

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES,
« SOCIALES ET ÉDUCATIVES »

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST-GRADUATE SCHOOL
AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF HISTORY

**IDRISS DÉBY ITNO ET LE PROCESSUS DE
DÉMOCRATISATION DU TCHAD
(1990- 2021)**

Mémoire soutenu publiquement le 18 janvier en vue de l'obtention du
Diplôme de Master en Histoire

Option : Histoire des Relations Internationales

Par

ALI MAHAMAT SOSSAL
Licencié en Histoire



Jury :

Président : SIGNE Christophe

Maître de Conférences

Rapporteur : Pr MOUSSA II

Maître de Conférences

Examineur : NDO ABE Jean Louis

Chargé de Cours

Janvier 2023

DÉDICACE

À

La mémoire de mon grand frère Abakar Mahamat Sossal

REMERCIEMENTS

S'inscrivant dans la perspective selon laquelle aucune œuvre humaine n'étant parfaite, quel que soit sa nature ne saurait être l'apanage d'un seul individu, plusieurs personnes méritent d'être remerciées. Cela dit, nos remerciements s'adressent d'abord à l'endroit de notre directeur de mémoire, le Pr Moussa II qui, malgré ses multiples préoccupations, a accepté de nous encadrer tout au long de ce travail. Ses encouragements, conseils, sa rigueur scientifique et ses différentes orientations ont largement contribué à la réalisation de ce présent travail.

Nous exprimons également notre reconnaissance à tous les enseignants du département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I qui ont contribué à notre formation académique.

De même, nous remercions également tous les informateurs, personnels de la représentation diplomatique du Tchad au Cameroun, aux responsables de l'ONG Nouveau Droit de l'Homme, aux acteurs de la société civile, des partis politiques, aux Bibliothèques de l'Université de Yaoundé I, de la Bibliothèque de l'AEFALSH, du CHGA et du CEFOD.

Que tous les membres de notre famille trouvent ici l'expression de notre gratitude à nos parents : Mahamat Sossal Sedeck, et Adama Djimet. Pour nos frères Ahmad Sossal, Hassan sossal et Younous sossal, à nos sœurs, Haoua Sossal, Arabie Sossa. A nos neveux Mockhtar et Abdelbassit et Aboubakar et Djafar et à nos oncle Algoni Hamat, et nos tantes Haoua Djibrin, Ankachi Djimet et cousins Alkouche Ali barka, cousines Zara Ali, qui ont été à nos côtes pour nous soutenir, que nous ne cesserons de remercier pour le soutien multiforme qu'ils nous ont toujours apporté dans la réalisation de ce mémoire.

Nous remercions également nos camarades de promotion pour l'esprit de collaboration suggestion et d'encouragements notamment Alangué Régis, Attom Abdoulaye, Assembe Piazza, Alima, Alia Nafissa Belhadj, Kouralaye Bakoussa et Aboubakar Abdelkarim Chigufate. Nos vifs remerciements à tous nos amis ; il s'agit de : Ahmat Adoulaye Cheik, Abdoulaye, Ali Rabah, Ousmane Diao, Habiba Yaya, Aicha Al hadji et Abdelkerim Saleh Brahim et tous ceux dont les noms ne figurent pas, qu'ils trouvent également notre gratitude pour leur soutien moral et financier a rendu possible ce travail, trouvent l'expression de nos sincères reconnaissances. En fin, nous sommes particulièrement reconnaissants aux personnes qui, par leurs témoignages, ont contribué à la réalisation de ce travail.

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
LISTE DES ILLUSTRATIONS	iv
LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	v
RÉSUMÉ.....	vii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE I : CONTOURS BIOGRAPHIQUE D’IDRISS DÉBY ITNO	31
I. ORIGINES, NAISSANCE ET FORMATION SCOLAIRE	32
II. CIRCONSTANCES FAVORISANT SON ENTRÉE DANS LA SCÈNE POLITIQUE TCHADIENNE.....	46
CHAPITRE II : CONTEXTE HISTORIQUE DU PROCESSUS DE LA DÉMOCRATISATION DU TCHAD.....	58
I. FACTEURS EXERNES DE PROCESSUS DE LA DÉMOCRATISATION DU TCHAD.....	59
II. FACTEURS INTERNES DU PROCESSUS DE LA DÉMOCRATISATION AU TCHAD.....	68
CHAPITRE III : ÉVOLUTION DÉMOCRATIQUE DU TCHAD SOUS LE RÈGNE D’IDRISS DÉBY ITNO (1990-2021).....	82
I. RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE DU RÉGIME DE 1990-2021.....	83
II. RÉFORMES DES GRANDES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUE ET ADMINISTRATIVE	98
CHAPITRE IV : PROBLÈMES LIÉS À LA DÉMOCRATIE ET LES LIMITES FONCTIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES AU TCHAD	118
I. PROBLÈMES POLITIQUES ET L’ÉCHEC DE LA DÉMOCRATISATION DU TCHAD DE 1990 À 2021	119
II. LIMITES FONCTIONNELLES DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION DU TCHAD.....	135
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	148
ANNEXES	148
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	148
TABLE DES MATIÈRES	148

LISTE DES ILLUSTRATIONS

A. PHOTOS

1 : Idriss Déby Itno, Président du Tchad de 1990	35
2 : Le logo de Mouvement Patriotique du Salut.....	39
3 : Idriss Déby Itno, avec Jean-Yves Le Drian, le ministre français de la Défense, et avec le président François Hollande, à N'Djamena, le 18 juillet 2014.....	42
4 : Idriss Déby Itno et Hinda Déby Itno, le meeting inaugural d'une campagne présidentielle de 2021.....	43
5 : Manifestation contre la candidature d'Idris Déby, à un sixième mandat en 2021.....	44
6 : Hisssein Habré président du Tchad de 1982 à 1990.....	49
7 : Général Maldoum Bada Abbas Vice-Président du MPS en 1991.....	78
8: Adrien Malo au congrès du MPS en 2010.....	79
9 : Cérémonie d'ouverture de la conférence nationale souveraine relation à la destruction des armes à feu devant le palais du 15 janvier à Ndjamenas en 1993.....	94
10 : Arrestation d'un citoyen par la force de l'ordre après la manifestation en 2016.....	133

B. LISTE DES GRAPHIQUES

1: Évolution des partis politiques au Tchad de 1990-2021	87
2: Pourcentage du 1er tour de l'élection présidentielle de 1996.....	111
3: Pourcentage du deuxième tour de 1996.....	111
4: Pourcentage de l'élection présidentielle de 2001.....	112
5: Pourcentage de l'élection présidentielle 2006.....	113
6: Pourcentage de l'élection présidentielle de 2011.....	114
7: Pourcentage de l'élection présidentielle de 2016.....	115

C. LISTE DE CARTE

1 :Localisation de zone d'étude du Tchad	11
--	----

LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ABN	: Autorité du Bassin du Niger
ACTUS	: Action Tchadien pour l'Unité et le Socialiste
AND	: Alliance Nationale pour la Démocratie
BET	: Borkou-Ennedi Tibesti
BPN	: Bureau Politique National
BSIR	: Brigade de Sécurité et d'Intervention Rapide
CBLT	: Commission du Bassin du Lac-Tchad
CC	: Conseil Constitutionnel
CDR	: Conseil Démocratique Révolutionnaire
CEEAC	: Communauté Économique des Etats de l'Afrique Centrale
CEFOD	: Centre d'Étude et de Formation pour le Développement
CEMAC	: Communauté Économique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale
CENI	: Commission Électorale Nationale Indépendante
CEN-SAD	: Communauté des États Sahélo-Sahariens
CILSS	: Comité inter-permanent de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CMT	: Conseil Militaire de Transition
CNDP	: Cadre National du Dialogue Politique
CNDS	: Convention Nationale Démocratique et Sociale
CNS	: Conférence Nationale Souveraine
CPDC	: Coordination des Partis politiques pour la Défense de la Constitution
CPF	: Conseil Permanent des Fondateurs
CTD	: Collectivités Territoriales Décentralisés
DDC	: Direction de la Documentation et de la sécurité
ENA	: École National d'Administration
FALSH	: Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines
FAN	: Force Armée du Nord
FANT	: Force Armée Nationale Tchadiennes
FAR	: Fédération Action pour la République
FAT	: Force Armée Tchadienne
FAT/MRP	: Force Armée Tchadienne/Mouvement Révolutionnaire Populaire
FPRN	: Front Populaire pour la Renaissance Nationale nt Populaire pour la Renaissance
FROLINAT	: Front de Libération Nationale pour le Tchad
FUC	: Front Uni pour le Changement
GSP/MPS	: Groupement des Socio-professionnel /Mouvement Patriotique du Salut
GUNT	: Gouvernement de l'Union Nationale pour la Transition

HCC	: Haut-commissariat de la Communication
ICG	: <i>International Criss Group</i>
LTDH	: Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme
MDD	: Mouvement pour la Démocratie et le Développement
MDJT	: Mouvement pour la Démocratie et la Justice au Tchad
MDST	: Mouvement pour la démocratie et le socialisme au Tchad
MOSANAT	: Mouvement du Salut National
MPS	: Mouvement Patriotique du Salut
MPTR	: Mouvement des Patriotiques Tchadiens pour la République
ONG	: Organisation Non Gouvernemental
ONU	: Organisation des Nation Unies
OTAN	: Organisation Atlantique du Nord
OUA	: Organisation de l'Unité Africaine
PLT	: Parti Liberal du Tchad
PPT/RDA	: Parti Progressiste Tchadien/Rassemblement Démocratique Africain
RAFD	: Rassemblement des Forces Démocratiques
RDP	: Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès
RDPC	: Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
RDPL	: Rassemblement Démocratique pour la Paix et les Libertés au Tchad
RFC	: Rassemblement des Forces pour le Changement
RNDT-le Réveil	: Rassemblement National pour la Démocratie au Tchad - le Réveil
SG	: Secrétaire Général
UA	: Union Africaine
UFDD	: Union des Forces pour la Démocratie et le Développement
UNDR	: Union Nationale pour la Démocratie et le Renouveau
UNIR	: Union Nationale pour l'Indépendance et la Révolution
UPADAD	: Union des Partis politiques Alliés pour la Défense des Acquis Démocratiques
URD	: Union pour le Renouveau et la Démocratie
URSS	: Unions des Républiques Socialiste Soviétiques
UST	: Union des Syndicats du Tchad
VIVA-RNDP	: Rassemblement National pour le Développement et le Progrès

RÉSUMÉ

Ce thème porte sur "Idriss Déby Itno et le processus de la démocratisation du Tchad de 1990-2021". Le début des années 1990 marque la réinstauration de la démocratie Tchad. Ce processus a abouti à l'adoption, dans presque tous les pays africains, de nouvelles Constitutions consacrant une démocratie. Cette révolution démocratique marque également la construction progressive de l'Etat de droit et l'organisation d'élections libres et justes aboutissant souvent à l'alternance dans plusieurs pays et au Tchad. Malgré des progrès qui ont été effectués, de nombreux obstacles entravent la démocratie au Tchad, dans bien de cas, les élections sont mal préparées ou " truquées ".

Force est de constater que, pour se maintenir au pouvoir, le chef d'État n'hésite pas à modifier la Constitution et instrumentaliser certaines institutions par son expérience démocratique, depuis la prise de pouvoir par un coup d'État militaire. Vu la transdisciplinarité de l'objet d'étude, il a été nécessaire de l'aborder grâce à la disponibilité des sources écrites, orales, iconographiques et numérique. Ceci en suivant une approche d'analyse thématique, combinant des techniques qualitatives et quantitatives. Le parcours d'interprétations classique et exploration résulte du fait que, la réémergence des partis politiques au Tchad a pris naissance en 1991 avec l'entrée du MPS qui était au départ un mouvement politico-militaire, né au Congrès extraordinaire de Bamina (Soudan) du 10 au 11 Mars 1990.

En effet, né dans un contexte fortement marqué par le régime dictatorial du Président Hissein Habré, le MPS, sous le commandement du Président Idriss Deby Itno, est à l'origine du changement de la scène politique Tchadienne à travers la démocratie et le multipartisme, tels sont les problèmes liés à la démocratisation du Tchad : confiscation du pouvoir, la liberté d'expression, la brimade de l'opposition, assassinats, favoritisme, clanisme ethnos familiales et les conflits intercommunautaires. A cette occasion, l'étude a proposé quelque solution aux problèmes que rencontre le processus de la démocratisation du Tchad.

ABSTRACT

This theme, which focuses on "Idriss Deby Itno and the process of democratization in Chad from 1990 to 2021". The beginning of the 1990 started the establishment of democracy in most African countries. This process has resulted in the Adoption in almost all African countries, of new constitution sanctioned by democracy. This democratic revolution marks the progressive construction of the rules following the organization of free and fair elections often leading to alternation in several countries and in Chad. Despite the progress that has been made, many obstacles hinder democracy in Chad, in so many cases the elections are poorly prepared or "rigged". It is clear that, to stay in power, the head of state does not hesitate to modify the constitution and instrumentalize certain institutions through his democratic experience, since the seizure of power by a military coup.

And given the transdisciplinarity of the object of study, it was necessary to approach it thanks to the availability of written oral, iconographic and digital sources. This was followed by a thematic analysis approach, combining qualitative and quantitative techniques. The cause of classic interpretations and exploration results from the fact that there was the emergence of political parties in Chad beginning in 1991 with their entry into scene, which was initially a politico-military movement, born at the extra-ordinary congress of Bamina (Sudan) from March 10 to 11 1990. With the same objective, this theme was chosen to reaffirm the historical context of the democratization process in Chad and its evolution.

Indeed, born in a context strongly marked by the dictatorial regime of President Hisssein Habre, under the command of President Idriss Deby Itno, who is at the origin of the change in the Chadian political scene through democracy and multi-party politics, such are the problems associated with the democratization of Chad: confiscation of power, freedom of expression, bullying of the opposition, assassinations, favoritism, ethno-family clannism and inter community conflicts. On this occasion, the study proposed some solutions to the problems encountered by the democratization process in Chad.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

I. CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Ce thème s'intitule " Idriss Deby Itno et le processus de la démocratisation du Tchad 1990-2021 "Il s'inscrit dans le champ de l'évolution politique du Tchad postindépendance. Le retour à la démocratie pluraliste en 1990 dans un contexte de crise, entraîne bon nombre de bouleversements en sociopolitique dans le Monde, qui rendent ainsi possible le retour des acteurs des sociétés civils et partis politiques dans le champs politique Tchadienne.

Tchad a accédé à l'indépendance dans un contexte caractérisé par un multipartisme¹. Très vite, il se fourvoiera dans un monopartisme qui, doublé d'une personnalisation du pouvoir par le président Ngarta Tombalbaye, entraîne les premières révoltes populaires de Mangalmé (Est du pays) dès la fin 1965. La dégradation du paysage politique s'aggravera avec la création, le 22 juin 1966, de la rébellion du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT) qui exploitera et exacerbe les contradictions culturelles entre le Nord et le Sud, en réclamant " le respect d'un certain équilibre entre le Nord musulman et le Sud chrétien ou animiste dans la composition du gouvernement²." Le cycle de l'instabilité politique du Tchad s'ouvrira dès le 13 avril 1975 avec le coup d'État militaire du Général Félix Malloum qui a renversé le régime de Tombalbaye.³ Le point d'orgue a été atteint le 12 février 1979 avec la guerre civile généralisée qui a failli définitivement diviser le pays en deux.⁴ De Félix Malloum à Hissein Habré en passant par Goukouni Oueddeï, le bal des régimes militaires à la tête du pays continue jusqu'en 1982 où Hissein Habré instaurera une dictature qui durera huit ans. C'est à partir de 1990 que s'ouvrira une nouvelle ère politique, à la faveur du coup d'État militaire d'Idriss Déby, qui a mis fin au régime dictatorial d'Hissein Habré.⁵ Au regard de ce contexte, on peut aisément comprendre que depuis son accession à l'indépendance, le Tchad a traversé une longue période de tumultes politiques jusqu'en 1990.⁶Le vent de la démocratie qui semblait souffler lors de l'évènement du Mouvement patriotique du Salut (MPS) au pouvoir dès 1990, suscite un soulagement voir un grand espoir au sein du peuple.⁷

¹M. Mahamat. "Les Gouvernements du Tchad : Hommes et enjeux (1959-2008) ", Mémoire de Master en Histoire, Université de N'Gaoundéré, 2009, p. 94.

²R. Buijtenhuijs, " Les partis politiques africains ont-ils des projets de société ? L'exemple du Tchad ", *Afrika Studie Centrum, Leiden*. 1994, pp. 119-135.

³B. T. Mahamad, *Violence politique et conflits en Afrique : le cas du Tchad*, Paris, L'Harmattan, 2009, p.143.

⁴H.I. Bichara, *Tchad : Les partis politiques et les mouvements armés de 1990 à 2012*, Paris, L'Harmattan, 2014, p.45.

⁵A. S. Abdoulaye, "Tchad : des guerres interminables aux conséquences incalculables ", *Presses Universitaires de France*, n°248, 2012, p.17.

⁶G.L. Taguem Fah, *Questions démocratiques, créativité artistique et modes politiques clandestins pays*", collection Études Africaines, Politique, langues, économie et santé. 2001, pp .10-16.

⁷Bichara, *Tchad : Les partis politiques ...*, p.45.

Dictature qui dure huit ans, C'est à partir de 1990 que s'ouvre une nouvelle ère politique, à la faveur du coup d'État militaire d'Idriss Deby⁸, qui a mis fin au régime dictatorial d'Hissein Habré. Au regard de ce contexte, on peut aisément comprendre que depuis son accession à l'indépendance, le Tchad a traversé une longue période de tumultes politiques jusqu'en 1990. Ainsi, à l'instar des autres États francophones d'Afrique au sud du Sahara, le Tchad a amorcé son processus de démocratisation¹ au début des années 1990. Le bouleversement intervenu dans les relations internationales, à partir de 1989, avec la chute du mur de Berlin, les pressantes exigences des bailleurs de fonds internationaux dont le souci majeur était d'assurer la sécurité de leurs investissements, et le bouillonnement de la société civile dans certains États africains, ont donné un coup d'accélérateur au processus de démocratisation qui paraissait quasiment irréversible. Pour les États d'Afrique noire d'expression française, la grand-messe de la Baule, a constitué aussi l'une des étapes majeures dans leur démocratisation⁹.

Pour marquer cette rupture symbolique, certains États africains, dont le Tchad, inspirés par l'exemple béninois, ont entamé leur processus de démocratisation en organisant des conférences nationales souveraines, corollaire de cette démocratie à la carte. Il faut rappeler que la Conférence nationale souveraine (CNS) du Tchad avait pour but, d'une part, de créer un cadre national de dialogue pouvant permettre de ressouder des sociétés longtemps divisées par des décennies de guerres civiles et fratricides.¹⁰ D'autre part, elle visait à créer un cadre institutionnel pour la libéralisation de la vie politique.

En un mot, il fallait sortir du carcan politique unilatéral d'antan, c'est-à-dire de rompre avec le système de parti unique instauré depuis la période postcoloniale¹¹. Cette conférence avait ouvert la porte au dialogue national réunissant toutes les forces vives de la nation de l'intérieur et de l'extérieur, laquelle ressort un consensus de transition démocratique tant attendue par les peuple Tchadiens¹². La présente étude porte sur cet homme dont la vie a marqué d'une empreinte durable l'histoire politique du Tchad. C'est pourquoi le thème d'étude trouve une grande place sur l'axe de l'histoire politique et des relations

⁸Ibid.

⁹G. Boukepizi, *Démocratie et politique des droits de l'Homme au Tchad avec Idriss Deby Itno*, Lomé, édition le Guide, 2013. p.48.

¹⁰R. Buijtenhuijs, *La Conférence nationale souveraine du Tchad : un essai d'histoire immédiate*, Paris Karthala, 1993, pp. 46-67.

¹¹M. Torbo, *L'osmose ou le miracle d'Idriss Deby Itno Tchad : de l'État néant à l'État émergent*, Ndjamena, Éditions Al-Mouna, 2018 p, 26.

¹² (Archives Nationales du Tchad) Loi portant n°45/PR du 14 décembre 1994 portant charte des partis politiques. p.17.

internationales : d'où le sujet, 'Idris Deby Itno et les processus de la démocratisation du Tchad (1990-2021)'. Cette thématique s'inscrit dans le souci d'une dynamique de la réécriture de l'histoire politique du Tchad au lendemain de l'indépendance. Il est de lors question de s'appesantir sur des considérations plus conceptuelle et théorique en rapport avec la logique de processus de la démocratisation du Tchad.

II. ÉTUDE CONCEPTUELLE

Le complexe des concepts met les chercheurs face à la diversité des pensées et de réflexion visant à une bonne compréhension de ces derniers de déceler leur sens véritable en fonction du contexte de l'étude. Selon Kangué Ewané, 'l'une des principes exige de tout travail qui se veut scientifique en science social, réside dans la définition des termes, cette exigence, constitue comme un préalable sine qua non de toute recherche d'ordre historique'¹³. C'est pourquoi 'l'historien ne doit jamais aborder l'histoire d'une idée, ou d'une institution sans faire méthodiquement, et exhaustivement l'histoire des mots pour laquelle on l'a exprimée ou désignée'. De ce fait, les mots clés de base sur lesquels est fondée cette étude, sont : 'processus' 'et 'démocratisation' des concepts fondamentaux sur lesquels se base cette problématique. Étant donné que le champ de ces études est très large, il a été opportun de se concentrer uniquement sur les définitions qui cadrent avec l'étude. Il est également judicieux de choisir les définitions les plus simples et mieux adaptées au contexte de cette recherche et qui ont permis par la suite d'élaborer notre problématique.

DÉMOCRATISATION

Un terme connexe, démocratisation est apparu récemment dans le débat sur la démocratie. Il est utilisé parfois pour faire référence aux processus de la démocratie, parfois il fait référence au 'stade transitionnel' du gouvernement, abandonnant les pratique non démocratiques au profit de diverses formes naissante de partage du pouvoir, de pratiques de gouvernement et de responsabilité à l'égard du public dans les nouveaux régimes.¹⁴

Selon l'Encyclopédie *Universalis*, la démocratie est une forme d'organisation politique traditionnellement définie, selon la formule d'Abraham Lincoln, comme le « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». La spécificité d'un système démocratique est que les gouvernés sont censés être en même temps des gouvernants, associés aux principales décisions engageant la vie de la cité. Et c'est parce que le peuple est à la fois sujet (c'est-à-dire

¹³ F. E. Kangué, *Semences et moisson s coloniales*, Yaoundé, Éditions clé, 1985, p.87.

¹⁴www.universalis.fr

soumis au pouvoir politique) et souverain (détenteur de ce pouvoir) que les systèmes démocratiques sont supposés agir dans l'intérêt du peuple¹⁵.

Il désigne aujourd'hui tout système politique dans lequel le peuple est souverain. Par extension, la démocratie peut aussi qualifier une forme de soviet la manière de se gouverner qu'adapte une organisation ou encore un système de valeurs.¹⁶ Selon Jean-Jacques Rousseau "la démocratie ne peut être directe : «la souveraineté représentée, par la même raison qu'elle ne peut être aliénée ; elle consiste essentiellement dans la volonté générale et la volonté générale ne se représente point»"¹⁷

D'après le lexique des termes juridiques, la démocratie¹⁸ désigne un régime politique dans lequel tous les citoyens participent aux décisions politiques par le vote. Le terme citoyen en Grèce excluant les femmes, les esclaves, les enfants et les étrangers. La démocratie est devenue un système politique dans lequel la souveraineté est attribuée aux citoyens qui l'exercent de façon directe lorsque les citoyens adoptent eux-mêmes les lois et décisions importantes et choisissent les agents d'exécution généralement révocables pour parler de la démocratie directe¹⁹.

La démocratie, selon Max Liniger Goumaz c'est "un type de gouvernement autoritaire civil ou militaire qui a l'absence de distinction entre domaine public et privé et à un cumul d'autorité menant à la concentration du pouvoir, débouchant sur le monocéphalisme et le monopartisme. A cela s'ajoute un système d'inégalité de domination fondé sur le viol des droits de l'homme, à travers le refus de contre-pouvoirs que de la participation populaire au processus de décision politique social, économique, ceci précède à un simulacre des principaux instruments de la démocratie pluraliste et confirme la totale prédominance de l'exécutif sur le législatif fictif"²⁰. " Ces régimes démocratiques selon Max Liniger. G. ont existé en Europe de l'Est dans les années 1990. Ainsi définie, la démocratie est un régime qui existe et qui colle bien avec certaines réalités. Elle a des caractéristiques qui nous permettent de l'étudier en tant qu'un régime politique. Dans le cadre de ce travail, la démocratie a pour but dans toutes les sociétés d'assurer les participations des citoyens à la gestion des affaires communes en faisant en sorte qu'ils désignent eux-mêmes les personnes chargées de cette gestion et exercent sur ces dernières leur légitime contrôle. Après avoir définie notre champ

¹⁵*Ibid.*

¹⁶*Ibid.*

¹⁷ R. J. Jacques, "*Du contrat social*, Paris, édition Seuil, 1987, p. 56.

¹⁸*Lexique des termes juridiques*, Paris, Dalloz, 2001, p. 66.

¹⁹*Encyclopédie universalis*, Paris, S.A. vol. 7, 1996, p. 98.

²⁰ M.L. Goumaz, *La démocratie : Dictature camouflée, Démocratie Truquée*, Paris, L'Harmattan, 1991, p.43.

d'analyse sur la clarification conceptuelle. La raison du choix de sujet de processus de la démocratisation qui s'impose.

RAISON DE CHOIX DU SUJET

L'histoire politique du Tchad depuis le retour du multipartisme, est très riche en rebondissements. Les événements pouvant faire l'objet de recherche en histoire sont aussi divers que variés. Idriss Deby Itno, qui est un acteur majeur du processus de la démocratisation au Tchad est un exemple palpable. Quatre raisons justifient le choix de notre sujet : elles sont d'ordre scientifique, historique, académique et personnel. Idriss Hagggar²¹ et Robert Buijtenhuijs²² se sont consacrés à l'étude de la vie politique, des partis politiques, leurs actions et fonctions. Il s'agit alors pour nous d'apporter une contribution afin d'enrichir la connaissance scientifique en passant par le personnage ayant joué un rôle de choix dans l'histoire du Tchad.

Sur le plan scientifique, il existe une abondante littérature sur l'évolution politique du Tchad. Toutefois, Mahamat Mey Mahamat²³, Bichara Hagggar dans un premier temps, la pérennité de MPS comme le nouveau régime politique démocratique au Tchad, constitue une réalité qui suscite dans l'esprit de chercheur en histoire que nous somme de nombreuses interrogations. Étant Étudiant en histoire, option Histoire des Relations Internationales, ayant parcouru les écrits portant sur la situation politique du Tchad, avait été faite : il en ressort que certains hommes politiques ont joué un rôle de choix. Ayant parcouru certains travaux académiques sur ces personnages, sans toutefois négliger les travaux des prédécesseurs, d'ailleurs la pertinence de leurs travaux, quelques manquements avaient été relevés. Par ce travail, le chercheur apporte une ou plusieurs interprétations nouvelles au thème des recherches envisagées. L'originalité est également possible soit par la nouveauté du travail réalisé, soit par le complément apporté à un travail inachevé. La recherche serait donc une entreprise de conception et non une simple compilation de la littérature existante. En tant qu'étudiant en histoire, l'on s'était donc donné comme objectif de ressortir la vérité et d'apporter une contribution via la réécriture de l'histoire du Tchad à travers des différents travaux académiques et scientifiques.

Ensuite, il y a des raisons académiques qui s'expliquent à travers la réforme pédagogique du système LMD qui stipule qu'à la fin des études de Master, l'étudiant doit

²¹ H.I. Bichara, *Tchad : Les partis politiques et les mouvements d'opposition Armés de 1990 à 2012*, Paris, L'Harmattan, 2014, p.49.

²² R. Buijtenhuijs, "Les partis politiques africains...", pp.119-133.

²³ M. Mahamat, "Les Gouvernements du Tchad...", p. 96.

fondamentalement s'initier à la recherche en se spécialisant dans un domaine précis d'où la nécessité de soutenir un mémoire.

En plus, des raisons personnelles, qui se justifient par volonté et passion ou du moins de l'engouement que nous avons pour étudier et ces grandes figures de l'histoire politique. Notons le fait que ce pays apparaît comme une référence d'instabilité politique permanente. Cependant, plusieurs auteurs et hommes politiques tels que Souleymane Abdoulaye Adoum²⁴, Abdouraman Koulamallah²⁵, et Roland Marchal²⁶ se sont intéressés beaucoup plus à la situation politique et aux guerres ainsi que les coups d'Etat au Tchad. Soulignons également notre volonté de nous spécialiser dans le domaine de l'histoire politique et des relations internationales, d'où le choix de notre sujet n'est pas un produit du hasard. Ce sujet permet d'appréhender et de cerner la naissance et l'évolution de ce mouvement politique qui est considéré comme un mouvement libérateur des peuples Tchadiens vu le contexte de sa création et mutations politiques sur la scène politique nationale. Depuis sa jeunesse, l'on a toujours eu une admiration particulière pour ce grand homme charismatique, sa personnalité, sa vie, sa popularité et sa vision du Tchad. Cette admiration de notre part grandissait chaque jour suite aux nombreux témoignages des hommes politiques nationaux et internationaux qui parlent de son idéologie jusqu'à ces jours, comme étant une grande figure de l'histoire politique du Tchad.

Enfin, les raisons historiographiques qui nous ont poussés à choisir cette thématique, relèvent de la contribution à la connaissance historique et à l'histoire politique du Tchad. Ceci, doit se faire à travers un parti politique d'où le choix porté sur le processus de la démocratisation du Tchad et ses grands hommes qui ont marqué cette scène politique du Tchad dès sa naissance et son évolution dans le temps et dans l'espace. Les scrutins législatifs et présidentiels organisés au Tchad entre 1996-2021, ont été dans leur majorité remportés sans concurrence par le parti au pouvoir, malgré la rivalité affichée par une multitude de partis politiques dit de l'opposition. C'est pourquoi nous voulons analyser le mot qui a été dite lors de la prise de pouvoir de MPS en décembre 1990, comme étant l'une des principales stratégies de parti, qui font de cette formation politiques une véritable machine électoral, et lui permirent sans doute se maintenir au pouvoir depuis l'ouverture de consensus démocratique au Tchad .L'opposition se trouve aujourd'hui dans l'incapacité de mobiliser les

²⁴ Souleymane, "Tchad : des guerres interminables...", pp. 45-45.

²⁵ K. Abderaman, *La bataille de Ndjamena 2 février 2008*, Paris, L'Harmattan, 2014, p.45.

²⁶ M. Roland, "Le Tchad entre deux guerres ? Remarque d'un résumé complet ", *Politique Africaine*, n°130, 2003, pp. 213-223.

populations comme en 1996 et 2016 L'on ressent le dés intérêt que les tchadiens affichent à l'endroit des mouvements politique. C'est ce qui justifie le fait que, les scrutins présidentiels de 2001, 2006 ,2011 et 2021 n'aient pas suscité autant d'enthousiasme que celui de 1996. L'on se demande véritablement pourquoi.

La conférence nationale souveraine tenue à N'Djamena du 15 Janvier au 7 Avril à l'initiative du président de la République et ayant réunissant les partis politiques²⁷, la société civile, les membres du gouvernement, les autorités traditionnelles et religieuses ont redonné confiance au peuple tchadien et permis l'avènement d'une ère nouvelle. Cette nouvelle ère a été consacrée dans la constitution du 31 Mars 1996²⁸. L'on se pose les interrogations suivantes : pourquoi réviser la constitution en 2005 et 2010. Après des décennies d'expérience, des institutions issues de cette constitution le forum national inclusif se sont tenu à N'Djamena du 19 au 27 mars 2018. Le deuxième est axé sur l'évaluation de la mise en œuvre des soixante-quatorze résolutions²⁹. Cela a permis au président de se présenter à la prochaine élection présidentielle. C'est pourquoi nous avons opté pour une période plus ancienne, pour avoir un peu plus de recul en conformité avec l'approche Empiriste. Marc Broch précise d'ailleurs à ce sujet que : 'l'ignorance du passé ne se borne pas à nuire à la connaissance du présent, elle présente l'action même³⁰ .' Ces motifs, nous amènes à vouloir entreprendre des investigations du parti au pouvoir. C'est une logique de construction des regroupements mobilisateurs comme des mécanismes de continuité politique pour donner de pesanteur solide à la justification de notre étude. Ainsi, nous avons choisi une borne délimitation géographique et chronologique de l'étude bien déterminés que nous tenons à justifier.

III. DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE ET CHRONOLOGIQUE DE L'ÉTUDE

Une recherche historique ne peut se faire sans ressortir les repères et l'espace dans lequel elle est menée.

a- Délimitation géographique

Ce travail se situe dans un cadre spatio-temporel bien défini, tel que prévu par les exigences méthodologiques de la science historique. Sur le plan spatial, notre étude intègre le Tchad dans son cadre politique, à l'heure de l'ouverture démocratique comme répartition

²⁷ A. Bangui, *Tchad, Difficile Transition*, Ndjamen, Al-Mouna, 1997, p.73.

²⁸ ANT, *Constitution de la République du Tchad*, 2018. pp. 17-25.

²⁹ *Journal la voix*, n° 532 du 4 au 10 Novembre 2020, p. 7.

³⁰ M. Bloch, *Apologie pour Histoire ou le métier d'historien*, Paris, Armand Collin, 1949, p .31.

géographique du jeu politique au Tchad spécifique dans l'implication des acteurs ayant influencés son évolution.

Le Tchad est un pays situé au cœur de l'Afrique, sur la partie orientale du bassin du lac Tchad. Une superficie de 1 284 000 Km² qui s'étend sur 1 700 Km du Nord, sur 1000 Km de l'Est à l'Ouest à plus de 100 Km des côtes maritimes les plus proches³¹. Le Tchad compte 11 175 915 habitants selon le dernier recensement général d'habitant en 2009³². Il est limité au Sud par la République Centrafricaine, au Nord par la Libye, à l'Est par le Soudan, à l'Ouest par le Cameroun, le Niger et le Nigeria³³. Il est parmi le cinq pays le plus vaste de l'Afrique et 20e sur le rang mondial. Il s'étend du désert du Sahara presque dans la zone du B.E.T (Bourkou, Ennedi, Tibesti) à la savane soudanaise³⁴. Comme relève Abdouraman Dadi : “ au Tchad la géographie et l'histoire ne se rencontrent pas “³⁵. En d'autres termes, le Tchad est avant tout un pays contrasté, il recouvre les réalités géographiques historiques, culturelles, humaines et socio-économiques fondamentalement différentes. En se référant à la géographie du Tchad, lorsqu'on parcourt le pays, les 2000 km qui séparent le septentrion, Aouzou et le Sud de Baïboukoum, on traverse des réalités climatiques divergentes à savoir le Sahara, le Sahel et la région Soudanaise³⁶.

La zone Saharienne, où la zone désertique couvre la moitié de la superficie avec plus de 600000 km². Elle est une zone aride sans couverture végétale et sans pluie. En effet, l'uniformité du désert est rompue par les oasis de Faya, de Bardaï et Fada dans lequel on pratique un système d'irrigation traditionnelle, la culture maraichère et des dattes³⁷. Les principaux peuples de cette région sont les Toubou, les Gourane et les Zaghawa. Ils sont des nomades, et l'élevage du chameau reste la principale activité³⁸.

La zone sahélienne est au milieu du Tchad, elle est faiblement arrosée par la pluie mais elle est favorable à des cultures diverses telles que le mil, le sorgho ou encore l'arachide. La faiblesse de la pluie constamment dans cette zone occasionne la famine et la sécheresse. Cette

³¹ Selon le deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2009 donne 11.175.915 habitants. Le rapport de ce recensement indique d'ailleurs que ce nombre ne reflète pas la réalité, parce qu'à cause de l'insécurité qui sévissait dans le pays, les populations de certaines régions n'ont pas été recensées.

³²Ibid.

³³*Journal la voix*, n° 532 ..., p. 7.

³⁴*Atlas du Tchad*, Editions du Jaguar 2010, pp.11-25.

³⁵ D. Abderaman, *Tchad : l'État retrouvé*, Paris, L'Harmattan, 1987, p.15

³⁶Ibid. p.23.

³⁷ D. Gérard-François, “ Géopolitique et population au Tchad “, *Outre-Terre*, n°20, 2007, pp.263-288

³⁸Ibid.

zone est habitée par une mosaïque de peuple, de culture et des langues différentes parmi lesquels nous avons les Kanembou, les Arabes, les Ouaddaïen, les Kotoko et bien d'autres³⁹.

Enfin, la zone soudanienne est la plus arrosée du pays par la pluie. C'est une zone de rizière, de la savane arborée, de forêt et traversée par les deux fleuves le Logone et le Chari qui se jettent dans le Lac Tchad. Elle est habitée par les sédentaires qui ont pour la principale activité l'agriculture. À part la culture vivrière, le coton occupe une grande place dans cette contrée. C'est les Sara qui dominent le peuple de cette région parmi lesquels nous avons les Moundan, les Toupouri, les Mousseï, les Marba et les Massa. Depuis l'exploitation du pétrole en 2003 cette zone tient le poumon de l'économie nationale⁴⁰

Le Tchad est caractérisé par la zone soudanienne au Sud, la zone sahélienne au Centre et l'Est et enfin la zone désertique au Nord⁴¹. C'est dans cette délimitation spatiale qui va s'élaborer ce travail qui couvre les années 1990 - 2021 comme bornes chronologique.

³⁹<https://www.anie-tchad.com/fr/article/geographie-et-climat>, consulté le 13 octobre 2021.

⁴⁰ Ibid. p.289.

⁴¹<https://www.anie-tchad.com/fr/article/geographie-et-climat>, consulté le 13 octobre 2021.

Carte n°1 : Localisation du Tchad en Afrique.⁴²



Source : <https://www.anie-tchad.com/fr/article/geographie-et-climat>, consulté le 13 octobre 2021.

⁴²<https://www.anie-tchad.com/fr/article/geographie-et-climat>, consulté le 13 octobre 2021.

b- Justification des bornes chronologiques

Les bornes chronologiques utilisées sont 1990 et 2021. Les bornes en 1990 et 2021, indiquent des évènements concrets. Autrement dit, elles sont expressives.

L'année 1990 est une année qui symbolise pour l'Afrique francophone en général une nouvelle ère de la démocratie qui remonte au sommet franco-africain de la Baule en France du 19 au 21 juin 1990⁴³. Avec les transformations survenues dans l'ex-bloc socialiste, et particulièrement au Tchad, elle symbolise avant tout la date du 11 Mars 1990 qui est celle au cours de laquelle s'est tenu le congrès de Bamina au Soudan, là où est né le Mouvement Patriotique du Salut⁴⁴. Commencé du 08 au 11 Mars 1990, le congrès s'est tenu dans une ville Soudanaise et regroupe tous les désaccords avec le régime du Hissein Habré. Il s'agit de l' "action du 1^{er} Avril " d'Idriss Deby, le MOSANAT de Maldom Bada Abbas et des forces armées tchadiennes de Djibrine Dasseret tous ont fusionné leurs forces pour créer le MPS à Bamina⁴⁵.

Au-delà de tous ses évènements, l'avènement le plus marquant ou encore la date butoir est celle du 1^{er} Décembre 1990 où le MPS fait son entrée triomphale à Ndjamena et prend le pouvoir, afin d'instaurer la démocratie : liberté d'expression, multipartisme, liberté d'association⁴⁶. C'est ainsi que son président fondateur Idriss Deby déclare dans son premier discours, le 04 Décembre 1990 lors de son accession au pouvoir : " ni or, ni argent, mais la liberté⁴⁷". Dans un contexte de démocratisation des États francophones par la France, le nouveau président organise la Conférence Nationale Souveraine à Ndjamena au cours de laquelle, il réunit tous les fils et filles du Tchad pour discuter ensemble sur l'avenir du Tchad et proposer des solutions aux maux qui minent le pays.

L'année 2021 symbolise dans ce travail : primo, la période allant du 10 au 20 Avril 2021, correspondant à l'élection présidentielle, la victoire écrasante de MPS avec 80 % de voix selon les résultats provisoire rendu au public mardi 19 Avril⁴⁸. Le Maréchal du Tchad n'entamera pas son sixième mandat qu'il a évincé au front contre les rebelles du FACT qui

⁴³ C. Casterman et al, " Le sommet de la Baule : L'avertissement "in" *jeune Afrique*", No 1539 du juin au 30 juillet 1990 p.7.

⁴⁴ *Journal, le Pays* n° 003 du 09 au 15 mars 2016, p.6.

⁴⁵ Ibid.

⁴⁶ J. Charlot., *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, Seconde édition, 1971, p. 34.

⁴⁷ Livre d'or de l'Assemblée nationale du Tchad, Discours d'Idris Deby à la nation Tchadienne, 1990, p.178.

⁴⁸ N°Njamena-Hebdo n° 931 du 5 au avril, 2021, p.7.

tentaient de le renverser du pouvoir⁴⁹, comme le déclare le Conseil Militaire de transition (CMT).⁵⁰

Nos bornes chronologiques, justifient une période importante dans ce travail, à savoir le début du processus d'un changement politique apporté par ce mouvement politico-militaire qui se transforme un an plus tard, en parti politique, 2021 la prise du pouvoir de MPS et la mort du maréchal de suites de blessures. Après avoir délimité notre champ d'analyse spatio-temporel, il devient primordial de présenter notre motivation de choix de processus de la démocratisation du Tchad comme intérêt d'étude.

IV. INTÉRÊT DE L'ÉTUDE

Le thème revêt deux centres d'intérêts : l'intérêt scientifique et l'intérêt politique. Sur le plan scientifique notre étude aborde un courant assez peu exploré dans l'historiographie du Tchad. Selon l'approche classique, l'empirisme, c'est-à-dire la distance temporelle et le principe de recul, devaient être au cœur de l'historiographie⁵¹. En d'autres termes pour écrire l'histoire, l'historien devait adopter cette démarche qui partirait de mémoires déclarés en passant par les archives et les documents pour s'achever sur la preuve documentaire⁵². Depuis les années 70, une nouvelle histoire a émergé et s'est imposée. Celle-ci soutient l'écriture d'une histoire du présent : c'est davantage vers cette approche épistémologie que se tourne notre étude. En abordant une étude sur démocratie, notre objectif est d'écrire l'histoire " pour reprendre le propos de Marc Bloch⁵³ "l'histoire qui a besoin d'unir l'étude des morts à celle des vivants. Notre travail de ce fait un double intérêt : intérêt didactique, et intérêt politique. Il peut aussi se présenter comme une contribution à la relance de réflexion sur le fonctionnement de la démocratie au Tchad.

a- Intérêt scientifique

Comme ce travail est opéré dans le cadre universitaire, il est d'abord didactique. Ayant parcouru les écrits portant sur la situation politique du Tchad, l'analyse démocratique au Tchad est une réflexion sur le phénomène encore en mouvement. Il en ressort que certains hommes politiques ont joué un rôle de choix dans l'histoire politique du Tchad. En d'autres termes, ce travail vise à instruire, à renseigner, avec les lunettes de l'histoire sur un

⁴⁹ *Jeune Afrique* n° 256 du 20 avril au 10 mai 2021, p.5.

⁵⁰ *Journal télévisé de la radio et télévision du Tchad*, édition du 20 avril 2021.

⁵¹ Bloch, *Apologie pour Histoire ou le métier ...*, p .35.

⁵² P. Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éditions du seuil, 2000, p.209.

⁵³ *Ibid.*

phénomène encore en gestation, et qui peut être appréhendé en temps réel, dans l'évolution, ses trajectoires et son impact sur le sort de la société politique Tchadienne. Une telle thématique allant dans certaine continuité, permettait sans doute de précéder à des comparaisons entre les deux époques et même les régimes politiques au Tchad. Dès lors, c'est la contribution à la relance de la réflexion sur la pratique du pluralisme et le fonctionnement de la démocratie au Tchad.

b- Intérêt politique

Avant 1990, au Tchad le parti unique d'Hissein Habré avait engendré un régime présidentieliste alors tout débat était clos⁵⁴. La réinstauration du pluralisme a permis le retour progressif des régimes politiques classiques qui sont les régimes parlementaires et présidentiels. C'est la thèse que soutient Jean Dubois de Gaudissons lorsqu'il explique : "l'organisation des pouvoirs publics renoue avec l'orthodoxie constitutionnelle non sans variante d'un pays à l'autre"⁵⁵. En abordant cette étude sur la démocratie à l'ère du retour au multipartisme, nous ressortons les enjeux, le jeu, et l'impact de ces ententes politiques dans le système gouvernant au Tchad. Aussi, elle voudrait se permettre d'interroger les logiques de positionnement stratégique, ainsi le fonctionnement de processus de démocratisation du Tchad. Domaine des études politiques.⁵⁶ Lorsqu'on réalise que cette affirmation est de Robert Buijtenhuijs, le chercheur qu'on pourrait, à tout point de vue, considérer comme le grand spécialiste du Tchad et aussi le plus prolifique ; on est quelque peu perplexe. Pourtant, son affirmation reste encore valide de nos jours, en particulier sur le processus démocratique⁵⁷.

Contrairement à d'autres États d'Afrique noire francophone, le Tchad a la singularité de ne pas susciter d'intérêt de la part des politistes pour des études sur son processus démocratique. Il faut dire que la plupart des productions enregistrées à ce jour, sont des essais ou des biographies qui ont largement traité des guerres civiles et des conflits d'avant l'ère démocratique. Il y a donc une carence certaine de productions scientifiques sur un sujet pourtant devenu incontournable dans l'ordre politique au Tchad, qui concerne par exemple le renouveau démocratique, rôle des partis politiques et de la société civile.

Cette étude n'a pas été influencée par des mobiles politiques. Elle est juste la réponse à l'interprétation d'Hérodote d'Halicarnasse, qui justifiait l'écriture de l'histoire afin que les

⁵⁴*Tchad et culture*, hors-série..., 1991 p.2.

⁵⁵ J. D. Gaudusson, " Trente ans d'institutions constitutionnelles et politiques : points de repères et interrogations", in *Afrique contemporaine*, N° 164, Numéro spécial, Octobre-décembre 1992, p .56.

⁵⁶Buijtenhuijs, *Transition et élections...*, p. 10.

⁵⁷ Ibid.

actions accomplies par l'Homme ne s'effacent de la mémoire avec le temps. C'est pourquoi, Samuel Eboua déclare que, ' Nul n'a le droit d'effacer une seule page de l'histoire d'un pays, donc de l'histoire d'un peuple à travers la politique de ses dirigeants, même le plus controverses. Pages sombres comme pages de gloire, font partie de l'héritage transmis aux jeune générations⁵⁸'.

Nous estimons qu'ils sont devenus dorénavant les acteurs essentiels de la vie politique, et qu'ils méritent qu'on porte un regard sur eux. Notre étude vise donc à combler ce vide, mais à susciter surtout un intérêt scientifique sur le politique au Tchad. Mais, il faut bien noter que ce travail scientifique n'a pas l'ambition de rendre compte, de manière la plus complète possible, du phénomène oppositionnel au Tchad. Le système démocratique Tchadien, dans son ensemble, reste comme un terrain quasiment inexploré, qui nécessitera toujours d'autres investigations, une revue de l'abondante littérature existante sur la problématique des processus de la démocratisation du Tchad.

V. RÉVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE

Tout travail scientifique nécessite une prise en compte de travaux déjà effectués. Ce travail n'a pas failli à cette règle et la réalisation de ce dernier a été possible grâce aux travaux de plusieurs chercheurs de la question. De nombreux travaux de recherche ont été déjà présentes l'histoire politique et conflit armée au Tchad et le rôle primordial des acteurs y afférents. Pendant les recherches, on a constaté que ces travaux ont, pour la plupart des cas mis en scène des nombreux personnages. Durant la recherche, nous nous sommes appuyés sur des nombreux documents généraux, spécifiques des thèses, des mémoires, des archives et des articles. Nous partirons des ouvrages théorique et généraux traitant l'évolution de processus de la démocratisation, pour aboutir à ceux qui étudient de manière spécifique le Tchad. Ils nous servent de base' théorique pour apprécier leur mise en place au Tchad post-multipartisme, ainsi que juger de leur pertinence et leur consistance.

Max Weber⁵⁹ montre que la collaboration inter artisanne est une évidence dans un système démocratique. L'interdépendance est l'une des caractéristiques d'un système dit démocratique. Cette stratégie permet selon l'auteur d'éviter et de sombrer dans le monisme de la confrontation, car une vie politique marquée seulement par l'affrontement ou la division serait plus une abstraction qu'une réalité sociologique. La théorie de réciprocité développée

⁵⁸J.G. Otabela, "Le droit de la guerre dans les luttes armées au Cameroun". Mémoire de Master en histoire, Université de Yaoundé I, 2011.

⁵⁹ M. Weber., *Economie et société*, Tome II, Paris, Plon, 1995.

par ce dernier, met en exergue l'une réalité sociologique. Dans ce sens Maurice Duverger⁶⁰ et voit dans les transactions collusives, des moyens de pacification entre les majorités et leurs oppositions, même s'il précise que l'alliance ne devrait pas neutraliser l'opposition. Ce point de vue, converge quelque peu avec celui de Luc Sindjoun⁶¹ pour qui la vie politique constitue un réseau d'interdépendance dans le cadre duquel s'opposer ne voudrait pas seulement dire affronter mais aussi collaborer avec le régime. Cette situation est perceptible au Tchad depuis 1996 au regard des relations pacifiques ou de favoritisme que le pouvoir entretient avec les formations politiques de l'opposition ou alliées de régime. Cette dernière nous sert de point de départ de cette étude, dans la mesure où elle nous permet de survoler la différente configuration politique.

Michel Offerlé⁶² quant à lui, relègue contrairement à Schumpeter au second plan, le voile idéologique, comme modalités pragmatiques de construction des échanges inter partisane. C'est pourquoi, en analysant la compétence politique comme mode d'accès et maintien au pouvoir, Offerlé appréhende les collusions entre les partis politiques comme des lieux d'investissement pragmatique. Les capitaux politiques incluant le marchandage et l'opportunisme, visent à s'assurer les bénéfices politiques sous forme des collectivités, individuelles, temporaire ou permanente. Axelrod⁶³ renchérit dans ce sens en montrant la connivence entre partis politiques se résume à un échange, un marchandage suivant la formule du donnant-donnant qui n'est qu'une conséquence de la régularisée de l'interaction en politique. Cette approche assez répandue en Afrique, se constitue au lendemain des indépendances.

Pour Amadou Kourouma⁶⁴ décrit l'histoire de la dictature de Koyaga et de ses avatars de mensonges, les crimes et assassinats. Pour mieux comprendre le système de l'Afrique d'aujourd'hui, il faut ce planage dans les termitières de la savane. Chenu Achebe⁶⁵, le romancier nigérian qui écrit en anglais, a su décrire les petits et les grands mécanismes de la perversion du pouvoir sur le continent africain. Que ce pouvoir soit hérité de la colonisation anglaise ou française, qu'il soit civil ou militaire, est la même force. La force des hommes blancs ou noirs, qui enflent plus vite que la grenouille de la fable quand ils se retrouvent

⁶⁰ M. Duverger., *Les partis politiques*, Paris, Librairies Armand Colin, 1976.

⁶¹ L. Sindjoun, " *Ce que s'opposer veut dire : l'économie des échanges politiques*", comment peut-on être opposant au Cameroun ? *Politique parlementaire autoritaire*, Dakar, codesria, 2003.

⁶² M. Offerlé, *Les partis politiques*, Paris, PUF, 2002.

⁶³ R. Axelrod., *Donnant-Donnant, Théorie du Comportement Coopératif*, Paris, Nouveaux Horizons, 1992.

⁶⁴ H. Kourouma., *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Éditions, du Seuil, 1998.

⁶⁵ C. Achebe, *Les termitières de la savane*, Librairie Mallot, 1990.

excellents. Un pays, une dictature, un coup d'État et des assassinats politique de gêneurs : on est en Afrique, mais on pourrait être ailleurs car le style d'Achebe n'est pas significatif de l'Afrique. Dans le même ordre d'idée qu'Amadou Kourouma⁶⁶. Dit le néo-colonialisme, le régime présidentiel perverti, le parti unique, la censure, la disparition de fortunes, le mépris de l'individu, inégale répartition des conquêtes de pouvoir par les armes, le chômage paupérisation, le verbalisme.

Henri Lopes⁶⁷ dénonce les régimes politiques en Afrique évoque avec un esprit critique le comportement de certains personnages et les régimes politiques de l'Afrique après les indépendances. Il y a donc, dans son œuvre, l'ambition de rétablir les vertus et les valeurs morales des Africains.⁶⁸Cette œuvre témoigne de la nouvelle époque postcoloniale, non seulement par son contenu, mais aussi par sa forme. Il spécifie les abus des régimes dictatoriaux, ne sombrant totalement pas dans la rédaction politique. Il est rejoint dans cette posture par Chenua Achebe dans son ouvrage "Les termitières de savane qui reconnaît lui aussi l'influence des forces extérieures dans la logique de consolidation de l'opposition politique au Tchad. d'Amadou Kourouma, dans son ouvrage "en attendant le vote des bêtes sauvages"⁶⁹.

À côté de ces ouvrages théoriques et /ou généraux portant sur le processus de la démocratisation, des nombreux autres travaux partent spécifiquement sur le Tchad, méritent d'être mentionnés dans ce travail. Tout d'abord, Bichara Idriss Hagggar,⁷⁰ dans son ouvrage, consacré sur "Tchad: Les partis politiques et les mouvements d'opposition armés de 1990 à 2012" ressort assez habilement les enjeux et les problèmes du multipartisme intégral au Tchad depuis l'ère de la démocratie. Cette œuvre peut nous servir dans notre travail dans la compréhension des différents partis politiques au Tchad, mais surtout identifier et connaître les groupes d'oppositions armés et les impacts de leurs actions. Selon' auteur, l'année 1970 au Tchad représente un chaos total qui est consacré par la prise des armes par l'opposition politique et rebelle qui plonge le pays dans le désespoir. Le FROLINAT qui est un groupe d'opposition formé par les élites originaires du Centre et de l'Est du Tchad, ce mouvement est à l'origine des chaos qui ont plongé et influencé le développement du pays à travers la guerre civile et en mettant en mal l'unité nationale. Cette guerre est à l'origine de la dispersion de la

⁶⁶ H. Kourouma, *Les soleils des indépendances*, Edition du Seuil, 1970.

⁶⁷ H. Lopes, *Le pleur rire*, paru, éditions présence africain, 1982.

⁶⁸Ibid.

⁶⁹ H. Kourouma, *En attendant le vote des bêtes sauvages*.

⁷⁰ Bichara, *Tchad : Les partis politiques ...*, .

population tchadienne dans les pays voisins. Notons également l'ingérence des puissances étrangères notamment la France et l'instabilité politique au Tchad dans les années 70 et 80 a marqué l'histoire politique du pays par les différents événements qui ont marqué cette période. Elle nous offre aussi la possibilité d'opérer à des comparaisons entre les deux époques afin de trouver des éventuels points de convergences et aussi se divergences et apprendre les différentes mutations du système politique tchadienne.

Michel Ngangbet⁷¹ traite la question historique des événements, parfois tragiques qui ont bouleversé le Tchad durant ces dernières années, suivie de propositions pour sauver le Tchad. Les cinq premiers chapitres traitent la question sur la rébellion ; la guerre civile ; l'intervention Libyenne ; le retour de Hissein Habré ; la double intervention libyenne et française, guérilla rurale Qui en analysant la transition démocratique au Tchad, justifie aux alliances politiques une logique ethno-tribale dans la mesure leaders qui assurent leurs mises en place ne sont que des produits de clientélisme politique au Tchad. Les initiatives et les échecs politiques du régime, son analyser ici comme des conséquences de l'attentisme du MPS, traduisant comme sa volonté à accepter l'adversité du pluralisme. Dans cet ouvrage au style journalistique, l'auteur nous sert ici, un texte riche en évènement qui nous permet d'avoir un aperçu général du paysage politique Tchadiens en 1979-1997.

Goukouni Weddeye,⁷² retrace son parcours depuis les contreforts du Tibesti, son entrée en résistance avec le FROLINAT, son alliance puis sa rupture avec H. Habré, jusqu'à son accession au pouvoir de l'État puis son exil en Algérie. L'auteur n'a pensé à une analyse critique, apporté des leçons et perspectives de la vie politique tourmente que connaît le FROLINAT jusqu' en 1990 est fortement liée aux collusions entre certains de ses leaders et parti au pouvoir. L'auteur insiste également sur les grandes figures militaires tchadiennes et les partis politiques qui ont considérablement influencé l'histoire du Tchad d'où l'importance de ce document dans notre étude.

Abderaman Koulamallah⁷³ raconte comment les rebelles ont pris la ville de N'djamena en otage le 02 février 2008 avec la coalition groupe d'opposition, déterminée à renverser le régime du Président Deby. Cette bataille oppose les forces rebelles coalisées de l'UFDD de Mahamat Nourri, de l'UFDD-fondamental d'Abdelwahid About Makaye et d'Acheikh Ibn

⁷¹ M. Ngangbet, *Peut-on encore sauver le Tchad ?* Paris, Karthala, 1984.

⁷² W. Goukouni, *le témoignage pour histoire du Tchad*, Edition Radio France internationale, 2009.

⁷³ Abdouraman. *La bataille de N'Djamena ...*, .

⁷³ Ibid.

Oumar et du RFC de TimanErdimi, tous réunis sous le commandement militaire unifié et commandé par le Colonel Fizani Mahdi contre l'armée nationale dirigée par Deby.

Dadi Abderaman,⁷⁴aborde la question de la crise tchadienne en remontant aux périodes précoloniale et coloniale. Durant celles-ci l'auteur affiche une situation conflictuelle entre le Nord et le Sud caractérisée d'une part par l'esclavage et, d'autre part, par la disparité économique et culturelle. Pour lui, la scolarisation en française fut un grand facteur de disparité culturelle. Après l'indépendance, c'est à la population des régions les plus scolarisées d'accaparer l'appareil de l'État. Cette analyse pertinente nous permet d'avoir une idée sur les causes profondes ou lointaines des conflits tchadiens mais ne fait pas mention l'impact de ces conflits sur la jeunesse et les femmes d'où notre contribution.

Weye Adamou⁷⁵oriente vers le changement du système politique Tchadien et la mutation à travers la réforme institutionnelle amorcée dans son contexte de la démocratie. Par la levée du pouvoir et les crises (mesures reprises d'exception) en matière de libertés publiques dès 1991. Ainsi, le retour au pluralisme politique interdit en 1967 après la guerre de Toubou à Faya Largeau par le président François Tombalbaye, ont ouvert la voie à d'autres formes de la formation politique outre celle de la force. Ainsi, à travers sa thèse, il nous a permis de comprendre comment accéder au corps politique Tchadien. Au-delà, de cette compréhension, il a fait une analyse statistique des élections législatives et présidentielles de l'indépendance jusqu'à la dernière élection présidentielle et législative qui nous a aidé de comprendre la position du MPS dans les élections et aussi sa place dans l'Assemblée nationale.

Les thèses, mémoires et articles occupent une place fondamentale de la rédaction de ce travail, car ils traitent les parcours des plusieurs personnages emblématiques, et leur rôle dans l'évolution politique au Tchad. Ces documents occupent une place importante dans cette étude puis qu'ils retracent tous les événements liés à notre travail. Des manquements méritent d'être comblés pour une véritable connaissance de l'action de ce dernier dans le processus de l'évolution de l'histoire politique du Tchad. A l'instar des autres États francophones d'Afrique au sud du Sahara, le Tchad a amorcé son processus de démocratisation¹ au début des années 1990. Le bouleversement intervenu dans les relations internationales, à partir de 1989, avec la chute du Mur de Berlin, les pressantes exigences des bailleurs de fonds internationaux dont le souci majeur était d'assurer la sécurité de leurs investissements, et le bouillonnement de la société civile dans certains États africains, ont donné un coup

⁷⁴ D. Abderaman, *Tchad État retrouvé*, Paris, Edition, L'Harmattan, 1982.

⁷⁵ W. Adamou, *Droit et pratiques politiques...*

d'accélérateur au processus de démocratisation qui paraissait quasiment irréversible. Ce qui la pertinence de ce travail et son actualité. Notre modeste contribution dans cette recherche consiste à poser une nouvelle problématique, une perspective, nous avons voulu débattre. Après avoir une revue de la littérature se rapportant à notre thème, il devient primordial de lui définir une problématique.

VI. PROBLÉMATIQUE

La problématique est une ensemble d'idées qui déterminent le problème à résoudre par des précédées scientifique ainsi elle nous l'élément nécessaires pour justifier à ma recherche tout en présentant le thème de recherche ou le problème spécifique se rattachant à une question générale développer sa réflexion, son sens critique et aussi de pouvoir répondre plus facilement à de problèmes divers.⁷⁶ Elle sert également à développer un raisonnement personnel au travers d'une question. Selon M. Beaud, "La problématique est l'ensemble construit autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et de ligne d'analyse qui permettront de traiter le sujet choisi"⁷⁷. Elle est de ce fait, le guide de travail scientifique conduisant jusqu'à sa réalisation.

⁷⁶ K. Shomba, *Méthodologie de la recherche scientifique, parcours et moyen d'y parvenir*, Kinshasa, Ed. M.E.S., 1995, p.16.

⁷⁷ M. Beaud, *L'art de la thèse, comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout travail universitaire à l'ère du net*, Paris, La Découverte, 2006, p.55.

Cette étude s'inscrit dans la thématique générale La réinstauration de la démocratie Tchad dans les années 1990. Le problème général que pose notre sujet est Expliquer le dynamique de processus la démocratisation du Tchad, fait suite à la chute du mur de Berlin, aux pressions populaires et aux "conditionnalités démocratiques" posées par les bailleurs de fonds (notamment la Banque mondiale et le Fonds monétaire international). Durant cette décennie, les alternances politiques au sommet des Etats sont rares, les coups d'Etat sont fréquents (Tchad, 1990 Burundi, 1993 ; Niger, 1996 et 2010 ; Congo, 1997, Côte d'Ivoire, 1999 ; République Centrafricaine en 2003 ou Guinée en 2008) et plusieurs analystes doutent de l'intégration de cette "greffe". La démocratie au "miroir de l'occident est impossible". Cependant, cette vieille démocratie occidentale sont nées au sein des nations qui avaient déjà su réunir n'a pas réussi à changer le point de vue sociales d'un décollage économique, et par la permanence de conflits armée et favorisées l'individualisme. Pouvoir autocratique d'Idriss Deby (dans la continuité hégémonique de celui du Hissein Habré), intervient après trois décennies d'un régime monolithique extrêmement dur en termes de Libertés publiques et privées (traque des opposants, assassinats politiques ciblés niveau qu'apparait l'un des problèmes liés à l'environnement de la politique Tchadienne où les regroupements mobilisateurs éprouvent d'énormes difficultés à s'inscrire dans le temps. C'est pourquoi, depuis le retour de la démocratie pluraliste en 1990, force est de constater les alliances à la majorité présidentielle, souvent périodiques, ces alliances ont été favorisées par les échéances électorales.

L'homme demeure un objet de l'étude scientifique non seulement sur les sciences humaines mais également une affaire des sciences juridique et politique. Cissiko Sékéné Mody éclaire sur cette question que "les grands hommes sont de repères de la marche d'un peuple"⁷⁸. Dans son livre, Histoire critique, Selmon Reprend les notes de Lucien Febvre pour expliquer : "n'oublions jamais que le sujet de l'histoire c'est l'Homme"⁷⁹. L'étude profonde du processus de démocratisation du Tchad suscite une problématique principale: quelle est contribution d'Idriss Deby Itno au processus de démocratisation du Tchad ? Tout de même à cette problématique se dégage une méthodologie d'analyse : Quel était le contexte international et national du processus de la démocratisation du Tchad ? Quelle était l'évolution démocratique au Tchad ? Comment le fonctionnement de la démocratie a été entravé au Tchad ?

⁷⁸L.E. Abag, " Luc Georges AYOLA 1923-2006, un parcours atypique", Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2007, p.11.

⁷⁹*Ibid.*

VII.HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Notre objectif principal est de répondre à la question : Qui était Idriss Deby Itno et quelle est sa contribution au processus de démocratisation du Tchad ? De manière spécifique, il s'agit de :

- Identifier les facteurs internes et externes de processus de la démocratisation du Tchad ;
- Analyser la question d'insertion de processus de la démocratisation du Tchad et l'évolution ;
- Relever les problèmes liés à la démocratie et proposer des solutions.

Les hypothèses avancées pour répondre à la question de recherche est Idriss Deby Itno et le processus de la démocratisation, se présentent comme suit :

Hypothèse 1 : Celui-ci, par l'intermédiaire du présidentielisme (la personnalisation du Pouvoir) et le clientélisme, entrave le respect des règles démocratiques au Tchad comme dans plusieurs autres pays d'Afrique subsaharienne.

Hypothèse 2 : L'avènement du multipartisme en Afrique et au Tchad à la fin de la seconde moitié du XXe siècle, dans lequel, les mutations de l'Union Soviétique sur la scène politique par la pérestroïka et l'Europe de l'Est ont été importantes. Ceci dans bon nombre des pays d'Afrique à la recherche d'une mentalité neuve de la démocratisation des systèmes politiques. Le sommet franco-africain de la Baule du 19 au 21 juin 1990 fut l'une des conditions favorable où l'on a posé les jalons du processus de la démocratisation, refus au ex président Hissein Habré au sommet de la Baule, les actions des acteurs internationales et les rôles de mouvement politico-militaire,⁸⁰ à la stratégie du nouveau régime pour l'évolution démocratique paisible. Il rend public le calendrier devant permettre une période de transition de trois mois et la fin de cette période, le pays devait débaucher sur la démocratie et la liberté.

Hypothèse 3 : l'évolution démocratique au Tchad depuis la parodie d'élections présidentielles 1996. Le régime d'Idriss Deby Itno, est davantage contesté, ce d'autant plus qu'il remporta ces élections avec moins de 40 % du total des voix. A chaque élection, le fichier électoral est volontairement allégé de nombreux électeurs "susceptibles de voter les candidats de l'opposition", des fraudes massives et grossières observées par la Cours suprême sont dénoncées par les partis d'opposition, la société civile et les observateurs internationaux.

⁸⁰Journal Actualité du Tchad, n° 101, Mars 1991, p.5.

Or, les élections ne sont pas libres lorsque la violence politique est clairement organisée par l'État ou le parti au pouvoir dans le but de punir, terroriser et démoraliser l'opposition. En définitive, la définition de la démocratie de Halperin, Siegle et Weinstein que nous adoptons dans cette étude, englobe trois aspects : la tenue d'élections libres et justes, le respect des libertés civiles et politiques, et la séparation des pouvoirs⁸¹. Ces derniers sont entravés au Tchad. Dès lors, il faut s'interroger sur la cause de cet état de fait afin de dégager les facteurs qui gênent la bonne marche de la démocratie au Tchad.

Hypothèse 4 : Les problèmes liés à la démocratisation son L'indéniable stabilité politique à la tête du pays de Deby est d'une certaine manière peut être expliquée par le caractère pyramidal du pouvoir au Tchad où la pérennité de la fonction présidentielle est identifiée et sacralisée en une seule personne qui est le Marchal. Les manifestations populaires de contestation contre ces élections truquées sont sévèrement réprimées Le favoritisme, clanisme arrestations arbitraire des populations. Pour éclairer nos hypothèses et dans l'optique de mieux appréhender la place de ces regroupements à caractère politique dans un régime démocratique comme le Tchad, la construction d'une théorie s'impose à une nécessité épistémologique.

VIII. CADRE THÉORIQUE

Le cadre théorique dans un travail de recherche comme le déclare Mbondji Edjenguele est :

Un construit et non prêt à penser, permettant au chercheur d'intègre son problème la préoccupation d'une spécialité ;le cadre théorique est l'approbation maîtrisée des champs théorique le maniement des concepts d'une sciène pour signifier une internationalisation habilitant à analyser les éléments du problème pose et à faire avancer la connaissance dans les champs concerne⁸².

Cette étude se focalisera sur trois théories : la théorie securitocratie, la théorie de l'Oligarchie et la théorie réaliste.

Le pole théorique⁸³ qui oriente la conduite de ce travail est marqué d'un conglomérat de paradigmes et de courants de pensée dont la mobilisation s'inscrit en droite ligne avec la problématique de cette thématique. Ainsi, via un certain nombre de règles, de lois et de principes propres et spécifiques à un domaine, qu'il faut au préalable, en tenir compte, et

⁸¹S. Halperin et al, the democracy advantage: how democracies promote prosperity and peace, *Routledge*, 2005, p.9.

⁸²E. Mbondji, *L'ethno- perspective ou la méthode dub discours de l'ethno-anthropologie culturelle*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2005, p. 121.

⁸³ P. De Bruyne, *Dynamique de la recherche en Science Sociale*, Vendôme, PUF, 1984, p.35.

pouvant servir comme modèle d'explication afin d'analyser, de comprendre et d'interpréter un évènement historique observé et observable.⁸⁴

a. La théorie Al-amnuqratiya

Le politologue Soudanais Haydar Ibrahim, a développé la théorie de la "sécuritocratie"⁸⁵, il explique comment la structure du pouvoir caractérisée par la dictature et les confiscations des libertés fondamentales amène l'armée à prendre le pouvoir et dévient parti politique. Cette situation plus récurrente en Égypte et en Tunisie avec des services qui fonctionnent comme des États dans un État, dédiés à la protection des régimes en place contre ce que ces derniers considèrent comme leurs "ennemis de l'intérieur"⁸⁶. Autrement dit, l'État met la pression à travers un système sécuritaire sur son propre peuple : d'où les opposants, l'armée, les intellectuels, et même leurs propres fidèles n'échappent pas au contrôle des services de renseignements. C'est dans ce sens que ce système de contrôle de renseignement est appliqué en permanence par ces "Sécuritocrates". Cette théorie montre en quoi le pouvoir qui est dans les mains des autocrates tombe et redevient la chose civile donnant ainsi naissance à un parti politique. De même qu'au Tchad avec le MPS qui est un mouvement politico-militaire, prend le pouvoir et dévient un parti politique. La situation politique du pays change également avec la naissance de la "démocratie" et la libération du champ politique.

Cette théorie est importante dans notre travail car elle explique le changement radical du champ politique. Et cela reflète l'avènement du Mouvement patriotique du salut qui a renversé le régime en place d'Hissein Habré et qui a par la suite instauré la démocratie.

b. La théorie de l'Oligarchie

Le politologue Robert Michels, dans sa théorie nous montre explicitement que les dirigeants politiques ne font pas une preuve d'alternance politique. C'est juste un groupe restreint qui confisque que le pouvoir au détriment de la masse populaire. Selon lui, cette tendance peut provoquer des tensions politiques et une forte instabilité.⁸⁷

Cette théorie est cruciale dans notre travail étant donné qu'elle reflète la situation politique actuelle du Tchad d'où les dirigeants politiques ne veulent pas opter pour l'alternance.

⁸⁴ Lexique de Sociologie, 2013, pp. 30-33.

⁸⁵ I. Haydar, "Al-amnuqratiya fi Soudan", in *Ouvrage collectif sur les "Sécuritocraties"*, ARI, 2011, pp. 30-35.

⁸⁶Ibid.

⁸⁷R. Michel, "La stabilité des partis politiques", *Revue française de Science politique*, 1980, p.10.

c. La théorie réaliste

Elle tire ses origines chez les précurseurs tels que Thucydide, Machiavel et Hobbes. Ces auteurs ont développé l'idée d'un monde au sein duquel les valeurs morales comme l'amitié, la paix ne devraient pas être délaissées au profit de la recherche d'intérêts égoïstes⁸⁸. Selon cette théorie, les hommes doivent d'abord lutter pour les intérêts collectifs, ils ne doivent pas forcément privilégier leurs intérêts au détriment des valeurs morales.⁸⁹ Thucydide et Machiavel avaient conclu à la nature belliqueuse de démocratie à partir de l'impérialisme expansive de la démocratie Athénienne et de la République Romaine, mais Alexandre Hamilton, l'un des fédéralistes contemporaines de Kant⁹⁰ estime que le comportement extérieur de la République n'a rien envie à celui de monarchie : les républiques sont-elles dans la réalité étaient moins portées à la guerre que les monarchies ? ne sont-elles pas tout autant gouvernées par les hommes? Les aversions prédilections, rivalités et désires d'acquisitions injustes n'affectent-ils pas tout autant les nations que les rois. "Les assemblées populaires ne sont-elles pas souvent sujettes des impulsions de rage, ressentiment, jalousie, avarice et autres propensions violentes et irrégulières ?"

Cette théorie occupe une place fondamentale dans la mesure où la paix est cruciale au sein d'un État. Sur ce, les partis politiques ont le devoir de contribuer à la stabilité politique.

IX. MÉTHODOLOGIE

Tout travail scientifique nécessite des méthodes et techniques bien appropriées pour sa réalisation. Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de Master, nous avons les méthodes et techniques d'exploitation judicieuse des données des sources écrites, orales, iconographiques et inédites. La tâche, ici, consiste à identifier des sources existantes et accessibles qui pourront nous aider à la réalisation de notre travail. Parmi ces sources, nous avons les sources écrites constituées des ouvrages, des articles, des mémoires et des thèses ; sources orales, iconographiques, électroniques et les archives.

a. Mode de collecte

Concernant les sources écrites, nous avons mené notre travail de recherche dans les endroits à savoir : la bibliothèque de la FALSH qui nous a facilité les tâches à travers les thèses, les mémoires et aussi les dictionnaires spécialisés qui rentrent dans le cadre de notre étude. Nous avons le Cercle d'Histoire Anthropologie, qui nous a aussi permis d'avoir une

⁸⁸ N. Machiavel, *Le Prince*, Paris, Flammarion, 1986, p.32

⁸⁹ D. Battistella, *Théories des relations internationales*, Paris in les presses de Science po, 2006, pp.145-149.

⁹⁰ E. Kant, *Vers la paix perpétuelle*, Paris, Flammarion 1795, p.16.

idée générale de notre travail à travers les articles et les documents généraux. La bibliothèque de l'ENS de l'Université de N'Djamena, notons humblement que cette dernière est une institution qui a formé plusieurs Tchadiens surtout dans le cycle de doctorat par cette école, était la base de notre recherche pour savoir qu'est-ce qui a été traité sur la démocratie particulièrement et d'une manière générale, la vie sociopolitique du Tchad. Le CEFOD qui occupe une grande valeur scientifique à travers sa documentation, ses publications et aussi sa conservation des journaux, des archives nationales et des décrets qui nous a facilité les recherches lors de notre descente sur le terrain. Le centre Al-Mouna à Ndjamenam qui est une maison de publication et également une bibliothèque qui nous a facilité notre recherche en repérant facilement les documents publiés dans leur maison d'édition et également sa conservation des documents. La bibliothèque de l'ENA de Ndjamenam qui a aussi des mémoires des énarques, nous a aidés dans la maîtrise des séquences de l'histoire politique du Tchad et bien d'autres.

En ce qui concerne les sources orales, elles sont constituées des témoignages oraux, qui sont venus confirmer, infirmer, compléter et nuancer nos analyses. En effet, ces dernières apportent des informations fiables qui peuvent nous faciliter la compréhension de la passée historique des populations. Celles-ci constituent la source primaire dans la rédaction de l'histoire de l'Afrique. C'est ainsi que Jan Vansina déclare que : “ l'oralité apparaît comme un fait important des civilisations qui aura permis le savoir, le savoir-faire et l'ensemble des valeurs culturelles et morales ”.⁹¹ En d'autres termes, il met un accent particulier sur la place qu'occupent les sources orales dans l'historiographie africaine. Elle est une manne indispensable à la réécriture de l'histoire africaine. Dans le cadre de notre recherche, nous avons jugé utile de mener nos entretiens dans la ville de Ndjamenam, qui regorge tous les sièges des partis politiques avec des atouts favorables dans le domaine de recherche.

À cet effet, nous avons choisi des personnes cibles que nous avons interrogés ; il s'agit des : administrateurs, enseignants, journalistes, hommes politiques et les diplomates. Notre échantillon de l'enquête a pris en compte : le sexe, l'âge, Profession, et surtout l'expertise et la maîtrise des séquences de la scène politique Tchadienne. Les entretiens sont déroulés à travers nos propres fiches d'entretien et de questionnaire sur le terrain. Nous avons travaillé avec trois différents questionnaires : le premier est adressé aux membres du bureau politique

⁹¹ J. Vansina, *De la tradition orale, Essai de méthode historique*, Paris, Tervuren, 1961, p.15.

du Mouvement Patriotique du Salut, le second est adressé aux dirigeants des différents partis politiques de l'opposition, et enfin celui adressé à la population qui est considérée comme observateur de la scène politique. Nous avons également enquêté quelques membres du MPS parti au pouvoir et ceux de l'opposition. Ensuite, nous avons mené des enquêtes auprès des populations locales.

Deux méthodes ont été utilisées pour recueillir ces informations à savoir la prise de notes et l'enregistrement à l'aide de notre téléphone portable, ainsi que l'appareil photo ont été nécessaires.

En ce qui concerne les sources iconographiques, elles sont des études des représentations figurées d'un sujet qui nous ont aidées à décrire certaines images, tableaux et monuments de la capitale. Nous avons collecté des images les plus anciennes aux plus récentes à travers un appareil photo, et quelques-unes puisées de l'internet qui ont occupé un intérêt capital dans ce travail. Parce que ces images nous ont permis d'illustrer certaines informations ou encore certaines figures emblématiques de la démocratie.

Enfin, les sources électroniques qui sont composées de tous les documents publiés, non publiés ou existants en ligne. Elles nous ont aussi aidés à comparer nos informations et tirer la quintessence de cette dernière, à travers les moteurs de recherche comme et aussi des sites spécialisés.

Après avoir récolté toutes ces informations, nous sommes passés à l'analyse des données chronologiquement pour confronter nos sources et informations par rapport à la chronologie relative à notre travail et aussi au découpage chronologique. Après la combinaison de ces sources, nous avons procédé à leur exploitation minutieuse puis à leur critique. Concernant les sources orales, leur critique s'est faite à travers le regroupement des informations fournies par nos informateurs pour la vérification des faits. Ceci, passe par la confrontation des informations reçues par des diverses personnes enquêtées. S'agissant des données écrites recueillies, elles sont regroupées à travers un enchaînement chronologique et thématique. La question demeure comment avons-nous mené notre étude ?

b. Méthode d'analyse

Pour mener ce travail de recherche, nous avons eu recours à d'autres disciplines connexes de l'Histoire pour compléter nos informations, et également leurs approches et méthodes pour en tirer d'autres avantages. Ce dans ce sens qu'une analyse empirique et diachronique nous ont permis de reconstituer notre sujet. Traitement des résultats de la

collecte des données a été possible grâce à la convocation d'approche systématique et l'approche synchronique.

L'approche synchronique est une méthode qui présente des événements qui se sont produits. L'approche chronologique a permis de présenter le processus d'introduction d'Idriss Deby Iton dans la scène politique tchadienne en prenant en compte les circonstances nationales et internationales, son alliance avec Hissein Habré et la démolie avec le régime de Habré et la prise du pouvoir d'Idriss Deby Iton. L'approche systématique est une méthode qui aborde ou traite un ensemble de chose dans sa globalité quand elle est incontournable car chaque événement a été rapporté à la société tout entière. Elle a mis l'accent sur les principales étapes de l'évolution de processus de la démocratisation du Tchad à travers la charte nationale de transition, la création et l'évolution des partis politiques pour ressortir, par la suite l'implication de président Idriss Deby Iton dans l'évolution de processus de la démocratisation du Tchad. L'approche analytique quant à elle, a permis d'éclaircir les problèmes liés à la démocratie, les limites fonctionnelles et organisationnelles des institutions et organes démocratiques, les échecs de la démocratie et la consolidation démocratique au Tchad. En fin, il est important de maintenir ou d'adapter une démarche conséquente. Pour le souci d'éclaircissement et de rigueur scientifique, le plan de ce travail en intégrant à la fois des données des données chronologique, approches thématique. A travers l'analyse systématique, les événements sont rapportés ; ce qui ont permis de ressortir les mentalités des populations.

Après la collecte des données, nous avons adapté une approche dite thématique et inductive. Quant à la collecte donnée ou il s'agissait de traiter et de manière très méthodique des faits vécus avec un repli et selon la complexité nous avons précédé à la collecte et élaborant une fiche de lecture qui consiste à regrouper par centre d'intérêt. Après la méthode d'analyse, nous nous sommes heurtées à des difficultés d'interprétation, malgré les multiples sources.

X. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Au cours de la réalisation de cette étude, un certain nombre de difficultés ont été rencontrées. En tout état de cause, ces difficultés sont inhérentes à la rareté de certains documents concernant la thématique dans les rayons des bibliothèques de la zone d'étude sur le plan de la collecte de données, nous avons été confrontés au manque de sources que ce soit à la bibliothèque de la FALSH.

Pour pallier à tout cela, il nous a fallu la mise en contribution des relations pour pouvoir y accéder à certains documents. Aussi, à Ndjamena, bien que disposant d'une attestation de recherche délivrée par l'Université de tutelle, l'accès à certaines structures pouvant nous apporter des informations utiles pour ce travail a été difficile.

Notons également l'indisponibilité des hommes politiques caractérisée par la crise politique que traversent le pays et la période de transition. Toutes nos difficultés ont été transformées en opportunité pour l'accomplissement de notre tâche comme disait un auteur contemporain "vivre sa vie signifie rencontrer les difficultés et les surmonter car toute difficulté est un point d'appuis". C'est dans cette logique que s'attelés à faire une analyse des synthés des informations pour le résultat escompté organisé en chapitre.

XI. LE PLAN DU TRAVAIL

Procédé d'une introduction et suivi d'une conclusion, notre recherche nous a permis d'élaborer quatre grands chapitres à savoir :

Le premier chapitre, est intitulé : Le contour biographique d'Idriss Deby Itno. Ce chapitre est subdivisé en deux grandes articulations. Il s'ouvre par la formation scolaire et du parcours professionnel d'Idriss Deby Itno et se ferme sur les circonstances favorisant son entrée sur la scène politique, l'alliance avec le régime de Hissein Habré et les démolies entre Idriss Deby et Hissein Habré.

Le deuxième chapitre quant à lui s'attèle à étudier le contexte du processus de la démocratisation du Tchad. Ce chapitre est subdivisé en deux grandes articulations. La première articulation met un accent sur les facteurs externes du processus de la démocratisation du Tchad. Ceux-ci renseignent sur les rôles de L'ONU, l'UA et les puissances étrangères. La seconde articulation est axée sur les facteurs internes du processus de la démocratisation du Tchad. Ceux-ci relèvent les rôles des acteurs internes, tels : la coalition des mouvements d'opposition armée à l'instar du MOSANAT de Maldoum bada abbas et le FAT/MRP de Djibrine Dassert.

Le troisième chapitre intitulé l'évolution démocratique sous le règne d'Idriss Deby Itno de 1990-2021 est scindé en deux parties. La première partie est consacrée au renouveau démocratique du régime de 1990, qui explique l'arrivée au pouvoir du président Idriss Deby Itno et le défi de la démocratisation du Tchad dont il fait face. Ce dernier a travers le célèbre discours du 1^{er} décembre 1990, autorisa le multipartisme, l'émergence de la société civile. La seconde partie est intitulé les reformes des grandes institutions démocratiques et

administratives. Il est question d'évoquer les grandes réformes qui ont été opérées, au niveau de trois pouvoirs de l'État Tchadien, à savoir : le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire.

Le quatrième chapitre intitulé les problèmes liés à la démocratie, les limites fonctionnelles et institutions est divisé en deux parties. La première partie traite les problèmes politiques et l'échec de la démocratisation du Tchad de 1990 à 2021. Ici, Sont mis en exergue, les problèmes d'ordre politique, économique et socioculturel auxquels s'ajoute l'échec de la démocratisation au Tchad, avec comme points saillants : la faiblesse de la justice, la laïcité mise en péril, les droits de l'homme et le tissu social bafoués. La deuxième partie quant elle, traite essentiellement des limites fonctionnelles et organisationnelles des médias et de la société civile au Tchad, en faisant intervenir la consolidation démocratique. Pour ces derniers nous apportons notre modeste contribution pour la consolidation démocratique en invitant chaque acteur a joué son rôle, a l'instar du gouvernement, de la société civile, de l'armée national et de la masse médias.

CHAPITRE I :
CONTOURS BIOGRAPHIQUE D'IDRISS DÉBY ITNO

Idriss Déby Itno est l'un des hommes qui a marqué d'une empreinte indélébile l'histoire de l'Afrique en général et celle du Tchad en particulier. Personnage aux multiples facettes, il est hissé dans la catégorie des grandes figures emblématiques, voire historiques du continent. Dans ce chapitre, les analyses portent sur la formation scolaire et sa vie professionnelle ainsi que les circonstances favorisant son entrée dans la scène politique Tchadienne. Enfin son alliance et rupture avec Hissein Habré.

I. NAISSANCE ET FORMATION SCOLAIRE

Musulman, fils d'un pauvre berger du clan bideyat, Idriss Déby fait partie du groupe ethnique Zaghawa que l'on trouve des deux côtes de la frontière tchado-soudanaise.

A. NAISSANCE

Idriss Deby Itno est né en 1952 à Berdoba dans le (B.E.T) comme l'atteste son acte de naissance établi par les autorités de ladite localité. Il a reçu l'éducation traditionnelle de sa famille. Les peuples vivaient dans des sociétés bien organisées basées sur le respect de l'aîné et des règles morales qui ont été établies par les parents ou la communauté. Cette société connaît une organisation politique, culturelle, économique et sociale qui, d'une manière directe ou indirecte influence le comportement des hommes. En 2020, il est nommé maréchal du Tchad à la suite d'une offensive victorieuse contre la secte le Boko-Haram. Moins d'un an plus tard, juste après l'annonce de sa sixième réélection, il est blessé au front face à une rébellion du Front pour l'alternance et la concorde venue de la Libye ; il succombe à ses blessures le 20 avril 2021, à l'âge de 68 ans. Nous allons rappeler de façon brève son enfance.¹

La vie dans cette société est ordonnée un très grand rôle dans la formation ou l'éducation de l'être humain. Cette société connaît des règles qui régulent la vie en communauté et des liens qui unissent les hommes. Il est important de constater que dans la société du Nord et en particulier chez le Zaghawa, il existe une étroite corrélation entre les hommes et ces règles, qui sont l'ensemble des structures que les Nord se sont donnés pour vivre dans une société, agissent sur l'homme et influence sa vie². Idriss Deby Iton fut initié dans cette tradition du BET. L'initiation étant étendue comme une action portant à initier les néophytes aux mystères ou aux cérémonies qu'accompagne une action. Dans un sens, l'initiation signifierait la première introduction à certaines choses secrètes ou élevées et à certaines valeurs comme le commandement, la communion avec les ancêtres et les techniques

¹*Jeune Afrique* n°3099, Les six vies du Maréchal ..., p. 2.

²Youssef Ramadan, 45 ans environ, cultivateur, entretien le 26 juillet 2021, à Mongo.

dans le désert sacré. Dans le cadre de cette étude, l'on dira que Idriss Deby Itno fut initié à la tradition et à l'institution Zaghawa qui lui permettent de prendre connaissance des us et coutumes et de la sagesse du Nord³. L'initiation serait donc aperçue comme l'ensemble de mécanismes par lesquels on donne à l'enfant la connaissance de valeur qu'il ignore. C'est la mise au courant des jeunes par les aînés, le transfert des valeurs d'une génération à l'autre dans une société donnée. Elle apparaît donc comme une étape de la vie, une phase qui couronne le processus d'apprentissage. Ainsi, ce long processus aurait une incidence dans le comportement, dans la vie future de tout homme, ses rapports avec les autres et dans ses fonctions⁴. Qu'en est-il de son parcours scolaire ?

1. Formation Scolaire

Depuis les périodes coloniales françaises, les enfants pouvant aller à l'école dans les régions du BET comme l'attestent des nombreuses informations, étaient majoritairement issus des familles des chefs. Les colons demandaient à ceux derniers d'envoyer leurs enfants à l'école. Pour cela, les enfants avaient le choix d'entrer à l'école⁵. Mais certains étaient réticents pour envoyer leurs propres fils. Ils envoyaient leurs cousins ou leurs neveux. C'est ainsi que Idriss Deby a commencé ses études à l'école Française de Fada après avoir fréquenté l'école Coranique de Tine. Il obtient son CEPE (Certificat d'Étude Primaire) et concours d'entrée en 6^{ème} et n'a jamais été du genre facile.⁶ Ses études le mènent ensuite au Lycée Franco-arabe d'Abéché, il devient le maître de l'internat, relais entre les centaines de pensionnaires et l'administration. Ses études le mènent ensuite au Lycée Franco-arabe d'Abéché Titulaire d'un baccalauréat scientifique au Lycée Jacques Moudeina de Bongor.⁷

Il entame sa formation militaire à l'École des Officiers d'Active de N'Djamena (promotions 1975-1976) avant d'entrer à l'institut Aéronautique d'Amaury-de la Grange de Hazebrouck (France) où il décroche une Licence professionnelle. Idriss Déby Itno saurait-il encore déchiffrer le morse ? En 1977, quand il suivait les enseignements de l'école de pilotage Amaury-de-La-Grange d'Hazebrouck, dans le Nord de la France, le jeune officier Tchadien n'y éprouvait aucune difficulté. À 25 ans, l'enfant de Berdoba (Nord-Est) se révélait même plus à l'aise que ses condisciples à cet exercice. À cette occasion, il aidait son camarade

³ *Jeune Afrique* n° 3099, p. 12.

⁴ <http://www.bbc.co.uk/french/highlights/story/2006/04/060414debyhtml>, consulté le 25 septembre 2021.

⁵ Entretien anonyme, Ndjamena, le 15 Aout 2021.

⁶ B. Ghislain., *Démocratie et politique des droits de l'Homme au Tchad avec Idriss Deby Itno 1990-2012 Oser un bilan*, Lomé, Éditions le Guide, 2013, P.34.

⁷ (Archives du parti MPS) Article 76 des textes fondamentaux (Fondation Bamina) qui indique la place de ses pères fondateurs du MPS.

Benaindo Tatola, qui deviendra plus tard son chef d'Etat-major, à se dépêtrer des examens de codage imposés par la hiérarchie de l'école. "Pour lui, il n'était pas question qu'un Tchadien échoue", racontait le général Tatola, aujourd'hui décédé⁸. Devenu Pilote de transport, diplômé parachutiste, il retrouve le pays en pleine ébullition après les combats de février 1979.⁹

Où débute la légende de ce fils de berger ? Selon les témoignages de l'époque, l'élève, que tous décrivent comme calme et discret, motive ses camarades de promotion durant les exercices physiques. L'un d'entre eux traîne-t-il les pieds lors d'une marche de plusieurs dizaines de kilomètres. Il le pousse à se surpasser. Un autre est-il près de s'effondrer avant la fin de l'entraînement. Il le soulage d'une partie de sa charge. "C'était un athlète complet, toujours premier au parcours du combattant", résumera Benaindo Tatola.¹⁰

Lorsqu'il rejoint Hazebrouck, cette ville des Flandres où tant d'armées se sont affrontées, Idriss Déby a déjà montré ses qualités de meneur, se souvient un contemporain : "Il était le chef officieux de la communauté des Tchadiens, qui gravitait autour de lui." Quel est le parcours politique de Idriss Deby Itno ?

2. Parcours politique

Après un cursus scolaire suffisant pour un africain de l'époque, Idriss Deby, fait partie des élites de stratégie militaire du Tchad en général et en particulier du BET. Aux termes de ses études, il revient au Tchad où il le trouve en pleine guerre civile de 1979. Le 1^{er} décembre 1990, avec l'aide des services de renseignement français et le soutien de la Libye et du Soudan, ses forces s'emparent de N'Djamena et chassent Hissein Habré¹¹. Deby est alors porté à la présidence du Conseil d'État dès le 4 décembre, puis désigné président de la République par son mouvement, alors transformé en parti politique.¹²

En 1993, Idriss Deby organisa une Conférence Nationale Souveraine(CNS) dans le souci de réconcilier le peuple tchadien qui était longtemps déchiré par des guerres civiles et de poser les jalons du multipartisme. À l'issue de cette conférence, une nouvelle constitution

⁸ (Archives du parti MPS) Article 76 des textes fondamentaux (Fondation Bamina) qui indique la place de ses pères fondateurs du MPS.

⁹ *Jeune Afrique* n° 3099, p. 12

¹⁰ Ibid.

¹¹(Archives du parti UNDR) Extrait d'une allocution d'Amat Mahamat Hassan (opposant du parti de Saleh Kebzabo UNDR) lors de la campagne de l'élection présidentielle de l'année 2016 à Mao où ce dernier retrace l'histoire du Tchad en commençant par la naissance du Tchad c'est-à-dire comment le Tchad né et les divisions ethniques jusqu'à la période actuelle.

¹²<https://tchadinfos.com/politique/ephemeride-voici-ce-que-idriss-deby-itno-a-dit-le-04-decembre-1990>, consulté le 03-09-2021.

marquant la 3^e République est mise sur pied définissant les institutions démocratiques.¹³ Cette dernière a permis la tenue des élections présidentielles et législatives libres et transparentes de 1996-1997. Idriss Deby a remporté les élections présidentielles de 1996 à 2001¹⁴.

Photo n° 1 : Idriss Déby Itno, Président du Tchad de 1990



Source : *N'Djamena Bi-hebdo* n°53, 1991¹⁵

Comment allons-nous diriger le Tchad ? “C’est la chose la plus difficile qu’il nous reste à faire“ Lorsque Idriss Déby prend possession de N’Djamena, en décembre 1990, sa feuille de route est claire. “ Il fallait rendre le pays gouvernable“, résume l’un de ses proches. Nommé à la présidence du Conseil d’État, le vainqueur promet l’organisation d’une conférence nationale ayant pour but d’élaborer une nouvelle Constitution.

En 2003 avec l’exploitation du pétrole de Doba, Deby a pu entamer et réaliser plusieurs projets du développement. Après la modification de la Constitution de 2006, plusieurs tentatives de renversements ont été déjouées, ceci heureusement avec le soutien de

¹³ ANT., *Constitution de la République du Tchad*, 1996, p.34.

¹⁴*N’Djamena Hebdo*, n°53 1991. p.6.

¹⁵ Ibid.

certains pays comme la France. Idriss Deby s'est maintenu au pouvoir et remporte les élections présidentielles de 2011 et 2016¹⁶.

En 2012, Idriss Deby lance une vaste opération anticorruption dans le pays baptisée « Opération cobra ». Le but de cette opération est de sécuriser les circuits de recettes et de dépenses et de contrôler les procédures de préparation et d'exécution des marchés publics. Après un an et 23 missions de contrôle effectuées à N'Djamena et 22 provinces, environ 25 milliards de franc CFA ont été recouverts¹⁷.

En janvier 2013, sous son engagement, le Tchad envoie des troupes au nord mali pour participer à l'opération serval. Idriss Deby décrit alors cette situation au Nord Mali comme la conséquence directe de la dislocation de la Libye et de la dissémination de son arsenal. Cette action au Mali, en Centrafrique, au Nigeria et au Cameroun contre La secte Boko Haram valent à Idriss Deby de recevoir un soutien fort de la France et des Etats Unis d'Amérique¹⁸.

Le 30 janvier 2016, Idriss Deby est élu président de l'Union Africaine lors de la cérémonie d'ouverture du 26^e sommet, succédant au Zimbabwéen Robert Mugabe. Il était choisi par ses homologues de l'Afrique Centrale pour un mandat d'un an. Par son engagement de lutte contre le terrorisme de secte Boko Haram. C'est dans cette perspective que lors de son discours au sommet, Idriss Deby insiste sur la mise en place d'une force africaine qui permettait d'intervenir dans la prévention des crises¹⁹.

En 2018, le président Idriss Deby Itno organise un forum national inclusif. Ce forum a conduit le Tchad vers la 4^e République avec des institutions démocratiques et crédibles. Au cours de ce forum, plusieurs résolutions ont été prises à l'unanimité afin de jeter les bases des institutions pour un Tchad nouveau et prospère.²⁰ En 2020, après avoir lancé lui-même une opération militaire, baptisée « colère de Boma » contre les menaces de terrorisme de secte Boko Haram dans la province du lac jusqu'à la frontière Nigérienne, c'est partant de cette action salvatrice que le président de la République Idriss Deby Itno est élevé à la dignité de Marechal par la représentation nationale lors du 60^e anniversaire de l'indépendance le 11 Aout 2020²¹.

¹⁶ Mahamat Moussa, 47 ans, président de l'association jeune, entretien le 23 décembre 2021 à Ndjamen.

¹⁷ *Jeune Afrique* n° 3099 1Avril, 2021, p.7.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Ghislain, *Démocratie et politique* ...p.35.

²⁰ *N'Djamena Bi-hebdo*, n° 452 du 16 mai au 28 septembre 2018, p.8.

²¹ M. Baldé, *La dimension panafricaine de l'armée nationale du Tchad*, Afrique communication, 2020, p.12.

Tout se définit par rapport aux autres, dans une perspective de réciprocité. C'est par les échanges et le dialogue qu'on pourrait définir son identité individuelle dans une société. Il va de même d'un homme politique ou d'un citoyen. L'identité d'un homme est ainsi plurielle et mouvante au gré de son rôle, de ses activités des rencontres et des intérêts recherchés. Un homme qui a eu un impact dans une société à partir de ses actions serait donc de ce fait un leader.²² Il devrait ainsi défendre les intérêts, les valeurs communes et les idées collectives qui sont à la base de son identité. L'enjeu d'un leader, est de s'appuyer sur ses valeurs, de créer un engouement un élan en se basant sur des exigences locales, régionales, nationales et internationales. Son action doit être en accord avec les besoins et les intérêts, et de percevoir avec une meilleure acuité les problèmes de la société. C'est lorsqu'il devrait combattre tout démagogue et tout populisme qui posent le plus souvent sur des slogans, des préjugés et de caricature des autres, enfin sur le mensonge. Peut-on reconnaître ces qualités en Marechal Idriss Deby Itno ? Peut-on dire qu'il fut un leader ? Pour répondre à ces interrogations, on peut dire sur le plan national, il ne fut pas un véritable leader, mais sur le plan international, qu'il fut grand leader. Il convient donc de convoquer quelques témoignages²³.

Parler d'un homme stratège de cette époque très ambivalente qu'il ne saurait être un leader, c'est preuve de mauvaise foi aux certaines situations²⁴. Au niveau national, nous pouvons y croire qu'il ne fut pas un véritable leader complet et un rassembleur. Parce qu'il est incapable de prendre une décision et l'applique. Idriss Deby Itno, fondateur du Mouvement Patriotique, base de son parcours politique.²⁵

Lors du Congrès extraordinaire de Baminatenu du 08 au 11 Mars 1990 Idriss Deby Itno représente le parti auprès de son public et joue un rôle très important dans le domaine de la communication du parti, la sélection des candidats pour les élections législatives et municipale et le développement de ses politiques. Tout en agissant selon ses propres intérêts et l'assemblée valide ses propositions qu'on dirait que la démocratie n'est pas consensuelle au sein du parti. Parce que le président a un pouvoir sur le part²⁶. Et depuis sa création, le poste

²²Alhadji Gorondé Djarma, 87 ans environ, homme politique et journaliste, 7 octobre 2021 à Ndjamena.

²³Baministe : Ce terme est beaucoup plus utilisé par le président fondateur du MPS Idriss Deby pour désigner ses compagnons des luttes, ceux qui ont assisté au congrès de Bamina du 11 mars 1990 au Soudan "Baministes". Ils sont au total 3000 hommes.

²⁴Souade Hassan, 37 ans, journaliste, 10 novembre 2021 à Ndjamena.

²⁵M. Baldé, *La dimension panafricaine de l'armée nationale...*, pp.33-34.

²⁶*N'Djemene-Hebdo* n° du mars 1992, p.6.

du président n'a pas connu une alternance. Il évolue en modifiant la constitution et se maintient au pouvoir.²⁷ Dès lors, le statut du MPS Devient incommensurable.²⁸

Après plusieurs années du monopartisme au Tchad, avec le vent de la démocratie qui a soufflé en Afrique et au pays de Toumaï, en décembre 1990, l'histoire politique de réémergence avec la création des partis politiques dans la scène politique nationale. C'est ainsi que le MPS, qui est un mouvement politico-militaire à la naissance, se transforme en parti politique après l'adoption de l'ordonnance n°015/PR/91 du 04 octobre 1991²⁹, fixe les conditions de création, de fonctionnement et de dissolution des partis politiques en République du Tchad. Autorisant le multipartisme et la création des partis politiques, le MPS se reconnaît pour la forme, au même titre que les autres formations politiques en déposant ses textes statutaires et réglementaires. Il opte pour la social-démocratie³⁰ et dans ses statuts se donne pour objectifs de "consolider la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance et de promouvoir un développement durable". Les textes statutaires et réglementaires, les structures organisationnelles (Congrès, Conseil National du Salut, Bureau Politique National, Conseils Locaux, Départementaux, Organes des Bases et Organes des Masses) sont celles du parti État³¹. Ceux-ci expliquent les organes et fonctionnement du MPS en tant que politique.³²

Notons, qu'après la Conférence Nationale Souveraine du 15 janvier au 7 avril 1993, qui regroupa le gouvernement et le politico-militaire accoucha une fois de plus d'une souris. Parce qu'elle est la première rencontre organisée au Tchad qui regroupe le parti au pouvoir, les partis politiques et la société civile dans l'esprit de revoir ensemble la réforme institutionnelle démocratique. Cette rencontre est un cadre de réflexion sincère et de construction entre les filles et les fils du Tchad. C'est un passage vers une démocratie moderne, basée sur les principes universels qui sont le multipartisme, les libertés individuelles, d'expression, et d'opinion. En d'autres termes, le peuple Tchadien décide en toute liberté de son avenir ; bien plus, rattraper le peloton des nations qui s'autorégulent dans la prospérité et la justice sociale. Vu, le nouveau départ, le décret statuant le parti politique transforme, le MPS en parti politique et le multipartisme au Tchad, était l'ordonnance n°015/PR/91 du 04 octobre 1991. Elle sera plus tard remplacé par la loi n°45/PR du 14

²⁷<https://www.jeuneafrique.com/politique/coup-de-torchon-n-djamena/>. Consulté, 10 novembre 2021.

²⁸ibid.

²⁹ANT. Ordonnance l'adoption de l'ordonnance n°015/PR/91 du 04 octobre 1991 (voir annexe)

³⁰AP. Mouvement Patriotique du Salut, Conseil National du Salut, révision d'octobre 2012, les textes fondamentaux, Ndjamen, p.3.

³¹*N'N'djamena-Hebdo* n° 34, 1993, p .3.

³²M. Baldé, *La dimension panafricaine de l'armée nationale du Tchad*, Afrique communication, 2020, p.101.

Décembre 1994 portant Charte des partis politiques³³. Ce sont cette ordonnance et loi qui règlemente les partis politiques au Tchad.³⁴

Le MPS a pour emblème matérialisé par une bande bleue (qui symbolise le ciel), portant au milieu un cercle jaune (qui symbolise le dessert) où se croisent une houe (qui symbolise l'agriculture) et une arme soutenant un flambeau (qui explique les armes et les affrontements qui ont causé plusieurs morts avant d'obtenir cette liberté prônée par les Baministes)³⁵

Photo n° 2 : Le logo de Mouvement Patriotique du Salut



Source : *tchadmedias.com*

Ce logo est l'œuvre d'Abderahim Ndiaye et Salomon Tombalbaye qui sont allés rencontrer Idriss Deby à Ouagadougou vers la fin du premier trimestre de 1989, après une discussion avec Idriss Deby où il suggéra à Abderahim Ndiaye de faire le logo du MPS le parti naissant³⁶. C'est ainsi qu'ils présentent le logo de la révolution Burkinabé de Thomas Sankara composé de la Kalachnikov, la houe et d'une étoile rouge au-dessus, Ndiaye enleva

³³ *N'djamena-Hebdo* n°145, 1996, p.6.

³⁴Ibid.

Mariam Hassan, 45 ans environ, Enseignante, le 20 décembre 202 à Lina.

³⁶<https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/02/02/idriss-deby-un-chef-de-guerre-devenu-president.html>, consulté le 25 septembre 2021.

l'étoile rouge pour mettre le flambeau qui figuré sur le drapeau du Zaïre d'autan³⁷. C'est ainsi que naquit le logo du MPS. La devise du MPS est : mourir pour le Salut, pour les leaders de ce mouvement le bonheur ne dépend que d'eux-mêmes.

Animé par le goût du pouvoir et soutenu par la France. Idriss Deby Itno entre en discordes avec Hissein Habré le 1^{er} Avril 1989 et prend le chemin de maquis avec ses compagnons, en direction de l'Est.³⁸ Difficile a parcouru la distance entre Ndjamenas et Soudan, à travers des batailles, Deby perd certains de ses compagnons et cousins à savoir Hassan Djamous qui l'a remplacé au poste de commandant en chef et son demi-frère Ibrahim Mahamat Itno le ministre de l'intérieur et bien d'autres. Ils passent par la Libye puis au Soudan. Ceux qui ont résisté s'unissent autour des autres mouvements politico-militaires et créent "l'action du 1er avril". Pour lutter contre la dictature et former le 11 mars 1990 le Mouvement Patriotique du Salut avec d'autres opposants du régime d'Hissein Habré. Ainsi, ils feront leur entrée à Ndjamenas avec l'aide de la France le 1^{er} décembre 1990³⁹.

Hissein Habré qui réussit à traverser le fleuve du Chari pour trouver refuge à Maroua au Cameroun avant de trouver refuge au Sénégal à Dakar. Idriss Deby Président du MPS est porté à la présidence du Conseil d'État dès la victoire des forces patriotiques le 04 décembre 1990.⁴⁰ Puis, il est désigné président de la République du Tchad le 28 février 1991, où il promet au peuple Tchadien une Conférence Nationale Souveraine (CNS) qui a pour objectif l'élaboration d'une nouvelle constitution et la réconciliation nationale entre les Tchadiens déchirée du Nord au Sud.⁴¹ À l'adoption de la charte Nationale qui pose les principes directeurs de l'État tchadien et les bases d'une réforme institutionnelle. Promu Général de Corps d'Armée le 21 février 1995, il sera investi Président de la République le 08 août 1996 à l'issue des premières élections pluralistes au Tchad.⁴² En octobre 2000, Idriss Deby lance officiellement les travaux de construction de l'oléoduc Tchad-Cameroun à Komé (Tchad) et Kribi (Cameroun).⁴³

À la fin de son mandat de 5 ans, le président Deby sollicite au peuple Tchadien un second mandat de cinq ans et sera investi Président de la République du Tchad le 08 août 2001. Le 03 Mai 2006 après avoir bien mené sa politique du développement socioéconomique

³⁷Koulamallah, *La bataille de N'Djamena...*, pp. 44-56.

³⁸<http://tchadforum.over-blog.com/2019/02/tchad-occupez-vous-monsieur-le-président-de-aspectmilitaire-le-reste-on-s-en-chargera-affirme-mahamat-zene-bada.html>. Consulté le 14 novembre 2021.

³⁹Honoré Routoumbaye, 49 ans environ enseignant de lycée, entretien le 01 septembre 2021 à N'Djamena.

⁴⁰*Tchad et Culture*, n° 221, 2 novembre au 5 décembre 2003, p.4-6.

⁴¹T. M. Bangoura., *Violence politique ...*, pp.201-236.

⁴²Ahmat Mahamat Hassan, 55 ans environ, ex Ministre de la justice, le 8 août 2012 à Ndjamenas.

⁴³N.Party et Bambéet al, *Le pétrole du rêve ou cauchemar...*, p.43.

et de la lutte contre la pauvreté, Deby sera réélue pour la troisième fois à la Magistrature Suprême pour un nouveau quinquennat avec 64,67% des suffrages exprimés.⁴⁴

Idriss Deby a échappé plusieurs fois à des tentatives de renversement dans la capitale en avril 2006 et également en février 2008, grâce au soutien de la France. Il est réélu le 25 Avril 2011 pour un quatrième mandat dès le premier tour de l'élection avec 88,7% des voix.¹⁵ De la même, il s'oppose à l'intervention militaire de l'OTAN durant la guerre de Libye en soutenant son homologue Mouammar Ghadafi jusqu'à sa chute, il a joué un rôle capital dans les problèmes de la sous-région en envoyant des soldats pour intervenir à plusieurs reprises et au Tchad.⁴⁵ Le matin du 1er février, Idriss Déby Itno prend la tête d'une colonne de 250 véhicules. Ses troupes détruisent un premier détachement rebelle. Mais une deuxième unité fait son apparition. Le chef d'état-major, Daoud Soumaïne, est tué, et Déby Itno ne parvient pas à s'extraire de la nasse. "Les rebelles avaient réussi à infiltrer notre système radio. Quelqu'un au sein de nos troupes leur avait indiqué la fréquence sur laquelle le président communiquait avec ses troupes", explique un proche du chef de l'État.⁴⁶

3. Idriss Déby : un allié de France

L'année 2008 est un moment clé : celui où le chef de l'État tchadien a réussi à construire une relation solide avec Nicolas Sarkozy, comme il le fera par la suite avec François Hollande, alors que ces deux présidents étaient censés mettre fin à la Françafrique, analyse un ex-diplomate.⁴⁷ En 2007, il a accepté de remettre à la France les responsables de L'Arche de Zoé⁴⁸, pourtant condamnés au Tchad pour tentative d'enlèvement. Cela a fait de Sarkozy son obligé, en quelque sorte, rappelle un ancien du Quai d'Orsay. Même chose avec Hollande, poursuit cette source. En 2012, leurs relations étaient exécrables. Déby détestait ce qu'il appelait "les leçons de démocratie de Hollande". Puis, il a saisi sa chance lors de l'intervention au Mali, conscient que son armée était la seule à pouvoir soutenir Paris sur le terrain.

⁴⁴ ANT CENI

⁴⁵J.E. Pondi, *Vie et mort de Mouamar Al Kadhafi, Quelles leçons pour l'Afrique ?* Yaoundé, Afric' Eveil, 2012, p.13.

⁴⁶A. Jocard, " Les six vies d'Idriss Deby Itno", *jeune Afrique* n°3099, avril 2021, pp.58-60.

⁴⁷Ibid.

⁴⁸Ibid.

Photo n° 3 : Idriss Déby Itno, avec Jean-Yves Le Drian, le ministre français de la Défense, et avec le président François Hollande, à N'Djamena, le 18 juillet 2014.



Source : A. Jocard, "Les six vies d'Idriss Deby Itno", *jeune afrique* n°3099, avril 2021.

Ce 30 janvier 2008, les rapports qui parviennent au palais présidentiel de N'Djamena, sont alarmants. Ceux de l'aviation française, qui fournit ses renseignements à Idriss Déby Itno, aussi. Oum Hadjer vient de tomber. Or, la ville est l'un des verrous du sud tchadien. Certes, les colonnes du rebelle Mahamat Nouri sont encore à plus de 500 km. Mais ses 300 véhicules avancent vite. Après avoir contourné Abéché, ils foncent sur N'Djamena. Sarkozy hésite à envoyer l'aviation française à la rescousse de son allié tchadien. Puis renonce Idriss Déby Itno annule à la dernière minute sa participation au sommet de l'Union africaine, à Addis-Abeba. Il sait qu'il va devoir se battre.⁴⁹ Il insiste en déclarant que, "Il y a en ville un marché qui s'appelle Hissein -a-fui. Je ne veux pas qu'un jour on aille faire ses courses au marché Idriss-a-fui", déclare-t-il à ses proches⁵⁰. Après avoir examiné les cartes d'état-major et les rapports des renseignements français, il décide d'aller à la rencontre de l'ennemi à Massaguet, à moins de 80 km au Nord-Est de N'Djamena. À Paris, Nicolas Sarkozy hésite.

⁴⁹ A. Koulamallah, *La bataille de N'Djamena...*, pp. 44-46.

⁵⁰ Anonyme, 47 ans environ le 18 décembre 2021 à N'Djamena.

Faut-il utiliser l'aviation française pour venir en aide à l'allié tchadien ? Son ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, y est favorable. Son état-major, moins. Sarkozy estime que l'opération pourrait être mal perçue par les alliés européens de la France. L'aviation ne bougera pas.⁵¹

Photo n° 4 : Idriss Déby Itno et Hinda Déby Itno, le meeting inaugural d'une campagne présidentielle de 2021.



Source : *journal, Tchad et Culture*, n° 221, 13 Mars au 21 Avril 2021⁵².

Ce 13 mars 2021, le stade Idriss-Mahamat-Ouya de N'Djamena s'est tout entier paré des couleurs bleu, blanc et jaune du MPS, le parti qu'Idriss Déby Itno a fondé voici trois décennies. Candidat à un sixième mandat, celui-ci lance le meeting inaugural d'une campagne qui doit le mener au premier tour de la présidentielle, le 11 avril. Masque sur le visage, drapeau à la main, le chef de l'État, élevé à la dignité de maréchal en 2020, apparaît détendu. Pourquoi ne le serait-il pas ? Une fois encore, et peut-être même davantage que lors des précédents scrutins, il est archi-favori.

Plusieurs poids lourds de l'opposition ont annoncé qu'ils se retiraient du processus à la suite de l'assaut meurtrier lancé contre le domicile de l'un des prétendants, l'ex-ministre Yaya

⁵¹Koulamallah, *La bataille de N'Djamena...*, p.46.

⁵²*Journal, Tchad et Culture*, n° 221..., p.6.

Dillo Djerou, désormais en fuite et recherché par la justice tchadienne. Ses opposants l'accusent de préparer une “mascarade électorale“ et appellent au boycott.

Photo n° 5 : Manifestation contre la candidature d'Idris Déby, à un sixième mandat en 2021.



Source: *N'Djamena-Hebdo* n° 696, du mars 2021.⁵³

Certaines populations descendent dans la rue pour montrer leurs mécontentements vis-à-vis du président sortant à un sixième mandat en 2021. N'Djamena s'est tout entier paré des couleurs blanc écrits en arabe et français : “ça suffit“ Deby dégage“ et “trop c'est trop libérez le héros du changement“ telle est leurs slogans.⁵⁴ Pour soutenir les doléances du peuple Tchadiens, le chef de file de l'opposition Saleh Kebzabo déclare lui aussi : “Je ne suis pas et ne serai pas candidat. Ceux qui pensent que je vais boycotter les élections en restant chez moi se trompent, le boycott sera actif. Pas seulement pour empêcher la tenue des élections, mais pour barrer la route à Déby“, a annoncé l'opposant Saleh Kebzabo, qui espère s'allier dans ce “front du refus“ composé de Ngarlejy Yorongar, Théophile Bongoro et Succès Masra. Malgré le boycott, le président sortant a été réélu dès le premier tour de l'élection présidentielle avec plus de 88% des voix, selon la commission électorale nationale indépendante (CENI) le scrutin a été boycotté par trois principaux opposants.⁵⁵ Sous le règne d'Idriss Deby, le Tchad a joué un rôle important et parfois controversé, dans la stabilisation de la région, déployant par exemple des soldats en République centrafricaine dans le contexte de violence intercommunautaire, ainsi que dans le Nord de Nigeria et d'autres parties du sahel pour combattre les groupes djihadistes.⁵⁶ L'armée Tchadienne est considérée comme efficace, mais

⁵³ *N'Djamena-Hebdo* n° 696, mars 2021, p.4.

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ ANT, La commission électorale nationale indépendante (CENI), consulté le 20 décembre 2021.

⁵⁶ Baldé, *La dimension panafricaine ...*, p.12.

elle fait l'objet d'accusation de violence des Droits de l'Homme et d'utilisation d'enfants soldats. Idriss Deby était tour à tour président de plusieurs organisations internationales.⁵⁷

B. PRÉSIDENT DES ORGANISATIONS

Il est à noter que le président de la République Idriss Deby Itno a présidé aux destinées des organisations régionales et sous régionales à savoir : l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), la Commission du Bassin du Lac-Tchad (CBLT), le Comité inter-permanent de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Communauté Économique et Monétaire des États de l'Afrique Centrale (CEMAC), la Communauté Économique des États sahélo-saharien (CEN-SAD) a été désigné par ses pairs à Addis-Abeba en Éthiopie lors du 26ème sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine pour assurer, la présidence tournante de l'Organisation panafricaine. L'Assemblée Nationale par une résolution adoptée le 26 juin 2020, a consacré le Chef de l'État Idriss Deby Itno, à la dignité de Maréchal du Tchad pour ses bravoures, sa lutte permanente pour la paix et la stabilité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Tchad⁵⁸. Reçu par ailleurs plusieurs autres distinctions honorifiques au nombre desquels l'on peut citer :

- son engagement pour l'instauration d'un État de droit et de démocratie a été auréolé par un Prix Européen. Le 20 Avril 1991, le président Idriss Deby Itno a en effet reçu le Prix Européen UMBERTO BIANCAMANO.⁵⁹

- Grand-croix avec collier de l'Ordre National du Tchad, en tant que grand maître de l'ordre.

- Grand-croix de l'Ordre National du Centrafrique.⁶⁰

- Grand-croix de l'Ordre National du Bénin.⁶¹

- Grand-croix de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES.⁶²

- Docteur Honoris Causa de l'Université d'Abomey-Calami.⁶³

⁵⁷Kourama Abakar Kouroma, 40 ans, Directeur au Ministère des Affaires étrangères, le 6 septembre 2021 à N'Djamena.

⁵⁸<http://www.journaldutchad.com>, consulté le 25 septembre 2021.

⁵⁹<https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/02/02/idriss-deby-un-chef-de-guerre-devenu-presidentl>, consulté le 25 septembre 2021.

⁶⁰*Cameroun/Tchad- Idriss à Yaoundé : Le président tchadien vient de fouler le sol Camerounais*, *Cameroun-info.net*, 22 mai 2014, Consulté le 25 septembre 2021.

⁶¹*Journal du Tchad.com*, "La dignité de Grand-croix de l'ordre national du Bénin pour Idriss Deby",

⁶² Ministère de l'Enseignement Supérieur et de recherche scientifique, «Distinction honorifique du CAMES », <http://mcietchad.com>, le 23 juillet 2013, consulté le 25 septembre 2021.

- Docteur Honoris Causa de l'institut International de l'ingénierie de l'Eau et de l'Environnement.⁶⁴

- Docteur Honoris Causa de l'Université de Karabük en 2019.⁶⁵

- Prix Médias Africains pour la Paix et le Leadership (PMAPL)⁶⁶

- le Journal Sénégalais « NOUVEL HORIZON » de Dakar décerne au président de la République Idriss Deby Itno le prix “ SEDAR SPECIAL ” pour son engagement pour la cause de son pays et celle du continent africain, mais aussi pour son leadership et vision panafricaniste.

-le Prix « SEDAR SPECIAL » lui a été décerné à Dakar, à l'occasion de la 10ème édition des SEDAR, du nom de l'ancien Président Sénégalais feu Léopold Sédar Senghor.

II. CIRCONSTANCES FAVORISANT SON ENTRÉE DANS LA SCÈNE POLITIQUE TCHADIENNE

L'entrée en politique de Idriss Déby Itno a été favorisée par plusieurs circonstances : les bonnes relations avec la France, avec ex président Hissein Habré et des certains homme politique de cette époque.

A. ALLIANCE ENTRE IDRISSE DÉBY ET HISSSEN HABRÉ AVEC WADDEYE

Grâce à une médiation Nigériane, Goukouni Weddeye accédait finalement à la présidence (21 août 1979) remplaçant Lol Mahamat Choua nommé en Avril 1979.⁶⁷

Le 23 mars 1979, un accord se dessine à Kano (Kano I) entre toutes les factions politico-militaires tchadiennes et Goukouni Weddeye devient président d'un Conseil d'État provisoire, organe chargé de diriger le Tchad. Malloum et Habré démissionnent de leurs fonctions. Malloum ne rentre pas au Tchad et part en exil au Nigeria.⁶⁸

⁶³<http://www.journal-adjinakou-benin.info>, “ Idriss Deby Itno élevé à la dignité de “ Grand-croix ” de l'ordre national du Bénin ”, juillet 2011, consulté le 25 septembre 2021.

⁶⁴Madjasra Nako, “Deuxième titre Docteur honoris causa pour le président Deby“, *Journal le pays*, n° 0285, 2018, p. 5.

⁶⁵<https://tchadinfos.com/politique/luniversite-turque-karabuk-decerne-a-deby-le-titre-de-docteur-honoriscausa/>, consulté le 25 septembre 2021.

⁶⁶<https://www.revueinternationale.com/attaques-terroristes-au-tchad-le-président-Idriss-Deby-tient-le-cap/>, consulté le 25 septembre 2021.

⁶⁷Président Lol, Né vers 1939 et originaire du Kanem, ce dernier fut étudiant à Paris dans les années 1970 et fonctionnaire à la Caisse nationale de prévoyance sociale avant d'être nommé président du GUNT.

⁶⁸W. Adamou, “Droit et pratiques politiques dans la formation du corps politique en Afrique Subsaharienne. L'expérience du Tchad (1960-2017) “, thèse de Doctorat Ph. D en Sciences Politiques, à Université de N'Gaoundéré, 2019, p.171.

La situation devient néanmoins très instable et Goukouni Weddeye ne contrôle plus le Pays. Les délégués des quatre principales factions (FAN, FAP, FAT et représentants de Malloum) repartent à Kano le 3 Avril, pour de nouveaux pourparlers, Kano II.⁶⁹ Le pays s'enfoncé dans le chaos, mais le 17 Avril, sous la pression de l'Organisation de l'Unité africaine, un programme d'action nommé "Accord de N'Djamena" est signé par les principales factions combattantes. La situation se calme et des négociations plus profondes peuvent être envisagées dans l'avenir. Le 29 Avril 1979, un Gouvernement d'Union nationale de transition présidé par Lol Mahamat Choua, est formé. Une série de conférences internationales organisées au Nigeria tentent de trouver une solution permanente au conflit.

Les négociations sont déplacées de Kano (Kano III) à Lagos où une conférence est organisée au mois d'Août sous les auspices de l'Organisation de l'Unité Africaine.

Toutes les factions Tchadiennes, Le 18 Août, les accords de Lagos sont signés par les FAN de Habré, les FAP de Weddeye, les FAT de Kamougué, le Mouvement populaire pour la libération du Tchad (MPLT) de Lol Mahamat Choua, le CDR (Conseil démocratique révolutionnaire) d'AcylAhmat et plusieurs autres factions. Les accords de Lagos décident que Goukouni Oueddeï deviendra président d'un Gouvernement d'union nationale de transition, le GUNT. Le 29 Août, le gouvernement de Lol Mahamat Choua démissionne.

Le 11 novembre 1979, le gouvernement des onze tendances issu des accords de Lagos s'installe. Goukouni Weddeye devient le président du GUNT, Kamougué vice-président, Hissein Habré ministre de la Défense et Acyl Ahmat, ministre des Affaires étrangères. Le GUNT est mandaté pour assurer une période de transition de dix-huit mois, temps nécessaire pour organiser des élections. Le Sud reste dirigé par le Comité permanent. La réconciliation entre Habré et Weddeye ne dure pas. Habré lui reproche ses sympathies Libyennes. De Janvier à Mars 1980, les FAN de Habré harcèlent et attaquent dans différentes parties du Tchad et la première armée du FROLINAT, contrôlée par le CDR d'Acyl Ahmat. Ce sont les premières violations des accords de Lagos. À N'Djamena, la ville est divisée en fonction des tendances qui contrôlent les quartiers. Le 20 mars, la première armée du CDR d'Acyl Ahmat et les FAP de Weddeye qui se sont unies le 18 Mars attaquent les FAN de Habré par surprise à N'Djaména. La tension est très vive entre les deux groupes armés. A 16 heures le 18 mars, Goukouni Weddeye et Hissein Habré se rencontrent.⁷⁰

⁶⁹ W. Adamou, "Droit et pratiques politiques dans la formation du corps politique...", p.171.

⁷⁰Mamamat Zakaria, 75 ans environ, Baministe/MPS, le 13 novembre 2021 à N'Djamena.

Après le départ du président Félix Malloum, en fin 1979, Idriss Deby s'allie à Hissein Habré et Goukouni Weddeye. En mars 1980, historiquement, weddeye et Habré étaient membres d'un même mouvement, le FROLINAT au Soudan en 1966. Dans ce mouvement deux tendances : les Forces Armées Populaires (FAP) dirigée par Goukouni Weddeye, et les Force Armée du Nord (FAN) sous l'autorité de Hissein Habré. Mais la relative accalmie n'a pas duré : en Mars 1980, la fragile alliance entre Weddeye et Habré et l'alliance vole à l'éclat. Le 10 Novembre 1979, un gouvernement d'union nationale (GUNT) fut formé ; Hissein Habré en devint le ministre de la Défense. Les combats entre ses forces et celles de Goukouni reprirent au printemps 1980. La rupture avec Hissein Habré fut consommée en Novembre 1980 lorsque les troupes de Goukouni Weddeye appuyées par l'armée Libyenne chassèrent Hissein Habré de la capitale et l'obligèrent à s'installer au Darfour. Cette période est sans doute cruciale pour comprendre le Tchad moderne. Tous les ingrédients de la crise Tchadienne y sont présents : la scissiparité proverbiale des groupes armés, l'opportunisme de leurs dirigeants et les interventions extérieures (Libye, France) ⁷¹

En raison de leur divergence quant à l'innervation Libyenne, les deux leaders finissent par se séparer. C'est l'époque où la Libye cherche à s'endurer au Tchad et convoite, notamment, la bande d'Aozou qu'elle revendique comme étant Libyenne. Hissein ne soutient pas la position de Weddeye qui, lui encourage l'intervention de Kadhafi de connivence avec le soudan, c'est dans cette atmosphère qu'en 1981, Idriss Deby est nommé chef d'Etat-major de FAN à 29 ans. En 1982, Hissein Habré fini par renverser son adversaire Goukouni Weddeye et devient ainsi le chef de l'État, président de la République du Tchad. ⁷²

1. Régime d'Hissein Habré de 1982 à 1990

Habré essuie d'abord revers sur revers, tandis que Weddeye bénéficie à plain du soutien de l'armée Libyenne, qui aligne 10000 Hommes dans le pays, équipes de chars d'assaut, de blindés, de lances roquettes. En Décembre 1980, vaincu, Habré s'enfuit au Cameroun repli temporaire. Avec le soutien des Etats Unis et de la France, qui voient d'un très mauvais œil la montée de Mouammar Kadhafi, le rebelle parvient à remobiliser ses troupes. Le mauvais vent tourne au début de Novembre 1981, les forces repartent à l'offensive, avec Idriss Deby commandant en chef des forces armées du Nord (FAN).

2. Commandant en chef des forces armées

⁷¹E, Le-Yotha Ngartebaye, "Les rébellions sous le régime d'Idriss Déby (1990-2008) ", Mémoire de Master en Sciences politiques option : Sécurité et Défense, Université Jean Moulin Lyon 3,2008, p.15.

⁷²Ibid.

Faya Largeau est pris en Janvier 1982, l'aviation Libyenne est impuissante. Dans ces contrées où a vu le jour, Deby, prépare ses troupes à des attaques éclair, des colonnes de Toyota qui transpercent le dispositif ennemi à 80 km à l'heure. A l'époque, un gradé français qui surnomme Deby « cow-boy » comme chef impressionnant et séduisant.⁷³ Le 7 juin 1982 les rebelles entrent dans la capitale, Hissein Habré et Idriss Deby côte à côte. La première personne prend le pouvoir et la seconde devient chef des armées adjoint.⁷⁴

Photo n° 6 : Hissein Habré président du Tchad de 1982 à 1990.



Source : Goukouni Weddeye, *Témoignage pour une histoire du Tchad*, RFI 2009, p.37.⁷⁵

⁷³ Mahamat nour Bichara, 57 ans environ, secrétaire générale de la commune du 5eme arrondissement, le 1er septembre 2021 à N'djamena.

⁷⁴ A. Claude., "Tchad : chronique d'une démocratie importée", *Journal des anthropologues*, n° 5355, 1993, pp.147-150.

⁷⁵ W. Goukouni., *témoignage pour l'histoire du Tchad*, Radio France Internationale, 2009, p.37.

Deux ans plus tard, c'est sous son autorité qu'est menée la répression dans le sud, connue sous le nom de "septembre noir" visant à soumettre les comités d'autodéfense "les codos". Quelle était la responsable d'Idriss Deby dans les massacres de Tchadien du Sud.⁷⁶

Idriss Déby est impliqué dans le dossier. Il était le commandant en chef de l'armée Tchadienne pendant un moment particulièrement qu'on appelle communément "Septembre noir". À ce titre, il devait s'expliquer.⁷⁷ Il faut que sa participation soit examinée. Nous pensons que le fait qu'il ait été commandant en chef et souvent dans le sud du pays, sur ces faits. Maintenant, on ne peut pas mettre sur le même pied l'exécutant qu'aurait été Idriss Déby, d'une part, et le chef suprême qu'était Hissein Habré d'autre part. Il faut aussi savoir qu'Idriss Déby a été écarté de tous les pouvoirs décisionnels en 1985, puis envoyé par Hissein Habré à Paris. Quand il est revenu en 1987, il n'était qu'un simple conseiller à la présidence sans pour autant avoir de pouvoir décisionnel. Sa responsabilité comparée à celle de Hissein Habré est infinie. La responsabilité de Habré, d'après les documents de la police politique (Direction de la Documentation et de la sécurité, DDS), et les témoignages des anciens membres de cette structure, est écrasante.⁷⁸

Il faut savoir que l'instrument principal de répression au Tchad a été cette DDS qui était créée par Hissein Habré. Elle était mise sous sa propre autorité. Elle ne rendait compte qu'à lui. Les directeurs de la DDS étaient des parents et des proches de Habré.

En 1985, Habré envoie son cadet à Paris afin qu'il intègre la 23e promotion de l'école de guerre. Deby vit en réalité sa première mise à l'écart, qu'il affirmera plus tard d'avoir provoqué. Habré, paranoïaques replie sur lui-même et sur sa communauté Goran⁷⁹. De retour à N'Djamena, Deby est nommé conseiller du président, l'heure est à la méfiance. Mais dès la prise de pouvoir d'Hissein Habré, il le promeut en 1983 commandant en chef des Forces armées nationales Tchadiennes, les FANT.⁸⁰

Avec Idriss Deby à leur tête, l'armée Tchadienne mettra plusieurs années pour pacifier la zone méridionale du pays où écumaient plusieurs groupes rebelles connus sous le nom de Codo, pour désigner des commandos se réclamant du général Wadal Abdelkader Kamougué qui finira lui aussi par s'exiler au Congo puis au Gabon.⁸¹

⁷⁶W. Goukouni., *témoignage pour l'histoire du Tchad*, Radio France Internationale, 2009, p.37.

⁷⁷Ibid.

⁷⁸ P.M. Tedga, *Ouverture démocratique en Afrique noire ?* L'Harmattan, 1991. p.122.

⁷⁹Ibid.

⁸⁰ Ibid. p.123.

⁸¹Soulemen Ali, 65 ans environ, chef de village, le 18 septembre 2021 à Lina.

3. Guerre de bande d'Aouzou

Hissein Habré poursuit ses offensives contre la Libye. Le 8 Août 1987, les FANT reprennent la bande d'Aouzou⁸² et tuent 500 soldats Libyens pendant les combats. Les Libyens intensifient leurs raids aériens sur le Nord du Tchad. Les Français refusent, cette fois, de soutenir Habré et la Libye reprend Aouzou le 28 Août. Le 5 Septembre suivant, les FANT font une incursion dévastatrice en territoire Libyen et détruisent la base de Maaten es-Sarra, faisant 1 713 morts du côté Libyen. Le 7 Septembre, deux Tupolev Libyens s'envolent vers N'Djamena, l'un fut abattu par les Français, l'autre bombardé Abéché faisant deux morts.⁸³

Conscients qu'aucun d'entre eux ne saurait remporter une victoire militaire durable, Habré et Kadhafi concluent le 11 Septembre 1987 un cessez-le-feu sous les auspices de l'OUA.

Goukouni Weddeye fut réinstallé par la Libye, en Mars 1988, à la tête d'un GUNT très affaibli, en remplacement d'Acheikh Ibn Oumar, tombé en disgrâce.

Finalement, le 25 Mai 1988, le colonel Kadhafi reconnaît le régime de Habré, promet la libération de tous les prisonniers de guerre.⁸⁴ Propose la mise en œuvre d'un « plan Marshall » pour la reconstruction du Tchad. Le 3 Octobre 1988, les relations diplomatiques entre le Tchad et la Libye sont rétablies. Habré refuse une tentative de réconciliation avec Weddeye sous la tutelle de Kadhafi qui accepte finalement le recours à des négociations bilatérales⁸⁵.

Dans le même temps, la politique de réconciliation avec la Libye suit son cours. Habré rencontre Kadhafi le 21 juillet 1989 à Bamako au Mali. Un accord-cadre de paix entre le Tchad et la Libye fut signé à Alger le 31 août 1989. Cet accord prévoit (3) résolutions à savoir :

- un règlement politique du différend territorial à propos de la bande d'Aouzou, occupée par la Libye depuis 1973.
- le retrait de 7 000 à 8 000 soldats Libyens du Nord du Tchad.

⁸²La bande d'Aouzou : est un territoire de 160 kilomètres de large qui sépare le Tchad de la Libye. En 1935, un accord entre l'Italie et la France, les deux puissances coloniales de l'époque, signé par Mussolini et Laval (ministre français des Affaires étrangères) cède formellement la bande d'Aouzou à la Libye. Ce traité ne fut jamais ratifié et le transfert de souveraineté n'est jamais intervenu. La Libye de Mouammar Kadhafi a toujours revendiqué ce territoire. En 1972, la bande d'Aouzou aurait été offerte, ainsi que 23 millions de Francs CFA (soit environ 34 960 euros en 2013), par le président Tombalbaye à Kadhafi pour qu'il cesse tout soutien au FROLINAT. La Libye occupa la bande d'Aouzou de 1973 à 1994.

⁸³M. Baldé, *La dimension panafricaine de l'armée nationale du Tchad*, Afrique communication, 2020, p.12.

⁸⁴M. Toglo-Allah *Conflits tchadiens et ingérences étrangères*, Paris Lang, 1997, p.152.

⁸⁵ W. Goukkouni, *témoignage pour l'histoire du Tchad...*, p.127.

- la libération de 2 000 prisonniers de guerre Libyens. Le Tchad et la Libye acceptent de porter l'affaire de la bande d'Aouzou devant la Cour internationale.

4. Début de la méfiance

De retour à N'Djamena, il est en tout cas pris dans les jeux de pouvoirs. Conseiller à la Défense, titre que Habré s'est attribué. Il est aux côtés du président lorsque celui-ci est soutenu financièrement par l'administration de Raynal Reagan, mate la rébellion des Hadjaraïs, en 1987⁸⁶. En 1988 le chef d'État a accepté d'entamer des pourparlers avec les Libyens. Même si Deby a eu à faire quelques missions, son poste de conseiller n'était pas qu'un placard, soutient aujourd'hui l'un de ses anciens compagnons. En 1985, alors qu'il suivait la formation de l'école de guerre, à Paris, Idriss Deby pensait-il déjà au pouvoir pour lui-même ? Comme le déclare Adoum Guelemine Gabgalia :

Il parlait peu de politique lorsqu'il abordait le sujet, c'était plaisantant, au détour d'un repas dont il accommodait souvent la viande en bon fils d'éleveur qu'il était resté, où il cachait ses ambitions. Commandant des forces armées tchadiennes à 31 ans. Promu ensuite au grade de Colonel, Deby se rend en France où il suit les cours à l'École Supérieure de Guerre Inter-Armées de 1986 à 1987. De retour au pays, il est nommé par Habré Conseiller à la Présidence de la République chargé de la défense et de la sécurité, et en même temps, Commissaire aux Armées, puis à la Sécurité au sein du Bureau Exécutif du Comité Central de l'UNIR, le parti unique de l'époque.⁸⁷

B. DÉMOLIES AVEC HISSEIN HABRE

Après son passage dans le régime de Hissein Habré et au sein du partis "Unir, Idriss Deby avait connu une ascension politique très remarquable". Ce dernier occupa des postes stratégiques au sein de régime. Mais une situation vient le mettre en désaccord les frères de longue date et qui aboutit à la rupture progressive. Cette trame de rupture est si complexe dans la mesure où les évènements enchaînent les uns les autres. Ainsi, pour mieux appréhender cette partie il est judicieux de savoir quelles sont les raisons de la rupture avec le régime de Ndjamenana et la conquête du pouvoir par Idriss Deby ?

⁸⁶P.J.Tedga, *Ouverture démocratique en Afrique noire ...*, p.121.

⁸⁷Yakhoub Abdérahiman, 50 ans, chargés de la communication du parti ALWASSAT, le 16 août 2021 à N'djamena

1. Raisons de démolies : complot de Déby contre Habré

Pendant toute cette période, beaucoup de choses ont évolué. Habré a introduit de nouvelles lois vivement contestées. Ainsi, dès lors qu'un individu commet un crime, il est non seulement rendu responsable de ce crime, mais rend aussi coupable toutes sa famille. Pour cela le gouvernement saisit les biens familiaux, massacre et emprisonne les membres de la famille du fautif. Cette loi a mené plusieurs révoltes en 1986 et 1987 ;Hissein Habré, affirmait que, le pouvoir se rime avec l'honneur, la force d'une constante psychose de la guerre au sein de la population en vue de l'exploiter par différentes contributions est la principale caractéristique de ce régime.⁸⁸ Ce pouvoir s'est exercé dans la déshumanisation et la folie meurtrière au service des ambitions et des intérêts d'un potentat.⁸⁹C'est un dans ce contexte qu'Idriss Deby fomenta un complot contre le Chef de l'État Habré. C'est échec entraîne la fuite de Deby du Tchad vers la Libye et plus tard le Soudan.⁹⁰

2. Persécution des cadres intellectuels Tchadiens

En Avril 1985, la méfiance de la communauté Hadjaraïs s'accroît de nouveau avec l'arrestation de l'une de ses figures, Maldoum Bada Abbas, préfet du Guerra. Accusé de détournement de vivres, il fut emprisonné pendant plus d'un an. Ses partisans estiment que les accusations sont fictives et le seul but est de l'écarter politiquement⁹¹.

En Octobre 1986, peu après sa sortie de prison, le préfet Maldoum Bada Abbas avait secrètement constitué le MOSANAT, Mouvement du Salut National du Tchad, groupe d'opposition composé essentiellement de membres de son ethnie, les Hadjaraïs. Dans la nuit du 28 Mai 1987. Maldoum parvient à s'échapper d'une tentative d'arrestation et entre dans la clandestinité. La même nuit, une vague d'arrestations et de répressions des Hadjaraïs fut décidée. Des centaines d'opposants réels ou supposés furent arrêtés et tués à 'Ndjamena et en province, en particulier dans la préfecture du Guerra. Entre Mai et Juillet 1987, la répression est extrêmement violente. Plusieurs de membres de l'ethnie Hadjaraïs, dont des enfants, furent arrêtés, torturés et exécutés.⁹²

Leurs maisons furent pillées. Il est difficile de donner un nombre précis des victimes Hadjaraïs pendant la répression. Établie par les survivants en collaboration avec les chefs de

⁸⁸<http://kessoufilsover-blog.com.over-blog.com/mon-bamina-hier-aujourd-hui>, consulté le 20 octobre 2021.

⁸⁹ Potentat : homme qui possède un pouvoir excessif absolu dans un grand Etat. C'est également une personne disposant d'un pouvoir important en raison de sa richesse et qui en use de façon despotique.

⁹⁰Ibid.

⁹¹H.I.Bichara., *Tchad: Les partis politiques et les mouvements...*, p.54.

⁹² W. Goukkouni, *Témoignage pour l'histoire du Tchad...*, p.31.

village, la Commission d'Enquête dénombre 734 personnes décédées. De nombreux Hadjarais arrêtés disparurent. Les familles des personnes arrêtées furent dépouillées de leurs biens et forcées à quitter leurs maisons. Beaucoup de villages du Guéra, région d'origine des Hadjarais, furent attaqués puis abandonnés par leurs habitants lorsqu'ils n'étaient pas entièrement détruits par les forces de sécurité tchadiennes. Maldoum parvient à s'échapper d'une tentative d'arrestation et entre dans la clandestinité. La même nuit, une vague d'arrestations et de répressions des Hadjarais fut décidée⁹³.

Au début de 1989, les rapports entre Hissein Habré et ses plus proches alliés Zaghawas, tels que Hassan Djamous, chef d'Etat-major de l'armée Tchadienne, Ibrahim Mahamat Itno, ministre de l'Intérieur et Idriss Déby, conseiller militaire du président Habré, continuent à se détériorer. La perte de confiance est totale.⁹⁴

Le 1^{er} Avril 1989, accusés de complot, et craignant d'être arrêtés, Hassan Djamous, Ibrahim Itno et Idriss Déby fuient la capitale. Ibrahim Itno n'y parvient pas. Il est arrêté et meurt en prison quelques jours plus tard. Lors de leur fuite vers le Soudan, Hassan Djamous, Idriss Déby et leurs hommes combattent les troupes de Habré le 12 Avril. Hassan Djamous est capturé et ramené à N'Djaména. Il trouve la mort quelques jours plus tard en détention. Idriss Déby réussit à gagner le Soudan, où il organise un mouvement armé, le FPST, Front patriotique du Salut Tchadien. Il obtient le soutien des Zaghawas soudanais, de la Libye et du MOSANAT.⁹⁵

Dans les jours qui suivent, Hissein Habré initie une terrible répression sur tout le territoire contre l'ethnie Zaghawa. Les membres de l'ethnie Zaghawas sont visés en tant que tels. « La responsabilité est collective » comme l'affirme l'un des principaux chefs de service de la DDS. Les Zaghawas sont arrêtés et torturés en masse. Beaucoup furent exécutés sommairement. Un grand nombre décède du seul fait des conditions de détention. Leurs biens furent pillés.⁹⁶

En Octobre 1989, les forces d'Idriss Déby, regroupées au sein d'un mouvement nommé l'« Action du Premier Avril », lancent, depuis le Soudan, une première offensive contre les FANT de Hissein Habré.

⁹³W. Goukkouni, *Témoignage pour l'histoire du Tchad...*, pp.56-59.

⁹⁴Abderahman Souleymane Azarak, 50 ans, proviseur de lycée, le 16 août 2021Ndjamena.

⁹⁵B. Ghislain., *Démocratie et politique des droits de l'Homme ...*, p.42.

⁹⁶M. Ngangbet, *Peut-on encore soulever le Tchad ...*, p.38.

Le 10 Décembre 1989, une nouvelle constitution est adoptée par référendum et Hissein Habré est reconduit à la tête de l'Etat pour un mandat de sept ans.

Les rapports entre le Tchad et la Libye se tendent de nouveau au début de l'année 1990. Hissein Habré accuse la Libye de soutenir la rébellion de Déby. Au mois de Mai, l'accord d'Alger est dans l'impasse.

En Mars 1990, une réunion à Bamina au Nord de Tiné sur la frontière Tchad-Soudan, dans la préfecture de Biltine, des leaders de "l'Action du Premier Avril" dont Idriss Déby et Abbas Koty et des leaders du MOSANAT dont Maldoum Bada, fondent le MPS, Mouvement patriotique du salut. Idriss Déby lance alors une nouvelle offensive.

En Mai 1990, le MPS obtient le soutien officieux de la France lors d'une réunion à Lomé et d'une autre à Amsterdam en Septembre 1990⁹⁷.

Le 22 Août 1990, Habré et Kadhafi se rencontrent à nouveau à Rabat au Maroc. Le sommet Tchado-Libyen, réuni à l'initiative du souverain marocain quelques jours avant l'expiration du délai d'un an prévu par l'accord d'Alger, ont pour objectif de trouver une « solution politique » à leur différend frontalier. Les deux parties ne parviennent pas à trouver un terrain d'entente, en dépit des six réunions de la Commission Mixte créée à cet effet⁹⁸. N'Djaména menace de recourir, comme le prévoit l'accord, au verdict de la CIJ en cas d'échec des négociations.⁹⁹

Le 1er Septembre 1990, le Tchad et la Libye portent, comme prévu, leur différend territorial devant la Cour internationale de Justice de La Haye.

En Novembre 1990, Déby lance une troisième offensive contre les FANT, offensive qui se révèle particulièrement efficace. Les troupes du MPS se rapprochent de N'Djaména.

3. Refus d'Hissein Habré de la démocratisation du Tchad

Du 19 au 21 Juin, le 16ème sommet franco-africain de la Baule amorce un tournant dans la politique africaine de la France qui décide de conditionner l'aide au développement et à la démocratisation des régimes africains. Habré critique publiquement les nouvelles orientations de François Mitterrand, faisant savoir "qu'il n'a de leçon à recevoir de personne et sûrement pas d'une ancienne puissance coloniale"¹⁰⁰.

Le 8 Juillet 1990, des élections législatives furent organisées pour la première fois depuis 1962, élections "sous surveillance". Les résultats confirment l'emprise de Habré sur le Tchad.

⁹⁷ R. Buijtenhuijs, *Transition et élections au Tchad, 1993-1997*, Paris Kharthala, 1998, p.125.

⁹⁸B. Ghislain., *Démocratie et politique des droits de l'Homme ...*, p.42.

⁹⁹ Le Monde diplomatique "Tchad : sous l'égide du Maroc, le président Habré et le colonel Kadhafi discutent de leur différend ", 24 août 1990, P .30.

¹⁰⁰A.Ramadji, "L'opposition partisane dans le système politique tchadien ...," p.71.

Par contre H. Habré, lui aussi présent à la baule, a refusé de son propos chef d'application de cette leçon. On se souvient même qu'avec Hassan II du Maroc, ils furent les seuls dirigeants à faire part publiquement de leur désapprobation. Ce qui ne plait d'ailleurs pas François Mitterrand qui, au bout de 11 ans de gouvernement, n'a pas l'habitude de savoir contester publiquement le sommet Franco-Africain. Pour marquer par exemple sa désapprobation de cette ligne politique, l'homme qui a souvent été le porte-parole des chefs d'Etat africains pendant une telle occasion, Felix Houphouët-Boigny, sentant le piège, ne fit pas le déplacement à la Baule. Une grande première pour le sommet de ce genre organisé en France. L'irritation de partis vis-à-vis de Rabah et de N'Djamena devait donc aussi se manifester publiquement au bon moment.¹⁰¹

Quand a Hissein Habré, sa punition consiste tout simplement n'être pas "aidé" lors d'une attaque des rebelles. Pour preuve, le ministre de la coopération pelletier expliqua la neutralité de Paris quelques jours après la chute de président Habré, en « Décembre 1990 " on n'a pas aidé Idriss Deby, on a laissé faire" On peut penser qu'il aurait fallu une simple alerte des légionnaires Français stationné dans cette région pour redonner la morale aux troupes de H. Habré et peut être qu'Idriss Deby aurait eu de sérieux problèmes pour entrer à N'Djamena. Qu'avait dit H. Habré de si abominable pour être puni du sort.¹⁰²

4. Prise du pouvoir d'Idriss Déby Itno

C'est à Déby que sera confiée la présidence de ce mouvement. Ils feront leurs entrées à Ndjamenas avec l'aide de la France le 1er Décembre 1990.¹⁰³ Hissein Habré qui réussit à traverser le fleuve du Chari pour trouver refuge à Maroua au Cameroun avant de regagner Dakar, la capitale sénégalaise.¹⁰⁴ Idriss Deby Président du MPS est porté à la présidence du Conseil d'État dès la victoire des forces patriotiques le 04 Décembre 1990.¹⁰⁵ Puis, il sera désigné président de la République du Tchad le 28 Février 1991, où il promet au peuple Tchadien une Conférence Nationale Souveraine (CNS) qui a pour objectif l'élaboration d'une nouvelle constitution et la réconciliation nationale entre les Tchadiens déchirés du Nord au Sud. À l'adoption de la Charte Nationale qui pose les principes directeurs de l'État tchadien et les bases d'une réforme institutionnelle. Promu Général de Corps d'Armée le 21 Février 1995, travaux de construction de l'OLEODUC Tchad-Cameroun à Komé (Tchad) et Kribi (Cameroun).¹⁰⁶

¹⁰¹A. Ramadji, "L'opposition partisane dans le système politique tchadien ...," p.71

¹⁰²B.Ghislain., *Démocratie et politique des droits de l'Homme* ..., pp.45-55.

¹⁰³ R. Ruijtenhuijs, *Transition et élections...*, p. 15.

¹⁰⁴ ANT. Tchad et culture, hors-série la chute de régime de Hissein Habré, 1990, p.4.

¹⁰⁵ ANT. Extrait du discours de président Idris Deby, 1990.

¹⁰⁶ Party, N. Bambé et al, *Le pétrole du rêve ou cauchemar...*, p .4.

En définitive, il était question dans ce chapitre de faire la biographie de l'homme qui marque l'histoire politique et laisse des empreintes indélébiles dans le Pays. Le Baministe qui a marqué le bravoure et courage dans la lutte pour la liberté et l'instauration de la démocratie, trente (32) ans après le premier Congrès extraordinaire de Bamina, beaucoup d'entre-deux ne sont plus là et nous ne pouvons pas parler de la démocratie au Tchad sans parler d'Idriss Deby.

CHAPITRE II :
CONTEXTE HISTORIQUE DU PROCESSUS
DE LA DÉMOCRATISATION DU TCHAD

Le processus de la démocratisation de l'Afrique en générale et du Tchad en particulier est le fait des dynamiques du dedans et du dehors pour reprendre l'expression de Georges Balandier la thèse ou la théorie exogène est développée par l'auteur comme Georges Minsk ou encore Philippe Hugon pour qui " la pérestroïka et la mise en place du multipartisme en Europe centrale et de l'est ont exercé des influences certains sur l'Afrique " ¹. La primauté des facteurs exogènes est aussi confirmée par Edma Gadjjo qui comme de nombreux analystes met en exergue le phénomène mondial de la révolution de 1989, en ce sens qu'elle était en germe depuis le grand avril qui vit Gorbatchev prendre le pouvoir en Union des République socialistes et Soviétiques. Par contre la théorie endogène de la démocratie en Afrique s'oppose à la théorie exogène qui met un accent sur les facteurs essentiellement des mouvements sa démocratisation en Afrique noir. ²

Au lendemain de la guerre froide du golf de 1990 et la fin de la guerre froide devant le congrès Américain le président George Bush proclamait le nouvel ordre Mondial. Dans cette nouvelle phase diplomatique préparée par l'effondrement de l'URSS et de l'idéologie communiste, les Nations Unis devaient se renfermer pour s'adapter. C'est dans cette perspective qu'au sein de l'ONU s'engageait alors une réflexion sur la dynamisation du rôle du conseil de sécurité entant qu'institution dotée de responsabilité du maintien la paix et de la sécurité internationale. ³La réorganisation des opérations du maintien de paix est donc le résultat de cette réflexion. Pour mieux appréhender ce chapitre, il est judicieux de le structurer autour deux points les rôles des facteurs externes du processus de démocratisation du Tchad d'une part, les facteurs internes d'autre part.

I. FACTEURS EXERNES DE PROCESSUS DE LA DÉMOCRATISATION DU TCHAD

La proximité dans le temps des différentes "vagues "de démocratisation a paru consacrer le rôle des facteurs exogènes, qu'il s'agisse de la diffusion de valeurs démocratiques, du rôle d'acteurs internationaux ou d'un "effet de démonstration " des premières démocraties (pour reprendre l'expression de Samuel. Huntington). L'approche "diffusionniste " , jusqu'alors limitée à l'étude des héritages coloniaux (ou, au mieux, de leur réception par certains groupes nationaux) et à un paradigme " dépendantistes " , a ainsi connu

¹H. Philippe, "Les effets des politiques d'ajustements sur les structures politiques africaines", Gerard Conac (dir), *L'Afrique en transition vers le pluralisme*, Paris, Économica, 1993, pp.89-92.

² G. Minsk., "La logique de Gorbatchévisme", in *l'effet Gorbatchev en Europe de l'Est, problèmes politique et sociaux*, documentation français, N° 574, décembre 1987, pp.4-7.

³Ibid.

un important renouvellement. Le rôle des facteurs exogènes a été réévalué, sans pour autant permettre le repérage d'un effet mécanique.⁴

A. ACTION DES NATIONS UNIES EN FAVEUR DE LA PAIX ET LA DÉMOCRATIE EN AFRIQUE

L'ONU prend part à des actions dans des domaines importants dans lesquels elle a acquis une expérience considérable, notamment la médiation politique, les élections, la réforme politique et institutionnelle, la réforme de l'administration publique et les fondements socioéconomiques de la démocratie. Cependant, la consolidation des connaissances au niveau institutionnel demeure très limitée à l'heure actuelle.

La charte des Nations Unies est l'instrument constitutif des organisations.⁵ Elle fixe les droits et les obligations des Etats membres et porte réaction des organes et procédure. La convention internationale, codifie les grands principes des relations internationales, depuis l'égalité souveraine des Etats jusqu'à l'interdiction de l'employer, la force dans ces relations⁶.

L'Afrique a été au cœur de l'action menée par les Nations Unies. Cette dernière dénie. Au demeurant depuis de la décennie 1990, les Nations Unies ont menée plusieurs actions dans le but d'aider l'Afrique à répondre au défi conflit qui se pose à elle. Ainsi, en 1991 une délégation d'experts des organisations s'est rendue au siège de l'OUA à Addis Abeba, pour évaluer le mécanisme de prévention de gestion et de résolution de conflits.

La démocratie est à la base de la plupart des activités actuelles de l'ONU.⁷ En plus d'être une alliance en vue de faire échec aux actes d'agression, l'Organisation a été fondée sur le principe que des conditions stables et pacifiques au sein des États sont indispensables pour établir des relations pacifiques et stables entre eux. Presque la moitié des États Membres ont demandé son assistance pour organiser des élections. Mais, les élections ne sont pas nécessairement la solution aux problèmes de fond, lorsque les pays où l'ONU travaille pour faciliter ou promouvoir la démocratie, sont profondément traumatisés par les conflits.

⁴S. Huntington, *Troisième vague, les démocratisations de la fin du XXe siècle*, version française, Paris Nouveau-Horizons, 1996, pp.48-56.

⁵Démocratie, paix et sécurité : *Le rôle de l'ONU*, Sous la direction de : Massimo Tommasoli, 2021, p 8.

⁶Ibid.

⁷Charte des Nations Unies, est instrument constitutif des organisations. Elle fixe les droits et les objectifs des Etats membre et parte rection des organes et procédures. Convention internationale, elle codifie les grands principes des relations internationales, depuis l'égalité souveraine des Etats jusqu'à l'interdiction d'employer la fonction dans ces relations. Les préambules de la charte des Nations Unies pour former l'organisation des Nations Unies. Dans cette charte l'Afrique a été au cœur de l'action des nations Unies en faveur de la paix et de la démocratie.

La promotion de la démocratie est une tâche difficile qui soulève un certain nombre de questions : l'ONU peut-elle contribuer à mettre en place les bases de la démocratie et avoir un impact positif important sur le développement de la démocratie dans les sociétés ? En d'autres termes, les acteurs externes peuvent-ils apporter la démocratie là où elle n'existe pas ? La promotion de la démocratie dans les pays sortant de conflit ou les sociétés divisées, a-t-elle joué un rôle important dans le règlement de conflit et la réconciliation ? Quels programmes d'aide sont les plus efficaces : ceux conçus par le gouvernement ou bien ceux créés avec la société civile et les groupes non gouvernementaux ? Les « normes internationales » de démocratie et de démocratisation tiennent-elles compte des traditions locales et des structures d'autorités ? L'instauration de la démocratie requiert un grand nombre d'activités, telles que :

La tenue et la validation des élections; le développement de la société civile et des partis politiques; le soutien à l'état de droit, aux institutions judiciaires et aux mesures de sécurité; le renforcement de la responsabilité, du contrôle et de la transparence; le développement de la formation et de l'efficacité législatives ainsi que de l'éducation civique; et la protection des droits de l'homme.

L'assistance à partir de la base est axée sur le renforcement de la société civile, la sensibilisation du public et la capacité à participer aux débats. Elle est souvent mise en œuvre par des acteurs non gouvernementaux locaux et internationaux, contrairement à l'assistance conçue au sommet qui est mise en œuvre par les gouvernements et est davantage axée sur les institutions et les processus formels. Nous devons être réalistes sur ce que les acteurs internationaux peuvent accomplir en termes de promotion de la démocratie.⁸

Il est raisonnable de suggérer que les gens désirent exercer un certain contrôle sur leur vie. Participer à l'organisation de leur communauté semblerait donc un désir universel. Si l'ONU facilite ce processus, elle pourra alors jouer un rôle important pour aider une société à avancer sur le chemin de la démocratie. Les conditions dans lesquelles l'ONU travaille, sont d'une importance vitale. Les modestes progrès accomplis en vue de consolider la démocratie dans de nombreux pays où elle est intervenue, comme en République démocratique du Congo, au Cambodge, en Guinée équatoriale, en Haïti, en Sierra Leone, en République centrafricaine et au Kosovo, semblent soutenir cette conclusion.⁹

Le contexte social et économique, la sécurité, les politiques et les comportements des acteurs politiques importants sont des facteurs décisifs. Et pourtant, même lorsque toutes les

⁸Charte des Nations Unies...

⁹Ibid.

conditions sont en place, la démocratie échoue parfois par manque de capacités, d'institutions, de confiance et de ressources. C'est là où les Nations Unies et les autres acteurs externes peuvent jouer un rôle important.

1. Charte de l'unité africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance

Desireux de renforcer les principales déclarations et décisions de l'OUA/UA, notamment la déclaration des chefs d'Etats et de gouvernement de l'OUA de 1990 sur la situation politique et socio économique en Afrique et les changements fondamentaux intervenus dans le Monde, l'Agenda du Caire de 1995 pour la relance économique et le développement social en Afrique¹⁰ la décision d'Alger sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement, la déclaration de Lomé de 2000 sur la réaction de l'OUA face aux changements anticonstitutionnels de gouvernement, la déclaration de l'OUA/UA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique adoptée en 2002, le protocole de 2003 portant la création du Conseil de Paix et de sécurité de l'Union Africaine.¹¹

Résolus à mettre en œuvre les décisions respectivement adoptées à Maputo, Mozambique, en Juillet 2003 et en Ethiopie, en Mai 2004 par l'adoption d'une Charte Africaine de principes démocratiques, des Elections, de la bonne gouvernance, les Droits de l'Homme et le droit au développement. Conscients des conditions historiques et culturelles en Afrique ; soucieux d'enraciner dans le continent, une culture d'alternance politique fondée sur la tenue régulière d'élections transparentes, conduites par des organes nationaux, indépendants, compétents et impartiaux ; préoccupés par les changements anticonstitutionnels de gouvernement qui constituent l'une des causes essentielles d'insécurité, d'instabilité de crises en même de violents affrontements; résolus à ce changement anticonstitutionnel de gouvernement reste une notion large que l'UA s'est chargée de définir¹².

Les situations pouvant ainsi être assimilées à cette notion ont été précisées à travers les dispositions de la déclaration de l'OUA face aux changements anticonstitutionnels de gouvernement. Est ainsi considéré comme un changement anticonstitutionnel de gouvernement aux termes de la Déclaration de Lomé :

- un coup d'État militaire contre un gouvernement issu d'élections démocratiques ;

¹⁰OUA, Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, Déclaration sur le cadre pour une réaction de l'OUA face aux changements anticonstitutionnels de gouvernement, pp.4-5.

¹¹La Charte africaine de la démocratie, des élections et de la bonne gouvernance énonce ainsi parmi les objectifs qui lui sont consignés "d'interdire, rejeter et condamner tout changement anticonstitutionnel".

¹²

OUA, Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement, 36^e Session ordinaire, Lomé (Togo), 1^{er} au 12 Juillet 2000. OUA, Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, Déclaration sur le cadre pour une réaction de l'OUA face aux changements anticonstitutionnels de gouvernement, 36^e session ordinaire, 11 juillet 2000. OUA, Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement, 35^e session ordinaire, Alger (Algérie), 06 au 14 Juillet 1999. OUA, Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement, 4^e session extraordinaire, Syrte (Libye), 07 au 09 Septembre 1999. L'approche contemporaine de la prévention des conflits en Afrique se caractérise comme suit :

- l'approche contemporaine de la prévention des conflits en Afrique
- une intervention de mercenaires pour renverser un gouvernement issu d'élections démocratiques ; une intervention de groupes dissidents armés et de mouvements rebelles pour renverser un gouvernement issu d'élections démocratiques ;
- le refus par un gouvernement en place de remettre le pouvoir au parti vainqueur à l'issue d'élections libres, justes et régulières ¹³.

À ces différentes situations considérées comme étant le résultat de changements anticonstitutionnels de gouvernement, le Règlement intérieur de l'Union Africaine en a rajouté un cinquième se rapportant au “ renversement ou au remplacement d'un gouvernement démocratiquement élu par des éléments, avec l'aide de mercenaires “. La déclaration de Lomé a constitué jusqu'à l'adoption de la Charte Africaine pour la démocratie, les élections et la gouvernance en 2007 et le mécanisme principal de référence en matière de changement anticonstitutionnel de gouvernement¹⁴. Les différentes situations qu'elle condamne et qui ont été complétées par un cinquième point permettent de les contextualiser en deux catégories, et fournit une ébauche sur les mesures préventives qui peuvent permettre d'empêcher leur survenance, et ainsi enrayer la spirale des conflits¹⁵.

L'auteur en vient à discuter de la valeur même de la Déclaration en raison de sa nature dépourvue d'effets obligatoires puisque simplement déclarative et non exécutoire pour les Etats, la transcription de ses points fondamentaux, notamment sur les situations qu'elle décrit

¹³Règlement intérieur de la Conférence de l'Union (africaine) adopté lors de la première session de la Conférence de l'UA qui s'est déroulée à Durban en Afrique du Sud du 9-10 juillet 2002 .

¹⁴ Joseph Mpiana la qualifie de soft law tant elle a dû être entérinée par les droits conventionnels primaires et/ou dérivés de l'Union Africaine dans l'objectif de démocratisation des régimes politiques africains. Si du point de vue juridique.

¹⁵La Charte africaine de la démocratie, des élections et de la bonne gouvernance énonce ainsi parmi les objectifs qui lui sont consignés "d'interdire, rejeter et condamner tout changement anticonstitutionnel de gouvernement dans tout Etat membre comme étant une menace grave à la stabilité, à la paix, à la sécurité et au développement".

comme constituant un changement anticonstitutionnel de gouvernement dans la Charte Africaine de la démocratie, des élections et de la bonne gouvernance, ou les sanctions qu'elles prévoient dans ces situations et qui figurent dans la Charte de l'Union ou dans son Mécanisme relatif à la création du Conseil de Paix et de Sécurité, lui confèrent finalement une force obligatoire. « L'Union Africaine face à la gestion des changements anti constitutionnels de gouvernement ». Cette charte rappelle ainsi, si besoin en était le lien étroit qui peut exister entre les changements anticonstitutionnels de gouvernement et le déclenchement de conflits. Prévenir ces changements permet donc de manière irréfutable d'anticiper la survenance de certains conflits armés.¹⁶

Que le coup d'Etat qui met fin au gouvernement démocratiquement élu soit armé ou relève de manœuvres politiciennes d'opposants au gouvernement ou du gouvernement lui-même, plusieurs facteurs peuvent expliquer sa survenance. Ces facteurs étant propres à chaque Etat, il convient de rechercher chacun d'entre eux, même si les maux étatiques sont communs sur le continent, les solutions permettraient de les limiter.¹⁷

2. Conférence de Baule

La démocratisation des institutions politique en Afrique a été placée sous initiative du président François Mitterrand lors de sa déclaration à la conférence franco-africaine¹⁸ (la Baule du 19 au 21 Juin 1990).¹⁹ En effet, le 14^e sommet franco-africain de la Baule annonce un tournant décisif dans l'histoire des relations entre la France et ses colonies ou encore la France et le continent noir. Le thème principal portait sur la démocratie et les Droits de l'Homme, pour la France la démocratie est un critère de la 'bonne gouvernance'²⁰. Ainsi, la France fixe ses conditions dans le cadre de la coopération franco-africain par l'entremise de son chef d'État Mitterrand. Pour certain, "François Mitterrand, par la déclaration de la Baule en 1990 a déclenché indirectement l'agitation populaire dans les républiques francophones en y donnant le coup d'envoi de la démocratisation".²¹

¹⁶L'Union Africaine face à la gestion des changements anti constitutionnels de gouvernement ». Cette charte rappelle ainsi, si besoin en était le lien étroit qui peut exister entre les changements anticonstitutionnels de gouvernement et le déclenchement de conflits. Prévenir ces changements permet donc de manière irréfutable d'anticiper la survenance de certains conflits armés.

¹⁷Revue québécoise de Droit International...p. 106.

¹⁸J. F. Bayart., "La problématique de la démocratie en Afrique noire : La Baule, et puis après ? ", *Politique Africaine*, n°43 d'octobre 1991, p.17.

¹⁹F.M.Fokou, "Le symbole de la paix dans le processus de démocratisation des régimes monolithiques d'Afrique noire. Le cas du Cameroun ", Diplôme de professeur de l'enseignement secondaire général 2ème grade, École normale supérieure de l'Université de Yaoundé I, 2012, p.32.

²⁰Ibid.

²¹B. Mongo, *La France contre l'Afrique*, Paris, la Découverte, 1981, p.178.

À l'instar des peuples d'Europe et des États-Unis d'Amérique qui demeurent le laboratoire de la démocratie, les peuples d'Afrique emboîtent aujourd'hui les sillons de l'histoire d'une telle démocratie.²² Mais les chemins aboutissant à cette démocratie de l'Afrique sont multiples. Et l'idée neuve d'une démocratie Africaine contemporaine remonte tant au sommet Franco-africain de la Baule du 19 au 21 juin 1990, qu'aux transformations survenues dans l'Ex-bloc socialiste.²³ Ainsi l'ère d'un tel processus de la démocratisation des institutions politiques en Afrique a été placée sous l'initiative du Président Français François Mitterrand lors de sa déclaration de la conférence des chefs d'États de France et d'Afrique. On peut donc dire qu'outre la question de la dette, la démocratie a été à l'ordre du jour du sommet Franco-Afrique. Désormais, la France utilisera ses efforts de départ de démocratie en Afrique Francophone où la réticence de certains Chefs d'États dictatoriaux tel Hissein. Habré et M. Traore se faisant sentir. La démocratisation a été comprise à la fois comme le multipartisme, la liberté de la personne, l'État de droit, l'Indépendance de la justice et le respect de Droit de l'Homme.²⁴

Quant à l'Indépendance de la justice, par la décision de la Baule, chacun des États africains est donc invité, à son rythme propre et selon ses convenances, à réaliser ces objectifs cités ci-dessus s'il souhaite obtenir de la France un plus dans son aide publique. Dès lors, qui peut donc être contre la démocratie.²⁵

La fin des années 1990 marquée par les sommets de Harare en 1997 et d'Alger en 1999 a indubitablement modifié le paysage démocratique africain par la volonté manifeste de condamner fermement les changements anticonstitutionnels de gouvernement et de nier toute légitimité quelques soit aux gouvernements autoproclamés qui en ressortiraient. La reconnaissance des gouvernements s'est développée au fil de ces dernières années comme un facteur déterminant dans la lutte contre les changements anticonstitutionnels de gouvernement. Principal instrument juridique des nouvelles.²⁶

B. AVÈNEMENT DU MULTIPARTISME EN AFRIQUE

Les chefs d'Etats africains ont accepté l'instauration de multipartisme dans leurs Etats sous leurs limites et que tous les partis politiques devraient d'une part se regrouper au sein des deux clivages politiques (les bipartismes) et d'autre part avoir de représentation sur toute

²²F. Bitée, *La transition démocratique au Cameroun de 1990 à 2004*, Paris, L'Harmattan, 2008, p.53.

²³*Jeune-Afrique*, N° 1539 du 27 juin au 03 juillet 1990, P.5.

²⁴Ibid. p.13.

²⁵Jean, M., "François Mitterrand et le soutien à la démocratie et aux droits de l'homme", *Le Genre Humain*, n° 58, 2017, pp.87-101.

²⁶Ibid.

l'étendue du territoire national afin de consolider l'unité nationale (Zaïre, Nigeria, Bénin etc.)²⁷. Ces idées ont connu de véritable obstacle de la part de forces vives nationales et internationales secours par quelques Etats. Contrairement à cette tendance, il importe d'insister que le multipartisme des années 1990 avait renforcé la fragilité de l'unité nationale du fait que beaucoup de partis politiques ont été créés en fonction de rapprochement identitaire (tribal ou régional). Cette situation, du rapprochement identitaire, n'a pas permis à ces récents partis de bien fonctionner et de s'imposer par ce qu'à côté d'eux, il n'avait le parti dominant parti qui avait régné pendant la période de parti-unique²⁸.

Ce dernier continuait à neutraliser ces récents partis, soit par la pression incarcérale, soit par la corruption ou encore soit par la multiplication des partis à son profit. En cette période des années 1990,²⁹ la pluralité de partis politiques n'a pas réussi à changer la donne politique. Suite aux contraintes politiques certains partis ont fini par se rallier derrière le parti dominant pendant que d'autres sont restés de partis sur papier sans aucune influence nationale, ni une base réelle. Partant de cette mauvaise gestion du multipartisme qu'affichaient les dirigeants africains, nous pouvons dire que celui-ci devient la cause de l'instabilité politique que connaissent plusieurs Etats dans leurs gestions des différentes ambitions politiques affichées aux seins de plusieurs leaders des partis politiques. Les divergences ont toujours eu tendance de déclencher une certaine crise au sein de la classe sociétale qu'elle soit de la mouvance ou de l'opposition. Le multipartisme, pendant les années 1990,³⁰ souffrait d'un déclin du fait qu'il y a eu une incompatibilité entre la culture politique africaine issue des dictatures et les exigences politiques de la démocratie. La conférence nationales, faut il le rapeler, sont une invention, une contubition à la théorie de la démocratisation. Ces assises politiques imposées par les mouvement d'opposition aux pouvoirs établis, composés d'organisation essentiellement de la société civile, se sont soldées par de résultats véritables.

Le modèle béninois de transition a influencé le dynamisme politique des pays francophones du début des années 1990.³¹

1. Acteurs extérieurs

S'il est important de ne pas réifier les protagonistes internes de la crise tchadienne, il est judicieux de faire preuve d'une égale prudence vis-à-vis de ses acteurs externes. La

²⁷K. Kounoudji., "La problématique de l'intégration africaine", Mémoire de DEA en Droit Public Fondamental, Université de Lomé, 2008, p.72.

²⁸ J. F. Bayart., " *La problématique de la démocratie en Afrique...* ", p.13.

²⁹Ibid.

³⁰Ibid. p.17.

³¹Abdoulaye mahdi, 40 ans environ, enseignant, le 22 août 2021 à Ndjamen.

France, la Libye et le Soudan notamment, demeurent jusqu'à aujourd'hui profondément impliquées au Tchad, mais leurs motivations ont peut-être évolué par rapport à celles des années 1960 ou 1980. Après quelques rappels rapides, on se limitera donc à la période d'Idriss Déby. Potentiellement, quatre pays ont eu un rôle crucial dans la crise tchadienne: le Soudan, la Libye, les États-Unis et la France. Le cas du Soudan a été analysé de façon cursive dans l'exposé des différents moments de la crise tchadienne.³²

2. États-Unis d'Amérique

La position des États-Unis est paradoxale. Omniprésents dans les années 1980, lorsque le combat contre la Libye figurait comme l'une des orientations majeures de leur politique africaine, ils ont considérablement réduit leur implication dans la vie politique tchadienne après le renversement d'Habré et, surtout, la normalisation de la politique étrangère libyenne. Cette opposition à la Libye s'ancrait dans une vision de la guerre froide, d'un côté, et proche-orientale, de l'autre. En effet, la Libye était alors alliée à l'Éthiopie et au Yémen du Sud, sous parapluie soviétique.³³ De plus, elle abritait sur son territoire des groupes comme celui d'Abu Nidal, qui étaient responsables d'actes terroristes contre la population israélienne (et l'OLP) et avaient également frappé des intérêts américains au Soudan.³⁴ Les robustes sanctions mises en œuvre contre la Libye à partir du 15 avril 1992 et le fort consensus occidental auguraient d'un règlement.³⁵ Le 12 septembre 2003, les Nations unies ont levé les sanctions contre la Libye et en juin 2004, des relations diplomatiques ont été rétablies entre Tripoli et Washington.³⁶

La crise du Darfour et les conséquences du 11 Septembre ont modifié la donne sans réellement inciter Washington à repenser de façon drastique sa politique vis-à-vis du Tchad. Certes, l'initiative anti-terroriste pan-sahélienne constitue une nouveauté significative mais la réalité de la menace terroriste au Tchad doit encore être prouvée, même si l'arrestation de cadres et de l'ex-numéro deux du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), Abderrezak el-Para, a en Mars 2004 induit une réévaluation de la situation.³⁷ De plus, cet

³²Entretien avec Léa Albert, pressante de L'association de femme, ans 45 environs, Moundou le 12 décembre 2021.

³³*L'International Crisisgroup.Org* consulte le 22 septembre 2021.

³⁴Comme l'illustrent les pages que consacre l'ambassadeur Donald Petterson à cette question dans son livre sur le Soudan: *Inside Sudan. Political Islam, Conflict and Catastrophe*, Boulder, Westview Press, 1999, P.20.

³⁵Dirk Vandewalle, "A History of Modern Libya", *Cambridge, Cambridge University Press*, 2005, P.30.

³⁶Aussi, dans les années 1990, Washington semblait n'avoir sur le Tchad qu'une doctrine. Mieux valait déléguer aux Français le suivi de la vie politique tchadienne dans la mesure où les intérêts économiques américains étaient convenablement défendus par les firmes elles-mêmes, Exxon en tête. Comme dans de telles situations, Washington a fait preuve de discrétion tout en exprimant mezza voce à maintes reprises ses inquiétudes sur la situation des Droits de l'Homme.

³⁷*L'International Crisisgroup.Org* consulte le 22 septembre 2021.

épisode a également souligné les risques d'une instrumentalisation de ce danger par le régime pour ses intérêts les plus égoïstes puisque le président tchadien a tenté de décrire le MDJT, le groupe qui avait arrêté les islamistes algériens, comme également terroriste.³⁸

Le cas tchadien illustre un autre danger de cette coopération sécuritaire: les armes fournies par l'armée américaine auraient été dérobées lors de l'attaque menée en novembre par le colonel dissident Djibrine Dassert et ses hommes contre les poudrières militaires de Koundoul et N'djamena. En tout état de cause, la position américaine est attentiste et semble encore se caler sur celle de la France alors que la crise s'approfondit. Cette position est également dictée par la volonté américaine de remplacer à terme la Mission africaine au Soudan (AMIS) par une opération onusienne ou internationale au Darfur: si des réformes politiques sont demandées, elles ne doivent être mises en œuvre qu'au terme du processus électoral de mai 2006 et bénéficieraient alors d'un appui conjoint franco-américain. La faiblesse de cette attitude est de redonner une légitimité au président Déby alors même que lui sont demandées des réformes qu'il s'est gardé de mettre en place depuis 1990.³⁹

II. FACTEURS INTERNES DU PROCESSUS DE LA DÉMOCRATISATION AU TCHAD

Le processus de démocratisation du Tchad a été déclenché par les facteurs endogènes. Dans cette partie du travail, nous allons présenter les acteurs de c dernière en présentant leurs apports.

A. MOUVEMENTS D'OPPOSITION ARMÉE

Michel Hastings n'a pas eu tort de dire que, repérer l'opposition suggère que l'on soit d'abord capable d'en formuler une définition opératoire et que l'on puisse ensuite en déterminer la localisation. C'est une tâche, selon lui, « Ingrate » parce qu'il estime que cette notion ne s'appréhende pas aussi simplement comme le laisse voir la théorie politique⁴⁰. C'est dire combien cette entreprise s'annonce encore plus compliquée pour le cas de l'opposition tchadienne. Au Tchad, il existe deux sortes d'oppositions : l'opposition armée désignée parfois sous les termes de « politico-militaire », et l'« opposition démocratique». Les soubresauts politiques qu'a connus ce pays ont fait que la kalachnikov reste, pour certains, le véritable moyen d'alternance du pouvoir. Malgré le processus démocratique enclenché depuis plus de deux décennies, le gouvernement en place pour la prise du pouvoir par les armes.

³⁸Dirk Vandewalle, "A History of Modern Libya", *Cambridge, Cambridge University Press*, 2005, p.20.

³⁹Le Monde diplomatique, "Le piège Tchadien", 16 avril 2006, p.50.

⁴⁰<https://www.Cairn.info/revue-internationne-de-politique-comparée2011-pge-7.htm>, consulte le 5 Aout 2022.

Dans un entretien que Robert Buijtenhuijs a eu avec certains d'entre eux, ceux-ci donnent ainsi les raisons de leur lutte armée : "le recours aux armes se justifie, encore aujourd'hui, dans la mesure où l'État ne respecte pas les lois démocratiques. Par ailleurs, l'opposition démocratique qualifie, dans le contexte tchadien, les formations politiques qui luttent véritablement sur le terrain démocratique en usant des moyens légaux prévus par les institutions⁴¹.

1. Conquête du pouvoir

La conquête du pouvoir par le MPS s'est faite à travers une coalition de plusieurs mouvements armés et groupes politico-militaires. Ce qui aboutira à un Congrès Extraordinaire en Avril 1990.⁴²C'est à coup d'arguments que lumière sera faite sur la conquête de coalition entre les différents mouvements politiques.

Tout commence en avril 1989, lorsqu'Idriss Deby, Abbas Koty, Hassan Djamous et Ibrahim Mahamat Itno ainsi que leurs équipes, ont raté une tentative de coup d'État appelé communément l'"action du 1er Avril " organisée par ces derniers. Les deux derniers n'échapperont pas à Hissein Habré. Ainsi, Deby et Abbas Koty et leur groupe se réfugient à l'Est du pays où ils rencontrent d'autres formations politico-militaires.

Ces formations politico-militaires sont formées à travers les ethnies parmi lesquelles nous avons les Zaghawa, les Ouaddaïens et les Hadjaraïs massivement en rébellions depuis 1987.⁵⁵De prime abord, les différents piliers ethniques qui ont accepté la coalition sont entre autres : les Hadjaraïs avec le MOSANAT à la tête un chef talentueux Maldoum Bada Abbas et ses frères (Kaffine Chaddallah et) de la région du Guéra dans le centre du pays qui ont subi des tortures et répressions pendant le régime de Hissein Habré. Car ils étaient le premier à entrer en maquis contre ce régime en place. Le MOSANAT qui était créé au Darfour mais fera pas long feu. Haroun Godi a été tué lors d'un accrochage à la frontière soudanaise avec les FANT. Maldom et ses principaux compagnons ont été arrêtés et écroués à la prison d'El Djinéné par les Soudanais.⁴³ Ils ne seront libérés qu'avec l'arrivée du groupe du 1er avril 1989, dirigé par le duo Idriss Deby et Abbas Koty Yacoub. Les Zaghawa qui étaient composé essentiellement des Béri repartis- en sous clans à savoir le Kobé, le Bideyat, le Borgate, et le Kapka du Tchad comme du Soudan, c'est cette configuration ethnique qui a permis à plusieurs Béri du Soudan de prendre activement part au combat aux côtés de leurs frères

⁴¹R. Buijtenhuijs, *La conférence nationale souveraine du Tchad*, Paris, édition Khartala, 1993, pp.180-185.

⁴²Abdoulaye Maina, 45 ans environ, enseignant, le 3 Août 2021Ndjamena.

⁴³E, Le-Yotha Ngartebaye, "Les rébellions sous le régime d'Idriss Déby., p.52.

Tchadiens.⁴⁴ Ainsi les FAT/MRP (Forces Armées Tchadiennes/Mouvement Révolutionnaire Populaire) qui avaient abandonné leur mission régalienne celle de défendre et de protéger la Nation pour devenir une tendance politico-militaire belligérante et repliées dans la zone méridionale dont elles étaient majoritairement composées. Et elle a pour chef de file Djibrine Dasserit entouré par ses frères les Ouaddaïens.⁴⁵ Notons également, que le mouvement a bénéficié du soutien de la France qui a mobilisé quelques officiers Sudistes à savoir Nadjita Béassoumal et Kété Moïse, accompagnés de leurs frères du Sud.⁴⁶ Il y a aussi le groupe de l'extérieur, "l'antenne de Ouaggadougou" qui regroupe quelques intellectuels à savoir le philosophe Beyom Malo Adrien qui, à cette époque enseigné dans un lycée à Ouagadougou après sa Licence en philosophie et Abderahim Ndiaye qui aussi est un exilé politique de la période d'Hissein Habré.⁴⁷

Tant d'autres rejoignaient le maquis dès son l'installation. En quittant la Libye, le Congo Brazza, le Bénin, Burkina Faso, l'Algérie, l'Europe, le Nigéria et le Soudan ces Tchadiens qualifiés d'apatrides par le régime d'Hissein Habré avaient compris que c'était l'unique occasion de revenir au pays servir leur Nation. Tous forment une coalition et convoquent un Congrès à Bamina en Mars 1990.⁴⁸

2. Congrès de Bamina et la naissance du MPS

Bamina est situé à l'Est du TCHAD à la frontière du Soudan. C'est ainsi le congrès de Bamina a eu lieu 1990. Ces différentes formations rebelles qui contestent sa légitimité et formait une union dénommée MPS suite aux accords de Bamina. Du 08 au 11 mars 1990, des dissidents du régime Hissein Habré, réfugiés au Darfour et dans d'autres pays se sont retrouvés dans cette bourgade pour créer ce qui deviendra le MPS.⁴⁹ Ainsi, tout commence le début du mois caniculaire et poussière de mars ou le paysage politico-militaire du Tchad sous le régime de Habré, connaît, son énième bouleversement avec la création du MPS. À l'issue du congrès constitutif débuté le 8 Mars, les textes statutaires sont adoptés et le parti à l'oriflamme guerrière est porté sur baptismaux.⁵⁰

En effet, le parti regroupe tous ceux qui ont dit non au régime d'Hissein Habré, sous un arbre à Bamina les vents soufflent, ainsi que les dunes des sables se déplacent dans un

⁴⁴E, Le-YothaNgartebaye, "Les rébellions sous le régime d'Idriss Déby...", p.46.

⁴⁵H. I. Bichara, Tchad : *Les partis politiques et les mouvements d'opposition...*, p.56.

⁴⁶Amahanie Sidik, 57 ans, militaire, entretien le 20 Septembre 2021 Lina.

⁴⁷Nasser Alie, 60 ans, député, le 20 Septembre 2021 Lina.

⁴⁸*Journal lessahel.td*, extraits des obsèques nationales rendues au feu Marechal Idris Deby Itno, p.2.

⁴⁹E, Le-YothaNgartebaye, "Les rébellions sous le régime d'Idriss Déby...", p.45.

⁵⁰E, Le-YothaNgartebaye, "Les rébellions sous le régime d'Idriss Déby...", p.45.

milieu aride. C'est un milieu où les conditions de vie sont défavorables. L'opposition se regroupe dans ce milieu pour un but bien déterminé, non seulement contre le régime dictatorial d'Hissein Habré, mais également de protéger la population tchadienne matée et humiliée par ce régime⁵¹. Idriss Deby et les autres opposants en exil ou vivant dans la clandestinité se réunissent à Bamina, en vue de fédérer leurs actions au sein d'un seul mouvement.⁵²Le choix de Bamina n'était pas un hasard. Cette localité est située aux confins du Soudan dans la région du Darfour. Elle a la particularité d'être frontalière au Tchad et de constituer un bastion du peuple Zaghawa. Bamina est une ville soudanaise et donc a priori, le mouvement bénéficiait de la grâce du régime soudanais dirigé par le Général Omar Hassan El-Béahir⁵³.

Les conspirateurs contre le régime du dictateur Hissein Habré étaient connus. On trouve parmi eux des militaires et des intellectuels qui vont marquer de leurs empreintes les idéaux du parti naissant à la Conférence de Bamina. Sans être exhaustif, nous pouvons aisément citer : Adrien Malo Beyom, Hassaballah Soubiane, Nadjita Béassou mal, Ousmane Gam, Abbas Koti, Maldom Bada Abbas, Mahamat Ali Abdallah Nassour, Mahamat Saleh Adoum Djerou, Ahamat Koussi, Daoussa Deby, Général Bichara, Aboubakar Attah, Djibrine Dassart entre autres. Tout ce monde réuni autour d'Idriss Deby.⁵⁴Dans un premier temps pensé comme un mouvement politico-militaire clandestin, le MPS, lors du congrès de Bamina, sera réformé. C'est une coalition de différents mouvements politico-militaires qui écumaient le pays à cette époque.⁵⁵

Les résolutions prises lors du congrès sont entre autres :

- la dénomination du MPS qui tire son origine du MOSANAT que les Baministes ont juste enlevé le National et remplacé avec patriotique.
- porter Deby à la tête du MPS ;
- seconde par Maldoum Bada Abbas comme vice-président du MPS
- promouvoir la démocratisation du pouvoir politique tchadien ;
- adopter le multipartisme et la promotion des libertés ;
- La liberté de parole, de presse, de réunion, de syndicat et de grève ;

⁵¹Ndjamena-hebdo, n° 257 du mars 1993. p.6.

⁵²<http://kessoufilsover-blog.com.over-blog.com/mon-bamina-hier-aujourd-hui>, consulté le 20 octobre 2021.

⁵³ M.A. Beyom, *La Social-Démocratique Socle Idéologique du Mouvement Patriotique du Salut (MPS)*, N'djamena, Imprimerie Nationale du Tchad, 2013, p.8.

⁵⁴Ibid.p.9.

⁵⁵Saleh, nodjo ,75 Militaire /Baministe, entretien le 12 août 2021 à Ndjamena.

- conduire le Tchad avec la participation de tous ces citoyens vers le système du gouvernement,
- la liberté de croyance et d'association ;
- idéologie la social-démocratie

C'est à travers ses résolutions que ces Baministes prennent la route de Ndjamena et font leurs entrées de la même année après des combats décisifs dont les points forts sont entre autres Tiné, Guérada, Bardaï et Iriba.⁵⁶ Après neuf mois de combat, ces derniers entrent à Ndjamena le 1er décembre 1990 et le 04 décembre le président fait une déclaration froide au peuple Tchadien celle-ci remonte l'espoir de ce peuple et inaugure la démocratie au Tchad.⁵⁷ La photo ci-dessous a été prise en décembre 1990, les troupes des Idriss Deby entrent à N'Djamena qu'a fui le président Hisssein Habré.

Photo n°8 : Les troupes d'Idriss Deby à l'entrée de N'djaména le 2 Décembre 1990



Source : *Jeune Afrique*. <https://kso.page.ling/wps>, consulté le 22 Décembre 2021⁵⁸

⁵⁶A. Dingammadji., “ Hisssein Habré et la conquête du pouvoir au Tchad (1971-1982) “, Mémoire de Master en Histoire, Université de Maroua, 2012, p.52.

⁵⁷ANT, Mouvement Patriotique du Salut, Conseil National du Salut, révision d'octobre 2012, les textes fondamentaux, Ndjamena, IDT, 2012, p.3.

⁵⁸*Jeune Afrique*. <https://kso.page.ling/wps>, consulté le 22 Décembre 2021

B. IDÉOLOGIE ET LES OBJECTIFS DU MPS

Dès lors, pour les Baministes, il leurs a été très loisible de se poser la question de la place de l'homme tchadien avec ses réalités physiques, sociales, culturelles, économiques et historiques, l'homme auquel ils se battent pour sa liberté. Après tant d'inquiétude, il a été pragmatique pour le MPS d'opter pour le Tchad - pays à multiples visages - une idéologie politique médiane qui mobiliserait le maximum des Tchadiens sans exclusion et sans ostracisme.⁵⁹Sociologiquement, le Tchad est un pays aux entités ethniques et culturelles multiples et diversifiées. En optant pour la social-démocratie, le MPS pour la complémentarité culturelle dans la diversité, gage de la richesse culturelle nationale⁶⁰.

Ce choix obéit aux mêmes principes de la politique économique sociale de marché.⁶¹La solidarité africaine en général et Tchadienne en particulier est légendaire. C'est pour la préserver que le MPS pour la social-démocratie qui prône une attention particulière envers le plus nécessiteux. Le MPS, pense réaliser par un mécanisme d'investissement très significatif dans les domaines non comptabilisables tels que l'éducation, la santé, l'assistance social.⁶²

Économiquement, le Tchad regorge d'immenses potentialités qui n'attendent que la paix, la stabilité politique et les investissements. En optant pour la social-démocratie qui exclut la conquête du pouvoir d'État par la force, gage de paix et de stabilité. En prônant l'esprit de concurrence économique, nous entendons inciter les investisseurs nationaux et étrangers à le faire. Ce sera le seul moyen de jouir concrètement de nos richesses connues statistiquement.⁶³Institutionnellement, l'État tchadien avant l'arrivée du MPS est interventionniste et centralisateur à outrance. En prônant une très forte décentralisation, le MPS, entend assigner à l'État un rôle régulateur et arbitral afin que chaque communauté et entité administrative, jouissant d'une relative autonomie de gestion, soit acteur de ses propres voies de développement par rapport à ses propres réalités ethniques, culturelles, physiques, économiques. Car, c'est de l'effort de chacune de nos communautés qui dépend de bonheur et l'essor national.⁶⁴

⁵⁹ Beyom, *La Social-Démocratie Socle...*, p.26.

⁶⁰ Agence des Presses, Bulletin n°26 du juillet, 1992, p.12.

⁶¹ Ibid. p.50.

⁶² Agence des Presses, tchadienne Discours du président Idriss Deby lors du 2e congrès extraordinaire du MPS, 1991, Bulletin n°2641 du juillet, 1991, p.10.

⁶³ Saleh Adoum, 75, ans environ, présent du parti, entretien le 12 Août 2021 à N'Djamena.

⁶⁴ Conseil National du Salut, Révision du statut et règlement d'octobre 2012, "Chapitre 2, Des Droits et Obligations", in textes fondamentaux, Ndjama, IDT, pp. 24-26

En effet, au recul du temps, il apparait qu'aucune stratégie politique sérieuse n'ait été élaborée avec une base idéologique au Tchad. Il y'avait en d'autres termes des marxistes-léninistes, des trotskistes, des anti-impérialistes.⁶⁵ Il s'agit d'un Tchad avec des réalités physiques, sociales, culturelles, économiques et historiques très différentes les unes des autres. Il fallait donc innover avec une approche logique et trouver une synergie réunificatrice de ce pays. L'unité nationale est la seule voie qui puisse apporter la prospérité de ce dernier. Ainsi, cette idéologie cherche à bannir les hypocrisies mercantiles et politiciennes et également les révoltes claniques et tribales que le pays aspire depuis un certain temps. Comme la souligne le Docteur Adrien Malo Beyom le technocrate du groupe : "Nous sommes arrivés à Ndjamena le 1er décembre 1990, pleins d'ambitions, confiants en la justesse de notre lutte et en la justesse de notre idéologie. Quatre années après, le ciel politique s'est éclairci"⁶⁶ À cela, ajoute le président du MPS le colonel Idriss Deby afin d'aller avec sérénité à la bataille des urnes lorsqu'il déclare: "le Mouvement Patriotique du Salut doit faire preuve d'imagination pour bien cerner les sentiments du peuple et pour mieux faire comprendre ses idéaux"⁶⁷ Pour eux, le peuple Tchadien ne doit plus se faire abuser par les vendeurs d'illusion, les démagogues recouverts du manteau de la démocratie. Le MPS à travers son idéologie peut répondre aux besoins et à la satisfaction des peuples tchadiens. La philosophie du MPS est une philosophie beaucoup plus copiée des grands penseurs contemporains. Nous l'avons observé aussi dans les analyses et détails de d'Adrien Malo, philosophe et membre fondateur du MPS.⁶⁸

1. Objectifs

L'action politique des Baministes entreprise depuis mars 1990, a pour objectifs de transformer la scène politique tchadienne, de lutter contre le régime de Hissein Habré et de promouvoir la démocratisation du pouvoir politique au Tchad à travers la mise en place du multipartisme.⁹¹ Le premier objectif de tout ce qui précède entreprit une libération et déclencha la lutte. Déterminés et aguerris, les combattants du MPS, galvanisés par la bravoure légendaire de leurs chefs, gagnent de victoire en victoire. Le régime tomba le 1er décembre 1990, Hissein s'enfuit ainsi facilement. L'un des objectifs des Baministes est atteint à moins d'un an précisément 09 mois. D'autres objectifs, qui sous-tend le Mouvement Patriotique du

⁶⁵Beyom, *La Social-Démocratique Socle...*, p.5.

⁶⁶*Ndjamena-Hebdo*, N°212, 1993, p.12.

⁶⁷ANT., Comité de suivi de l'appel à la paix et la réconciliation national au Tchad, 2011, Les partis politiques tchadiens quelle démocratie pour quelle paix, c'est un travail d'enquête et d'analyse réalisé par l'équipe de la coordination nationale sous la direction du comité politique, p.16.

⁶⁸ Beyom., *La Social-Démocratique Socle ...*, p 17.

Salut, d'après l'article 04 des textes fondamentaux du statut, fidèle à ses idéaux, le MPS a pour objectifs de rassembler la population tchadienne en vue de :

- consolider la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance ;
- améliorer les conditions de vie et de travail des tchadiens ;
- promouvoir un développement humain durable ;
- renforcer la cohésion et la solidarité nationale.⁶⁹

Le Président Idriss Deby lors du 2e Congrès Extraordinaire du MPS, souligne que le MPS a d'autres objectifs au-delà de l'instauration de la démocratie.⁷⁰ En cela, nous ne devons pas oublier notre programme pour la réorganisation et la relance de l'économie nationale. Dans ce domaine, le MPS entend apporter des changements radicaux : le développement d'une économie mixte fondée sur l'équilibre entre secteur public et secteur privé, l'encouragement des initiatives privées dans le secteur des petites et moyennes entreprises, le désenclavement des régions par la création et la réhabilitation des axes routiers, l'adaptation du code des investissements et de la politique fiscale à ces objectifs, une meilleure planification des dépenses publiques pour réduire les déséquilibres chroniques.⁷¹ En d'autres termes, le MPS est le seul parti politique au Tchad qui a une large ambition sur le plan politique. Mais compte tenu des erreurs d'apprentissage qui les empêchent aujourd'hui, on observe un avancement très lent vers la réalisation de ces ambitions.⁷² En Libye, Idriss Déby prend contact avec Adoum Togoï, un compagnon de Goukouni Weddeye. L'alliance avec Togoï ne dure pas, mais Déby, qui a fondé peu avant le Mouvement Patriotique du Salut (MPS), voit son influence se renforcer. Sous l'impulsion de Paris et de Tripoli, il parvient à gagner la confiance du président togolais, Gnassingbé Eyadéma, pourtant proche de Habré. En mai 1990, les deux hommes se rencontrent à Lomé, en présence d'Ibrahim al-Bichari, le ministre libyen des Affaires étrangères.⁷³

Déby s'envole ensuite pour le Burkina Faso à bord d'un avion affrété par la présidence Togolaise. À Ouagadougou, où il passe une semaine, il est accueilli par le général Gilbert Diendéré, puis obtient une audience auprès du chef de l'État, Blaise Compaoré. Avec le soutien d'Eyadéma et de Compaoré, il noue des liens avec des cadres Français de la Direction de la Surveillance du Territoire (DST), lors d'une réunion secrète. La conjoncture lui est

⁶⁹ R. Alladom, "Un congrès redouté", *N'Djamena Hebdo* n°26 du 25 Juillet 1991, pp.12-16.

⁷⁰ Discours du président Idriss Deby lors du 2e congrès extraordinaire du MPS, 1991, p. 5.

⁷¹ Ibid.

⁷² *Jeune Afrique*. <https://kso.page.ling/wps>, consulté le 22 décembre 2021⁷²

⁷³ Goukouni, *Témoignage pour une histoire ...*, p.133.

favorable. La Libye a une revanche à prendre sur Hissène Habré et la France n'a pas oublié que ce dernier a fait exécuter, en 1975, le commandant Galopin, venu négocier la libération de l'otage Françoise Claustre dans le Tibesti. En juin 1990, au sommet de la Baule, Habré s'oppose ouvertement au discours de François Mitterrand sur la démocratisation.⁷⁴

2. Chute de l'Unir

Les élections législatives de 1989 se déroulèrent certes dans le cadre du parti unique mais elles furent semi compétitives dans la mesure où il y avait une réelle pluralité de candidats et où Hissène Habré veilla personnellement à ce que les conditions de vote soient correctes. Pour beaucoup de Tchadiens aujourd'hui, nonobstant le climat de peur qui régnait, ces élections furent de loin les plus libres qu'a connu leur pays depuis l'indépendance.⁷⁵

La fin du régime d'Hissène Habré fut le produit de plusieurs facteurs. D'abord, les relations du président Tchadien avec la France se détériorèrent en 1990.⁷⁶ Beaucoup d'analystes mettent l'accent sur un basculement proaméricain de Habré. Il faut plutôt se souvenir de l'attitude de Habré lors du sommet Franco-africain, tenu à La Baule.⁷⁷ Il s'opposait durement au Président Mitterrand sur la question de la démocratisation, avec une agressivité et une aigreur peu commune.⁷⁸

Cette attitude intransigeante réveilla de très mauvais souvenirs sur les actes criminels du président Tchadien avant et après son accession au pouvoir et sur les multiples humiliations qu'il avait fait subir aux troupes françaises du dispositif Épervier pourtant, ses alliées. Idriss Déby avait déjà ses partisans au sein de l'armée (il avait fait l'École de guerre à Paris en 1985-1986) et des services de renseignements, à la Direction générale de la Sécurité extérieure, grâce à ses relations au Soudan. Si Idriss Deby veut le pouvoir, qu'il le prenne », lance Hissène Habré avant de fuir le pays. De retour dans son sanctuaire du Darfour, il sait que ses troupes ne manqueront désormais ni d'armes ni de véhicules et que la France le laissera agir. Le 10 Novembre 1990, Idriss Déby décide de partir à l'assaut, tandis que Habré appelle, en vain, le président Mitterrand à son secours.⁷⁹ Le chef de l'État Tchadien joue le tout pour le

⁷⁴ *Journal Tchad culture*, N° 52, 1990, p.19.

⁷⁵ Extrait d'un entretien entre le président Hissène Habré et une journaliste française, après la conférence de Baule de 1989, une réponse à la démocratie imposée par la France à ses colonies, en ligne sur You tube, consulté le 20 octobre 2021.

⁷⁶ Ibid.

⁷⁷ Ibid.

⁷⁸ *Journal, Tchad et culture*, n° 52, 1990, p.20.

⁷⁹ A. Claude, "Tchad : chronique d'une démocratie importée", *Journal des anthropologues*, n°5355, 1993, p.47.

tout. Il monte au front et, le 25, se retrouve face aux rebelles dans une plaine proche de Tiné, le berceau de Déby.

Toutefois, ces rebelles prennent le dessus. Habré ordonne une retraite, direction Oum-Chalouba, à 200 km à l'Ouest. Déby le poursuit, mais échoue à rattraper son rival, dont l'un des véhicules est pourtant tombé en panne. Quand Déby parvient enfin à Oum-Chalouba, le 26 Novembre, Habré vient de décoller pour N'Djamena. Quatre jours plus tard, le chef de l'État tient un dernier conseil des ministres. "Si Idriss veut le pouvoir, qu'il le prenne", lance-t-il, avant de fuir. Le 2 Décembre, Idriss Déby, salué par l'ambassadeur de France François Gendreau et rejoint par Gilbert Diendéré, entre dans la capitale.⁸⁰

3. Acteurs de l'évolution démocratique

Les Baministes sont des précurseurs du MPS ; premiers militants, les combattants de premières ères du MPS. Ils ont durement lutté pour chasser le régime d'Hissein Habré du pouvoir et transformé la scène politique nationale. Aujourd'hui, il ne reste qu'au moins de 20 en vie. Les restes n'y sont plus.⁸¹ Un vrai combattant de la liberté, on ne peut pas parler de l'avènement de la démocratie au Tchad sans évoquer son nom. Pas du MPS sans parler de lui. Maldoum Bada Abbas, cet homme, est né en 1950 à Ambazira, une localité située dans la sous-préfecture de Bitkine dans la région du Guéra.⁸²

Il est l'un de ceux qui ont libéré le Tchad et son peuple de la dictature de Hissein Habré. Ce sous-lieutenant est un fidèle compagnon du président Deby. En tant qu'officier supérieur de l'Armée Nationale Tchadienne, il fut le premier à prendre la tête des soldats pour entrer à Ndjamenà au moment où la bataille soldatesque de Hissein Habré crépitait. Comme le témoigne Mahamat Hissein, au lendemain de l'annonce de sa disparition, survenu le 29 Juin 2004 à l'hôpital du Val de Grâce à Paris en France. Le camarade Maldoum est parmi ceux qui ont bravé la dictature de Hissein Habré pour apporter le changement. Une fois le changement obtenu, il s'est beaucoup investi pour asseoir le MPS. Nous gardons de lui l'exemple d'un militant humble, un militant de consensus qui n'élevait pas le ton et qui est prêt à écouter les camarades⁸³.

⁸⁰Claude, "Tchad : chronique d'une démocratie importée, *Journal ...*"p.151.

⁸¹ANT, Discours du président Idriss Deby lors du 2e congrès extraordinaire du MPS, 1991, Bulletin n°2641 du juillet 1991, Agence Tchadienne des Presses, p.10.

⁸²*Le journal Notre Temps*, n° 247 du 4 juillet 2004. pp.5-6.

Photo n° 7 : Général Maldoum Bada Abbas Vice-Président du MPS en 1991



Source : *N'Djamena-Hebdo* n° 298⁸⁴.

C'est en 1987 que Maldoum Bada Abbas a pris le chemin de maquis après avoir déjoué avec brio les éléments de la DDS, qui étaient venus l'arrêter à son domicile situé non loin de la présidence de Hissein Habré. Ayant infligé une défaite mémorable à la tristement célèbre Brigade d'Intervention Rapide (BSIR), Maldoum s'est réfugié au Soudan et se trouve à la tête du MOSANAT. C'est au Soudan que les membres de l'action du 1er avril", Maldoum et Deby s'entendent à unir leurs forces pour faire face à leur ennemi commun⁸⁵.

Successivement vice-président du Conseil d'État, ministre d'État, ministre de l'intérieur et président du conseil provisoire de la République, dix mois après leur prise de pouvoir, le 13 octobre 1991, les deux premiers responsables du MPS, un malentendu. Maldoum est accusé d'un complot de coup d'État. Il sera arrêté et gardé à vue pendant trois mois avant d'être libéré et réhabilité.⁸⁶

Il est appelé dans le gouvernement comme ministre de la justice. Aux législatives de 1996-1997, il s'était présenté dans la circonscription de Bitkine où il a été élu député. Durant son mandat, il a occupé le poste du 1er vice-président de l'Assemblée Nationale. D'après M. Abderamane Ali Godi, l'un de ses compagnons de lutte qui était resté longtemps son agent de

⁸⁴*N'djamena-Hebdo* n° 298. 1996, p.5.

⁸⁵Abdelkrim Saleh, 35 ans, étudiant, le 12 décembre 2021 à N'djamena.

⁸⁶*Agence Tchadienne des Presses*, 1993, p.10.

sécurité, sur le champ de bataille, on le voyait rarement avec une arme en main : "Maldom interdisait à ses hommes de tirer sur un ennemi désarmé et leur demandait toujours de soigner les prisonniers. C'est un humaniste tout fait. C'est son comportement qui a motivé beaucoup de gens à le suivre au maquis pour s'opposer au régime de Hissein Habré".⁸⁷

C'est un grand homme, il a marqué l'histoire du Tchad et du Mouvement Patriotique du Salut. Il est aussi un homme de parole, il combattait sans-arrière-pensée, puisqu'il est le premier qui a réussi à faire son entrée à Ndjamena avec ses troupes le 1er décembre tandis que ceux du présent font leur entrée deux jours plus tard mais rien n'empêche, car il a tenu à sa parole. Cet Homme politique et universitaire, Adrien Malo est un fils de Logone occidentale né le 19 août 1959 à Donia non loin de Moundou. Il obtient un bac A4 en 1979 au Lycée Adoum Dalah de Moundou dans le Logone Occidental. Adrien Malo quitte le pays en 1980 pour continuer ses études supérieures au Burkina-Faso jusqu'en 1987. D'abord, au Grand Séminaire Saint Pierre-Claver de Koumi où il obtient son diplôme d'Études en Philosophie et Théologie en 1984, puis à l'Université de Ouagadougou où il obtient le Diplôme d'Études Universitaires Générales (DEUG) es Philosophie en 1987.⁸⁸

Photo n° 8: Adrien Malo au congrès du MPS en 2010.



Source : A .M .Beyom , *La social démocratique socle idéologique du Mouvement patriotique du salut*, imprimerie nationale du tchad.2010.p.19.

La même année Dr Beyom Adrien Malo s'inscrit à l'Université de Cocody- Abidjan en Côte d'Ivoire et sort avec une Licence en Philosophie, une maîtrise en Philosophie

⁸⁷<http://www.bbc.co.uk/news/2006/04/03deby.shtml>, consulté le 25 septembre 2021.

⁸⁸Beyom, *La social démocratique socle ...*, p.19.

soutenue sur le thème : "La mort dans l'Être et Temps de Martin Heidegger", sous la direction du professeur Dibi Kouadjo Augustin en 1989. Il repart en 1997 pour obtenir son Diplôme d'Études Approfondies (DEA) ès Philosophie.⁸⁹ Il revient en 2004 à l'Université de Ouagadougou où il soutient sa thèse de doctorat avec mention très honorable. En 2008, il devient le premier Lauréat de Doctorat ès Philosophie de cette école.⁹⁰ Le Docteur Adrien Malo entre dans la vie active et politique à partir d'octobre 1989, en sa qualité de professeur de Philosophie au collège protestant d'Ouagadougou. Il milite pour la cause de la liberté et de la démocratie. C'est ainsi qu'il rejoint d'autres compatriotes au maquis à leur tête un certain Colonel Idriss Deby Itno. Ils forment une équipe avec d'autres exilés politiques et réussiront à déloger la dictature de Hissein Habré, le 1er décembre 1990 un an plus tard.⁹¹

Il fait partie de cette poignée de ceux qu'on appelle les Baministes. Les compagnons de la première heure du président Deby. Il est un compagnon d'armes du chef de l'État, il a occupé plusieurs postes dans le gouvernement de Septembre 1993 à février 1996 il fut conseiller chargé de mission à la présidence de la République, Directeur Général du Ministère de l'enseignement Supérieur de 2000 à 2003, Secrétaire Général de l'Université de Moundou de 2010 à 2012, Ministre Conseiller à la Présidence, Ministre de l'Enseignant Supérieur de 2018 à 2019 et aujourd'hui il est Secrétaire Générale à l'Assemblée Nationale. Il est aussi enseignant de l'Université de Ndjamena et a occupé plusieurs postes au sein de cette institution.⁹²

Dans le cadre du parti, c'est le fils du Logone Occidental qui est membre fondateur du Mouvement Patriotique du Salut. Ainsi, il a occupé plusieurs postes dans son parti à savoir : chargé de l'information à la représentation du MPS en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Bénin, Mali, Niger, Togo) à Ouagadougou, de 1990 à 1992, il est secrétaire national aux finances, 1er adjoint chargé du trésor au Bureau Exécutif National, SGN du MPS de 2012 à 2015, et membre du Conseil Permanent des Fondateurs (CPF).

Le Dr Adrien Malo est le cerveau du MPS, il est l'auteur même du texte de base du MPS, et également le premier discours du Président de la République d'où sa célèbre phrase : mais je vous ai apporté la démocratie ». ⁹³

⁸⁹Beyom, *La social démocratique socle idéologique ...*, p.19.

⁹⁰ Entretien Anonyme, le 23 novembre 2021 à Ndjamena.

⁹¹ <https://tchadinfos.com/politique/les-nouveaux-visages-du-gouvernement-dr-beyom-malo-adrien>, consulté le 26 septembre 2021.

⁹²Ibid.

⁹³ <https://www.revueinternationale.com/2006/01/attaques-terroristes-au-tchad-le-president-idriss-deby-tient-le-cap/>, consulté le 15 septembre, 2021.

Nous ne pouvons pas parler du MPS sans ses martyres, puisqu'aujourd'hui la majorité de ceux qui ont lutté pour le parti ne sont plus en vie. Il ne reste que quelques-uns, parmi des milieux qui ont assisté au premier Congrès Extraordinaire de Bamina. Et ceux qui servent jusqu'à présent, seule Adrien Malo Beyom qui membre du CPF.⁹⁴ Certains même sont tombés sur le champ de bataille avec l'action du 1er avril." Mais arrivé à ses objectifs, le Président ne les a pas oubliés. Le premier, un Lycée de la capitale situé dans l'arrondissement de Ndjamena 1^{er} au quartier Farcha a été baptisé à son nom "Lycée Ibrahim MahamatI tno"⁹⁵. Et le second, l'aéroport international de Ndjamena a été baptisé également à son nom "Aéroport International Hassan Djamous"⁹⁶. Il en est du Lycée Maldom Bada Abbas de Gounou-Gaya dans la Kabbia.

En somme, on retient dans cette partie que la confiscation du pouvoir des années 1980 et la dictature d'Hissein Habré, est à l'origine du changement politique appuyé par la conférence de la Baule où le Président François Mitterrand a imposé à ses colonies de l'Afrique de s'engager dans le processus de la démocratisation. La démocratisation imposée par la France tire son origine du vent de l'Est. Autrement dit, de la dislocation de l'Empire Soviétique (URSS) et la chute du mur de Berlin. Cette situation a entraîné des bouleversements dans la scène internationale. C'est ainsi, que le Tchad ne sera pas épargné de ce changement qui sera radical pour ce dernier et certain pays à l'instar du Cameroun. Cela donnera l'occasion au Mouvement Patriotique du Salut qui est un mouvement politico-militaire de faire son entrée triomphale à Ndjamena le 1er Décembre 1990, aussitôt a changé le statut comme un parti politique. C'est dans ce contexte que le président Idriss Deby, dès son entrée annonce le retour du multipartisme et autres libertés confisquées par le régime de Hissein Habré. C'est ainsi, que nous voyons des partis politiques naître.

⁹⁴A.M. Beyom, *La social démocratique socle idéologique du Mouvement ...*, p.19.

⁹⁵ Ali Timane, 42 ans, militaire, le 12 décembre 2021 à Ndjamena.

CHAPITRE III :
ÉVOLUTION DÉMOCRATIQUE DU TCHAD SOUS LE
RÈGNE D'DRISS DÉBY ITNO (1990-2021)

Dans les 1990, un vent démocratique avait soufflé avec la chute de Mur de Berlin. Le président Mitterrand avait demandé aux pays Africains de se démocratiser s'ils voulaient être soutenus par la France. Chacun organisait donc une sorte de mise à plat de tous les sujets politiques et l'on invitait la société civile, les hommes politiques. Dans ce chapitre les analyses portent sur le nouveau régime démocratique de 1990-2021 d'une part, réforme des grandes institutions démocratiques et administratives d'autre part.

I. RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE DU RÉGIME DE 1990-2021

Dès son arrivée au pouvoir, le président Idriss Deby se trouve face à un défi incontournable de la démocratisation du Tchad. Ainsi, le souhait du Président d'instaurer la Démocratie au Tchad longtemps demandée, s'est focalisé dans son Message à la Nation Tchadienne du 4 Décembre 1990, le président Deby promet la démocratie : "Nous n'aurons définitivement extirpé les démons de la dictature qu'après l'établissement d'une démocratie vraie, totale, une démocratie pluraliste. Le plaisir est immense pour tous les combattants des forces patriotiques d'avoir contribué à l'éclosion du cadeau le plus cher que vous espérez" Le Président confirme cette orientation dans son discours d'investiture du 4 mars 1991 :

"Aujourd'hui, nous pouvons réaffirmer cet engagement. Le MPS, loin de vouloir se comporter en conquérant, souhaite faciliter la création des meilleures conditions pour l'exercice d'une démocratie réelle au Tchad".¹

A. Lien ambigu du coup d'État

Luc Sindjoun développe dans son article² l'analyse de l'ambiguïté du lien entre coup d'État et démocratisation dans les pays africains. Dans une approche sociologique du phénomène, Sindjoun montre que le coup d'État est devenu "une pratique d'accès au pouvoir

¹ANT, Il est écrit dans cette page que : "la chute du dernier régime de parti unique, le 1er décembre 1990, sous les coups conjugués des différentes forces patriotiques et la déclaration du Chef de l'État du 04 décembre 1990, ont ouvert la voie à une vie démocratique"

²L. Sindjoun, " Para constitution : Les pratiques sociales dans les régimes politiques africains en voie de développement : hypothèses théoriques et empiriques sur la para constitution, "Revue canadienne de science politique, Vol 40, n°2, pp.48-50.

qui concurrence et neutralise l'élection, une véritable institution défiant le monopole du droit constitutionnel sur la formation des institutions ". Plusieurs études ont établi que l'histoire politique du Tchad est rythmée par la fréquence du coup d'État. Sans compter les multiples tentatives³.de coups d'État que le régime d'Idriss Déby a essuyé depuis plus de 30 ans, il faut noter simplement que tous les régimes qui se sont succédé depuis le premier régime de Tombalbaye, l'ont été après un coup d'État.⁴C'est dire combien, ce phénomène semble être " une pratique quasi institutionnelle⁵" dans le sens sociologique d'une "pratique politique. Si régulière et fréquente qu'elle est devenue normale au sens d'Émile Durkheim. " L'ambiguïté du coup d'État au Tchad interpelle non seulement parce que cette pratique est récurrente, mais aussi parce que la démocratisation est advenue par cette voie. Mais, on pourrait bien se poser la Question de savoir de quelle manière la démocratie est survenue par le moyen du coup d'État. La réponse nous est donnée dans la déclaration suivante du président Tchadien rapportée par Robert Buijtenhuijs. Trois jours après sa prise de pouvoir, Idriss Déby a qualifié lui-même ce tournant historique d'un cadeau de liberté offert au peuple tchadien. "Nous n'aurons, déclare-t-il, définitivement extirpé les démons de la dictature, Le plaisir est immense pour tous les combattants des forces patriotiques d'avoir contribué à l'éclosion du cadeau le plus cher que vous espériez ". La référence tacite du coup d'État dans la Charte de transition qui loue la chute du régime de Hissein Habré comme l'évènement ayant ouvert la voie à une vie démocratique⁶, fait d'ailleurs écho à cette ambiguïté dont parle Luc Sindjoun. Mais, le politologue Camerounais reconnaît que même si " la démocratisation peut advenir par des moyens non démocratiques comme le coup d'État qu'après l'établissement d'une démocratie vraie, totale, une démocratie pluraliste [...]. "⁷

1. Avènement du multipartisme : acteurs et enjeux

Après quelques mois d'exercice du pouvoir et promulgation, le 1^{er} mars 1991, de la Charte nationale (qui remplace la constitution du 20 décembre 1989), le Président Idriss Deby est investi et un nouveau Gouvernement est formé.

La Charte reprend dans ses grandes lignes le texte constitutionnel du 29 Septembre 1982. Le Président de la République, chef de l'État est désigné par les instances du Conseil

³Ibid.

⁴ J. F. Médard, "La spécificité des pouvoirs africains," *Pouvoirs*, n°29, 1983, pp. 5-9.

⁵ J. L. Seurin, "Les régimes militaires," *Pouvoirs*, n°25, 1983, p.91.

⁶ La Conférence de la Baule de juin 1990 du président français François Mitterrand, qui a posé le principe de la conditionnalité démocratique des pays africains. C'est ainsi, que la France conditionne désormais son aide au développement aux avancées réalisées en matière de démocratie et des droits de l'homme.

⁷L. Sindjoun, " Para constitution : Les pratiques sociales dans les régimes politiques africains en voie de développement : hypothèses théoriques et empiriques ..., pp. 102-123.

national de Salut (SNS). La nécessité d'octroyer certains droits fondamentaux à ses concitoyens en vue de favoriser l'émergence de plusieurs partis politiques et de ne pas laisser le pays en marge de toutes les mutations qui ont été sur tout le continent sera à l'ordre du jour.⁸ Pour ce passage, l'ordonnance n° 015/PR/91 d'avril 1991, fixe les conditions de la création, de fonctionnement et de dissolution des partis politiques au Tchad.⁹ Il fallait accélérer pour assurer dans ce nouveau contexte, la formation politique et civique des citoyens conformément à la nouvelle charte du pays.¹⁰ En effet, plusieurs partis politiques sont légalisés comme le prévoit la constitution : « Dont le rôle concourt à l'expression du suffrage. Ils se forment librement et exercent leurs activités dans les conditions prévues par la loi et dans le respect des principes de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale, de l'unité nationale et de la démocratie ».¹¹ C'est dans cette optique que des formations politiques verront le jour parmi lesquels nous avons : le MPS, la FAR (Fédération Action pour la République), le PLT (Parti Libéral du Tchad), le RDP (Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès), UET/les Verts (Unions des Écologistes Tchadiens/Les Verts), ACTUS (Actions pour l'Unité et le Socialisme), l'UNDR (l'Union Nationale pour la Démocratie et le Renouveau), UN (Union Nationale), l'URD (Union pour la République et la Démocratie), RDPL (Rassemblement Démocratique pour la Paix et les Libertés au Tchad), le MPTR (Mouvement des Patriotes Tchadiens pour la République). Sans être exhaustif, tous ces partis politiques vont se partager le paysage politique tchadien.¹²

Ainsi, deux ans plus tard, la Conférence Nationale Souveraine qui s'est tenue à Ndjamena du 15 Janvier au 7 Avril 1993 regroupant toutes les forces vives de la Nation, à savoir, les associations de la société civile, les corps de l'État, des autorités traditionnelles et religieuses, les représentants du monde rural et les personnalités ressources.¹³ Donne naissance et censée de jeter les bases d'un État démocratique, qu'il sera convoquée, un véritable éveil d'un nationalisme triomphant et retrace les fonctionnements des partis selon la charte adoptée. Ainsi, il s'agissait de rétablir l'ordre socio politique compromis par les années de dictature du

⁸Ibid.

⁹ANT., l'Ordonnance n°15 du 04 octobre 1991. Rappelons qu'à cette époque, la préfecture était la plus grande division administrative. Le Tchad en comptait 14 au total.

¹⁰ANT La Charte Nationale ouvrait la voie au multipartisme avec l'adoption de la charte des partis politiques d'autres institutions de République ont vu le jour. 1991, p.6. (Voir annexe)

¹¹ANT, *Constitution tchadienne révisée le 31 mars 1996*, p.15.

¹²G. Boukik, *Démocratie et politique...* p.42.

¹³Buijtenhuis, *La Conférence nationale ...*, p.10.

régime Habré et ceux qui l'ont précédé et la manifestation de cette Conférence obtint l'approbation populaire. Les Tchadiens se ventent d'avoir vaincu.¹⁴

Malgré ce contexte d'autoritarisme est formellement autorisée par ordonnance le 4 octobre 1991. Enfin, les partis politiques sont autorisés à se constituer mais dans des conditions plus contraignantes que pour parti au pouvoir, le Mouvement patriotique du salut (MPS). Selon la réglementation, tout parti politique doit disposer de trente membres fondateurs provenant de dix préfectures du pays (sur quatorze), à raison de trois représentants par préfectures et doit maintenir parmi ses membres un équilibre en termes de sexe, religion et profession. Les premiers partis ayant déposé leurs dossiers sont officiellement légalisés le 10 mars 1992. Fin 1992, plus de vingt partis sont créés ou en gestation. Parmi eux, certains existaient déjà de façon officieuse avant la prise du pouvoir par Idriss Deby et avaient des activités des partis dans les clandestinités ou en exil. D'autres, comme le MPS, sont plus récents. Plusieurs pôles politiques se dessinent :

- le pôle du MPS et de ses sympathisants ; et le pôle des forces publiques intérieures où deux courants, l'un conservateur, l'autre plutôt progressiste se distinguent. Le courant conservateur regroupe à la fois d'anciens hommes politiques de la Première République (notamment du PPT-RDA), des cadres et des hauts fonctionnaires provenant des départements méridionaux. Ce courant est menacé de divisions par la pression des courants musulmans radicaux ainsi que par les ambitions personnelles de certains leaders. Le courant du progrès social se constitue autour de quelques dirigeants et semble trouver un écho tout chez certains cadres et intellectuels que dans les milieux populaires ;
- le pôle des opposants en exil.

Au moment de l'ouverture de la conférence nationale, en Janvier 1993, plus d'une trentaine de partis politiques sont légalisés ou en voie de l'être. Toutefois, le multipartisme tchadien est encore en balbutiement et souffre d'un manque de moyens matériels. Généralement, les partis sont faibles, à l'exception de celui du président.¹⁵

2. Évolution des partis politique au Tchad de 1990-2021

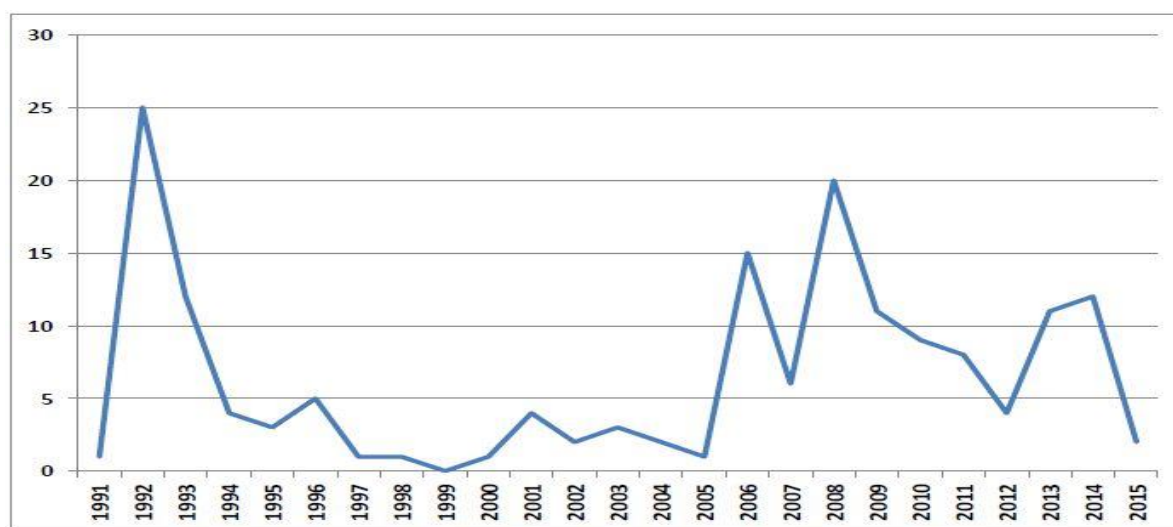
La scène politique tchadienne a connu dès le début une croissance exponentielle des partis politiques, au point qu'on pourrait bien qualifier aujourd'hui cet accroissement

¹⁴ Michel., " François Mitterrand et le soutien "..., pp.87-89.

¹⁵ *Journal le Temps* n° 329 du 15 au 21 janvier 2003, p.11.

d'inflation partisane. En effet, Buijtenhuis rapporte que “Dès le début de l’année 1992, des partis politiques ont commencé à déposer leur dossier au ministère de l’intérieur pour obtenir leur reconnaissance officielle. Certains d’entre eux existaient déjà, de façon officieuse, avant la prise du pouvoir par Idriss Déby, et avaient fonctionné plus ou moins bien en exil ou dans la clandestinité au Tchad. D’autres, par contre, étaient de création récente. Les premiers partis furent légalisés le 10 mars 1992, et leur nombre augmenta ensuite rapidement. Au moment de l’ouverture de la CNS en janvier 1993, on en était déjà à trente-huit partis légalisés ou en voie de légalisation¹⁶” Depuis l’avènement du multipartisme au Tchad, on a observé qu’en moyenne sept (7) partis politiques se créent chaque année. D’un seul parti enregistré en 1991, il y a aujourd’hui, trente ans après, plus 190 partis politiques légalisés. Voici comment leur évolution peut être retracée par cette.¹⁷

Graphique 1 : L’évolution des partis politiques au Tchad de 1990-2021



Source : Archives de la Direction des affaires politiques et de l’état civil du Tchad., 2016, pp.12-26¹⁸.

Ce graphique montre qu’après trente ans d’histoire politique marquée par des guerres civiles, des conflits armés et des régimes autoritaires et monolithiques, les tendances politiques partisans longtemps étouffées.¹⁹ Une lecture chronologique de ce graphique nous montre que certaines années ont totalisé plus de partis politiques légalisés que d’autres. Mais il est surtout facile d’observer une décennie quasiment creuse qui va de 1994 à 2005, pendant

¹⁶ R. Buijtenhuijs, *La Conférence nationale ...*, p. 9.

¹⁷ R. Buijtenhuijs, “Les partis politiques africains ont-ils des projets de société ? L’exemple du Tchad ?”, in *Afrika Studie Centrum, Leiden*, 1994, pp.119-125.

¹⁸ Archives de la Direction des affaires politiques et de l’état civil du Tchad., 2016, pp.12-15.

¹⁹ Ibid.

laquelle on n'enregistre pas plus de cinq (5) partis politiques. Puis, la progression reprend en 2006 avec quinze (15) partis pour atteindre ensuite un pique de vingt (20) en 2008, avant de baisser relativement. Quelle analyse peut-on faire de cette évolution saccadée des partis politiques Tchadiens ? On peut avancer plusieurs hypothèses pour expliquer ce phénomène. La première explication plus ou moins factuelle de cet engouement de création des partis en 1992, peut relever du désir d'expérimentation de ce nouveau mode d'organisation politique. Lorsqu'on sait que la décision de supprimer le multipartisme par Ngarta Tombalbaye en 1962, a été à la base des révoltes et insurrections populaires qui ont abouti à la création des mouvements rebelles, on peut comprendre que cet engouement répond à ce désir d'ouverture politique longtemps étouffé.²⁰ En revanche, la décennie quasiment creuse de 1994 à 2005 peut revêtir beaucoup d'autres significations politiques. L'hypothèse la plus plausible est qu'elle est vraisemblablement une période de désenchantement démocratique de la classe politique Tchadienne. Après quinze (30) ans d'expérience démocratique, beaucoup de dysfonctionnements dans la gouvernance de l'État ont conduit l'opinion publique à réaliser que les espoirs placés en la démocratie ont été déçus.²¹

B. MPS : du Mouvement politico-militaire au parti politique

Au départ, le Mouvement Patriotique du Salut (MPS) est un mouvement politico-militaire créé en Mars 1990 par Idriss Deby Itno et composé de 3000 hommes qui ont renversé Hissein Habré. Devenu un parti politique le MPS domine la scène politique tchadienne depuis plus de trois décennies.²²

En revanche, pour d'autres observateurs, le MPS constitue un habillage démocratique pour un régime familial et clanique. Ce serait un parti de pouvoir sans aucune idéologie. L'appartenance à ce parti serait un moyen d'accès à des postes de responsabilité, aux marchés publics et fournirait protection et impunité. Il n'y aurait donc pas de courants idéologiques au sein du MPS mais plutôt des courants basés sur la compétition vis à vis des ressources publiques (cercles d'influence) et des courants ethniques. Il y aurait également des alliances d'intérêts au sein du MPS. Ainsi le MPS serait à lui tout seul une sorte de coalition politique comme l'étaient les partis uniques dans de nombreux pays avant les années 1990.²³

²⁰R. A. Bangui exprime ainsi sa déception en dédicçant son livre " À tous ceux qui espéraient qu'en votant, ils pourraient changer un peu la forme de leur "gouvernance" et améliorer leur sort", 1997, p.65.

²¹ N. Abdoulaye., *Tchad : Radioscopie des médias*, Yaoundé, Edition Ifriqiya, 2013, pp.23-26.

²²B. Ghislain., *Le nouveau négus de la solidarité et de la médiation africaines Idriss Deby Itno*, Lomé, les Éditions le Guide. 2014, pp.13-17.

²³Ibid.

Autour du MPS, on trouve de très nombreux partis qui se revendiquent de la majorité présidentielle. En 2007, 56 partis politiques avaient signé l'accord du 13 Août sous le label de la "majorité présidentielle". Cependant, entre l'accord du 13 Août 2007 et les élections législatives de Février 2011, la majorité présidentielle s'est largement très composée au gré des stratégies d'alliances électorales des partis qui la font et la défont.²⁴

1. Partis de la majorité présidentielle alliés au MPS

Parmi les partis alliés au MPS sur la base d'un accord, on compte des petits partis dont l'expérience politique et la reconnaissance publique sont limitées. On peut par exemple citer l'accord conclu en mars 2010 entre le MPS et deux partis politiques "le Rassemblement pour la Démocratie et la Paix sociale au Tchad" (RDPST) de Samafou Baba et le Mouvement pour la Démocratie et le Développement (MDD) d'Ibrahim Mallah Mahamat.²⁵

La plus large coalition de la majorité, formée sur la base d'un accord multilatéral, est la Coordination de la Majorité Présidentielle (CMP). L'acte constitutif de la CMP a été signé en Mars 2010 entre le MPS et une soixantaine de partis politiques, dont la plupart sont de "petits" partis. La CMP a pour objectif de "défendre le programme politique du président de la République, de veiller sur les intérêts de la majorité présidentielle, et de définir les stratégies les adaptées pour garantir une victoire à la majorité présidentielle lors des prochaines consultations électorales". Le MPS domine la CMP, puisque le poste de coordinateur de la CMP revient à titre permanent au MPS.²⁶

Il existe également d'autres petites coalitions de la majorité présidentielle, comme par exemple l'UPADAD. Les élections législatives de février 2011 ont été l'occasion de mettre à l'épreuve ces jeunes partis de la majorité alliés au MPS, et ont révélé l'absence de poids politique réel de nombre d'entre eux. Au début de l'année 2011, dans le cadre de leur stratégie électorale, le MPS a formé avec le RDP de Lol Mahamat Choua et le Viva RNDP de Delwa Kassiré, la plus forte coalition de la majorité : "l'Alliance pour la Renaissance du Tchad". Par ailleurs, dans le cadre du processus électoral 2011, plusieurs partis d'opposition ont basculé dans la majorité présidentielle, notamment le RDP, le MDST, l'UDR²⁷.

Il est souvent difficile d'identifier clairement les partis d'opposition au Tchad. En 2007, 35 partis avaient signé l'Accord du 13 août sous le label « opposition démocratique ». Cependant, en quatre ans, de nombreux partis ont été créés tandis que d'autres ont changé de

²⁴Ibid. p.47.

²⁵ANT, Rapport de parti politique pour le renforcement démocratique, 2016, p.17.

²⁶ B. Ghislain., *Le nouveau négus de la solidarité et de la médiation africaine Idriss Deby Itno*, Lomé, les Éditions le Guide. 2014, p.19.

²⁷Ahmat Hassaballah ,51 ans environ, secrétaire de LTDH, le 21 novembre 2021 à N'djamena.

positionnement face au pouvoir selon leurs avantages. Il en est de même le Parti de pour la liberté et le développement (PLD) du regretté Ibni Oumar Mahamat Saleh, créé en 1993 et jusqu'ici populaire dans le Guerra et le Ouaddaï (zone musulmane habituellement vivier électoral du MPS), ou il se trouve fragilisé depuis la disparition de son leader en 2008. A l'issue des élections législatives 2011, le PLD a tout de même fait son entrée à l'Assemblée Nationale (1 siège).²⁸

En ce qui concerne le Rassemblement pour la démocratie et le progrès (RDP) de Lol Mahamat Choua, créé en 1992, ce parti regroupe traditionnellement les Kanembou (du Kanem, région du lac) réputés pour être de grands commerçants. Ceux-ci se sont d'ailleurs désolidarisés du MPS lorsque le régime a commencé à favoriser les Zaghawa et les Krédas dans les marchés publics. La rupture a eu lieu en Octobre 2003, mais la stratégie électorale du RDP l'a amené à rejoindre de nouveau le MPS en 2010. En 2011, le RDP est l'un des trois partis les mieux représentés à l'Assemblée Nationale²⁹.

Pour ce qui est de l'Union pour le Renouveau et la démocratie (URD) du Général Wadal Abdelkader Kamougué, l'ex « patron » de la zone du Sud pendant la guerre civile de 1979, parti créé en 1992 n'est pas exclu du paysage politique Tchadien. Le Général Kamougué est arrivé en deuxième position derrière Idriss Deby Itno lors de l'élection présidentielle de 1996, grâce aux voix du Sud. À la suite de l'accord du 13Août 2007, il a occupé la fonction de Ministre de la défense de 2008 à 2010. L'URD a boycotté les élections présidentielles en 2006 et en 2011. Le Général Kamougué, surnommé le « Lion », est décédé en Mai 2011, et l'avenir de son parti semble désormais incertain.

En fin, l'Union nationale pour la démocratie et le renouveau (UNDR) de Saleh Kebzabo, fondateur du journal Ndjama Bi-Hebdo, qui semblait jusqu'ici bien implanté dans le Moyen-Chari et Mayo-Kebbi, apparaît aujourd'hui comme le premier parti de l'opposition au Tchad.³⁰

2. Référentiel idéologique et programmes des partis politiques Tchadiens

Dans une lecture politique classique, on s'intéresse naturellement à la question du positionnement politique et/ou idéologique des partis politiques. A quels courant se réfèrent-ils ? A quelle idéologie ? A quelles valeurs ?

²⁸ Alexi Allahdoun, 40 ans environ, journaliste / membre du parti UNDR, entretien le 21 novembre 2021 à N'Djamena.

²⁹ T. Mahamat. *L'osmose ou le miracle d'Idriss Deby Itno Tchad : de l'État néant à l'État émergent*, Ndjama, Éditions Al-Mouna, 2018, pp.16-56.

³⁰ Ibid. p.15.

Les 29 partis politiques tchadiens présents dans le tableau ci-dessous peuvent être classés sur une échelle politique très classique : 4 partis (4/29) se déclarent socialistes, le plus grand nombre s'affiche (13/29) socio-démocrates et 3 partis (3/29) se revendiquent du courant libéral. Deux partis se réclament de la mouvance écologique tandis que, la particularité du contexte historique Tchadien, 7 partis se déclarent fédéralistes.³¹

Les leaders des partis de la majorité présidentielle ont tous déclaré se situer dans le courant de la démocratie sociale ou de la démocratie libérale. A l'inverse, tous les partis fédéralistes se réclament de l'opposition ou du centre/indépendant (1). Les partis se déclarant de l'opposition se positionnent de la manière suivante : Démocratie sociale (50%), fédéralisme (37.5%) et Socialiste (12. 5%). Mais que se cache-t-il derrière ces positionnements affichés ?

Interrogés sur le ou les objectifs de la création de leur parti politique, des chefs de parti (59) ont systématiquement répondu "la conquête du pouvoir" ou "prendre le pouvoir". Rien d'étonnant, puisqu'en science politique, "la volonté explicite d'accéder au pouvoir" constitue l'un des critères de base qui permettent de définir un parti politique.³²

Sur ce point, 8 chefs de partis de l'opposition dont plusieurs de "grands partis" ont été interrogés. Les partis politiques tchadiens : quelle démocratie, pour quelle paix ? CSAPR - Avril 2015.³³

De l'ensemble des réponses collectées, une dizaine d'idées ressortent : "la démocratie", "l'instauration de l'État de droit", "la réduction de la pauvreté", "l'égalité sociale", "la justice", "le développement", "le changement" ou "renouveau", "le fédéralisme", "le bien du peuple tchadien" ³⁴

En tout cas, les distinctions "droite/ gauche", ou conservateurs progressistes, classiques en science politiques, apparaissent mal adaptées aux réalités tchadiennes. Selon l'un des leaders nationaux de partis politiques interrogés, "tous les partis politiques tchadiens, y compris les fédéralistes, peuvent être considérés comme étant "de gauche (...). La plupart des leaders politiques sont nés paysans donc aucun d'entre nous ne peut être de droite ! ", va-t-il confié. Pour Celestin Topona, numéro deux de l'UNDR, "nous ne pouvons pas être de droite ni au centre, nous sommes légèrement à gauche. Tout le monde se dit social-démocrate,

³¹ Anonyme, "Le MPS et ses alliés ", *Journal al-chabab*, n°077, 2001, pp.4-6.

³² A. Claude, "Tchad : chronique d'une démocratie...", pp.110-113.

³³ Anonyme, " Le MPS et ses alliés " ..., 2001, p.4-6.

³⁴ R. Buijtenhuijs, "Les partis politiques africains ...", p. 134

personne ne peut être à l'extrême droite". De son côté, le PLD est affilié à l'International socialiste.³⁵

Le MPS de son côté est souvent considéré par certains partis d'opposition comme « la droite » tchadienne, et parfois même comme un « faux parti politique », ou comme « un « mouvement politico-militaire déguisé en parti politique.

Cependant, Il n'y a pas vraiment de polarisation idéologique entre les partis politiques tchadiens. Le sujet du fédéralisme est apparu comme la seule ligne de différenciation évidente, ce qui est logique quand on considère l'histoire du Tchad, de la guerre civile à la Conférence Nationale Souveraine de 1993.³⁶

Il est tout à fait étonnant de constater que des leaders historiques dotés d'une culture et d'une expérience politique solides, n'aient pas un discours plus élaboré quant à l'idéologie de leur parti. Sans doute cette situation témoigne-t-elle du fait que dans le contexte tchadien, les idéologies ne sont pas des éléments essentiels de la compétition électorale.³⁷

D'ailleurs les leaders politiques de premier plan sont les seuls à être en mesure de préciser l'orientation générale du parti. En effet, aucun des 28 responsables politiques locaux n'a été en mesure de le faire, la plupart se limitant à de grands principes/ idées ("démocratie", "justice sociale" etc.). Ces responsables locaux ne sont pas non plus en mesure d'expliquer ce qui les différencie entre eux sur le plan idéologique. Leurs réponses à la question "Qu'est-ce qui vous distingue ou vous rapproche du MPS ?", pour le moins évasives : "nous n'avons pas les mêmes idées," nous sommes différents ", ou encore "nous ne sommes pas les mêmes". Ils n'ont cité aucun point commun concernant leurs projets de société, ni même de points de désaccord sur certains sujets ou réformes d'actualité.

Les responsables locaux des partis de la majorité n'ont pas été en mesure d'expliquer le motif de leur alliance avec le MPS autrement que "par opportunité", "par stratégie commune". Il est donc facilement possible de conclure que les partis de la majorité ne sont pas alliés au MPS sur la base d'affinités politiques concernant leurs projets de société, mais par stratégie électorale.³⁸

³⁵ Ibid. p.103.

³⁶ Anonyme, "Réforme de la République du Tchad : Les grandes résolutions issues des débats donnent espoir", *La Gazette du Golf Tchad*, N°646 du 29 mars 2018 au 1ère avril, 2018, p.15.

³⁷ Buijtenhuis, "Les partis politiques africains ...", p.25.

³⁸ <https://voaafrique.com/a/election-presidentielle-au-tchad-/3278385.html>. Consulté le 25 octobre 2021.

Les leaders locaux issus de partis d'opposition, eux, se considèrent différents du MPS qui est un "parti corrompu", "qui pille le pays", "qui fait de fausses promesses", "qui ne s'intéresse pas au peuple tchadien", et "qui ne sert que ses propres intérêts" etc. Le MPS n'est pas critiqué pour ses idées, mais pour sa pratique dans la gestion du pays.

La question a parfois été reformulée ainsi. Quels sont les points communs et divergents entre le MPS et votre parti politique ?³⁹

L'histoire politique du Tchad des années 1990 et tout le processus de démocratisation qui s'en suivra, ne peuvent être appréhendés avec justesse si l'on occulte la Conférence nationale souveraine tenue au premier trimestre de l'année 1993. Nonobstant toute critique qu'on peut en faire, une analyse politique judicieuse ne peut ignorer sa portée politique et historique significative dans cet État en sortie de crise. Non seulement, pour le sujet qui nous concerne, la CNS a permis l'éclosion des partis politiques sur la scène politique nationale, mais elle a davantage servi de fondement du nouvel ordre politique au Tchad.⁴⁰ C'est à juste titre que la Constitution de Mars 1996 l'a inscrite dans son préambule comme l'évènement essentiel qui "a redonné confiance au peuple Tchadien et permis l'avènement d'une ère nouvelle".

L'analyse que nous proposons dans cette section est une critique qui va à l'encontre des opinions globalement négatives avancées sur les conférences nationales souveraines tenues en Afrique et au Tchad. Le point de vue que nous défendons dans ces lignes est que la CNS est non seulement l'acte fondateur d'une nouvelle ère politique au Tchad, mais elle est bien plus une propédeutique à la démocratisation du Tchad, et a servi de cadre de gestation d'une culture politique démocratique, celle dont les partis politiques sont devenus les nouveaux agents⁴¹

Mais, il convient de préciser que notre objectif n'est pas ici de réécrire l'histoire de la CNS du Tchad. L'honnêteté intellectuelle nous commande de reconnaître avec lucidité qu'en dehors des deux ouvrages⁴² de Robert Buijtenhuijs, aucun autre n'a rendu compte avec autant de détails des évènements de cette conférence. En reprenant certaines conclusions de

³⁹Bakhalani Oumar, 55 ans environ charge des affaires économiques de parti UNCT, entretien le 22 décembre 2021 à N'Djamena.

⁴⁰La question de la souveraineté de la Conférence a été posée dès les premiers jours, mais on était loin du scénario à la béninoise ou du cas togolais. L'armée étant entièrement derrière le régime, Idriss Déby ne pouvait aucunement être inquiété. Buijtenhuijs rapporte d'ailleurs que "plusieurs représentants de l'opposition radicale firent savoir, lors de la séance du 18 janvier, qu'ils ne souhaitaient nullement provoquer une crise politique faire un coup d'État civil". in *La Conférence nationale du Tchad*, 1993, p.62.

⁴¹ANT. République du Tchad, Constitution de la République du Tchad, 1996, p.9.

⁴²Ibid. p.19.

Buijtenhuijs, notre analyse se veut une critique de la critique de certains travaux publiés sur le sujet, afin de réhabiliter toute sa portée essentielle et déterminante dans la compréhension du processus démocratique au Tchad.⁴³

La conférence nationale est l'une des voies essentielles pour une démocratie véritable au Tchad. C'est elle qui vient couronner le processus de la démocratie en cours. Et si les chances d'un tel processus ne sont pas compromises, l'avenir de la démocratie ne sera pas douteux. Car c'est après la conférence nationale que viendront les élections présidentielles et législatives. Si nous disons que la conférence nationale est l'une des phases de la transition démocratique. La marche vers le pluralisme politique a été très difficile et s'est faite en deux temps : la tenue de la conférence nationale souveraine et l'organisation des élections pluralistes pour marquer la fin de la transition.⁴⁴

3. Organisation de la Conférence Nationale Souveraine

Ce fut la première étape du processus de démocratisation du Tchad. A défaut de rapporter l'intégralité de ses actes, nous allons juste souligner les conditions de sa tenue, ses résolutions et l'application des résolutions

Le 15 Janvier 1993, la conférence Nationale Souveraine s'ouvre par une cérémonie solennellement avec la destruction des armes devant le palais du 15 janvier pour témoigner que le Tchad a définitivement tourné dos à la guerre ce qui a marqué tous les Tchadiens.⁴⁵

Photo n° 9 : Cérémonie d'ouverture de la conférence nationale souveraine relative à la destruction des armes à feu devant le palais du 15 janvier à Ndjamena en 1993.

⁴⁴W. Adamou, "Droit et pratiques politiques dans la formation"..., p.17.

⁴⁵ R. Buijtenhuijs, " La composition de la CNS" ..., pp. 45-46



Source : Archives de Télé Tchad, N'Djamena⁴⁶

On avait la certitude que cette conférence devait être une réussite, mais hélas, prévue pour un mois, elle a finalement duré trois mois. Ce qui retient l'attention, ce sont la résolution de cette conférence notamment les Articles suivants ;

Article 1 : la Conférence Nationale du Tchad est souveraine. Elle discute et prend librement ses décisions qui sont impératives et exécutoires par les organes de transition.

Article 2 : le président de la république est le garant de la souveraineté nationale.

Article 3 : les institutions issues de la charte nationale restent en vigueur jusqu'à la mise en place des institutions transition.

A cela, il faut ajouter les articles qui partagent le pouvoir entre le président de la République, le Premier Ministre et le Conseil Supérieur de Transition, organe législatif. Entre autres nous pouvons citer :

Article 45 : Le Président de la république met les troupes en mouvement après avis du Premier Ministre et du Président du Conseil Supérieur de la transition. Une telle décision est déjà source de mécontentement du fait que l'on est dans un pays où le seigneur de la guerre vit de ça.⁴⁷

Article 67 : Il ne peut être mis fin aux fonctions du Premier Ministre par le Président de la République qu'en cas de manquement grave et après avis conforme du conseil Supérieur de Transition acquis à la majorité qualifiée de 4/5 de ses membres.

⁴⁶Archives de Télé Tchad, N'Djamena

⁴⁷ANT, Constitution de la République du Tchad, 1996, p.20.

Article 93 : Le Conseil Supérieur de Transition contrôle l'action du gouvernement et l'interpelle en cas de manquement. Il peut renverser le gouvernement. Pour comprendre l'enjeu réel de cette conférence, il est nécessaire d'avoir en mémoire qu'en 1993, le Tchad sort à peine de trois décennies de crises politiques et de conflits et qu'un ton nouveau vient d'être donné avec l'arrivée au pouvoir d'Idriss Deby en décembre 1990.

En effet, depuis son Message à la nation du 4 décembre 1990, le Président Deby promet la démocratie :

Nous n'aurons définitivement extirpé les démons de la dictature... qu'après l'établissement d'une démocratie vraie, totale, une démocratie pluraliste... Le plaisir est immense pour tous les combattants des forces patriotiques d'avoir contribué à l'éclosion du cadeau le plus cher que vous espérez. Ce cadeau n'est ni or ni argent : c'est la liberté⁴⁸.

Le Président confirme cette orientation dans son discours d'investiture du 4 mars 1991 :

Aujourd'hui, nous pouvons réaffirmer cet engagement, le MPS est loin de vouloir se comporter en conquérant, souhaite faciliter la création des meilleures conditions pour l'exercice d'une démocratie réelle au Tchad.

Tendances et de toutes les couches sociales s'étaient rassemblés pour débattre pendant trois mois des questions relatives à leur destin commun. Pour une fois, on a fait taire les armes, et l'ennemi d'hier était devenu un adversaire qu'il fallait apprendre à battre plutôt par la force de l'argumentation.⁴⁹ L'apprentissage de ce nouveau jeu politique dont les principes consistent à "tuer les idées par le débat public plutôt que d'en sacrifier les promoteurs"⁵⁰ était un exercice unique et inédit que Buijtenhuijs relève comme "une vraie fête de la démocratie"⁵¹. Notre question de départ qui était de savoir en quoi la CNS peut-elle être considérée comme l'évènement ayant ouvert la voie d'une ère politique nouvelle au Tchad, trouve là sa réponse : elle a servi de propédeutique à la démocratie tchadienne. Certes, reste-elle "une affaire à suivre" parce qu'on en a une attente légitime de résultats. Mais, convenons encore avec Buijtenhuijs que "même si demain, pour une raison ou une autre le processus de démocratisation au Tchad échoue, personne ne pourra effacer cette expérience de

⁴⁸ Discours du Président d'Idriss Deby en décembre 1990 à la nation.

⁴⁹ ANT., l'effectif de la CNS initialement arrêté par la commission préparatoire était de 1097 membres, répartis comme suit : Institutions de l'État 36% (soit 364 délégués) ; Partis politiques 15% (soit 240 délégués) ; Société civile 35% (soit 352 délégués) ; Autres (société civile, culte) 1% (soit 9 délégués) ; Tchadiens de l'étranger 3% (soit 30 délégués) ; Autres personnalités 10% (soit 102 délégués). Mais, Buijtenhuijs précise qu'au final il y a eu 846 participants. D'après lui, c'est cet effectif qu'il faut retenir, parce que c'est le nombre exact des cartes d'électeurs qui ont été éditées et distribuées.

⁵⁰ P. Nzinsi, "La démocratie en Afrique : l'ascendant platonicien", *Politique africaine*, 2000, pp.71-79.

⁵¹ Buijtenhuijs. *La Conférence nationale souveraine...*, p.67.

démocratie.⁵²vécue, et elle continuera à peser sur l'évolution du pays. C'est un fait que tout apprenti dictateur tchadien fera bien de méditer"⁵³.

Il faut ajouter qu'en plus d'avoir servi à libérer la parole qui a donné l'occasion de faire l'étiologie des décennies de crises sociopolitiques, la CNS a aussi permis l'éclosion des germes de clivages sur les questions politiques essentielles de la société tchadienne. Les différentes formations politiques qui venaient de voir le jour, y avaient trouvé une occasion de manifester à l'opinion publique leur existence. Il s'agissait non seulement d'affirmer les tendances idéologiques de sa formation politique, mais aussi de décrire les nouveaux horizons politiques, économiques et sociaux vers lesquels l'on se proposait de conduire le Tchad sur ce chemin tortueux de la démocratie. L'envergure de l'évènement dépassait le cadre restreint du palais des congrès, parce qu'il était retransmis en direct à la radio et la télévision nationales. C'était une vraie valse de séduction de l'opinion politique nationale.

Ainsi, la richesse des débats, mais surtout l'enjeu de certaines questions politiques avaient fait apparaître très vite des clivages et des tendances politiques opposés. Les principaux points de divisions concernaient notamment les questions liées à la réforme constitutionnelle (quel type de régime, quel forme d'État), la question de la langue arabe, la question religieuse (l'introduction de la Charia dans la loi, ou de l'enseignement de l'islam) et le conflit éleveurs-agriculteurs. (Un peu bas, nous proposerons une analyse synthétique de ces différents clivages). Du coup, sur certaines de ces questions, des coalitions et des alliances se sont nouées pendant ces assises entre certaines formations politiques. Ces tractations politiques ont été accrues lors de la mise en place des différents organes devant assurer la transition. Il faut rappeler que la CNS avait aussi pour but de mettre en place des institutions transitoires, chargées de préparer les textes fondamentaux et de conduire le pays vers les premières élections pluralistes. Du coup, pour la mise en place de ces organes de transition, il était formé des coalitions politiques opposées que Buijtenhuijs avait déjà qualifiées de "majorité opposition"⁵⁴.

Par des jeux d'alliance, le Mouvement Patriotique du Salut (MPS) avait réussi à former une « majorité présidentielle » qui mènera la bataille politique contre d'autres partis lors des premières consultations nationales (référendaire, présidentielle et législative), qui scelleront définitivement la naissance du multipartisme au Tchad. Il semble donc logique que ce forum de la CNS soit inscrit dans la Constitution de la République du Tchad comme ayant

⁵²Le-Yotha Ngartebaye, "Les rébellions sous le régime...", p.45.

⁵³ Ibid. p.45.

⁵⁴Hassan Mahamat, 50 ans environ délègue au ministère du Commerce, le 12 novembre 2021 à N'djamena.

permis l'avènement d'une ère politique nouvelle.⁵⁵ Mais, l'analyse démontrera que l'antagonisme partisan qui s'était ainsi manifesté dès les premières heures de l'expérience démocratique, n'était pas fondé sur une opposition des idées pouvant conduire à une polarisation idéologique du paysage partisan. C'est une sorte d'opposition primaire.⁵⁶

4. Forums nationaux inclusifs

Organisé du 21 au 30 mars 2018, le forum national inclusif sur les réformes des institutions a regroupé 1169 participants venus des 23 régions du Tchad et des pays étrangers un débat entre les leaders politiques, religieux et traditionnels a donné espoir au peuple Tchadien qui prend effet en commençant par la 4e République.⁵⁷ Les participants au forum national inclusif ont opéré des choix sur les six thèmes débattus lors du déroulement des travaux. Il s'agit de la forme de l'État, du réaménagement des grandes institutions de la République, du régime des parlementaires, de la réforme en vue de la consolidation de la paix, de l'Union Nationale, de la stabilité, de l'État de droit et de la bonne gouvernance, de la réforme judiciaire et de la jeunesse. Ces travaux ont donné les synthèses suit.

La forme de l'État débattu sur le fédéralisme : au partage de compétences entre l'État et les collectivités locales, à la chefferie traditionnelle, au statut particulier de la ville de Ndjamen. Après des discussions conduites par le présidium les résolutions prises.

Pour l'écrivain français Thomas Dietrich, le forum n'est pas un bel exemple pour la jeunesse africaine qui aspire à plus de démocratie et à une véritable alternance. On passe ainsi à un régime hyper présidentiel.⁵⁸ Mais le Forum a aussi quelques aspects positifs à l'exemple de la création d'un Haut Conseil des autorités traditionnelle. Parce que ces réformes donnent plus des pouvoirs à Deby qui celui d'un homme de rester ad vitam aeternam au pouvoir. Et on regrettera dans l'avenir. Il est question de présenter les grandes décisions du forum national inclusif.⁵⁹

II. REFORME DES GRANDES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET ADMINISTRATIVES

Après la conférence nationale souverain tenue en Ndjamen du 15 Janvier au 7 Avril 1993 à l'initiative du président de la république et ayant réuni les parties politiques, les

⁵⁵ T. B. Mohamed, *Violence politique et conflits en Afrique : le cas du Tchad*, L'Harmattan, 2008, p.87.

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ ANT., Constitution de la République du Tchad promulguée, le 04 mai 2018, p. 16.

⁵⁸ T. Dietrich, Tchad : "l'Affaiblissement du pouvoir judiciaire va se faire au profit de pouvoir exécutif, *Actualité africaine*, 2018, p.9.

⁵⁹ ANT, Constitution de la République du Tchad, 1996, p.6.

associations de société civile, les corps de l'État, les autorités traditionnelles et religieuses, a redonne confiance au peuple tchadien et permis l'avènement de l'ère nouvelle. Cette nouvelle ère a été consacrée dans la constitution de 13 Mars 1996, par référendum, revisitée en 2005 2013.⁶⁰

Après trois décennies d'expérimentation des institutions issue de cette constituions, le forum national inclusif tenu à N'Djamena du 19 au 27 mars 2018. A permis d'apporter les réformes nécessaires au renforcement de la démocratie et de l'État de droit.⁶¹

Le deuxième (2^{ème}) Forum National, tenu à N'Djamena du 29 octobre au 1^{er} novembre 2020, a permis d'évaluation de la mise œuvre des soixante-quatorze résolution issu de 1^{er} forum, et a permis également de relever la nécessité d'apporter des correctifs pour la consolidation de la paix, de l'unité nationale, de la stabilité, de l'État de droit, de la bonne gouvernance et d'une grande efficacité dans le fonctionnement des institutions de la république .Ce processus de réforme a été valide par le peuple et consacré par le pressante loi constitutionnelle adapte la forme d'un État unitaire fortement décentralise et modernise en profondeur les institution de l'État. Les éléments clés d'Etats organisent sur le principe démocratique nous parlerons reformes administratives d'une part et le réaménagement de Grandes Institutions qui renforce la démocratie d'autre part.⁶²

A. ÉTAT DE DROIT

Instaurer un État de droit la prééminence du droit sur le pouvoir politique, le respect des droits et devoirs de l'homme et des peuples ainsi que l'obéissance de tous gouvernement et gouvernants et gouvernés.⁶³

Nous appelons pouvoir le fait qu'un homme puisse commander à d'autres hommes et que ceux-ci doivent lui obéir. Ainsi, un chef de service donne des ordres au personnel qui est rassemblé autour de lui pour exécuter un travail. Un père de famille exerce un pouvoir sur sa femme (ou ses femmes) et sur ses enfants. Un entraîneur donne des ordres à son équipe. Le chef exerce un pouvoir sur les gens de son ethnie.⁶⁴

Nous voyons tout de suite qu'il existe divers types de pouvoirs qui s'exercent dans des situations très différentes. Le pouvoir du chef de famille se justifie pour d'autres raisons que

⁶⁰Ibid. p 7.

⁶¹Ibid.

⁶²ANT, Constitution de la 4^{ème} République du Tchad 2020, p.13.

⁶³Ibid. p. 27.

⁶⁴ANT, Constitution la 4^{ème}..., p. 25.

celui d'un chef de service. Il faut donc examiner dans chaque cas quelle est l'origine du pouvoir et quels objectifs il prétend réaliser.⁶⁵

Mais le pouvoir peut aussi appartenir non pas à un individu mais à un groupe qui possède les moyens d'influencer les individus. Ainsi la presse et les médias peuvent agir sur l'opinion publique, et des gens riches ou des groupes financiers peuvent agir pour que des décisions soient prises en leur faveur.

Une des règles fondamentales de la démocratie est que le pouvoir ne soit pas concentré entre les mains d'un homme ou d'un groupe, même s'ils sont élus par le peuple. C'est la règle de la séparation des pouvoirs et assurer l'indépendance des exécutif, législatif et judiciaire. Pour l'effectivité de la véritable démocratie pluraliste.⁶⁶

1. Pouvoir Législatif

Pour qu'un peuple puisse vivre dans la paix, il est d'abord nécessaire de définir et de proclamer les lois que tout le peuple doit suivre.⁶⁷

Les représentants élus du peuple ont donc cette mission première de faire les lois. Ces représentants eux-mêmes sont issus du peuple, ils ne sont pas des extraterrestres. Ils savent par expérience comment vit la population, quelles sont ses aspirations, ce qu'elle pense du bien et du mal. Ils savent donc par expérience ce qui est à la fois nécessaire et acceptable pour que les citoyens vivent dans l'entente les uns avec les autres.⁶⁸

Parmi toutes ces lois, la plus importante est la loi fondamentale qu'on appelle encore charte ou constitution. Dans beaucoup de pays les citoyens élisent des représentants qui forment une assemblée constituante. Ils rédigent une constitution que le peuple approuve ou refuse par référendum. Le pouvoir législatif est exercé par le parlement composé de l'assemblée nationale portent le titre de député. Les membres du sénat portent d de sénateur. Le parlement vote les lois contre l'action du gouvernement, évalue les politiques et contrôle l'exécution des lois. Les députés sont élus au suffrage universel direct, le mandat des députés est de cinq (5) ans renouvelable. Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par un collège électoral composé de conseiller provinciaux et communaux. La durée du mandat des

⁶⁵ Ibid.

⁶⁶ Ahmat Mahatmat Hassan, ex ministre de la justice, 55 an environ, le 12 décembre 2021 à Ndjamenà.

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ ANT, Constitution de la 4^{ème}..., p.13.

sénateurs est de six (6) ans renouvelable par le un tiers (1/3) tous les deux (2) ans. Le parlement se réunit de plein droit en deux (2) sessions ordinaires par ans :⁶⁹

- la première session s'ouvre le 1^{er} février.
- la deuxième session s'ouvre le 1^{er} septembre, Article 133 de la constitution.

2. Pouvoir Exécutif

Le président de la république est élu par la Nation et incarne l'unité nationale. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité territoriale et du respect de la constitution, de traités et accords internationaux. Il assure, par son arbitrage, et le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat. Il est élu au suffrage Universel direct pour un mandat de six (6) ans renouvelable une fois. Pour faire acte de candidature aux fonctions du président de la République, les tchadiens de deux (2) sexes remplissant les conditions suivantes :

Être Tchadien de naissance, né de père et de mère eux-mêmes tchadiens d'origine et n'avoir pas une nationalité autre que. Avoir quarante (40) ans au minimum ; jouir de tous ses droits civiques et politiques avoir une bonne santé physique et mentale ; Être de bonne moralité être résident sur le territoire de la République du Tchad. Les actes du président de la République autres que ceux relatifs :

- nomination du vice-président de la République ;
- à la dissolution de l'Assemblée Nationale ; recours au référendum ;
- à la nomination des Ministres, des membres de la Cour Suprême, de la Cour des Comptes, de la Haute Autorité des Médias et Audiovisuel, du Conseil Économique, Social, Culturel et Environnement et de la Commission Nationale des Droits de l'homme ;
- Au droit de grâce.⁷⁰

3. Pouvoir judiciaire

Le pouvoir judiciaire est indépendant du pouvoir de deux autres pouvoirs, il est institué seul ordre de juridiction. Le pouvoir judiciaire est exercé au Tchad par la Cour Suprême, la Cour de comptes, les cours d'appel, la Haute Cour Militaire, les tribunaux et les justices de paix.⁷¹

⁶⁹ANT, Constitution de la 4^{ème} ..., p.14.

⁷⁰Ibid. p.29.

⁷¹ANT. Constitution la République ..., p.36.

À partir du moment où les États modernes sont fondés sur des lois, il importe que ces lois soient respectées par les citoyens, et l'État a mis en place un système judiciaire où les magistrats ont la charge de faire respecter la loi. C'est devant eux que les citoyens peuvent revendiquer leurs droits, car c'est le rôle de l'État d'assurer l'ordre et la sécurité dans la nation. La justice doit faire respecter les droits des faibles sans cesse menacés par les plus forts.

Mais si l'organisation de la justice dépend de l'Etat, les magistrats doivent être totalement libres et indépendants du pouvoir exécutif pour rendre la justice. L'État se doit seulement d'assurer leur formation pour qu'ils deviennent des spécialistes compétents de la législation moderne.

La séparation des pouvoirs s'exerce donc de la façon suivante :

- les représentants du peuple font les lois, mais ne sont pas chargés de les faire appliquer ;
- les magistrats (pouvoir judiciaire) n'ont pas fait les lois, ils acceptent les lois faites par les représentants élus du peuple et les font appliquer ;
- le pouvoir exécutif laisse les magistrats libres de prendre des décisions selon la loi et
- selon leur conscience, et fait exécuter les sentences.⁷²

4. Quelques libertés fondamentales

Les droits de l'homme ont été énoncés par les républicains américains en 1787, et par les révolutionnaires français en 1789, même s'ils ont été très vite violés (1). Ces droits ont été proclamés droits universels à l'ONU en 1946. Ils apparaissent comme la garantie nécessaire d'un bon fonctionnement de la démocratie. Ce sont ces convictions qui doivent imprégner la mentalité générale des citoyens qui se déclarent démocrates. Nous voulons ici présenter quelques-unes de ces libertés fondamentales⁷³.

Les libertés des droits fondamentaux et devoirs sont reconnus et leur exercice garanti aux citoyens dans les conditions et les formes prévues par la constitution et la loi. L'Etat assure la promotion et le développement.

Du temps des dictateurs, la meilleure façon d'éviter les ennuis était de «ne rien voir, ne rien entendre, ne rien dire ». Que ce soit au Cameroun, au Tchad ou ailleurs, chacun savait que les agents et les informateurs de la police secrète étaient nombreux (avaient-ils un petit magnétophone dans leur poche ?) et qu'ils rapportaient à leurs chefs tout ce qu'ils entendaient. Donc, méfiance toujours et partout !

⁷²Ibid.

⁷³Charte des Nations Unies, 1946.

La chute des dictateurs et la promesse de la démocratie ont fait que les populations ont poussé un ouf de soulagement : « Enfin maintenant on peut parler librement ». ⁷⁴

La liberté d'opinion et d'expression signifie d'abord que n'importe quel citoyen a le droit de penser ce qu'il veut de la politique des dirigeants, et aussi qu'il a le droit de dire ce qu'il pense. Personne ne peut être inquiété pour ses opinions politiques, chacun a le droit de s'exprimer sans craindre des châtements. Parler signifie aussi critiquer. Par exemple, je peux dire que telle loi ou tel décret sur les Associations des Parents d'Élèves est mauvais et imparfait, et j'explique pourquoi : ⁷⁵

- la liberté d'opinion et d'expression s'exerce à l'intérieur du domaine
- employer les mots grossiers, l'insulte et la diffamation ou l'appel de meurtre. Mais, à l'issue de cette brève explication, pourrais-tu déjà expliquer ce que la notion de "Droits de l'homme" veut vraiment dire ? Une définition stricte décrirait les droits de l'homme comme des droits inhérents à l'individualité de chacun en matière de protection contre toute velléité de l'État à porter atteinte contre sa personne. L'homme jouit de ces droits dès sa naissance et l'État ne peut pas les lui retirer. Ils forment la base même des relations humaines qui régissent la vie en société, que ce soit au plan international, national, local ou familial. Ils embrassent différents domaines que nous allons t'expliquer de manière succincte :

En vue de mettre le pays en adéquation avec les mutations qui traversent le monde, et au regard des malaises qui gangrènent les sociétés contemporaines, les réformes institutionnelles doivent intervenir pour permettre de répondre aux nouveaux défis. Et c'est tout à fait logique que l'on procède aux réaménagements des institutions. ⁷⁶

En général, ces réaménagements interviennent soit pour renforcer les institutions existantes soit pour supprimer certaines qui ont montré leurs limites. Le Tchad dispose, il est vrai, d'une pléthore d'institutions qui constituent un gouffre financier sans valeur ajoutée dans la vie quotidienne des citoyens. En considération de la proximité qui caractérise les compétences de certaines institutions, une réorientation tendant à supprimer certaines institutions au profit d'autres serait souhaitable. Ces ajustements doivent porter en priorité sur

⁷⁴ANT. Constitution la République ..., p.36.

⁷⁵Ibid. p. 37.

⁷⁶ANT. Charte national de la transitons, 1991, p.7.

le Conseil Constitutionnel, Conseil Supérieur de la Magistrature, la Haut Conseil de la communication et la Cour des Comptes.⁷⁷

Les dispositions des articles 159 à 170 de la Constitution et les lois organiques successives régissent le Conseil Constitutionnel. Il est composé de neuf (09) membres (dont 03 magistrats et six juristes) nommés de la manière suivante : Deux (02) magistrats et trois juristes (03) par le Président de la République ; un (01) magistrat et trois (03) juristes par le Président de l'Assemblée nationale. Les membres du Conseil Constitutionnel doivent être d'une compétence professionnelle reconnue, de bonne moralité et d'une grande probité.⁷⁸

Il est le juge de la constitutionnalité des lois, des traités et accords internationaux. Il connaît du contentieux des élections présidentielles et législatives. Il veille à la régularité des opérations du referendum et en proclame les résultats. Il statue obligatoirement sur la constitutionnalité des lois organique avant leur promulgation et du règlement intérieur de l'Assemblée nationale avant sa mise en application. Il reçoit le serment du Président de la République élu. Le Conseil Constitutionnel est l'organe régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs public. Il règle les conflits d'attributions entre les institutions de l'État.⁷⁹

La désignation des juges par le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif apparait comme un principe partagé par plusieurs pays, ce mode de désignation relance le débat sur le professionnalisme des juges en considération à la forte politisation des juridictions constitutionnelles.

L'analyse de la composition des juges du Conseil Constitutionnel montre qu'elle est généralement réglée de manière à permettre au détenteur du pouvoir exécutif de disposer d'une majorité au sein de l'institution. En effet, depuis la modification constitutionnelle de 2005 ayant entraîné la suppression du Sénat, le Président de la République apparaît comme le seul détenteur de la nomination, vu qu'il dispose d'une majorité à l'Assemblée Nationale.⁸⁰

Ce mode de désignation fait que le juge apparaît beaucoup plus comme un organe politique que technique. Ahmat Mahamat observe à cet effet qu'en "Afrique, l'expérience

⁷⁷ ANT, Mouvement Patriotique du Salut, Conseil National du Salut, révision d'octobre 2012, les textes fondamentaux, Ndjamena, IDT, p.3.

⁷⁸Bichara., *Tchad : Les partis politiques et les mouvements ...*, p.54.

⁷⁹ Ibid. p.45.

⁸⁰Bichara., *Tchad : Les partis politiques et les mouvements ...*, p.54.

montre trop souvent que des liens d'allégeance s'établissent entre l'organe politique et ceux qu'ils désignent".⁸¹

Au regard des enjeux de la désignation, la connexion entre le juge et le politique est établie dans le domaine de la justice constitutionnelle. Car, en Afrique "la justice, dans son ensemble reste surveillée. Son statut judiciaire récemment acquis et les hardiesses occasionnelles ne la soustraient pas à l'emprise et aux sollicitations inavouables".

En regardant de près les conditions requises pour être nommés membres Conseil Constitutionnel, on s'aperçoit que l'expérience n'a été quantifiée qu'à partir de 2009 grâce à la loi organique n°006/ PR/ 2009. Cette loi exige dix (10) ans d'expériences, sans dire la procédure à suivre pour vérifier l'exactitude des années d'expériences alléguées. On parle aussi d'une "grande probité morale". Si au Bénin par exemple, le nombre d'années des expériences requises pour être nommés est inscrit dans la Constitution, le constituant Béninois a donné la possibilité aux citoyens de constater et de contester les qualités des magistrats et des juristes au regard des années d'expériences requises.⁸²

Pour marquer leur indépendance, ne serait-il bienvenu d'introduire la pratique des opinions dissidentes ?

Tel que dispose la constitution et au regard des différentes nominations de ses membres, on est forcément conduit à conclure que le Conseil Constitutionnel est une chasse gardée des proches du parti au pouvoir.

Le Conseil Supérieur de la Magistrature : "Beaucoup de pays non démocratiques disposent d'impressionnantes constitutions qui garantissent les droits de l'homme et toutes sortes de valeurs, mais ces Constitutions-là ne sont que des façades puisqu'il n'existe aucune magistrature indépendante susceptible de les mettre vraiment en œuvre". Cette observation faite par le juge Ataïb Yaya relance la question de l'indépendance du juge, un des éléments déterminant dans la construction et la consolidation de la démocratie.⁸³

L'indépendance est nécessaire pour faire respecter les lois de la République aussi bien aux gouvernants qu'aux gouvernés. À ce titre Jürgen Habermas disait « dans une démocratie les citoyens doivent avoir la conviction que ce sont eux, par leurs décisions électorales, qui

⁸¹ Anonyme "Réforme de la République du Tchad : Les grand..., p.45.

⁸² Ateïb Yaya, 40 ans, juge, le 07 Novembre 2021 à Mongo.

⁸³ Bichara., *Tchad : Les partis politiques et les mouvements ...*, p.54.

conservent, à certains le moment crucial, le pouvoir d'influencer une politique par ailleurs étatisée et encapsulée ». ⁸⁴

Instituée par les dispositions des articles 171- 177 de la Constitution, la Haut Cour de Justice est composée de quinze (15) membres dont : Dix 10 députés ; deux (02) membres du Conseil Constitutionnel ; trois (03) membres de la Cour Suprême. Sa compétence est régie par les dispositions de l'article 173 et concerne le Président de la République et les membres du gouvernement ainsi que les complices en cas de haute trahison. ⁸⁵

Mais depuis son installation, cette Cour n'a pas été régulièrement saisie en dépit de lourdes soupçons qui pèsent sur nos gouvernants à tel point que l'on est conduit à s'interroger sur l'utilité de son maintien dans le dispositif institutionnel.

La Cour des Comptes : L'article 15 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 Aout 1789 exige que tout citoyen doit "demander compte à tout agent public de son administration ". Partant de ce principe, il faut aménager une institution pouvant permettre aux citoyens de formuler valablement leurs requêtes tendant à exiger des comptes de la gestion de la chose publique. Cette exigence a pris beaucoup de retard pour se concrétiser au Tchad qu'en 2014 avec l'installation de la Cour des Comptes. La Cour des Comptes est une institution constitutionnellement consacrée par les dispositions de l'article 154 de la Constitution adoptée par le Referendum du 31 Mars 1996, révisée par les Lois Constitutionnelles no008/PR/2005 du 15 Juillet 2005 et loi no. 013 Juillet 2013. ⁸⁶

La Cour des Comptes est la plus haute juridiction de la République en matière de contrôle des finances publiques. La Cour des Comptes, en tant qu'institution exerçant des fonctions à la fois juridictionnelle et extra-juridictionnelle est appelée à jouer un rôle de plus en plus important dans le fonctionnement de l'appareil financier de l'Etat et de ses démembrements. Elle est indépendante par rapport au Gouvernement et à l'Assemblée Nationale et autonome par rapport à toutes les autres juridictions. Elle décide seule de la publication de ses avis, décisions et rapports. L'installation de la Cour des comptes participe de la volonté des autorités tchadiennes à se conformer à l'article 72 de la directive n°1 du Conseil des Ministres de l'UEAC relative aux lois de finances. ⁸⁷

⁸⁴ H. Jürgen, *L'espace publique*, Allemand, Payot, 1988, pp.125-129.

⁸⁵ ANT., Constitution du ... p.36.

⁸⁶ ANT., Constitution adoptée par le Referendum du 31 Mars 1996, révisée par les Lois Constitutionnelles n° 008/PR/2005 du 15 Juillet 2005 et loi n° 013 Juillet 2013.

⁸⁷Bichara., *Tchad : Les partis politiques et les mouvements ...*, p.54.

Institué par la constitution, le HCC a pour mission de veiller au respect des règles déontologiques en matière d'information et de communication ; de garantir la liberté de la presse et l'expression pluraliste des opinions ; de réguler les rapports de communication entre les pouvoirs publics, les organes d'information et le Public ; d'assurer aux partis politiques l'égal accès aux média publics ; et de garantir aux associations l'accès équitable.⁸⁸

Les membres du HCC sont désignés de la manière suivante : Deux (02) personnalités par le Président de la République ; deux (02) personnalités par le Président de l'Assemblée nationale ; trois (03) professionnels de la Communication audiovisuelle et de la presse écrite désignés par leurs ; un (01) désigné par le Président de la Cour Suprême ; et une (01) personnalité du monde de la Culture, des Arts et lettres désignées par ses pairs.⁸⁹

Né sur les cendres du SENAT à la faveur de la révision constitutionnelle de 2005, le CESC est un organe introduit dans la nomenclature institutionnelle par les articles 179 à 182. C'est un organe consultatif, il est chargé en outre de donner son avis sur les questions à caractère économique, social ou culturel portées à son examen par le Président de la République, le Gouvernement ou l'Assemblée Nationale. Il peut être consulté sur tout projet de plan ou de programme à caractère économique, social ou culturel. Aux termes de loi organique n°19/ PR/2006 portant attributions, composition, organisation et fonctionnement du Conseil Économique, Social et Culturel, le CESC est composé de 31 membres nommés sur la base suivante : Cinq (05) représentants de la Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture, de Mines et d'Artisanat ; Trois (03) représentants des activités artistiques et culturelles ; Quatre (04) représentants du monde rural ; Deux (02) représentants des coopératives ; Deux (02) des associations féminines ; Deux (02) des associations Des jeunes ; Deux (02) représentants des banques et établissement financières ; Quatre(04) des syndicats professionnel ; Deux (02) représentants des professions libérales ; Cinq (05) personnalités ressources. Juste à regarder la composition du CESC, on peut dire que l'Exécutif dispose d'une prépondérance dans la nomination. En plus, la pratique a montré que les avis émis par le CESC ne sont pas suivis. Le CESC apparaît de ce fait comme une coquille vide sinon une instance pour satisfaire les courtisans.⁹⁰

Les grandes institutions près d'un quart de siècle après la tenue de la conférence Nationale, acte fondateur du nouvel ordre politique beaucoup institutions ont été

⁸⁸ANT., Constitution du Tchad...p.37.

⁸⁸Ibid.

⁸⁹ANT., Constitution du Tchad...p.14.

⁹⁰Bichara., *Tchad : Les partis politiques et les mouvements* ..., p.54.

progressivement mises en marche. Excepté les institutions les plus visibles (Gouvernement, parlement, justice), la majeure partie des institutions sont peu ou pas connues des citoyens. La plupart des personnes rencontrées affirment, par exemple, connaître vaguement que le Haut Conseil de Communication et le Conseil Constitutionnel qui interviennent pour régler les radios pour le premier, et gérer les élections pour le second. Leur ignorance est totale lorsqu'on leur parle du Conseil Économique, Social et Culturelles n'appréhendent véritablement pas l'apport de ces institutions dans le développement du pays. C'est pourquoi, certains les jugent inutiles et demandent même leurs suppressions.⁹¹

Les acteurs politiques considèrent que la multiplication des institutions participe de la volonté du parti au pouvoir de distribuer les subsides à ses partisans et alliés. Ils constatent ensuite que nombre de ces institutions sont de coquilles vides, des institutions de façades.⁹²

Contrairement aux citoyens ordinaires, les leaders politiques, les organisations syndicales et les membres de la société civile reconnaissent l'utilité de ces institutions. Cependant leurs critiques se focalisent sur les modalités de désignation des membres, de fonctionnement et l'outrance politisation certaines institutions. Ils pensent qu'on aurait pu faire des économies substantielles si certaines institutions, telle la Haute Cour de justice qui n'arrive même à enclencher une seule poursuite contre les gouvernants en dépit des lourds soupçons de détournements qui pèsent sur certaines personnalités. Une autre source d'inquiétudes se trouve au niveau de la décentralisation de l'État. Ils jugent aussi, au regard des similarités qui caractérisent les compétences et les compositions, que certaines institutions doivent disparaître ou être réajustées. Les autorités traditionnelles estiment que la bonne articulation des compétences des institutions a sapé les fondements de leurs autorités respectives. Ils ont un dédain pour ces nombreuses institutions qui, pour eux, ne méritent pas d'exister. La société civile considère que les quatre (04) niveaux de décentralisation sont très lourds à mettre en œuvre. Cette difficulté ne permet pas de rendre lisible les compétences des uns et autres. On assiste à plusieurs niveaux d'administrations sans réelle prise sur les problèmes de développement.⁹³

Il ressort des avis recueillis, que la majorité des personnes consultées estime qu'il y a trop d'institutions et qu'il ne sert à rien d'en créer de nouvelles, et qu'il serait louable de supprimer celles qui n'ont pas de valeur ajoutées dans la consolidation de la démocratie et de

⁹¹Ibid.

⁹²Claude, " Tchad: chronique d'une démocratie....", pp.147-150.

⁹³ ANT, Constitutions du Tchad, p.39.

la paix⁹⁴. Dans l'histoire du Tchad après la démocratisation et l'avènement de la réémergence des partis politiques dans la scène politique, plusieurs élections ont été organisées à savoir : les élections présidentielles, législatives et municipales.⁹⁵

B. ORGANISATION DES ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Depuis l'indépendance du Tchad le 11 août 1960, le pays a connu une histoire mouvementée et particulièrement troublée. Les élections constituent l'un des piliers les plus importants de la démocratie. Ce sont les textes du Droit électoral qui fixent et définissent clairement l'organisation de ces élections et la manière d'effectuer le décompte des voix pour les attribuer aux sièges correspondants. Il existe un droit électoral actif et un droit électoral passif. Les citoyens jouissant d'un droit électoral actif ont le droit de voter et ceux qui jouissent d'un droit électoral passif ont le droit d'être élus. Dans la plupart des cas, l'ensemble de l'électorat jouit de ces deux types de droit. Mais cela ne signifie pas pour autant que tout Etat qui fait procéder à des élections peut automatiquement être qualifié de démocratique puisqu'il existe d'autres formes de gouvernement dans lesquelles les élections sont aussi pratiquées. Au Tchad, les élections démocratiques ont, pour la première fois, été organisées en 1996.⁹⁶ Après ces élections le MPS brigue son sixième mandat aujourd'hui grâce aux élections présidentielles de 2020.⁹⁷

Démocratiquement organisées, les élections présidentielles de 1996 donnent une idée du cadre de l'organisation électorale fixé par le gouvernement après l'adoption de la constitution qui prévoit une élection au scrutin uninominal majoritaire à deux tours l'élection présidentielle. Selon la Constitution de 1996, est déclaré élu au premier tour, le candidat ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Cependant, si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue au premier tour, il est procédé, un deuxième tour aux deux candidats étant arrivés en tête. Après le second tour, est élu président de la République, le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de voix.⁹⁸

⁹⁴M. Roland, "Le Tchad entre deux guerres ? Remarque d'un résumé complet", *Politique Africaine*, n°130, 2013, pp. 212-222.

⁹⁵ ANT, Constitution de la République du Tchad, 2005, p.10.

⁹⁶CENI, Tchad-Élections présidentielles 2 et 23 juin 1996, Rapport de la mission exploratoire en vue des élections présidentielles. 1993, pp.12-20.

⁹⁷CENI, Tchad-Élections présidentielles..., pp.12-20.

⁹⁸ANT., La constitution tchadienne du 31 mars 1996 révisée, 2018, Article 68 53

En répondant à ses promesses tenues, le MPS entre en campagne mène ses actions politiques et s'installe démocratiquement au pouvoir. Sa politique dès son 1er mandat qui est fondée sur la construction, la réconciliation et l'unification du Tchad.⁹⁹

La préoccupation des autorités tchadiennes deviendra celle de situer ces élections dans un cadre de transparence et de pluralisme pour la rendre incontestable. Et effectivement ces élections sont déroulées dans de bonnes conditions.¹⁰⁰ Les dispositions de l'accord autour de la sécurisation du cadre entre l'opposition et le gouvernement visent à garantir l'équité du processus électoral. C'est de façon consensuelle, qu'une commission sera mise en place : la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) et ses divisions, l'organe chargé d'en assurer le contrôle.¹⁰¹ Ainsi, il y aura le partage des tâches dans les élections entre la CENI et le Ministère de l'Administration territoriale. Tout au long de la préparation du processus électoral, cette organisation consensuelle de l'élection sera préservée.

Le rôle du Ministère de l'Administration territorial est de veiller à la régularité, la sécurité des opérations électorales, de contrôler la régularité des procédures et des moyens mis en place. Pour le déroulement régulier des consultations, de superviser le déroulement des opérations électorales dans tous les bureaux de vote. Ensuite, de contrôler le dépouillement des bulletins. Enfin, de coordonner la mission et les activités des observateurs nationaux et étrangers.¹⁰² Le déroulement du scrutin dont le premier tour s'est déroulé le 2 juin 1996, avec un rapport unanime qui a validé l'élection et le rendu incontestable.¹⁰³

⁹⁹Entretien avec Nguérabaye Adoum, 47 ans. Commerçant, Ndjamena, le 12 Août 2021.

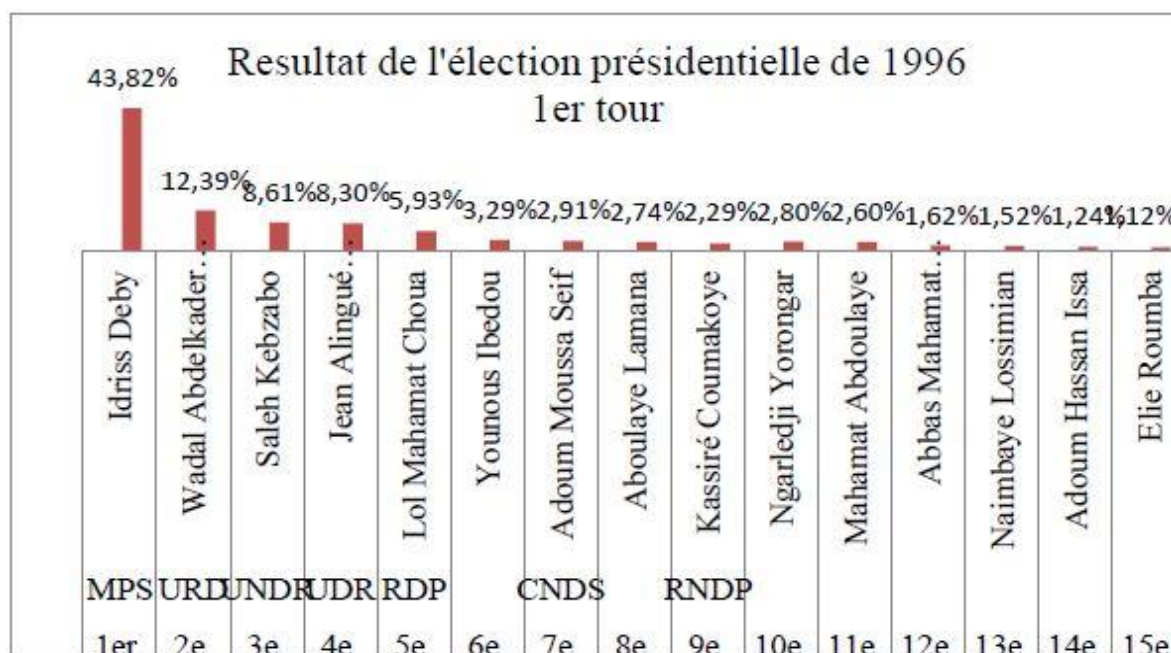
¹⁰⁰CENI, Tchad-Élections présidentielles 2 et 23 juin 1996, Rapport de la mission exploratoire..., pp.26-29.

¹⁰¹Ibid.

¹⁰²La CENI, Tchad-Élections présidentielles 2 et 23 Juin 1996, Rapport de la mission exploratoire en vue des élections présidentielles.

¹⁰³ Les résultats du premier tour proclamés par la CENI en 1996.

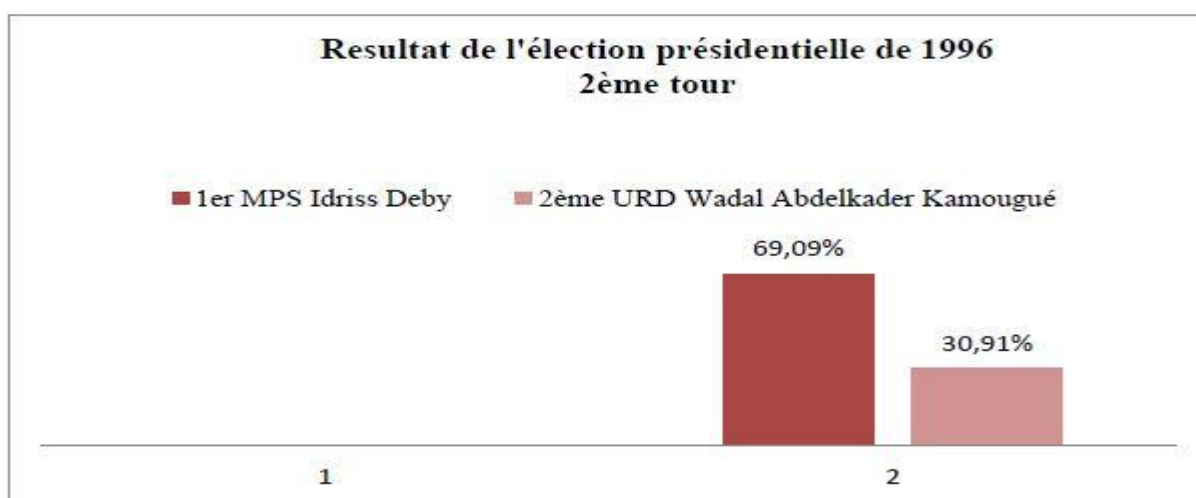
Graphique 2 : Pourcentage du 1er tour de l'élection présidentielle de 1996.



Source : H. Malo, "Tchad et Culture", n° Hors-série, 1996, p.12.

Comme la constitution l'indique, il y aura un second tour entre les deux premiers candidats à l'instar du MPS (Idriss Deby) et l'URD (Wadal Abdelkader Kamougué). Le vote sera organisé et plébiscité à l'endroit du candidat du MPS, puisque ce dernier a reçu le soutien de presque tous les autres candidats malheureux de l'opposition du premier. Avec un taux de participation estimé à 77%, le dépouillement des bulletins de vote a donné les résultats officiels suivants :

Graphique 3 : Pourcentage du deuxième tour de 1996.



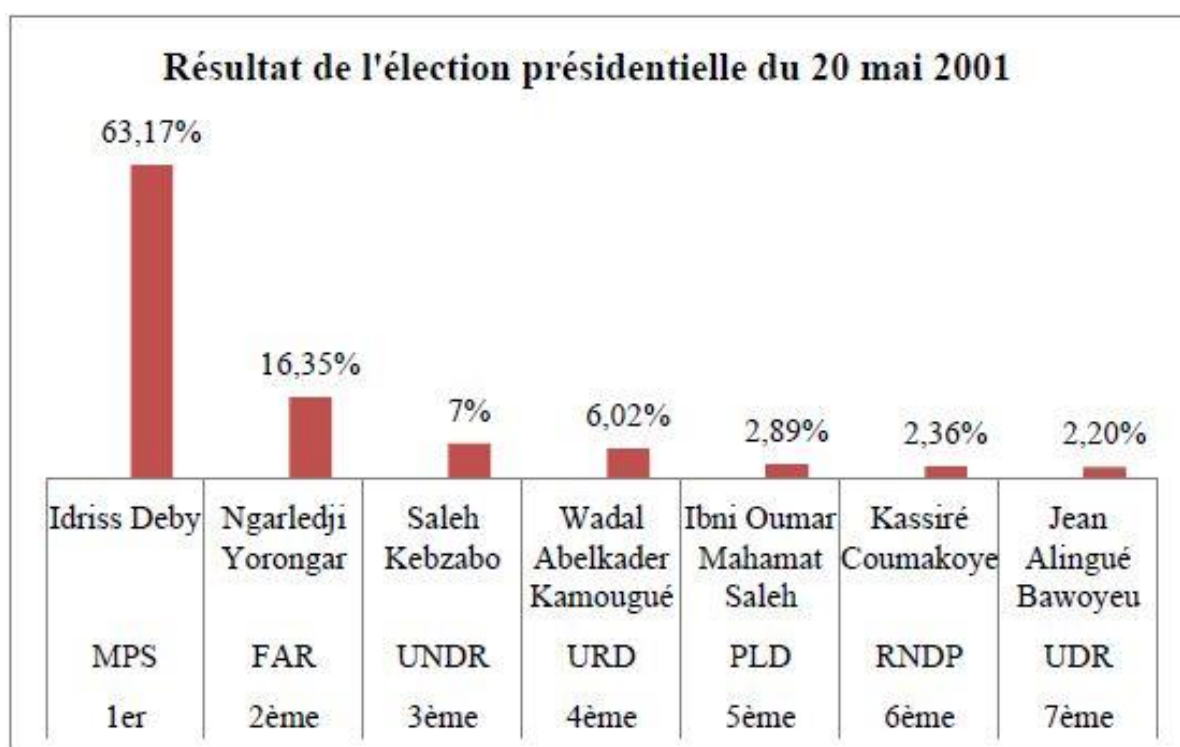
Source : Malo, H., 1996, *Tchad et Culture*, n° Hors-série, p.12.

Le MPS gagne les élections dans le calme et la sagesse populaire, qui ont suivi la proclamation des résultats du vote. Cette sérénité attire l'attitude des certains candidats battus qui ont voulu entretenir des polémiques. Et le candidat du MPS sera élu au pouvoir.

Le régime démocratique organise une élection à la fin de son premier mandat le 20 mai 2001 conformément à ses engagements après dix ans d'expérience. Au-delà de la commission d'organisation, se trouve le Conseil Constitutionnel où le Président de la République nomme que cinq membres sur le neuf qui composent¹⁰⁴.

Le MPS se trouve devant les nouvelles échéances électorales avec un bilan institutionnel et économique positif, fruit d'un travail assidu coordonné au niveau du gouvernement par le président de la République. Ainsi, avec l'instauration du multipartisme, l'opposition s'agrandit mais finiront par des alliances avec le MPS.¹⁰⁵ La participation a été estimée à un taux de 61,37% et les résultats officiels donnés par la CENI puis confirmés par le CC sont les suivants :

Graphique 4 : Pourcentage de l'élection présidentielle de 2001.



Source : B. Ghislain, *Démocratie et politique des droits de l'Homme au Tchad avec Idriss Déby Imo 1990-2012 Oser un bilan*, Lomé, Les Éditions le Guide., 2013,p.68.¹⁰⁶

¹⁰⁴ANT., Article 91 de la Constitution tchadienne du 31 mars 1996, révisée en 2005.

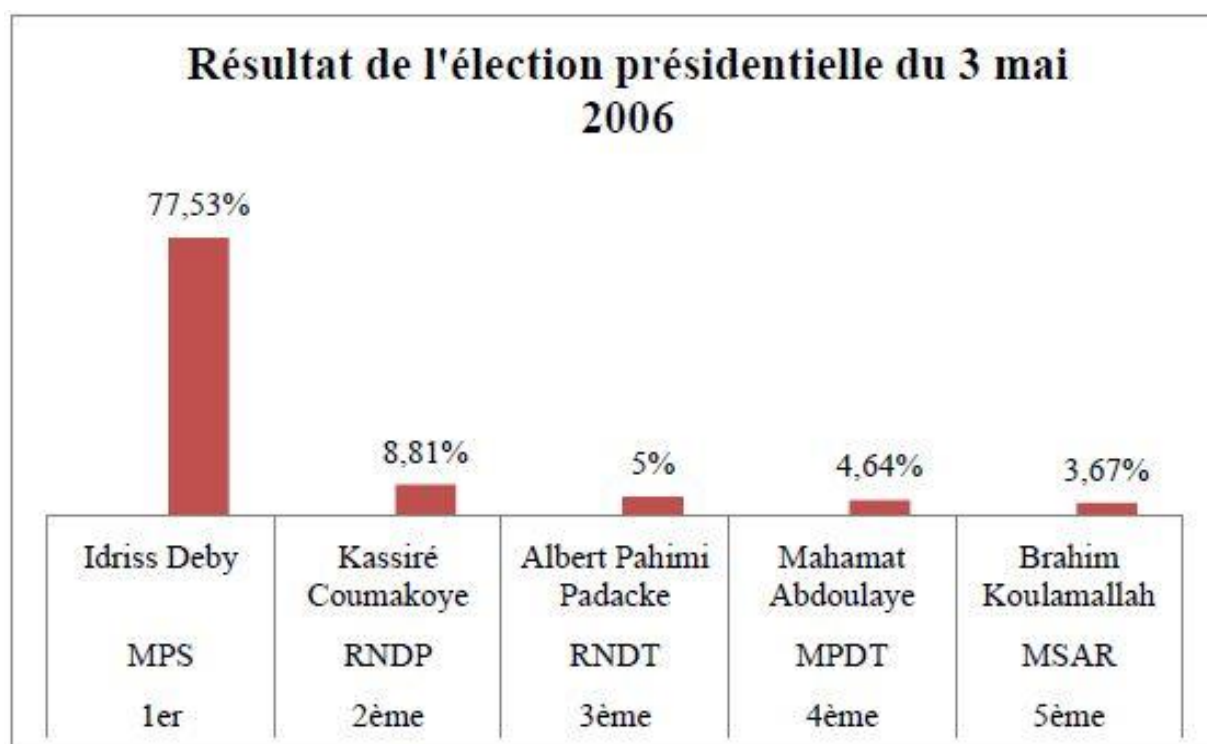
¹⁰⁵Anonyme, " Le MPS et ses alliés... ", p.4-6.

¹⁰⁶ Ghislain, *Démocratie et politique ...*, p.68.

Le candidat du MPS est réélu au premier pour un second mandat avec une majorité absolue des voix qui s'élèvent à 63,17%. Le calme et la stabilité politique s'installent de nouveau, le pays retrouve son unité, et relance son économie à nouveau avec l'exploitation du pétrole et bien d'autres entreprises étatiques¹⁰⁷ Le président du MPS a profité de la naïveté et de la confiance de la population pour modifier la constitution et se retenir au pouvoir : Art.¹⁰⁸de la Constitution tchadienne de 1996 modifié par voie référendaire.

La rébellion du Nord-Est, organisée par le FUC de Mahamat Nour Abdelkerim en pleine campagne électorale où le pays était attaqué le 13 avril 2006, les forces rebelles sont entrées à Ndjamena et le chef de l'État est resté imperturbable et gagne la bataille.⁶¹ Malgré cette situation difficile l'élection a été organisée. Le scrutin s'est déroulé le 03 mai 2006, dans des bonnes conditions. Selon les observateurs et la quasi-totalité des bureaux de vote ont fonctionné dans des conditions normales.¹⁰⁹ Les résultats selon la Cour constitutionnelle et la CENI, sont les suivants :

Graphique 5 : Pourcentage de l'élection présidentielle 2006.



Source : CENI, 2006.

¹⁰⁷<https://www.voafrique.com/a/election-presidentielle-au-tchad-en-photos.html>. Consulté le 25 octobre 2021.

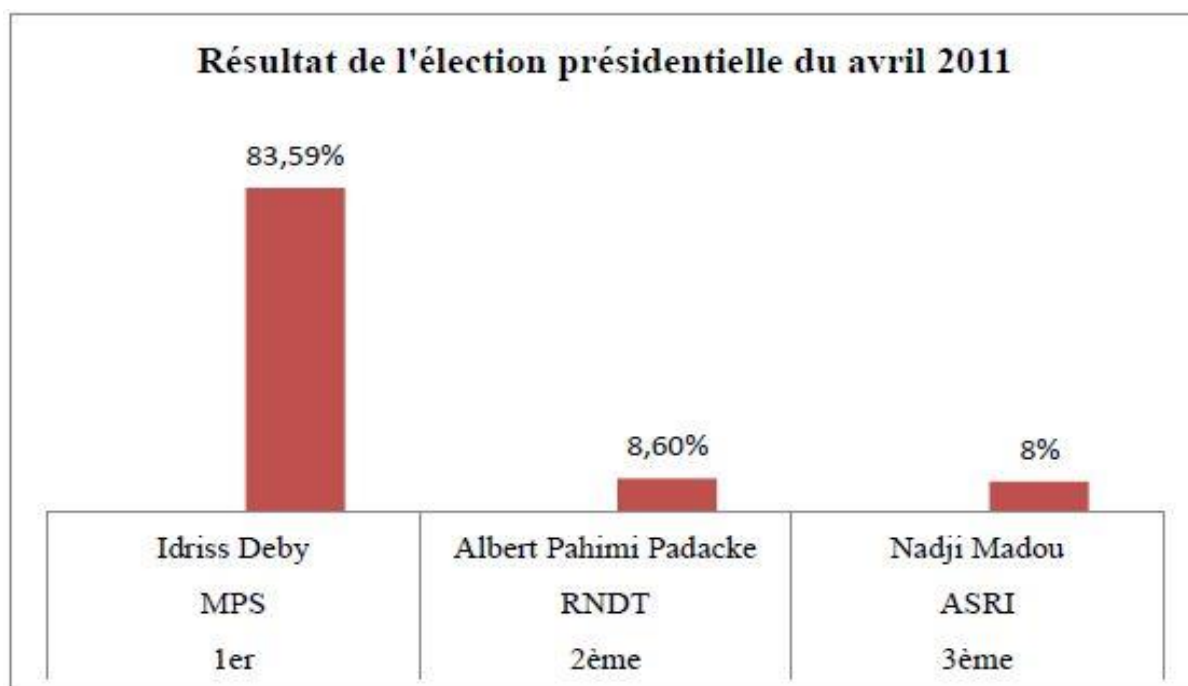
¹⁰⁸ Ibid.

¹⁰⁹<https://www.voafrique.com/a/election-presidentielle-au-Tchad.html>. Consulté le 25 octobre 2021.

Le candidat du MPS Idriss Deby sort vainqueur à la majorité absolue, réélu avec plus de 77,53% des suffrages exprimés et organise un dialogue inclusif pour dissiper les incompréhensions et apaiser le climat politique né de la dernière consultation électorale.¹¹⁰

Déroulée le 25 avril 2011, comme toutes les autres élections précédentes, l'organisation du présent scrutin est régie par les dispositions du code électoral. En considérant, les expériences des diverses élections pour l'amélioration du code électoral.¹¹¹ C'est ainsi que l'élection sera organisée dans une manière paritaire entre le gouvernement et l'opposition qui sont chargés d'assurer la transparence dans les opérations de vote. Et la CENI s'est consacrée essentiellement d'assurer la transparence et la clarté dans des bureaux de vote.¹¹² Mais quelques opposants à savoir Ngarledji Yorongar, Saleh Kebzabo et Wadal Abdelkader Kamougué n'ont pas pu participer, puisque leurs dossiers ont été rejetés par la CENI parce qu'ils n'ont pas respecté la date limite du dépôt.¹¹³ Donc il y'avait trois candidats qui ont affronté le MPS. Les résultats ont été annoncés par la CENI et confirmés par le CC. À partir de là, le MPS est réélu pour un nouveau mandat.

Graphique 6 : Pourcentage de l'élection présidentielle de 2011.



Source : B. Ghislain, *Démocratie et politique des droits de l'Homme au Tchad avec Idriss Déby Itno 1990-2012 Oser un bilan, Lomé, Les Éditions le Guide., 2013, p.125*¹¹⁴

¹¹⁰ANT., CENI, Pourcentage de l'élection présidentielle de 2006, pp.12-23.

¹¹¹B. Ghislain, *Démocratie et politique...*, p.68.

¹¹²Ibid.

¹¹³<https://www.voafrique.com/a/élection-présidentielle-au-Tchad-html>. Consulté le 25 octobre 2021

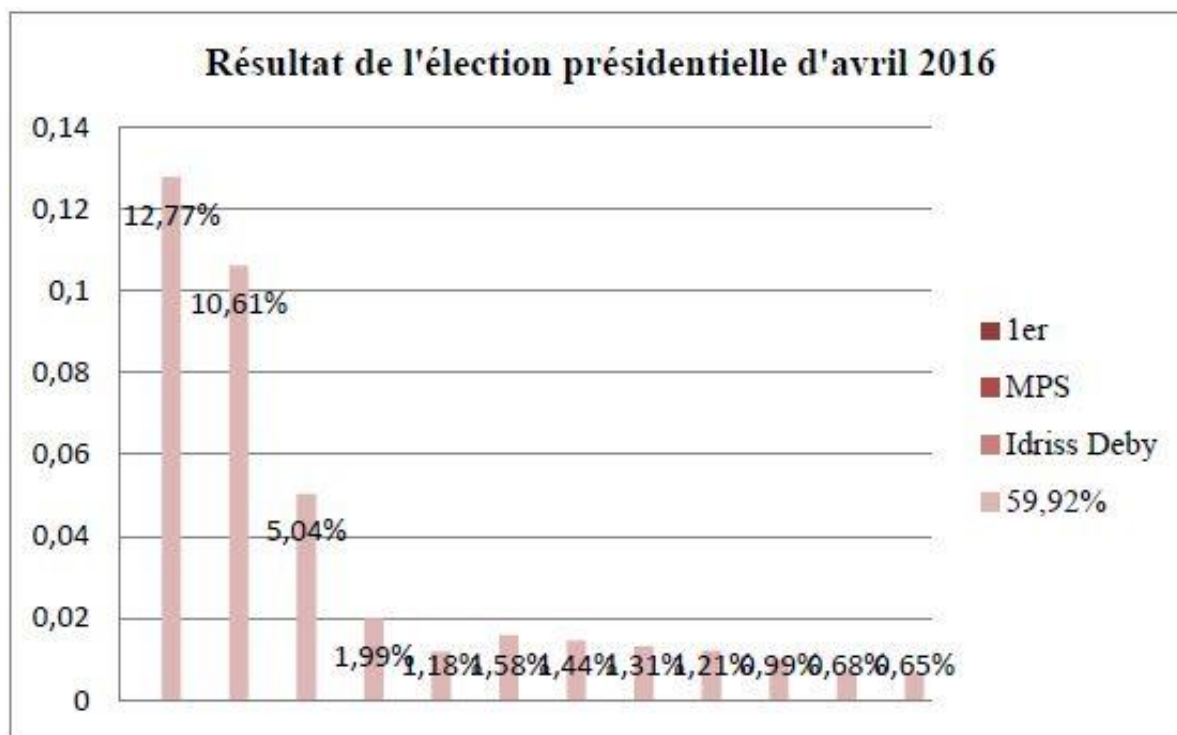
¹¹⁴Ghislain, *Démocratie et politique ...*, p.125.

C'était toujours un plébiscite, pour le candidat du MPS Idriss Deby qui vient une fois de plus démontré, sa véritable assise nationale avec un score très impeccable de 83,59 %. Il est à noter en 2011, c'était une catastrophe, puisqu'il n'y a que deux partis sortis de nulle part dont l'un notamment Pahimi Padacké Albert, alors ministre candidat et Nadji Madou président d'un parti nouvellement crée qui se cherche.

L'élection présidentielle de 2016

Organisée le 10 avril 2016, dans une situation difficile où le pays vit dans une crise économique comme la suspension de primes, la division salariale des fonctionnaires, l'administration, les écoles et les Universités sont en grève depuis de longues semaines réclamant les arriérés de salaires et les bourses d'étude.¹¹⁵ Les Tchadiens ont voté en nombre et dans le calme, ce dimanche pour élire leur président parmi les 13 candidats dont le chef de l'État sortant qui brigue son 5e mandat après 26 ans de règne.¹¹⁶ Les réseaux sociaux dont se servent abondamment les opposants, est resté coupé toute la journée de l'élection. Mais cela n'a pas empêché le candidat du MPS d'être réélu pour le 5e mandat.

Graphique 7 : Pourcentage de l'élection présidentielle de 2016.



Source : CENI, 2016.¹¹⁷

¹¹⁵W. Adamou, " Droit et pratiques politiques dans la formation du corps politique en Afrique...", p.174.

¹¹⁶Ibid.p.52.

¹¹⁷ CENI, 2016

Le Présent du MPS Deby sera déclaré élu 22 avril pour cette élection au premier tour Président de la République du Tchad ayant une voix de vote de deux millions deux-cent-dix-neuf mille trois-cent-cinquante-deux (2219352) voix⁶⁸ soit un pourcentage de 59,92%.¹¹⁸

À chacune de ces cinq élections présidentielles, le MPS a toujours gagné sur un score très remarquable comme s'il n'y a pas un véritable opposant qui peut mieux faire. On n'a l'impression que le Président Deby fabrique ses candidats pour faire face et gagne facilement : l'insertion des opposants sur la scène politique et leur coalition au PMS sont illustratifs. Parmi ces opposants figurent MadjiModou (ASRI), Delwa Nourradinne Kassiré (VIVA/RNDP), Payimi Padacké Albert (RNDT) sont des exemples illustratifs de cette situation politique.¹¹⁹

Organisations des élections législatives et municipales

Les élections législatives et municipales ont été organisées quatre fois dans l'histoire du Tchad. C'est dans le but de promouvoir la démocratie que la constitution a été adoptée après la prise de pouvoir par le MPS. C'est dans ce sens que le MPS a préparé ses candidats. La désignation de ses candidats est faite par des congrès nationaux ou provinciaux, comme l'a indiqué Maurice Duverger dans la 1ère édition, *Les partis politiques en 1951* que :

Le système permet de constituer une classe dirigeante issue du peuple qui remplace les anciennes... la signification la plus profonde des partis politiques, c'est qu'ils tendent à la création des nouvelles élites. Tout gouvernement est oligarchique par nature : mais l'origine de l'oligarchie et leurs formations peuvent être très différentes. Il faut remplacer les formules « gouvernement du peuple par le peuple » par celle-ci « gouvernement du peuple par une élite issue du peuple ». Un régime sans parti assure la pérennité des élites dirigeantes issues de la naissance de l'argent ou de la fonction... un régime sans partie est nécessairement un régime conservateur,... historiquement, les partis sont nés quand les masses populaires ont commencé à entrer réellement dans la vie politique : ils ont formé le cadre nécessaire qui leur permettrait de recruter en eux-mêmes leurs propres élites le parti reste toujours plus développé à gauche qu'à droite parce qu'ils sont toujours nécessaires à la gauche qu'à la droite¹²⁰.

Les partis politiques d'une manière générale se consacrent à leurs fonctions électorales et parlementaires dans les systèmes compétitifs. En revanche, dans les systèmes non compétitifs, les partis sont conduits à exercer des fonctions beaucoup plus étendues et variées dans un pays¹²¹. Au Tchad, à l'approche des élections législatives et municipales le MPS insiste sur la mobilisation des masses et en organisant des congrès et multiplier des rencontres et assise dans le but politique de gagner les électorales.¹²² Ainsi, le MPS est utilisé pour

¹¹⁸ANT.CENI Pourcentage de l'élection présidentielle de 2016, pp.12-14.

¹¹⁹Ibid.

¹²⁰S.R. Gérard, "*Les partis politiques*", In *Sociologie politique*, 5e édition, Montchrestien, 1998, pp 423.-427.

¹²¹ Ibid.p.517.

¹²²ANT, Le dernier en exemple est le 8ème extraordinaire de 2, 3 novembre...

développer le sens de l'identité nationale, pour légitimer l'autorité des dirigeants, et également pour impliquer les jeunes dans les processus politiques.¹²³

En ce qui concerne les élections législatives, trois ont été organisées dans l'histoire politique du Tchad. Cependant, aux élections législatives le MPS est le seul parti à gagner la majorité des sièges à l'Assemblée Nationale.

Au terme de ce travail, il était question dans ce chapitre de montrer l'évolution de la démocratie dans la scène politique du Tchad. Il en ressort dans ce travail que le MPS est un parti politique qui domine au Tchad à travers la démocratie, la Conférence Nationale Souveraine, les forums nationaux incisifs, l'organisation des élections et la réforme administrative et institutionnel. Le MPS a à la moise le mérite d'avoir favorisé le pluralisme politique et promu les libertés individuelles et collectives aux peuples Tchadiens longtemps terrorisés par le régime dictatorial. Les grandes nations démocratiques n'étaient pas construites en deux décennies, le régime de MPS a mené à sa manière le Tchad vers la démocratie. Pour parvenir à la démocratie aujourd'hui, la lutte a été âpre entre l'UNIR et le MPS d'une part et les autres acteurs sociopolitiques d'autres part. N'étant qu'un idéal, le processus démocratique enclenché suit son cours.

¹²³ANT., Discours de la clôture des activités lors du 8ème Congrès extraordinaire du 2 au 3 février 2019 où le président fondateur du MPS Idriss Deby Itno met l'accent particulier sur le choix de la candidature des jeunes dans l'élection législative et communale qui seront organisées dans les jours à venir.

CHAPITRE IV :
PROBLÈMES LIÉS À LA DÉMOCRATIE ET LES LIMITES
FONCTIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES DES
INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES AU TCHAD

Après avoir renversé Hissein Habre en Décembre 1990, la conférence nationale souveraine, commence le 15 Janvier 1993, permettant aux Tchadiens de toutes les couches sociales et tendances politico-militaires à se réunir pour jeter les bases des institutions de la République et penser l'avenir du Pays. Elle va durer trois mois et ont permis entre autre de : rédiger une nouvelle constitution pour prendre en compte certains aspects, de la vie politique et social du Tchad, elle a permis mettre en place un gouvernement de transition¹, La forme de l'Etat, la question du bilinguisme, la Charte du CNT et de son règlement intérieur était au centre des débats à l'issue de la rencontre, la présidence de la transition a été confiée au colonel Idriss Deby jusqu'aux élections de 1996 où il était sorti vainqueur². C'est la CNT qui a permis de lancer les bases d'une République et l'ancrage de la jeune démocratie. Un référendum eu lieu le 6 Juin 2005 pour modifier la constitution de 1996 sur plusieurs aspects³. Le point le plus important est la fin de limitation de mandat présidentiel (modification de l'article 61 de la constitution du 31 mars 1996).⁴Désormais le président peut se représenter plus de deux fois. Ce chapitre tente d'apporter un éclairci à cette intégration en orientant l'analyse autour de deux axes à savoir : le problème politique lié à la démocratie de 1990 à 2021 d'une part, la limite fonctionnelle de la démocratie au Tchad et la politique de consolidation démocratique au Tchad d'autre part.

I. PROBLÈMES POLITIQUES ET LES LIMITES DE LA DÉMOCRATISATION DU TCHAD DE 1990 À 2021

Conflits d'ordre économique susmentionné, s'ajoutent ceux d'ordre politique. Le parti-pris de certains responsables politiques dans ces conflits ainsi que l'impunité, ont suffisamment aggravé la situation qui s'est transformée en affrontements intercommunautaires. À cela, s'ajoute également le découpage administratif qui est devenu une source de division entre les citoyens⁵. L'accès à l'emploi et les nominations aux postes de responsabilités sont faits sur des bases subjectives, fondées sur le clientélisme, le régionalisme, le paternalisme, l'appartenance à un parti politique.⁶ De même, l'interférence des autorités administratives dans le mode de transmission du pouvoir traditionnel est souvent à l'origine des tensions, voire des conflits entre frères et sape l'autorité des chefferies

¹ B. Ghislain, *Démocratie et politique des droits de l'Homme au Tchad avec Idriss Déby Itono 1990-2012 Oser un bilan*, Lomé, Les Éditions le Guide, 2013, pp.34-39.

²*Ibid.* pp.14-16.

³*Ndjamena Bi-Hebdo*, n°785, 25 Mai 2004, pp. 4-6

⁴ANT., la constitution du 31 Mars 1996, p.12.

⁵*Ibid.*p.17.

⁶ A. I. Mahamat, *Tchad comment sortir de la crise économique ? Causes, conséquences et solutions*, Edition Sao, 2017, p.31.

traditionnelles, les valeurs de gouvernances au Tchad⁷. Dans cette partie du travail, nous étudierons plus particulièrement le problème politique lié à la démocratie et échec de la démocratisation du Tchad.⁸

A. Problèmes liés à la gouvernance au Tchad

Étymologiquement, le mot gouvernance signifie, ‘art de gouverner’. D’après la communauté internationale, la gouvernance est l’ensemble des traditions et des institutions qui orientent l’exercice du pouvoir dans un pays. En Afrique et plus précisément au Tchad, l’échec des politiques et de ses engagements de l’État des entreprises politiques s’est fait sentir.

En effet, le problème de la gouvernance s’est posé avec acuité au lendemain de l’instauration du multipartisme. La nécessité de renouer le dialogue avec les différentes fractions et mouvements politico-militaires qui, pour abandonner les armes, exigent des postes de responsabilités à tous les niveaux de l’administration.⁹ À peine installé au pouvoir par triple alliance, on note que la conférence de Bamina vole en éclat et fait place à une guerre sourde au sein du MPS. S'agissait-il d'un calcul tactique orchestré par Idriss Deby pour se débarrasser de ses associés de Bamina¹⁰. Toutefois, un constat du retour à la case du départ s'impose. L'alliance se disloque et les anciens alliés reprennent les armes. Si au sein du MPS les dissonances se font de plus en plus entendre¹¹, elles atteignent également certaines personnes se considérant comme les exclus du pouvoir.¹²

Le régime entre dans une zone de turbulence. Les combattants qui l'ont porté au pouvoir commencent par réclamer leurs butins de guerre. D'après les promesses du maquis, le MPS ne devait gouverner seulement qu'avec les congressistes de Bamina. Ce qui est impossible pour Idriss Deby. Il ne peut pas asseoir son pouvoir sans les intellectuels surtout civils qui ne sont pas "baministes". Ces derniers voulaient eux aussi prendre le pouvoir, puisqu'ils estimaient que Idriss Deby n'a pas la capacité de gouverner le pays. Alors commence une nouvelle ère politique au Tchad faite de guerres et de grèves périclité. Elle

⁷ Mahamat, *Tchad comment sortir de la crise...*, pp.31-33.

⁸Ibid.

⁹Ibid. p.51.

¹⁰ Mohamed, *Violence politique et conflits ...*, p. 487.

¹¹*Ndjamena Bi-Hebdo*, n°52, 25 Mai 1990, pp.4-6.

¹² Buijtenhuis, *La Conférence nationale souveraine...*, p.111.

commence par de malentendu entre Le Président de la République Idriss Deby et son Ministre de l'Intérieur Maldom Bada.¹³

À côté de cette pratique, s'ajoutent les politiques non écrites dites "géopolitiques" consistant à favoriser les ressortissants d'une région pour rattraper le "supposé retard". Des compromis sociopolitiques s'étaient alors installés, marqués par le clientélisme et l'esprit partisan qui rendent difficile les pilotages de politique objective de l'administration publique. Les élections présidentielles de 1996, organisées et gagnées par le parti au pouvoir ont été largement contestées par l'opposition politique et la société civile. Malgré cela, à l'issue de ce scrutin, de nombreux partis politiques ont constitué une alliance avec le parti au pouvoir (la Démocratie Consensuelle et Participative), qui s'est maintenue jusqu'à l'élection présidentielle de 2001.¹⁴

Néanmoins, un climat de frustration s'installe chez les moins favorisés de cette dernière politique, en suite, se mettent en place les népotismes et les problèmes de gestions et d'accès aux services publics. Avec l'ouverture officielle de la vanne pétrolière de Doba le 10 Octobre 2003, la mauvaise gouvernance s'est amplifiée et est devenue une gangrène. Accompagnée du lot de corruption et de pratique de toutes natures,¹⁵ cette défection administrative est suivie d'une restriction de liberté démocratique des citoyens. On peut voir cela à travers la répression de certaines personnalités et institutions qui n'ont pu garder leur discrétion face à ce problème.¹⁶

La conférence nationale souveraine tenue du 15 janvier au 7 avril 1993 ouvre la voie aux élections au Tchad¹⁷. Depuis 1996, plusieurs élections ont eu lieu en 1996, 2010, 2006 2011, 2016 et 2021.¹⁸ Les législatives 1997, 2002 et 2011 tandis que les premières communales se sont déroulées en 2012, un referendum approuve une nouvelle constitution. Pour la première fois sont organisées les élections présidentielles de 1996. Ces élections qui ont vu la participation de plusieurs candidats ont été remportées par le parti au pouvoir (MPS). Le doute qui pesait est qu'elles sont largement contestées par l'opposition politique et la société civile. Malgré cela, à l'issu de ce scrutin, de nombreux partis politiques ont constitués une alliance avec le parti au pouvoir (la démocratie consensuelle et participative),

¹³Ndjamena Bi-Hebdo, n°1372, lundi 30 Mai du mercredi 01 juin, 2001, p.3.

¹⁴Ibid..

¹⁵ A.N. Ngarmian, 50 ans de mouvance gouvernance au Tchad : "Etat de lieux et perspectives ", *Tchad et culture* n°305 ; mars 2012, p .11.

¹⁶Ibid.

¹⁷Buijtenhuis, "La composition de la CNS...", pp. 45-46.

¹⁸N'Djaména Bi-Hebdo, n°1372, 2011, p.3.

qui s'est maintenue jusqu'à l'élection présidentielle de 2001. La violence et les conflits politiques liés aux élections de 2001, le scrutin présidentiel fait de nouveau l'objet de contestations or de nombreux partis connus, issu de l'opposition, on rejoint le gouvernement du président Deby. Depuis 1996, date la restauration de la démocratie à la Deby, celui-ci n'a gagné une seule élection.¹⁹

Les conflits électoraux et la violence politique ont caractérisé les processus de démocratisation au Tchad révélant des faiblesses dans la gestion des élections et dans les règles en vue d'une compétition politique saine, ainsi que l'absence d'un pouvoir judiciaire impartial pour interpréter et statuer sur les différends électoraux. Les défis à relever du phénomène de la violence électorale reflètent les problèmes transitionnels initiaux liés à la gestion des élections et à la mise en place d'institutions chargées de gérer la compétition et qui seront largement acceptées par les vainqueurs comme par les perdants. Dans d'autres situations, la violence politique et électorale survient dans une certaine mesure à cause de mal gouvernance. Idris Deby, s'interroge sur la qualité des élections déclare :

Comme j'ai toujours dit, les élections doivent être libres, transparente et sans aucune contestation. Je forme le vœu ardent que la campagne qui commence dans quelques jours et le scrutin du 11Avril 2021 se déroulent dans une ambiance. Il est évident que les partis en compétition ne sont des ennemis mais plutôt des concurrents. À cet égard, je voudrais inviter tous les acteurs politiques à plus de responsabilité car le plus important, c'est l'intérêt supérieur du Tchad. C'est le lieu de dire à tous ceux qui instrumentalisent les jeunes à de fins mesquines d'arrêter ce jeu dangereux et suicidaire. Il est très facile d'allumer le feu, mais difficile de contenir ses ravages, faisons attention.²⁰

Ont renversées au profit des vices comme l'hypocrisie, le mensonge, la corruption, la démagogie, la calomnie, etc. conduisant à l'exclusion de ceux qui ne s'inscrivent pas dans cette logique. En effet, " mettre l'homme qu'il faut à la place qu'il faut " ²¹n'est en fait qu'un slogan creux. Le dysfonctionnement du système judiciaire causé par le non-respect de la séparation des pouvoirs se traduit par l'interférence et l'influence de l'exécutif et du politique dans l'administration de la justice. Ce qui conduit à des jugements iniques, à l'impunité, à la vendetta. De même, l'insécurité dans laquelle les magistrats travaillent, limite leur habilitation à appliquer le droit.²²

Opposition à Idriss Deby est ancienne. Elle s'est construite sur des critiques contradictoires de son comportement public et privé. Son reniement de la promesse faite en

¹⁹*N'djamena -Hebdo*, n°137, 1996, p.3.

²⁰ S. Hororé, *Comprendre le maréchal du Tchad son Excellence Idriss Deby Itno en 40 déclarations*, Éditions continentales, 2021, p.61.

²¹A. I .Mahamat, *Tchad comment sortir de la crise économique ...*, p.145.

²²*Ibid.* p.14.

2001, au terme d'élections proprement calamiteuses, de ne pas se représentera été un facteur majeur dans une sorte de déprise de conscience que Deby ne partira du pouvoir que comme il est arrivé, c'est-à-dire par les armes. Les barons du régime qui espéraient alors le voir, partiront aussi adopter une position d'opposition ouverte.

Le 16 mai 2004, une tentative de coup d'État fomentée au sein de sa Garde Républicaine a été déjouée de justesse. À partir d'octobre 2005, les défections des Zaghawa se multiplient et donnent naissance à plusieurs groupes armés réfugiés au Darfour, notamment le SCUD dirigé par Yaya Dillo, et le RDPJD d'Abakar Tollimi. Ce groupe issu du premier cercle Zaghawa a fondé le RAFD (refuse en arabe) dirigé par un ancien directeur du cabinet civil du président Deby, Timan Erdimi.²³

Les mouvements armés d'opposition Tchadiens sont nombreux et s'appuient généralement sur de groupes ethniques ou régionaux. Il en est ainsi du Mouvement pour la Démocratie et la Justice au Tchad (MDJT) des Toubous au Nord, du RAFD des Zaghawa à l'Est, la Concorde Nationale Tchadienne (CNT) des arabes à l'Est et surtout le Rassemblements pour la Démocratie et les Libertés (RDL) des Tamas, qui après avoir fédéré certains mouvements avec le soutien de Khartoum, sous le nom de Front Uni pour le changement démocratique (FUCD) retrouvé aux portes de N'Djamena le 13 avril 2006. Deby a sauvé son siège présidentiel grâce à l'intervention militaire française dont la légalité est très contestable. Depuis, une recomposition importante des politico-militaires s'est faite avec l'entrée en scène des vétérans de la lutte armée au Tchad: le Général Mahamat Nouri et Acheikh I bn Oumar, tous deux anciens ministres²⁴. Une alliance sur le terrain a aussi vu le jour avec le RAFD-CNT²⁵ et le Front Populaire pour la Renaissance Nationale (FPRN) du colonel Adoum Yakoub Koukou au dernier trimestre en 2006.²⁶ On peut aussi faire une lecture plus politique de ce phénomène d'opposition armée. En effet, face au blocage politique que constitue la modification de la constitution en 2005, des forces politiques au sein du régime ont estimé nécessaire de prendre les armes pour rouvrir le champ politique.

Le départ en rébellion de Djibrine Assali, Secrétaire Général de l'Union des Syndicats du Tchad (UST) démontre que la rébellion n'est pas seulement le fait de "prédateurs" écartés par le Président Idriss Deby Itno²⁷

²³Bichara. *Tchad : Les partis politiques et les mouvements...*, p.56.

²⁴ Ibid.

²⁵ Ibid.

²⁶ Ibid. p.95.

²⁷ *N'djamena -Hebdo*, n°879, 2007, p.3.

Dans son premier rapport sur le Tchad en 2006, *International Crisis Group*²⁸ (ICG) estimait que certaines forces au sein de l'ethnie Zaghawa auraient pu vouloir négocier le changement politique contre une forme d'impunité économique.²⁹

Idriss Deby a alors cherché à convaincre l'opinion internationale que toute cette crise était en fait un complot des Arabes et des islamistes qui, après avoir pris le contrôle du Tchad et tout en y mal traitant les Africains, se précipiteraient vers le Niger et le Nigeria pour y remettre en cause les libertés. Mais son incapacité à faire de compromis politiques, même avec l'opposition démocratique (la Coordination des partis politiques pour la défense de la Constitution–CPDC) ; sa logique de violence a déjà permis à beaucoup d'observateurs (hormis les Français) de voir en Deby, la source principale de la crise au Tchad et même de la sous-région. Parallèlement, à partir de 2003, des dissidences ont commencé à apparaître au sein de la classe politique et des rebellions armées se sont constituées en vue de renverser le pouvoir d'Idriss Deby. Les multiples coalitions de rebelles se faisaient et se défaisaient rapidement au gré des affinités et intérêts de leurs chefs.³⁰

Après la première attaque de N'Djamena en mai 2006, le régime en place engage un dialogue politique afin d'apaiser les tensions et de faire revenir l'opposition dans le jeu électoral. Ce dialogue a finalement abouti en 2007, à la signature d'un accord politique en vue du renforcement du processus démocratique au Tchad (Accord du 13 août) entre les partis politiques de la majorité et de l'opposition, sous la houlette de l'Union Européenne.³¹

En 2016, le Tchad semblait dans une crise financière, l'effort pour juguler la crise financière, le Tchad a adopté 16 mesures qui viendront exacerber les tensions sociales et politiques fortement érodées.³² Le gouvernement n'est plus en mesure d'assurer les charges régaliennes (paiement régulier des salaires), la subvention en faveur des secteurs prioritaires tels que l'éducation, la santé, etc. et par conséquent elle a des répercussions sérieuses sur la vie sociale : grèves des fonctionnaires, manifestations des étudiantes, ainsi que des personnes retraitées. En 2018, il promulgue une nouvelle Constitution. Celle-ci est dénoncée haut et fort par l'opposition qui accuse Idriss Deby de vouloir rester au pouvoir jusqu'en 2033.³³

²⁸ONG. *International Crisis Group*, 2006, p.16.

²⁹*Ibid.*

³⁰*Journal le temps*, n° 127, 2004, p.5.

³¹ ANT, Comité de suivi de l'appel à la paix et à la réconciliation nationale, rapport sur les partis politiques du Tchad, INADES formation, 2007, p.20.

³²Mahamat, *Tchad comment sortir de la crise économique ...*, pp.45-49.

³³*Jeune Afrique*, n°3099, avril 2021 p.61.

En juillet 2021, RFI rapporte les circonstances officielles de la mort de Deby : “Selon certains, sa colonne tente de s’approcher au plus près de la ligne de front.³⁴ Elle est arrêtée par des tirs d’armes lourdes [...]. Idriss Deby est touché, à la tête ou au tronc ”. La radio française se fait écho d’une autre thèse, circulant sur les réseaux sociaux : “ Idriss Deby serait la victime d’un règlement de compte au sein de son clan, les Zaghawas [...]. On évoque un conciliabule qui aurait mal tourné. Un membre de la famille de Yaya Dillo aurait vengé l’opposant. L’assaut contre sa résidence, le 27 février, lors duquel sa mère est tuée, aurait approfondi une fracture déjà existante entre les Zaghawas ” Mais RFI précise que cette dernière théorie n’est pas étayée par des preuves.³⁵

L’éclosion de ces organisations politiques, les espoirs d’ouvertures du champ politique et de la paix durable suscités par l’entrée du Tchad dans l’ère démocratique entre 1990 et 2021, affiche un bilan contrasté qui montre, l’ordre dirigeant renforcé de ses transactions collusives. Tandis que ses partenaires se retrouvaient le plus souvent affaiblis sur le plan politique. Les alliances politiques gouvernementales renforcèrent l’autorité du pouvoir en place, dans la mesure où la caution des certains partenaires issus de d’opposition, permettait à l’ordre dirigeant d’inscrire ses actions dans le temps se maintenir au pouvoir. C’est pourquoi le MPS diversifia les partenariats pour demeurer maitres du jeu. Cette stratégie oblige le parti au pouvoir multiplier les récompenses politique.³⁶Rapidement été déçus, au regard des pratiques de gestion des services publics (corruption, impunité, tribalisme etc.) et du déroulement des différentes scrutins qui se sont succèdes et qui ont consacré le maintien de l’hémogénie du parti au pouvoir. De nombreux partis politiques dit de « l’opposition démocratique », ont vu le jour, commencé à occuper l’espace politique, à animer la vie politique nationale et à contribuer au renforcement du processus démocratique. En dépit de l’éclosion de ces organisations politiques, les espoirs d’ouverture du champ politique et de paix durable suscités par l’entrée du Tchad dans l’ère démocratique ont rapidement été déçus, au regard des pratiques de gestion des services publics (corruption, impunité, tribalisme etc.), et du déroulement des différents scrutins qui se sont succédés et qui ont consacré le maintien de l’hégémonie du parti au pouvoir.³⁷

³⁴(Archives d’Afrique) RFI rapporte les circonstances officielles de la mort de Deby, 2021.

³⁵(Archives d’Afrique) RFI rapporte les circonstances officielles...

³⁶M. Offerlé, *Les partis politiques...*, p.16.

³⁷ N. Madjiadoum, “ Les Partis Politiques “N°2 Ndjama, Edition, CEFOD, 1994, p.48.

1. Problème d'ordre économique

Ces conflits sont sous-tendus par des enjeux tels que l'accès à la terre et à l'eau, la distribution des ressources nationales, la participation à la gestion de la chose publique, le déphasage entre la croissance démographique et l'évolution économique. Son les maux qui cristallisent les tensions entre les communautés. On note plusieurs problèmes lié sa l'indiscipline budgétaire caractérisée par présence de caractérise par la présence d'énorme dépense extra budgétaire et la faiblesse de production des investissements publique. À cet effet les dépenses extrabudgétaires étaient régulièrement en hausse, allant de 38,67/ en 2004 à 72,88 : en 2008. Elles représentent 254,3 milliards en 2009 et 240 milliards en 2010. Dans cette logique, s'ajoute également la mauvaise gestion des biens qui se relaient par le non-respect de passation des marchés publics à tous les niveaux. Cette défection administrative est accompagnée d'une restriction de liberté démocratique, des citoyens. On peut voir cela à travers la répression de certaines personnalités et institutions qui n'ont pu garder leur discrétion face à ce problème.³⁸

Malgré le boom pétrolier de 2003, l'économie du pays est complètement paralysée les pillages, la dilapidation des ressources, les détournements des deniers publics et toute la gabegie financière orchestrée par le régime du MPS et ses Alliées.³⁹ En conséquence, l'extrême pauvreté et l'humiliation, s'emparent du peuple déjà fragilisé et meurtri durant ce feuilleton mythique qui n'a que trop duré Depuis la fin de la construction de l'oléoduc Doba-Kribi en 2003, long de 1 070 kilomètres, le Tchad a connu un taux de croissance économique spectaculaire, passant de 1 % en 2001 à 48 % en 2004. Malgré les promesses inscrites dans ces statistiques, les retombées du pétrole n'ont jusqu'à présent guère amélioré encore les conditions de vie de la population. Aujourd'hui, plus de 60% des Tchadiens vivent en dessous du seuil de pauvreté.⁴⁰ La perturbation des circuits économiques traditionnels entraîne des bouleversements sociaux qui menacent la paix civile, tandis que s'approfondit le fossé entre la masse paysanne et les bénéficiaires de la rente pétrolière. Dans l'optique de beaucoup de sudistes l'argent du pétrole profite essentiellement aux élites du Nord, alors que le Sud est largement laissé pour compte.⁴¹ La crise du Darfour conforte cette perception dans la mesure où, à travers elles, se réfractent de graves tensions au sein de l'armée : compte tenu de ses

³⁸Mahamat, *Tchad comment sortir de la crise économique ...*, p.16.

³⁹Dimrabaye, "pétrole et dette ...", p.11.

⁴⁰Traore, *Les impacts économiques et sociaux...*, p.9.

⁴¹ Traoré, *Les impacts économiques et sociaux...*, p.9.

effectifs-30 000 hommes, mais certains disent 50 000-et des divisions qui la minent, on comprend pourquoi celle-ci revendique la part du lion du gâteau pétrolier.⁴²

2. Problème d'ordre socioculturel

Les causes des conflits socioculturels constituent une liste importante, cela en dépit du fait que l'Article 156 de la Constitution de 1996 stipule que les règles coutumières et traditionnelles ne s'appliquent que dans les communautés où elles sont reconnues.⁴³ Il s'agit de la dia, des confréries religieuses, de viol, de mensonge, d'injustice, d'ethnocentrisme, des castes, la stigmatisation et la discrimination. Par ailleurs, les crises sociales portant chômage des jeunes, l'inefficacité de la justice, la corruption, et bien d'autres vices, entravent la paix et sapent la cohésion sociale. Poivre du Peuple, Obstacle à la Démocratie.

Si les pesanteurs socioculturelles ont été entre autres jusque-là l'un des obstacles de la démocratie au Tchad et, par de là l'Afrique, comment du peuple tchadien serait-elle du reste favorable aux processus démocratiques en cours ?

La démocratie telle qu'elle est pratiquée en Occident est un mode de vie et un mode de pensée. En ce sens, elle est l'apanage des peuples "civilisés" dont le niveau de vie tant social que politique est à la hauteur de leur développement. De ce fait, la démocratie ne saurait être bâtie sur une médiocrité culturelle et politique caractérisée par l'arriération tant économique que politique. Elle est donc un luxe des peuples économiquement et politiquement développés où chaque parti politique comme un "groupe d'hommes unis pour favoriser, par leurs efforts communs, l'intérêt national, fondé sur un certain principe sur lequel ils s'accordent tous" ⁴⁴, a son rôle à jouer dans le mode de vie démocratique. Or, au fond, la démocratie à l'africaine ne saurait être un luxe pour le continent noir : c'est pourquoi la Paix et la démocratie ne font pas bon ménage avec la pauvreté, sous-prétexte qu'il faudrait "manger d'abord". C'est pourquoi au Tchad, et au-delà en Afrique, les détenteurs du pouvoir ont utilisé leurs positions, comme nous l'avons eu à évoquer dans les pages précédentes, dans l'appareil de l'État pour prendre le contrôle de secteurs importants de l'économie en leur nom personnel ou par l'intermédiaire de leur réseau de parenté ou de clients.⁴⁵

Et au lieu d'une démocratie véritable et viable exigeant une direction à sa tête, c'est tout un système qu'on appellerait dirigisme qui s'instaure. Là, la vision du politicien ordinaire est

⁴² Mahamat, *Tchad comment sortir de la crise économique ...*, p.6.

⁴³ ANT. Constitution de ..., 1996, p.16.

⁴⁴ *Jeune Afrique*, n° 1649 -1650, 13 août 1902, 32^e année : Chirac Djac, *La démocratie est-elle faite pour l'Afrique ?* Édition Africaine, pp.24-25.

⁴⁵ Mahamat Almadi, 55, chef de race, entretien le 12 Août 2021 à Ndjamen.

limitée aux intérêts personnels restreints qu'il réduit l'intérêt collectif aux avantages d'un parti ou d'un groupe.⁴⁶ Et sa pratique dans l'État s'occupera plus des activités économiques que politiques au risque qu'il ne peut donc y avoir de structuration de système politique cohérent, ni activités et propriétés individuelles. C'est ce mode d'appropriation de la richesse nationale qui est à l'origine de la crise actuelle du pays à mesure que ce mode lui-même comporterait des corruptions et des fraudes. Cela prouve à suffisance que la plupart des tenants du pouvoir politique tchadien ou africain sont généralement issus de familles pauvres. Ils ne sauraient pratiquer que la politique du ventre ; autrement dit à s'occuper plus des intérêts individuels et personnels que collectifs ou nationaux.⁴⁷

De ce fait, quoiqu'il en soit, la fiscalité, la parafiscalité indirecte ont été des procédures fondamentales d'une part, de l'appropriation des économies tchadiennes par les classes politiques ; d'autre part la régulation autoritaire des régimes établis est telle que "la bouche qui mange ne parle pas" disait un proverbe ivoirien. En d'autres termes la complicité dans la corruption devient de plus en plus grandiose au point que l'inculpation dans la corruption est absente.⁴⁸

Ainsi, les programmes d'action aujourd'hui au Tchad ne sont jamais parvenus à infléchir la trajectoire rentière et prédatrice des économies du pays, alors qu'ils ont été utilisés par les pouvoirs en place pour accroître leur contrôle de la classe politique par une recentralisation de flux prébendiers. C'est un risque, car, il n'y a plus là de justice et d'égalité entre les citoyens. Mais le plus grave, c'est quand il y a des partis riches et des partis pauvres. Les partis riches ont les moyens de se faire connaître en imprimant des journaux. Les partis pauvres qui n'ont pas les moyens de se faire connaître, ne peuvent que compter sur les subventions de l'État au moment de leur autorisation et lors des élections. Ce déséquilibre financier entre partis riches et partis pauvres peut fausser la démocratie, et on risque de ne connaître que les partis riches.⁴⁹

C'est une certaine conception "d'une vie morale" qui peut nous engager à sacrifier nos intérêts, s'il nous arrive de la faire, et c'est uniquement en fonction d'un certain accord sur les principes sur lesquels repose "la vie morale" qu'il nous est possible de nous unir à d'autres hommes disait John H. Hallowel dans son ouvrage *Les fondements de la démocratie*⁵⁰. Et la

⁴⁶Mouctar Youssouf, 31 ans, étudiant, le 20 Aout 2021 à Ndjamena.

⁴⁷Ibid.

⁴⁸Mahamat, *Tchad comment sortir de la crise ...*, p.37-41.

⁴⁹ Party et Bombé, (éds) et al, 'Le pétrole du rêve ou cauchemar...' p.15.

⁵⁰ J. H. Hallowel, *Les fondements des démocraties*, Chicago, *presse universitaire de Chicago*, 1988, pp.59-62.

foi en la démocratie tchadienne prochaine, et en l'action parlementaire, est essentiellement une foi en l'efficacité de la discussion, des débats et de la persuasion comme meilleurs moyens de parvenir à la meilleure politique possible au Tchad.

Quelles caractéristiques de pesanteurs socioculturelles et politiques faudrait-il alors suggérer en cette phase de la démocratisation de notre pays ? La médiocrité de niveau de vie social et culturel prouve à suffisance qu'elle influence sur le niveau politique où la tension est toujours vive quand bien même la violence et la menace ne sont pas toujours à la merci de l'arriération. En effet, nul homme politique Tchadien ne l'ignore. Nous pouvons dire en marge de ces processus démocratiques en cours que : n'ayant aucune formation de base ni politiquement, ni culturellement, les pseudo-intellectuels et analphabètes Tchadiens ne sauraient comprendre ce qu'est une prise de conscience de la destinée de la Nation et du bienfondé de la communauté où ils vivent, ni le contenu des essences de la démocratie. Or, l'éducation comprise comme phénomène très important à épanouir tout citoyen en vue de la prise de conscience des affaires publiques est à encourager dans ce sens. Pour asseoir une nouvelle société démocratique, il n'est guère facile d'acquérir une culture démocratique. C'est pourquoi il reste bien du travail à faire dans le cadre de l'éducation culturelle et politique de la démocratie actuelle⁵¹.

Ceci du fait que le niveau culturel de la population est plus bas : environ 70% de la population est analphabète et vit "au cœur des ténèbres". Cela ne favorisera pas le décollage de la société Tchadienne. C'est donc là une considération universelle. Donc les difficultés présentes ne sont pas forcément une négation de l'esprit démocratique, mais forment peut-être une étape incertaine, fragile et contradictoire vers la stabilité démocratique. Des fouilles et de saisies abusives et arbitraires. Il doit se savoir à l'abri de la privatisation arbitraire de sa vie, de sa liberté ou de ses biens.⁵²

Les affaires publiques ne sauraient être les avoirs personnels d'une classe politiquement donnée, ni une privatisation détournée au profit d'un groupe quelconque donné à faire la "politique du ventre", mais à réfléchir sur les simples modalités du partage du gâteau national⁵³.

Le déclin de la démocratie survient lorsque chaque parti politique ne s'applique plus à travailler pour l'État. L'autre difficulté moins importante ensuite pour la démocratie au Tchad

⁵¹Ahamt cheikh, 31 ans environ, étudiant, le 26 Novembre 2021 à N'Djamena.

⁵²N. Yorongar, Tchad : Démocratie, crimes, Tortures et Mensonges d'état " Autopsie d'un assassinat annoncé, programmé et exécuté, L'Harmattan, 2010, pp. 50-52.

⁵³Alladom Alexis, 45 environ, militaire, entretien le 22 Novembre 2021 à N'Djamena.

est que : sein de la société Tchadienne, la mobilisation libérale est inégale et parfois ambivalente : les femmes, par exemple sont très présente dans les protestations contre la pression.⁵⁴Rappelons-nous que la première manifestation au Tchad que les femmes et les jeunes filles n'aient jamais connue pour exprimer leur mécontentement vis à vis de la répression du Gouvernement est l'exécution sommaire de l'Avocat maître J. BEHIDI. Mais de telles protestations peuvent être moins impliquées dans la revendication du multipartisme ou encore de la part des Jeunes désœuvrés, plus acquis à la culture de l'émeute du pillage protestataire qu'à celle de la libération. Enfin, les églises chrétiennes et les confréries musulmanes critiquent assez volontiers l'autoritarisme établi tard à s'engager directement

3. Conflits intercommunautaires

Les conflits intercommunautaires reposent sur des fonds fonciers ou l'accès à l'eau dans chaque province est rapidement engendré par la perte de l'autorité et de responsabilité de l'État. Dans ce contexte, la négociation, la palabre africaine, la recherche du consensus, etc., ont toujours servi de recettes traditionnelles de gestion et de résolution des conflits avec plus ou moins de succès. La récurrence de ces conflits trouve ses origines dans la déliquescence de l'État, la faible implication de la femme dans la résolution de ces conflits, la méconnaissance et le non-respect des valeurs socio-traditionnelles qui permettaient autrefois aux différentes communautés de cohabiter en paix et en harmonie. Aux questions foncières et d'eau qui opposent les communautés, s'ajoutent les pratiques culturelles propres à chaque communauté et qui sont imposées à d'autres, en dehors de leur zone d'expression. Nous citons entre autres la polémique récurrente sur le montant de la dia, les interventions partisans des « élites politiques », des autorités administratives et militaires dans la gestion et la résolution des conflits et le découpage administratif⁵⁵. Tel est le cas des conflits entre éleveurs-agriculteurs.

En effet, le conflit éleveurs-agriculteurs bien Soutenu par certains dignitaires du régime, que requiert une attention particulière des autorités. Toutefois, la circulation des armes légères et la détention illégale des armes à feu de guerre alimentées par les nouveaux éleveurs ou éleveurs par défaut, engendrent un sentiment de dominants à dominés, exacerbant l'insécurité ; tout cela met à mal la cohésion sociale. Malgré les actions émanant de l'État et de la société civile pour les résoudre, la pérennité des conflits devient de plus en plus redoutable, tant aux acteurs que dans la sphère de l'État. Depuis trente ans, les principales

⁵⁴Mariam Mahamat, 45 ans environ, enseignante, le 20 Novembre 2021 à N'Djamena.

⁵⁵Honoré Routombaye 56 ans, enseignant, le 30 Novembre 2021 à N'Djamena.

raisons de ces conflits sont liées à l'accès aux ressources économiques, l'accès à la terre et l'accès aux services. Les faibles précipitations affectent les conditions climatiques et écologiques de la zone sahélienne entraînant la sédentarisation des éleveurs autour des villes et dans les zones cultivables.⁵⁶

Il est difficile d'envisager une démocratie ici, où l'intérêt collectif n'est pris en considération. C'est pourquoi, si les Tchadiens doivent s'unir pour relever dignement le défi lancé par la démocratie politique, cela doit être en fonction de la défense des principes plutôt qu'en fonction de celle d'intérêts. Ces intérêts n'unissent, mais les hommes. Les intérêts ne peuvent que diviser" a prophétiquement déclaré le président WOODDHOW Wilson⁵⁷ lors des débats sur la fondation de la Société des Nations. Seul un but commun peut unir les hommes, un but allant au-delà des intérêts. C'est seulement lorsque nous avons la volonté de modifier ou de sacrifier nos intérêts privés en faveur d'un but plus vaste qu'il nous est possible de nous unir avec d'autres hommes pour exercer l'effort commun.

Les réseaux sociaux constituent, pour les jeunes comme pour les adultes, des espaces de communication. Malheureusement, la gestion inappropriée de l'espace électronique, par les réseaux sociaux, constitue un risque dans les relations générationnelles : accroissement de la violence et haines qui mettent à mal le vivre-ensemble.

B. FAIBLESSE DE LA DÉMOCRATISATION DU TCHAD

Idriss Déby a pu accéder au pouvoir le 01 Décembre 1990 à la tête d'une rébellion armée soutenue par la France, la Libye, le Soudan la franc Afrique en marche.⁵⁸ Il y règne 30ans sans partage du pouvoir ; le truchement des élections aux scores staliniens, des modifications interminables des constitutions..., il y'a pas délimitation de mandant présidentiel au Tchad. Des exécutions sommaires des opposants politiques et des cadres tchadiens. Arrestations et détention arbitraires, enlèvements et disparitions de leader de l'opposition.⁵⁹ Les actes des répressions, la population civile dans le quartier considère comme ayant soutenu la rébellion.⁶⁰

⁵⁶Ndjamena-Hebdo n° 52 du 04 au 06 avril 1994, p.5.

⁵⁷[http://fr.m.wikipedia.org/wiki/soci, société des Nations](http://fr.m.wikipedia.org/wiki/soci%C3%A9t%C3%A9_des_Nations), consulté le 10 Décembre 2021.

⁵⁸ H. I. Bichara, *Tchad : Les partis politiques et les mouvements d'opposition armée de 1990 à 2012*, Paris, L'Harmattan, 2014, p.67.

⁵⁹Yorongar, TCHAD : Démocratie, crimes, Tortures et Mensonges..., p.45.

⁶⁰Ligue tchadienne des droits de l'homme et Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) Rapport sur les droits humains suite aux évènements des 02 et 03 février 2008 à N'Djamena et leurs conséquences, Février - juin 2008, pp. 2-3.

Après avoir présenté le problème lié à la démocratie nous allons dégager ses différentes faiblesses et le manquement de la démocratie.

1. Faiblesse de la justice

Il convient de mettre l'accent sur l'impartialité du juge et la corruption en milieu judiciaire. Ces dernières années, beaucoup de décisions rendues par les juridictions tchadiennes, de la justice de paix et du tribunal de première ou grande instance à la Cour Suprême en passant par la Cour d'appel, sont contestées parce que rendues par des juges dont l'impartialité est mise en doute par les justiciables. Le justiciable Tchadien n'a plus confiance en la justice de son pays à cause de la corruption qui la gangrène. Les palais de justice sont devenus un marché où tout peut s'obtenir par le mieux offrant.⁶¹ Du planton aux chefs de juridiction, en passant par les services des greffes, les avocats et huissiers de justices, aucun de ces acteurs judiciaires n'est à l'abri. Les notaires ne sont pas en reste au regard des poursuites pénales dont certains font l'objet pour l'établissement de faux actes. Dans la chaîne de ces acteurs, se sont invités des individus en dehors du système judiciaire communément appelés démarcheurs qui écument les palais de justice, jouant le rôle d'intermédiaires sans être inquiétés. Tous ces maux qui concourent à l'affaiblissement de l'appareil judiciaire ont pour conséquence le développement de la justice privée par l'expression de la vengeance et de la violence. Au rang des maux qui contribuent à l'affaiblissement du pouvoir judiciaire, figurent en bonne place :

- le pouvoir de nomination et d'affectation des magistrats est exercé par l'exécutif ;
- la présence du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, membre de l'Exécutif, au Conseil Supérieur de la Magistrature, fragilise le principe de la séparation des pouvoirs et de l'indépendance du Pouvoir judiciaire ;
- la hiérarchisation du parquet ;
- l'immixtion de l'exécutif dans le cours normal de la justice et la menace constante qui pèse sur l'autonomie du juge dans sa prise de décision ;⁶²

2. Laïcité mise en péril

Le principe de la laïcité qui a été toujours constitutionalisé en tant qu'une valeur fondamentale de l'unité de la République, est violé par l'instauration abusive de la quatrième République intégralement dictatoriale dont son entrée fut, sans l'approbation du peuple, le 04 mai 2018, avec comme but d'accorder des pouvoirs renforcés au président fondateur de

⁶¹ANT. "Les partis politiques tchadiens : quelle démocratie, pour quelle paix ? CSAPR - Avril 2015, p 50

⁶²ANT. "Rapport d'analyse du Groupe Thématique..." p.19

MPS.⁶³En effet, ce "coup d'État constitutionnel "contre le peuple Tchadien est démesuré par son fameux serment confessionnel, exigeant le passage à l'épreuve de parjure qui exclut la gestion de la République une partie importante des Tchadiens pour laquelle, leur loi religieuse interdit de jurer. L'unité de la République a par conséquent mise en mal le peuple Tchadien. Masqué sur le visage, drapeau à la main, le chef de l'État, élevé à la dignité de maréchal en 2020,⁶⁴ apparaît détendu. Pourquoi ne le serait-il pas ? Une fois encore, et peut-être même davantage que lors des précédents scrutins, il est archi-favori. Plusieurs poids lourds de l'opposition ont annoncé qu'ils se retiraient du processus à la suite de l'assaut meurtrier lancé contre le domicile de l'un des prétendants, l'ex-ministre Yaya Dillo Djerou, désormais en fuite et recherché par la justice tchadienne.⁶⁵

3. Droits de l'Homme et le tissu social

Les Droits de l'Homme sont bafoués, la presse est bâillonnée, les arrestation arbitraire ont récurrents, la vraie opposition est marginalisée, les manifestations pacifiques sont sévèrement réprimées, les voix discordantes sont écrasées ;les opposants radicaux sont torture et souvent assassinés, les conflits intercommunautaires sont entretenus par le régime en place pour se servir de "diviser pour mieux régner“, le repli identitaire est profondément ancré, le tissu social est complètement disloqué et le pays tout entier est prise en otage par le clan de la famille Itno, crimes odieux des opposants politiques et des cadre Tchadiens.⁶⁶

Photo n° 10 : Arrestation d'un citoyen par la force de l'ordre après la manifestation en 2016



André Kodmadjingar (VOA)

⁶³Journal, *La voix* n°532 du 4 au 10 novembre 2020, p.4.

⁶⁴Ibid.

⁶⁵Alhdaj Garonde Djarma, 85 ans, Journaliste /écrivain, entretien le 18 novembre 2021à Ndjamena.

⁶⁶Journal, *La voix* n°532 du 4 au 10 novembre 2020, p.4.

Source : Cliché réalisé par André Kodmadjingar, VOA, 2016.

4. Démocratie de façade

L'organisation d'élection présidentielles législatives et municipales truquées d'avance n'est autre qu'une démocratie de façade pour masquer la dictature et légitimer le pouvoir aux yeux du monde. Cette démocratie purement formelle chiffonne une bonne partie peuple tchadiens et ses exigences politiques. Le régime a organisé deux forums nationaux inclusifs de 2018 et 2020 pour se le présenter au pouvoir plusieurs fois⁶⁷.

En 30 ans de règne sans partage et avec une main de fer, le régime de Deby a montré aux yeux du Monde entier, son incompetence qu'a caractérisée sa gouvernance et sa gestion calamiteuse. La colère populaire bouillante quand elle, est étouffée et engloutie par la peur, la déception, le clivage social, le tribalisme et la domination cruelle de la famille Itno.⁶⁸ L'exaspération a fini par expulser hors du pays des jeunes talentueux et ambitieux qui refusent d'être les spectateurs de la descente aux enfers du pays. Ce ras-le-bol du peuple a également poussé d'aucuns à se constituer en groupe d'opposition politique radical et d'autres en mouvements politico-militaires. Mais jusqu'à nos jours, rien n'a été concrétisé pour sortir le pays de ce gouffre. Qu'en est-il de l'armée Nationale Tchadienne ?

S'il est vrai que le système actuel n'est pas le clone du précédent, force est de constater que les problèmes les plus urgents comme la restructuration de l'armée et le mécontentement des populations du Sud, font partie de l'héritage empoisonné qu'Hissène Habré a légué à son successeur.⁶⁹ Le cas de l'armée est particulièrement probant. Celle-ci, en forme de pyramide inversée, ne comprend pas moins de 60 généraux et 256 colonels, presque tous d'origine Zaghawa, pour des effectifs dont les estimations varient entre 30 000 et 50 000 hommes.⁷⁰

Ceux-ci englobent la Garde Républicaine, la Garde Nationale et nomade du Tchad, les deux piliers du régime, se chiffrant respectivement à 6 000 et 3 000 hommes, et l'Armée nationale tchadienne. Exclue de cette comptabilité, sont les quelques 27 000 combattants, la majorité en provenance de l'armée d'Hissein Habré, démobilisés en 1992 et 1996, suite au programme de démobilisation et de réinsertion décrété par le gouvernement⁷¹. Au début, plutôt que de rendre ces combattants à la vie civile, et sans doute pour mieux les contrôler,

⁶⁷ANT. Deux forums nationaux inclusifs de 2018 et 2020, consulté le 21 janvier 2022.

⁶⁸Y. M. Saleh, *Des rebelles aux seigneurs de guerre : la désagrégation de l'armée nationale*, N'Djamena, édition, Al-Mouna, 2005, p.67.

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ G.Nyoorongar, *Tchad les procès d'Idriss Deby à témoignage chargé*, L'Harmattan, 2003, pp.28-30.

⁷¹Ibid.

Idriss Deby jugea préférable de les incorporer dans son armée, se trouvant du jour au lendemain à la population trouve que l'armée et les forces sont fortement clanisées au point où elles ne défendent que les intérêts du clan.⁷²

Pour le monde rural tous les maux qu'ils connaissent viennent des membres des forces de l'ordre qui sont devenus « des nouveaux éleveurs ». Les politiques, en revanche, évoquent largement pour 82% d'entre eux, le manque de volonté politique du pouvoir en place à réorganiser l'armée et les forces de sécurité malgré les recommandations issues de la CNS et des résolutions des États généraux de l'Armée de 2005. Il suffit juste de souligner l'échec des différents programmes de démobilisation et de réinsertion constatent-ils ? Même certains partis politiques alliés au parti au pouvoir n'hésitent à souligner le délabrement qui caractérise l'armée et les forces de sécurité⁷³.

En soulignant les maux bien connus qui traversent l'armée et les forces de sécurité, certains membres des organisations de la société civile observent que l'état actuel de l'armée et des forces de sécurité est volontairement entretenu par le politique au pouvoir pour conserver son règne.⁷⁴ Ils s'offusquent sur les dérives internes que connaissent certains membres de l'armée et des forces de sécurité, par exemple les nombreux avantages matériels et financiers selon son appartenance clanique ou religieuse, la mauvaise gestion des carrières militaires, absence de perspectives, la non-professionnalisation du métier des armes, etc. Il ressort de ces différentes considérations sus relatées que l'armée et les forces de sécurité sont loin d'être les garants protecteurs de l'ordre constitutionnel et le respect de l'État de droit. Mais il semble que l'armée son détourne leur mission nationale, ils ont au service du régime au pouvoir.⁷⁵

II. LIMITES FONCTIONNELLES DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION DU TCHAD

Quoique puissent être les contributions majeures des mouvements partis politiques d'opposition, les intellectuels, de la société civile et des médias dans la démocratisation des régimes politiques au Tchad, force est d'admettre que leurs fonctions buttent à des obstacles qui amenuisent leur apport dans la consolidation des acquis démocratiques : des médias faiblement institutionnalisés et qui n'ont les moyens pour exercer convenablement leurs

⁷²https://www.crussgroup.org/central-africa/chad/298_les-défis-de-l-armée-tchadienne, consulté le 12 septembre 2021.

⁷³

⁷⁴G.Nyoorongar, *Tchad les procès d'Idriss Deby à témoignage charge*, L'Harmattan, 2003, pp.28-30.

⁷⁵Ahmat Mahatmat Hassan, 57 ans, ancien Ministre de la justice, le 12 Novembre 2021 à N'Djamena.

missions .tandis que la société civile qui est toujours en quête de visibilité et de crédibilité sur scène et l'incohérence idéologie des partis politique d'opposition et de majorités de pouvoir comme limites de processus de la démocratisation du Tchad. Il sera question ici de pressante les limites fonctionnelles liées à l'exercice démocratique au Tchad et la politique de consolidation démocratique.⁷⁶

A. LIMITES LIÉES À L'EXERCICE FONCTIONNEL DES MÉDIAS ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU TCHAD

S'il est admis que les médias jouent un rôle déterminant dans le cadrage médiatique de l'action publique, toutefois, cette puissance des médias doit être relativisée. En effet, en sociologie politique, des spécialistes ont observé l'influence limitée des médias, dans le court terme des campagnes électorales, la résistance de la réception de l'information et le renforcement des opinions existantes. La question de la citoyenneté des médias est le cœur de ce constat. La question qui se pose à ce niveau est de savoir si les individus utilisent les médias pour réaliser leur citoyenneté. Il est à constater que la presse dite indépendante ne couvre quasiment pas les activités gouvernementales et du parti au pouvoir. On assiste par médias interposés à la disparition d'un espace public car les médias, au-delà de toute autre fonction, se doivent d'être dans ces jeunes États-nations de 30 ans les instances de socialisation de masse les plus importantes. C'est au Tchad, que les médias, toutes tendances confondues, s'avèrent bien souvent incapables de s'offrir comme canaux de participation à la vie politique, économique et sociale pour les populations.⁷⁷

Celles-ci se retrouvent donc ainsi sans réelle alternative .Dans une étude réalisée et publiée par N'Djamena Bi-Hebdo en 2012, 80% des nouvelles est consacrée aux activités du parti au pouvoir et aux activités gouvernementales.⁷⁸ Le ONRTV et consacre au parti du Président de la République ou des partis dits de la majorité présidentielle. Au Tchad les activités des partis dits de l'opposition ne bénéficient quasiment pas de couverture médiatique de la part des médias publics, si ce n'est pour montrer les dissensions internes desdits partis. Selon les reporters sans frontières (RSF), le directeur de publication du media d'information indépendant hautparleur a été interpellé à N'Djamena par la police dans la nuit de 02 et 03 octobre. Relâché en semaine, il aurait été a passé tabassé la publication d'un article très critique envers le frère de président Tchadien Idriss Deby. Le régime d'Idriss Deby Itno,

⁷⁶Saleh, *Des rebelles aux seigneurs de guerre...*, p.34.

⁷⁷AN. Les partis politiques tchadiens ..., p.35.

⁷⁸N'Djamena Bi-Hebdo n° 9078-9009, 2012, p.6.

certes sans être le pire du continent africain, semble se spécialiser dans le musellement des médias et dans l'enlèvement et la disparition des journalistes trop gênants pour lui⁷⁹.

Les journalistes qui n'ont pas encore trouvé leur place dans un monde des médias pluriels à cause de l'absence de formation appropriée, des difficultés économiques et de l'insécurité liée au métier préfèrent ainsi s'obliger à rester près des rives du pouvoir. Souvent leur difficulté fiscale les amène à s'allier avec le pouvoir pour se couvrir.⁸⁰ Les médias du pouvoir ou d'État sont généralement ceux du service public ; c'est le cas du Cameroun Tribune au Cameroun, pour ne parler que de la presse écrite. Ce constat est le même quand on parle de la radio et de la télévision (Radiotélévision Camerounaise).⁸¹

Entre ces deux catégories, il n'existe pas souvent d'arbitrage possible. C'est notamment le cas dans des pays comme le Bénin, la République centrafricaine, la Guinée Equatoriale, au Tchad et bien d'autres encore. Dans ces pays, les médias toutes tendances confondues s'avèrent bien souvent incapables de s'offrir comme canaux de participation à la vie politique, économique et sociale pour les populations. Celles-ci se retrouvent donc ainsi sans réelle alternative.

Pourtant, cette pratique a un ancrage historique dans la mesure où les médias, dans l'Afrique coloniale, servaient avant tout l'administration métropolitaine et ses agents. A la suite des indépendances, dans l'impératif de construire la nation et le développement, les médias vont être intégrés généralement dans l'appareil étatique. Les fonctions des médias vont être réduites à la vulgarisation des politiques publiques de l'Etat et à maintenir l'unité et la cohésion nationale, mieux encore des « soldats du développement » ou des promoteurs du « militantisme révolutionnaire ». De cette faiblesse des médias en découle aussi une limite de la société dans leur participation au processus démocratique.⁸²

1. Faiblesses de la société civile liées à leur crédibilité et à leur quête de visibilité au processus démocratique comme limites

La société civile nous apparaît comme étant faite d'hommes et de femmes, de toutes conditions organisées ou non qui, librement ou sous forme de publics variés, s'engagent en toute responsabilité, face à l'Etat ou à toute autre autorité reconnue, à prendre en charge la quête de solutions de ce qui à leurs yeux et dans la cité constituent des urgences non ou

⁷⁹ Saleh, *Des rebelles aux seigneurs ...*, pp. 23-26.

⁸⁰F. Marie-Soleil, "Médias en mutation : de l'émancipation aux nouvelles contraintes", *Politique africaine*, vol. 97, n°1, 2005, pp. 5-17.

⁸¹Ibid.

⁸²Marie-Soleil, "Médias en mutation : de l'émancipation" ..., p.56.

insuffisamment prises en compte. En effet, elle apparaît donc, comme un processus général d'appropriation, par les peuples et les citoyens d'un pays, organisés en dehors de l'Etat et des autres cadres politiques traditionnels de la politique, c'est-à-dire du droit à la participation à l'activité publique pour la définition et la détermination de leur condition générale d'existence.⁸³ Les ligues et association des droits homme ont tout intérêt à changer de stratégies dans leur mission actuelle, à coopérer avec le gouvernement dans la formation et la conscientisation des citoyens. C'est à ce moment-là que la société civile qui est l'expression des groupements peut être un pilier sur lequel s'appuie la démocratie. Les autorités religieuses doivent aussi, de leur côté, s'adonner à l'éducation pour une culture de paix dans leur milieu. Par ailleurs, il convient de signifier que la société civile africaine plus particulièrement Tchadiens est toujours dans cette quête de crédibilité et de visibilité.⁸⁴

Ainsi, même si la société civile porte les demandes et les revendications des citoyens et interpelle les décideurs publics, il faut aussi savoir que la frontière entre la société civile et la société politique (composée des pouvoirs institutionnels liés à l'Etat les acteurs politique en compétition pour le contrôle de celui-ci) n'est pas étanche. De ce fait la société civile court le risque d'être le refuge d'hommes politiques ayant fini d'échouer dans la compétition, or cela est loin d'être le but de la société civile. Certains chercheurs appellent démocratie, la priorité donnée aux réalités sociales sur les réalités politiques ; d'autres, au contraire, affirment que c'est dans l'action politique que se constituent démocratiquement le lien social et donc l'identité collective. Et sur ce nous allons faire étalage les différents problèmes dont la société civile fait fi et qui constituent une obstruction au processus démocratique. D'abord il y a le fait que les membres des organisations de la société civile éprouvent donc cette difficulté d'être aperçus et acceptés comme défenseurs des intérêts des citoyens face à la toute-puissance de l'État.

En effet, la participation des citoyens à la vie politique, le mouvement de la société civile constitue le fondement de la démocratie, tandis qu'en Afrique et au Tchad la gestion du pouvoir politique reste à la seule appréciation des politiques. Les populations à la base sont quant à elles, réduites en simples observatrices de l'activité politique, à la limite passives. Dès lors, les organisations de la société civile éprouvent une crise de légitimité au sein de la sphère publique. Ensuite, il faut savoir que la société civile se caractérise fondamentalement par son apolitisme. Les organisations de la société civile n'ont pas intérêt à s'identifier à un parti ou

⁸³R. Otayek, "Vu d'Afrique. Société civile et démocratie. De l'utilité du regard décentré", *Revue Internationale de politique comparée*, vol. 9, no. 2, 2002, pp. 210-212.

⁸⁴*Agence tchadienne de Presse*, numéro spécial, 11 août 2009. p.3.

une idéologie politique, pour assurer plus de légitimité dans leur prise de position afin de veiller à la prise en compte des revendications sociales. Par conséquent, en s'alliant aux partis politiques ou à la politique de l'État, la société civile s'écarte de son objectif qui consiste à être un contre-pouvoir par rapport à l'État. Il arrive que le rapprochement entre la société civile et le pouvoir politique constitue un danger quand il facilite des alliances entre partis politiques et organisation de la société civile.⁸⁵ Plus la société civile manifeste des apparences qui la rapprochent à la société politique, plus sa neutralité ne devient douteuse.⁸⁶

Enfin, l'autre danger qui guette la société civile se trouve être la corruption par les agents politiques des leaders de la société civile. En réalité, en Afrique et au Tchad, force est de reconnaître que les organisations de la société civile, sont de plus en plus tentées, du fait de la faiblesse de leurs moyens, de se rapprocher des politiques. Lorsque les acteurs de la société civile sont soumis aux conditionnalités des acteurs politiques, ils perdent leur crédibilité, leur légitimité et peuvent être ainsi déséquilibrés, voire même basculés du côté de l'État et détruire la condition d'existence de la société civile. En définitive, la société civile et les médias jouent un rôle très important dans le processus démocratique.

En analysant le concept de société civile, l'avocat Ousmane SEYE précise que : La société civile doit avoir une définition positive, c'est-à-dire active ; elle doit pouvoir être le relais de cette société qu'elle prétend représenter auprès des pouvoirs publics afin de satisfaire ses exigences, elle doit prendre en charge les exigences de la citoyenneté de la démocratie, et pourquoi pas du développement social, culturel et économique.⁸⁷ Sur ce, la société civile doit être mieux structurée pour satisfaire les exigences de la citoyenneté, mais aussi elle doit être impliquée en amont du processus électoral en encourageant les populations à s'inscrire sur les listes électorales, éclairer les citoyens sur les projets des différents candidats en vue de favoriser des choix rationnels⁸⁸. Sa présence sur le terrain se justifie par des soucis de transparences des opérations, mais aussi par une volonté de former et d'encadrer les populations sur les enjeux des élections. Les médias jouent un rôle d'information, de sensibilisation et de conscientisation citoyenne. Avec son offre d'informations et d'opinions, la presse veut mettre le citoyen en mesure de comprendre et de contrôler l'action des parlements, des gouvernements et des administrations.

⁸⁵ Agence tchadienne de Presse, numéro spécial, 11 août 2009. p.3.

⁸⁶ *N'djamena Hebdo*, n° 261, 19 décembre 1996. p.7.

⁸⁷ C. Hiriot, " Rôle de la société civile dans la transition et la consolidation démocratique en Afrique : éléments de réflexion à partir du cas du Mali ", *Revue Internationale de politique comparée*, vol. 9, n°. 2, 2002, pp. 287-295.

⁸⁸ *Ibid.*

Dès lors, pour une démocratie viable, le partenariat entre société civile, médias et le gouvernement est plus que nécessaire.⁸⁹ Qu'en est-il des limites d'alliances ?

2. Limites des politiques d'alliances gouvernementales et des partis de l'opposition

La politique d'alliance n'est pas que des effets directs sur le devenir de certaines formations politiques, et sur la carrière politique. Un parti politique par définition est "une organisation regroupant des hommes et des femmes autour d'un projet de société. Il a la ferme volonté de prendre le pouvoir et de gérer". À cet effet, la formation des citoyens demeure l'une des principales forces du parti de certains leaders de l'opposition.⁹⁰ Sous d'autres cieux, la politique et les hommes politiques œuvrent pour une société qui fait de la citoyenne été une valeur cardinale. Cela suppose que la politique est bien pensée et a pour finalité, bien être politique collectifs. Or, au Tchad, les partis politiques sont des propriétés privées pour les présidents fondateurs. Ils ont créé pour se faire de l'argent en pillant l'État au financement public. Pour ce qui est des hommes politiques, ils ne sont pas toujours formés et bien formés. Plusieurs d'entre eux arrivent en politique sans vocation, ni idéologie. Leurs partis n'ont pas de programme de société. Les hommes politiques insultent dans la rue comme dans le média. Dans leurs actes comme dans leurs vestimentaires, ils ne sont pas de modèles sociaux. Dans nos partis, les cas 'incivisme sont légion. La mal gouvernance des fonds de parti, le refus du débat, la corruption, le dénigrement le refus de se faire inscrire sur les listes électorale ou voter.⁹¹

En fait, au lendemain de la promulgation de la charte de Mars 1991 et de l'ordonnance 15 du 04 mars 1991 qui a autorisé le fonctionnement des partis politiques, ces derniers ont poussé comme des champignons.⁹² Ces chefs de parti ont mis en place de stratégies de conquête de pouvoir en comptant sur des appuis extérieurs, les alliances et non sur l'électorat qui est l'arbitre. La formation des militants a été presque négligée si bien qu'aujourd'hui, les partis politiques tchadiens n'ont pas un électorat mur. Or, l'expérience a montré que « la vie politique représente l'ensemble des actes de toutes natures qui sont accomplis pour permettre le fonctionnement de l'appareil de commandement suprême et de régler son orientation ». Ce qui nécessite l'encadrement des citoyens. Alors, le citoyen bien encadré et informé participe à la vie politique en faisant connaitre publiquement son avis, en engageant la discussion sur la

⁸⁹Hiriot, "Rôle de la société civile dans la transition et la consolidation ...", pp. 293-295.

⁹⁰JacknaMocksia47 ans, directeur au ministère des affaires étrangères, entretien le 12 juillet 2021 à N'Djamena.

⁹¹Hiriot, "Rôle de la société civile dans la transition et la consolidation ...", pp. 277-280.

⁹² ANT. *La charte de transition* 1991, p 10.

vie politique de son pays, en essayant de convaincre l'autre sur le bien-fondé de la participation de tous à la vie politique. Il peut interpeller le gouvernement, son représentant à l'Assemblée Nationale ou son chef de parti. Il constitue un électorat mur. Voilà ce qui anime la vie politique dans un État démocratique. Pour que le jeu démocratique soit désormais serein au Tchad, il faut que les partis politiques s'attèlent désormais à la formation de leurs militants afin qu'ils connaissent leurs droits et devoirs.⁹³

Le parti au pouvoir doit aussi comprendre qu'en favorisant le fonctionnement des autres partis politiques, il contribue à la formation de ses citoyens et à l'enracinement de la démocratie dans le pays, car plus le citoyen est intégré dans un groupe, plus il participe à la vie politique de son pays. Il nous faut innover dans la pratique politique, c'est-à-dire « promouvoir une véritable déontologie pour réhabiliter la morale politique, et par elle, des valeurs de la démocratie ; une morale républicaine qui commande la supériorité de la vérité sur le mensonge »⁹⁴. Quelles sont les obstacles que rencontrent les oppositions des élections ?

Plusieurs facteurs empêchent une éventuelle victoire de l'opposition démocratique aux prochaines élections présidentielles. Ces réponses ont été classées en plusieurs catégories ci-après. Les pratiques irrégulières : Le manque de transparence, les fraudes bourrage des urnes, manipulations de la CENI), et l'intimidation des électeurs constituent un des principaux obstacles à une éventuelle victoire de l'opposition démocratique selon les enquêtés. L'expérience des pratiques frauduleuses durant les précédents scrutins présidentiels de 2001 et 2006 ont marqué les esprits, de sorte que de nombreux enquêtés pensent qu'il Ya fraude.

Le manque de moyens financiers et matériels de l'opposition : L'opposition ne dispose d'aucun moyen financier pour faire campagne et recruter de nouveaux militants/ électeurs. Selon les enquêtés : "L'opposition n'a pas les moyens pour mener sa campagne dans tout le pays" ; "elle n'a pas assez de moyens pour convaincre la masse populaire" / "faire passer son message" / "convaincre la population".⁹⁵

L'absence de leaders crédibles, d'après les enquêtés, "l'opposition est limitée humainement", car elle manque de leaders convaincants, de candidats crédibles.

Toutefois, la France, via sa base militaire, n'a pas marqué de soutenir les régimes du Tchad. Même si déjà l'on pouvait parler d'une démocratie à L'Africaine, indépendances de

⁹³ Ibid.

⁹⁴ A.E. Charles, *Le Cameroun sous la dictature des loges, des sectes du magico-anal et des réseaux mafieux*, Edition Saint-Paul, Yaoundé, 2012.p.81

⁹⁵ Ahmat Hassaballah, 54 ans, secrétaire générale de LTDH, le 12 Août 2021 à Ndjamena.

force est de constater que cette idée neuve de la démocratie aujourd'hui en Afrique est le produit d'un fait que l'Afrique ne pourrait éviter l'héritage dont l'influence n'est pas à douter.⁹⁶Cela se justifie par l'histoire ou le système politique que l'Europe a souvent imposé aux colonisés. Dès lors, l'impact socio-culturel et politique joué par l'extérieur se fait sentir à tous les niveaux d'organisation socio-culturelle et politico-économique. Si l'on se réfère au sommet Franco-Africain (Baule, du 19 au 21 Juin 1990), on comprendrait immédiatement que la démocratie a été un fait extérieur. Avec la fin du communisme et la revendication démocratique en Europe de l'Est, les populations africaines s'agitent et réclament plus de liberté. Les vieux amis de la France sont en posture difficile. Que va faire Paris ? À cet effet déjà, François-Mitterrand déclarait que désormais, la France "liera ses efforts de construction à tous les efforts faits pour aller vers plus de libertés." Donc la démocratie soit au Tchad ou en Afrique, est l'objet des influences extérieures dont les aides actuelles sont conditionnées par tous les efforts faits par les pays africains qui ont la volonté d'instaurer la démocratie pour aller vers plus de liberté. C'est en substance ce qu'a dit François Mitterrand : "l'aide française sera plus tiède envers les régimes autoritaires, et plus enthousiaste envers ceux qui franchiront le pas vers la démocratie."⁹⁷

Cette apparente permanence du soutien français aux dirigeants tchadiens ne doit pas faire illusion. En fait, les Français ont souvent plus accompagné les changements à la tête de l'État tchadien qu'ils ne s'y sont opposés jusqu'à la dernière minute: le coup d'État contre François N'Garta Tombalbaye,⁹⁸ la mise à l'écart du Général Félix Malloum, le renversement de Hissène Habré ont, chacun dans des circonstances propres, démontré que les décideurs Français savaient faire preuve de réalisme lorsque leur client avait perdu la mise, même si leur revirement tardif se révélait souvent coûteux en vies tchadiennes. Certes, nous ne sommes pas encore au stade d'un tel retournement de politique car le soutien français a été décisif dans la survie du régime lors de l'offensive d'avril contre N'Djamena.⁹⁹

Paris a invoqué des accords de coopération militaire de 1976 pour justifier l'aide logistique et les renseignements que l'armée française a très généreusement fournis à Idriss Déby mais cet argument est spécieux: jamais Hissène Habré n'a eu droit à ce soutien et les signataires tchadiens de l'accord, aujourd'hui dans l'opposition, ont contesté haut et fort cette

⁹⁶R. Otayek, "Vu d'Afrique. Société civile et démocratie..." pp. 199-202.

⁹⁷Rapport de *CrisisGroup*, "Islamist Terrorism in the Sahel: Fact or Fiction?", *Africa Report N°9231* March 2005, p.10.

⁹⁸A. Bangui, *Les prisonniers de Tombalbaye*, Paris, Hatier, 1980, p.20.

⁹⁹<https://francearchives.fr/facomponent/> Consulté le 24 mars 2022.

interprétation de l'Elysée.¹⁰⁰ Durant les années 1990, un certain nombre de moments de tension entre les deux capitales se sont traduits par un clima de méfiance. Au printemps 2006, la France apparaît comme le pays le plus en flèche dans le soutien, *Le piège Tchadien*. Comment expliquer la permanence de ce dispositif maintenu en place par des équipes gouvernementales différentes?

En tout état de cause, ce déploiement est budgété comme une intervention extérieure et son coût ne relève donc pas du ministère de la Défense mais du ministère des Finances. Pour les militaires français, il s'agit dans une période d'austérité budgétaire d'une situation singulière et agréable qui leur permet à la fois de garantir des périodes d'entraînement en condition réelle et des suppléments de solde afférant à l'expatriation. On ne s'étonnera pas de trouver parmi eux les plus chaleureux défenseurs du président en titre quel que soit par ailleurs leur sentiment profond. Selon ONG *international crisis group* qui denonce dans l'un de ses rapports, que le president Deby pendant la trnsition, s'asure un contrôle exclusif sur la fonction publique et la definition de la politique gouvernementale selon elle : "les elections de jeuin-jeulle 1996 ont déjà illustre la capacité du pouvoir en place à manipuler les regle electorale sous les yeux des obdervateurs internationale et tenir sous son contrôle une commission nationale electorale independante"¹⁰¹

Cela est d'autant plus vrai que dans les dernières années Idriss Déby a octroyé aux troupes françaises présentes sur le territoire tchadien des libertés de mouvement peu communes et a défiscalisé l'essentiel de leurs opérations: ce qu'il perdait en taxes diverses (atterrissage, etc), il le gagnait en soutien politique, un calcul qui s'est révélé jusqu'au printemps 2006 absolument correct.

Pourtant, l'appui au président tchadien ne correspond pas seulement aux intérêts corporatistes d'un lobby militaire français mais aussi à de solides amitiés politiques avec l'actuelle majorité gaulliste: les liens personnels entre les deux présidents sont qualifiés de très chaleureux par leurs proches même si des divergences existent. Idriss Déby a rendu de nombreux services sinon à la France, du moins à son président, et peut-être à Jacques Chirac.

Sans revenir ici sur des allégations traditionnelles –pas forcément les mieux fondées mais pas forcément les plus inexactes - dès lors qu'il est question de la Françafrique, on peut retenir au moins trois moments significatifs.¹⁰²

¹⁰⁰ Bichara, *François Tombalbaye 1960-1975 ...*, p.50.

¹⁰¹ *Crisis Group*, Rapport Afrique Tchad: Vers le retour de la guerre? N°111, 1er juin 2006, p.9.

¹⁰² J. Foccart, *Parle : entretien avec Philippe Gaillard*, (Tom2), Paris Fayard, 1997, p.147.

B. CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE AU TCHAD

Depuis la fin de la conférence, le Tchad s'est engagé dans un processus démocratique. De nos jours, toutes les institutions de la démocratie y existent. Mais ces institutions connaissent quelques problèmes de fonctionnement. Que faire pour consolider une démocratie consensuelle et participative au Tchad ? Certes, nos pistes ne sont pas nouvelles. Nous entendons par société politique, les organisations politiques qui animent la scène politique dans un Etat. Nous désignons par là le gouvernement qui, par ces institutions, joue un rôle capital dans l'éducation des citoyens de même que les partis politiques. Nous incluons aussi dans ce champ, l'Armée Nationale Tchadienne dans le cas spécifique du Tchad. Mais nous voulons apporter notre modeste contribution à la consolidation de la démocratie dans ce pays en invitant chacun des acteurs à jouer son rôle.

1. Gouvernement

Nous ne le dirons jamais assez : la démocratie est une technologie qui s'apprend, une culture que les acteurs politiques donnent à leurs citoyens, des bonnes des bonnes manières de faire, d'agir et de conduite qu'un peuple s'approprie pour son épanouissement. Pour instaurer ce régime à court et à moyen terme, le gouvernement Tchadien doit s'adonner à jouer son rôle d'éducateur en inscrivant la notion de démocratie dans le programme officiel de l'enseignement afin de transmettre ses valeurs à ses citoyens.¹⁰³ L'individu empirique, mal éduqué ou non éduqué, reste primitif, violent et belliqueux, prêt à la révolte, chose que répugne l'Etat de droit. Enseigner les principes de la démocratie, c'est inculquer les valeurs morales d'abord aux jeunes enfants, lesquels sont nés dans la guerre et qui ignorent tout d'une culture de dialogue et de paix. Cette éducation morale doit tenir compte de l'intérêt universel et concret de ce que la communauté définit, par ses mœurs, ses règles et ses lois comme volonté générale. L'éducation a pour but, selon Éric Weil, de dresser l'animalité qui se trouve en l'homme. Elle donne à "l'individu une attitude correcte dans ses rapports d'action avec les autres membres de la communauté", et l'individu bien éduqué connaît ses droits et ses devoirs et traite autrui comme fin, comme être raisonnable et jamais comme moyen pour emprunter les termes de Kant. Il fait de la justice et de l'égalité les mobiles de ses actes. Cette éducation sur laquelle nous insistons sert de boussole aux futurs citoyens qui se conduiront

¹⁰³N. Yourongar, *Le Tchad : les procès d'Idriss Deby à témoignage en charge*, L'Harmattan, 2003, pp.56-59.

désormais en citoyens responsables comme le reconnaît la sage Salomon : “ donne des bonnes habitudes à l’enfant dès son bas âge et quand il sera grand, il ne s’en détournera pas ”¹⁰⁴.

L’éducation devient pour nous la condition alpha pour espérer un jour voir une jeunesse d’une autre mentalité et culture émergée sur la scène politique. Du milieu d’elle, on aura de bons cadres, dévoués, travailleurs, des acteurs politiques et sociaux qui se comprendront mieux et comprendront aussi vite les problèmes de leur peuple. Le dialogue leur seul moyen de se convaincre. Ils excluront de leur vie la violence et le consensus sera l’idéal de tous les débats. Cette éducation que nous préconisons “favorisera le développement de la conscience politique et civique ne serait-ce qu’en donnant la conscience civique au citoyen (ou au future citoyen), le sens du relatif, la connaissance de l’autre ”. ¹⁰⁵En plus de cela, force est de constater qu’“une société qui ne se soucie pas de la promotion de son intelligence sociale par un système d’éducation à l’excellence ne peut s’imposer comme une société créative dans la compétition mondiale actuelle, ni proposer au monde un nouveau projet de vie”. Le développement de la dimension spirituelle de l’homme doit épauler cette éducation que nous préconisons car l’homme spirituel connaît la valeur humaine de son prochain et le traite avec respect. Cette éducation doit se faire de concert avec les partis politiques.

Le gouvernement et les partis politiques, ont une institution de l’Etat qui présente une particularité qu’il ne faut pas oublier : l’Armée Nationale Tchadienne.

En plus de la société politique, la société civile doit aussi jouer un rôle principal dans le processus de démocratisation au Tchad.¹⁰⁶

2. Société civile, les associations des droits de l’homme et les syndicats

Nous appelons société civile, une organisation d’hommes et de femmes dans un État, qui ont des rapports entre eux et qui mènent des activités dans tous les domaines de la vie civile sans se préoccuper de la conquête du pouvoir politique. Son but principal est de donner une conscience civique et économique aux citoyens et de faire en quelque sorte qu’ils soient autonomes économiquement dans leurs activités génératrices de revenus vis-à-vis de l’Etat. Ce qui leur permettra de participer dignement à la vie politique de leur pays¹⁰⁷. La société civile renferme généralement des ONG, des syndicats, les ligues de défense des droits

¹⁰⁴ *Crisis Group*, Rapport Afrique Tchad..., p.9.

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ Hiriote, "Rôle de la société civile..." pp. 240-246.

¹⁰⁷ *Ibid.*

humains, la presse... Ce n'est que récemment qu'on a reconnu la société civile au Tchad et elle n'est sortie de l'ombre que pendant la Conférence Nationale Souveraine où elle s'est imposée comme la deuxième force après les parties politiques. Elle a joué, pendant cette conférence, un rôle important en balançant les décisions d'un côté ou d'un autre des deux pôles des forces politiques en présence. Depuis lors, elle est considérée par le pouvoir comme une force de l'opposition. Ce qui l'a déviée de sa mission traditionnelle d'encadrement des citoyens dans l'accompagnement du processus de démocratisation du pays. Etant multiforme, nous nous contenterons de quelques-unes de ces organisations.¹⁰⁸

En effet, dans beaucoup de pays comme le Tchad dont le processus de démocratisation a pris un coup au départ, ce sont les ligues et les associations de défense des droits humains qui ont joué un rôle de premier plan dans la restauration des valeurs humaines. Ce qui a fait fuser au Tchad de tous côtés des ligues et des associations de défense des droits de la personne et de la démocratie. Il le fallait pour mieux former les citoyens à faire valoir leurs droits et devoirs partout, et à les défendre quand ils sont violés, ou à établir de bons rapports entre eux en tant qu'acteurs sociaux. Mission certes difficile, mais nécessaire pour elles dans ce contexte¹⁰⁹.

La maladresse des associations de défense des Droits de l'Homme au Tchad, c'est qu'elles se sont trop affichées dans la dénonciation des violations des Droits de l'Homme que dans la formation des citoyens. Or, ce qu'on a beaucoup attendu d'elles, c'est d'abord la formation des citoyens afin qu'ils sachent quels sont leurs droits et leurs devoirs. Car, des citoyens informés sur ce qu'ils doivent faire sont à mesure d'aider à la bonne gouvernance du pays. Nous lisons par exemple que dans le Congo Démocratique, pendant la guerre civile, la société civile, par le canal de toutes ses organisations, s'est mobilisée pour organiser les citoyens afin de briser toutes les tentatives d'incitation à la haine et à la violence des hommes politiques dans le Sud Kivu.¹¹⁰ Ce sont ces genres d'actions que doit mener la société civile afin de cultiver le nationalisme dans la conscience des citoyens tchadiens.¹¹¹

Les ligues et associations de défense des droits humains ne suffissent pas à elle seules pour enraciner la démocratie dans un pays. Il faut qu'elles soient soutenues dans cette mission par des centrales syndicales qui constituent une autre force qui peut aussi les épauler dans cette entreprise. L'exemple des centrales syndicales de la Guinée Conakry avec qui, le

¹⁰⁸ Yourongar, *Le Tchad : les procès d'Idriss Deby...*, pp.56-59.

¹⁰⁹ Hiriot, "Rôle de la société civile..." pp.290-295.

¹¹⁰ Ibid.

¹¹¹ Mamamat Nour Ibedou, 52 ans environ, Président de LTDH, le 04 Novembre 2021 à N'Djamena.

gouvernement est obligé de coopérer aujourd'hui, est un parfait exemple à suivre. Des citoyens syndiqués, informés sur leurs droits et devoirs savent mieux se défendre contre les abus du pouvoir. Donc, ils savent mieux pratiquer le jeu de la démocratie dans un Etat de droit. En plus des ligues, des associations de défense des droits humains et des centrales syndicales, il faut aussi inclure dans ce champ les associations de développement économiques.¹¹²

3. Mass médias

Le Tchad, comme certains pays africains, a été pris du coup par le vent de la démocratie. Si les autres composantes de la société civile ont eu au moins une minute de réflexion, la presse quant à elle, a été prise de dépourvu au Tchad si bien qu'elle n'a pas pu baliser le terrain avant l'avènement de ce régime. Si nous définissons la démocratie comme un ensemble de bonne manière, une culture de civilité qu'une communauté reçoit et l'adopte comme mode de vie, il est incontestable que la presse ne soit pas le pilier de celle-ci. Née en 1990, la presse privée Tchadienne n'a pas pu jouer son rôle d'accompagnatrice de la démocratie et de quatrième pouvoir dans un État.¹¹³ Elle est passée tout droit dans le camp de l'opposition en s'affichant dans la dénonciation des ratés du jeune gouvernement qui venait de mettre en place, composé en majorité des guérilleros qui ignoraient tous des règles du jeu de la démocratie. Ce fut une nouveauté dans l'histoire du Tchad, qu'un organe de presse fustige publiquement le comportement d'un Chef d'État encore en exercice et surtout, un Chef d'État qui sort d'un maquis.¹¹⁴

La ligne éditoriale étant complètement déplacée, le gouvernement qui ne connaît pas grand-chose des bienfaits de la presse dans le processus de l'établissement d'un Etat de droit l'a considérée comme une force d'opposition politique à part entière. Le professionnalisme ayant cédé place à l'amateurisme, les erreurs se sont accumulées. Sachant très bien que la population tchadienne est à 80% analphabète, la libération des ondes médiatiques pour que les radios émettent en langues locales afin d'instruire les citoyens sur leurs droits et devoirs a été gelée pendant longtemps.¹¹⁵ Car il fallait d'abord corriger les erreurs de la presse et définir de façon claire son cahier de charge et sa ligne éditoriale.¹¹⁶

¹¹²Ibid.

¹¹³Yourongar, *Le Tchad : les procès d'Idriss Deby...*, pp.56-59.

¹¹⁴Ibid.

¹¹⁵ Marie-Soleil. "Médias en mutation ...", pp.5-10.

¹¹⁶Ibid.

Or, l'établissement d'un Etat de droit et la consolidation de la démocratie dans un pays ne peut pas se faire sans l'apport d'une presse libre, indépendante et neutre, disposant de ressources humaines, matérielles et financières suffisantes pour son fonctionnement. C'est grâce à cela qu'il peut jouer son rôle de quatrième pouvoir. Depuis lors, la presse, surtout privée et les institutions de l'Etat se livrent une guéguerre sans merci et cela est incapable de jouer son rôle d'insufflateur d'un dynamisme dans la conscience de la population.¹¹⁷

En fait, ce qui est important, pour qui de la presse ou pour qui des instances de l'Etat, c'est de comprendre que : la démocratie est un processus de longue haleine. L'apport de presse dans ce domaine s'avère rude pour le pouvoir, mais nécessaire pour la population. La presse doit corriger ses erreurs de jeunesse afin de jouer son rôle de promoteur de démocratie. L'Etat lui aussi doit comprendre que ce que veut la presse, ce n'est pas la conquête du pouvoir, mais un changement dans le fonctionnement des institutions et des mentalités de la population dans la conduite et la gestion de chose publique pour que le Tchad démocratique émerge.¹¹⁸

Au terme de ce chapitre, il importe de rappeler qu'au fond, des problèmes lie à la démocratie au Tchad est délicat : car du point de vue économique, l'économie connaît une crise sans précédent ; elle ne décolle pas, moins encore l'égalité sociale et politique n'est entièrement pas respectée. En effet, le revenu national n'est pas équitable Mais les hommes qui n'ont que le masque de la vertu mettent les plus grandes entraves à l'exécution les lois de la vertu même ; "ils veulent se faire de ce masque un moyen de parvenir au pouvoir" et d'approprier les affaires publiques, la démocratisation des régimes politiques africains tant chantée dès le début des années 1990 obligeant les Etats africains à aller vers le pluralisme a permis d'ouvrir le jeu politique et démocratique. L'Etat est obligée de cohabiter avec d'autres acteurs qui le secoue, le contrôle, l'influence en se positionnant très souvent à côté de la société : les Etats modernes sont des démocraties participatives.¹¹⁹

Cependant, plusieurs pratiques ont montré les failles de ces acteurs dans le processus démocratique. On assiste, ainsi, à une société civile qui est toujours à la recherche de crédibilité et de visibilité alors que les médias sont taxés souvent d'être en connivence avec les pouvoirs publics, de même, l'information très souvent n'impact pas dans la construction de la citoyenneté. Tous ces constats soulèvent le problème de statut des médias et de la

¹¹⁷F. Marie-Soleil. "Médias en mutation ...", pp.5-17

¹¹⁸ A. Badara, *Le Sénégal, une démocratie du phénix*, Paris, Editions Karthala, 2009, pp.45-49.

¹¹⁹N.Yourongar, *Le Tchad : les procès d'Idriss Deby...*, pp.56-58.

société civile. Seule, l'institutionnalisation de ces chantres de la démocratie permettrait de régler les problèmes liés à leur fonctionnement et à leur organisation d'embuches. Quant à la consistance de la démocratie au Tchad, nous pouvons dire que tout n'est qu'expérimentation de notre douloureux passé. Tant que le Tchad est toujours au bord du gouffre, un pays au bord de l'explosion toujours, où tensions sociales et tensions politiques s'accumulent dangereusement face à la crispation des tenants du pouvoir où la culture politique est suffisamment médiocre pour autoriser d'amples discussions", la démocratie au Tchad demeurera toujours fragile et incertaine.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Parvenu au terme de cette étude, il est important pour nous de rappeler la problématique générale, qui a orienté notre réflexion sur le sujet Idriss “Déby Itno et les processus de la démocratisation du Tchad 1990-2021. Nous sommes partis du constat historique que trente ans avant l’avènement de la démocratie, “ l’État Tchadien a vécu dans une profonde instabilité sociopolitique causée par des coups d’État à répétition, par des guerres civiles, et par une succession de régimes militaires au pouvoir. À la faveur du coup d’État du 1er Décembre 1990, le pays a connu une ouverture politique qui a consacré le multipartisme, et qui a abouti à la tenue d’une Conférence nationale souveraine. Dans ce travail, il était exactement question de chercher à comprendre qui quelle est la contribution d’Idris Deby Itno dans le processus de démocratisation du Tchad ? Quel était le contexte international et national du processus de la démocratisation du Tchad ? Quelles étaient l’évolution démocratique ? et Comment le fonctionnement de la démocratie a été entravé au Tchad ?

Idriss Deby de son côté, avait déjà ses partisans au sein de l’armée (puisqu’il était le lauréat de l’École de guerre à Paris en 1985-1986) et de services de renseignements, la Direction générale de la sécurité extérieure, grâce à ses relations au Soudan. C’est ainsi qu’il se rend au Soudan après l’échec de coup d’État du 1er avril 1989 pour créer le MPS au Congrès de Bamina du 08 au 11 mars 1990 sous un arbre. Neuf mois après cette Conférence, à la faveur du coup d’État du 1er décembre 1990, le 04 décembre 1990, le Président fondateur du MPS fait une déclaration à chaude qui ouvre une nouvelle ère, qui est celle de la démocratie. Cette dernière occasionne la création des partis politiques, des organisations de la société civiles et l’éclosion de la presse privée ainsi que nationale. Le pays a connu une ouverture politique qui a consacré le multipartisme et qui a abouti à la tenue d’une Conférence nationale souveraine. Cette Conférence Nationale a marqué le début d’une ère politique nouvelle au Tchad. Dès lors, un nouvel ordre politique démocratique est apparu. En considérant l’histoire sociopolitique du Tchad, il nous a semblé de relever les mobiles de ce vent de démocratie au Tchad.

Toutefois, nous avons identifié les facteurs endogènes et exogènes qui affectent les modalités d’action de l’opposition dans la compétition politique avec le MPS. D’une part, il s’agissait globalement d’interroger la culture d’organisation des partis tchadiens, puis d’examiner le contenu idéologique de leurs offres politiques. D’autre part, le propos visait à mettre en lumière les logiques néo patrimoniales de gestion du pouvoir d’État au Tchad, comme facteurs exogènes de l’impuissance de l’opposition. En outre, la sociogenèse du

phénomène partisan Tchadien nous a conduits à conclure que la guerre est la principale clé explicative des réalités sociopolitiques du Tchad. Elle en est le facteur historique déterminant, ' « intrigue initiale » à l'origine de tous les regroupements politiques au Tchad. Il faut dire qu'au regard de son histoire, cela relève presque du truisme que de considérer l'effet des multiples conflits ethniques et des coups d'État dans la cristallisation des sentiments identitaires au sein des regroupements politiques.

La plupart des partis politiques qui ont vu le jour au début des années 1990, ont été fondés en principe, avant tout, contre le bal incessant des régimes militaires, et contre les chaos politiques qu'ont souvent entraînés les coups d'État à souhait qui se perpétuaient. En poussant plus loin l'analyse des facteurs historiques et sociopolitiques de l'émergence des partis, il ressort que leur apparition même sur la scène politique est un phénomène dont la naissance est non programmée. De notre point de vue, c'est une situation de fait, liée au coup d'État, qui a déclenché ensuite le réveil partisan et tout le processus démocratique corrélatif. Mais, il ne s'agit là que du facteur déclencheur qui a permis globalement l'ouverture démocratique. De manière pratique, l'on peut convenir que c'est la Conférence nationale souveraine qui a réellement contribué à l'éclosion sur la scène publique des organisations partisans tchadiennes. En dépit des controverses qu'elle soulève, une analyse judicieuse ne peut occulter sa portée politique et historique significative pour le Tchad. Non seulement, pour le sujet qui nous concerne, la CNS a permis l'éclosion des partis politiques sur la scène politique nationale, mais elle a davantage servi de fondement de ce nouvel ordre politique au Tchad. En cela, la CNS apparaît comme l'acte fondateur du nouvel ordre politique du Tchad. Bien plus, elle a été une propédeutique à la démocratisation du Tchad, et a servi de cadre de gestation d'une culture politique démocratique.

Il faut noter que les problèmes liés à la démocratie au Tchad est le manque d'alternance politique. Théoriquement, les conditions sont là parce la constitution signale qu'on peut arriver au pouvoir que par la voix des urnes ou la volonté populaire, de la manière pratique il y a des pesanteurs telles que les élections non transparentes. Le vote ethnique et d'autres facteurs bloquent l'alternance pacifique au pouvoir. Il faut reconnaître certaine faiblesse du MPS dans certain domaine, le retour du multipartisme qui dès le départ a suscité l'engouement et l'espoir des Tchadiens qui s'attendaient à un réel changement. Mais, ces espoirs ont été déçus par les pratiques qui ne rythment pas avec la démocratie. Des partis politiques ont été créés, dans la mesure de libérer, le champ politique prise en otage par l'ancien régime. Des partis qui ont été créés sur les bases régionaux et ethniques n'ont aucun

projet où message à la population, le MPS reste et continuer de rester le seul parti politique qui brille sur la scène politique Tchadienne. Des partis sont créés par des jeunes sans emplois et des politiciens en vue d'obtenir des postes de responsabilité en faisant allégeance au MPS. Le multipartisme prôné est une évidence en tenant compte de la constitution si réellement l'État reste comme observateur dans le champ politique.

La force du MPS repose sur sa politique de réconciliation nationale déclenché depuis son entrée en 1990. Notons également que le Tchad dont Deby hérite lors de sa prise de fonctions, est l'un des plus instables et défavorisés de l'Afrique Centrale, marqué par ses rigueurs climatiques, sa situation géographique et son sous-équipement. Avec son avènement, une nouvelle ère de coopération moderne s'ouvre alors.

D'autres problèmes naissent avec la démocratie, les multiples conflits ethniques et les guerres civiles ont exacerbé les sentiments identitaires, qui ont présidé aux regroupements politiques. Ainsi, à l'origine, sur l'exercice du pouvoir, le processus démocratique en Afrique en général, et au Tchad en particulier, n'atteindra pas une phase de consolidation. Au contraire, il continuera à se durcir sur une seule jambe. Les recherches politiques qui s'interrogent sur les pouvoirs africains, doivent s'intéresser davantage à ce profond déséquilibre démocratique, observable dans la plupart des régimes africains. Au cœur des pratiques du pouvoir tchadien, l'examen révèle que le MPS se trouve être l'instrument même de patrimonialisation d'un pouvoir dont l'enjeu principal reste l'accès aux ressources de l'État, à leur contrôle, et à leur distribution. Toutes ces manœuvres sont faites dans une parfaite symétrie entre le capital économique et le capital politique.

L'accès au pouvoir commande donc l'accès aux richesses. Par conséquent, on assiste à une politisation assez poussée de l'administration, c'est-à-dire à ce que Robert Cameron définit comme " le contrôle partisan de la bureaucratie, c'est-à-dire lorsque l'activité du fonctionnaire est davantage déterminée par des normes politiques que par des normes professionnelles ". La politisation de l'administration a ainsi permis l'instauration d'un clientélisme bureaucratique fondé sur l'utilisation systématique des ressources publiques par le MPS, afin de fidéliser sa clientèle et de reproduire les conditions matérielles de son hégémonie. Mais alors, que peut-il encore rester d'une opposition neutralisée par le pouvoir et qui, de l'intérieur, peine visiblement à s'inventer de nouvelles formes de mobilisation ? La réponse à cette interrogation nous a conduits à la conclusion que l'opposition tchadienne est une opposition de rente. C'est-à-dire qu'elle obéit essentiellement à une stratégie de survie. L'opposition de survie définit, selon nous, une forme d'opposition par laquelle l'on se résout

à s'assurer un profit personnel, une certaine condition matérielle qu'on n'obtiendrait pas autrement qu'en s'alliant de manière circonstancielle avec le pouvoir. Cette opposition ne vit que sous le mode du nomadisme politique, suivant la logique de l'intérêt personnel. Il a été suffisamment développé précédemment qu'un nomadisme avéré existe depuis le début de l'expérience partisane au sein du microcosme politique tchadien.

La transhumance politique apparaît ainsi comme la manifestation concrète de l'impuissance de l'opposition. Mais, bien que l'opposition s'épuise elle-même dans ses alliances avec le pouvoir, il ne reste pas moins que lorsqu'on s'emploie à examiner le phénomène de transhumance, on s'aperçoit qu'il résulte d'une tactique monopolistique du pouvoir du MPS qui s'accommode d'une opposition plutôt consensuelle. En effet, dans sa logique monopolistique et hégémonique, le MPS s'est forgé, dès les premières années de son règne, une sorte d'idéologie de confort véhiculé par un fameux concept de "démocratie consensuelle et participative".

Par ce principe, le MPS était parvenu, avec beaucoup de subtilité, à instaurer plutôt une relation de coopération et non de compétition entre les partis. Le stratagème visait à se tailler une forme d'opposition accommodante. Il s'agit avant tout d'œuvrer à poser les fondements d'une culture politique démocratique. Aussi, doit-on rappeler que depuis le début du processus démocratique, les élections tchadiennes semblent moins fondées à garantir un développement démocratique à cause des crises qu'elles soulèvent souvent au sujet de leurs conditions d'organisation. Les résultats obtenus dans cette étude, répondent aussi à des problématiques politiques, économiques et socioculturelles qui ont également des percussions sur le développement au Tchad.

Au lieu de contribuer à renforcer le processus démocratique, elles révèlent plutôt un malaise démocratique généralisé. Quant au vote, il suscite une méfiance plus ou moins justifiée des opposants. Or, plus le vote suscite de la méfiance, moins il est fondé à conférer la légitimité du pouvoir. La critique qu'on pourrait faire à l'ensemble de la classe politique tchadienne, c'est de vouloir résoudre uniquement les crises politiques par l'organisation des élections, sans travailler au préalable à l'enracinement du fonctionnement démocratique et transparent des institutions de la république. Si donc le vote doit toujours induire des crises et tensions politiques, on peut raisonnablement craindre qu'en lieu et place de la carte d'électeur, l'on reprenne la kalachnikov pour faire entendre sa voix, au lieu qu'elle soit comptée à travers les urnes. Que dire de plus, pour en finir, en réponse à la question du recours récurrent. ? Nous espérons que les atouts et les insuffisances, de ce mémoire de master vont permettre à la

postérité d'orienter ses recherches à travers les critiques et suggestion pour nos pro
recherches.



ANNEXES

Annexe 1 : ATTESTATION DE RECHERCHE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES
HUMAINES

DEPARTEMENT HISTOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND SOCIAL
SCIENCE

DEPARTMENT OF HISTORY

Siège: Bâtiment annexe FALCH-UYI, à côté AUP

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné **Professeur BOKAGNE BETOBO Edouard**, chef de département d'histoire de la faculté des arts, lettres et sciences humaines de l'université de Yaoundé I, atteste que l'étudiant **ALI MAHAMAT SOSSAL**, matricule **16Q614** est inscrit en master II dans ledit département, option Histoire des Relations Internationales. Il mène, sous la direction du **Professeur MOUSSA II** une recherche universitaire sur le thème « **Idris Deby Itno et les processus de la démocratisation au Tchad (1990 - 2021)** ».

Nous le recommandons aux responsables des administrations, des centres des Documentation, d'Archives et des toutes des autres Institutions Nationales ou Internationales en vue de lui faciliter la recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

26 MAI 2021

Fait à Yaoundé le.....

Le Chef de Département



Bokagne Betobo Edouard
Maitre de Conférences

Annexe 2 : FICHE D'ENTRETIEN

- 1- En quelle année Idris Déby Itno entre à l'École d'Abèche ?
- 2- Quel lien existe entre Idriss Débyet Hissein Habré ?
- 3- Quelles étaient les circonstances favorisant son entrée dans la scène politique tchadienne ?
- 4- Quelle était les causes de leurs discordes avec Hissein Habré ?
- 5- Quelles origines faut-il donc remonter les chemins de la démocratie aujourd'hui en Afrique et particulièrement au Tchad et la démocratie existe au Tchad ?
- 6- Peut-on dire que l'avènement du pluralisme politique au Tchad n'est pas un phénomène nouveau ?
- 7- Quel était la vision sur les voies et moyens pour l'aboutissement d'une démocratie au Tchad ?
- 8- Quelles caractéristiques des pesanteurs socioculturelles et politiques faudrait-il alors suggérer en cette phase de la démocratisation de notre pays ?
- 9- Quelle en sont les impacts de l'extérieur sur la démocratie au Tchad ?
- 10- Quelle leçon sera-t-elle finalement comprise et partagée par les chefs d'Etat Africains attendus que les bons élèves soient récompensés ?
- 11- Quelles les chances pour sauvegarder les processus et les principes démocratiques au Tchad ?
- 12- Quelle était le contexte des situations socio-politiques et économiques du Tchad, les processus et les principes de cette démocratie sont-ils particulièrement les problèmes des plus réussis ?
- 13- Quelle étaient les réceptions des obstacles à la victoire de l'opposition aux élections présidentielles au Tchad ?
- 14- Quelle opinion sur les chances pour l'opposition de remporter les élections présidentielles ?
- 15- Quelle démocratie pour quelle paix au Tchad ?
- 16- La justice tchadienne joue-t-elle pleinement son rôle dans la politique de consolidation démocratique ?

Annexe 3 : ORDONNANCE N°015/PR/ DU 04 OCTOBRE 1991 RELATIVE À LA CRÉATION, AU FONCTIONNEMENT ET À LA DISSOLUTION DES PARTIS POLITIQUES

Ordonne :

Titre 1 : Des dispositions générales

Article 1 : La présente ordonnance détermine les conditions de création, de fonctionnement et de dissolution des partis politiques en République du Tchad.

Article 2 : Le parti politique est une association à but non lucratif dans lequel des citoyens se regroupent autour d'un projet de société et d'un programme politique.

Article 3 : Les partis politiques participent à la vie politique de la nation et concourent à l'expression du suffrage conformément à la loi fondamentale. Ils doivent s'exprimer par des moyens légaux, démocratiques et pacifiques.

Article 4 : Tout parti politique doit, par ses objectifs et ses pratiques, contribuer :

- À la défense de l'indépendance, de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale ;
- À la protection de la forme républicaine et au caractère laïc de l'État ; à la sauvegarde et à la consolidation de l'unité nationale ;
- À la participation responsable de citoyens à la gestion de la vie publique et au respect de leurs libres choix ;
- Au développement économique, social, culturel et au bien-être des populations.

Article 5 : Les partis politiques doivent, par leur programme et leurs activités, proscrire l'intolérance, le tribalisme, le régionalisme, le confessionnalisme, la xénophobie, l'incitation à la haine et le recours à la violence sous toutes ses formes. Il est interdit aux partis politiques de fonder leur création et leurs actions sur l'appartenance exclusive à une même confession, un même sexe ou un même statut professionnel.

Article 6 : Il est formellement interdit aux partis politiques de :

- porter atteinte à la sécurité et à l'ordre publics, aux droits et aux libertés individuels et collectifs ; mettre sur pied des organisations militaires et paramilitaires ;
- reconstituer sous forme de partis politiques les anciennes tendances politico-militaires ;
- recourir à des pratiques et manœuvres d'intimidation tendant à fausser les choix politiques des citoyens ;
- utiliser des emblèmes, fanions et slogans religieux ainsi que les lieux de culte pour leurs réunions et manifestations diverses.

Article 7 : Il est interdit aux Partis politiques d'avoir tout lien avec les organisations étrangères sur des bases contraires à la Loi fondamentale.

Article 8 : Tout parti politique fondé sur une cause ou en vue d'un objectif illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs, ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'indépendance, à la souveraineté, à l'intégrité et à la sécurité du territoire national, à la forme républicaine, à la laïcité de l'État ainsi qu'à l'unité nationale est nul et de nul effet.

Article 9 : Nul ne peut être contraint d'adhérer à un parti politique. Nul ne peut être inquiété en raison de son appartenance à un parti politique. Nul ne peut appartenir à plus d'un parti politique.

Titre 2 : De la création des partis

Article 10 : Tout citoyen ou groupe de citoyens peut librement prendre l'initiative de créer un parti politique, dans les conditions prévues par les articles 12, 13, 14 de la présente ordonnance

Article 11 : Tout citoyen majeur jouissant de ses droits civils et politiques est libre d'adhérer au parti politique de son choix. Néanmoins les agents ci –après ne peuvent adhérer à un parti politique qu'après s'être mis en position d'inactivité :

- Les membres de l'Armée Nationale Tchadienne ;
- Les magistrats ;
- Les fonctionnaires des services de sécurité. Article 12 : Les agents de commandement, les diplomates en poste à l'étranger, peuvent adhérer aux partis politiques de leur choix. Toutefois, *restriction* il leur est formellement interdit de diriger un parti politique, ou d'en animer des cellules locales.

Article 13 : Tout parti politique doit à sa création réunir trente (30) membres fondateurs au minimum originaires de dix (10) préfectures à raison de trois (3) par préfectures.

Article 14 : Nul ne peut être membre fondateur ou dirigeant d'un parti politique s'il ne remplit les conditions suivantes :

- être de nationalité tchadienne ; être âgé de 25 ans révolus ; Être de bonne moralité ;
- jouir de ses droits civiques et n'avoir pas été condamné à une peine afflictive et infamante ;
- N'avoir jamais été condamné pour détournement de deniers publics ; ne pas appartenir à un autre parti politique ;
- résidé sur le territoire national.

Article 15 : La demande de création d'un parti politique se fait par dépôt d'un dossier au bureau de la préfecture dans le ressort de laquelle le parti à son siège. Dans ce cas, le préfet dispose d'un délai maximum de 15 jours à compter de la date du dépôt, pour transmission au ministre de l'intérieur. Pour la ville de N'Djaména, les dossiers doivent être déposés directement au ministre de l'intérieur.

Article 16 : Après vérifications des pièces constitutives du dossier, le préfet ou le ministre de l'intérieur délivre un récépissé mentionnant le numéro et la date d'enregistrement.

Article 17 : Le dossier doit comprendre :

- Une demande mentionnant les noms, prénoms, âge, domicile, profession, préfecture d'origine et portant signature des membres fondateurs ainsi que des dirigeants du parti au niveau national ;
- Trois (3) exemplaires du programme ou du manifeste du parti politique ;
- Trois (3) exemplaires des statuts et du règlement intérieur ;

- Trois (3) exemplaires du procès-verbal de la réunion constitutive ; Les extraits d'acte de naissance des membres fondateurs et dirigeants ; Les certificats de nationalité ;

- Les bulletins n°3 du casier judiciaire des membres fondateurs et des dirigeants ; Les attestations de résidence des membres fondateurs et des dirigeants ;

- L'engagement écrit avec signature légalisée de respecter les dispositions de l'engagement écrit avec signature légalisée de respecter les dispositions de la présente ordonnance.

Article 18 : Les statuts et le règlement intérieur du parti politique doivent comporter les indications concernant notamment :

- La dénomination et le siège ; Les fondements et objectifs ;

- Les organes dirigeants ;

- Le mode de désignation des dirigeants ;

- Les dispositions financières ; La procédure de dévolution des biens en cas de dissolution volontaire.

Article 19 : Tout changement intervenu dans la direction, ainsi que toute modification apportée au statut s doivent faire l'objet d'une déclaration au ministère de l'intérieur dans un délai n'excédant pas 30 jours.

Article 20 : La décision autorisant l'existence légale d'un parti politique est prise par le ministre de l'intérieur, dans un délai n'excédant pas 3 mois, à compter de la date du dépôt du dossier.

Article 21 : L'autorisation ou le refus de fonctionner doit faire l'objet d'une notification écrite avec accusé de réception.

Article 22 : L'autorisation de fonctionner est publiée au Journal Officiel de la République du Tchad ainsi que dans l'Agence Tchadienne de Presse.

Article 23 : L'autorisation de fonctionner confère au parti politique, la personnalité morale et la capacité juridique. Il peut dès lors acquérir à titre gracieux ou onéreux, posséder et administrer:

- Les cotisations de ses membres ;

- Les locaux et matériels destinés à son administration et aux réunions de ses membres ;

- Tout bien nécessaire à son activité. Il peut ester en justice, éditer tous journaux, périodiques et documents.

Article 24 : Le refus d'autorisation de fonctionner doit être motivé. Le parti politique concerné est tenu informé conformément à l'article 21, au plus tard 8 jours avant l'expiration du délai de 3 mois.

Article 25 : Le parti politique en cause peut saisir le juge administratif dans les 15 jours qui suivent la notification. Le juge administratif statue en dernier ressort par procédure d'urgence dans les trente (30) jours.

Article 26 : Si à l'expiration du délai de trois (3) mois prévu à l'article 20, aucune notification du ministre de l'intérieur n'est intervenue, le dossier est réputé conforme à la loi et le parti politique concerné peut librement exercer ses activités.

Article 27 : Les alliances, les regroupements et les fusions des partis politiques sont libres.

Article 28 : Dans le cas d'une alliance ou d'un regroupement, les dirigeants des partis concernés tiennent informé le ministre de l'intérieur par écrit. La déclaration doit mentionner les partis politiques ainsi alliés ou regroupés.

Article 29 : La fusion de partis politiques entraîne obligatoirement l'accomplissement des formalités prévues au titre deuxième de la présente ordonnance.

Article 30 : Les partis politiques ont accès aux médias des services publics dans les conditions fixées par la loi.

Titre 3 : Des dispositions financières

Article 31 : Les activités des partis politiques sont financées au moyen des ressources constituées par :

- Les cotisations ;
- Les dons et legs ; Les revenus liés à leurs activités ;
- Les subventions et aides éventuelles de l'État.

Article 32 : Le montant des cotisations est librement fixé par les partis Politiques.

Article 33 : Les dons et legs ne peuvent provenir que des personnes Physiques nationales.

Article 34 : Les partis politiques disposent librement des revenus liés à leurs activités et résultant d'investissements non commerciaux. Ils perçoivent le produit de leurs activités culturelles, artistiques ou lié aux publications et ventes de journaux.

Article 35 : Les partis politiques légalement créés peuvent bénéficier des subventions et des aides de l'État. Le montant total de subventions et aides à allouer est inscrit au budget de l'État.

Article 36 : Les conditions et modalités d'attribution des subventions et aides prévues à l'article 35 de la présente ordonnance seront fixées par décret pris en conseil des ministres.

Article 37 : Les partis politiques ne doivent en aucun cas recevoir un soutien financier ou matériel d'une quelconque partie étrangère à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit.

Article 38 : Tout parti politique doit tenir une comptabilité et un inventaire de ses biens meubles et immeubles. Il peut être tenu de présenter ses comptes au ministère de l'intérieur et au ministre des finances.

Article 39 : L'utilisation des fonds publics reçus à titre de subvention et aides de l'État doit être justifiée auprès du ministère des finances.

Article 40 : Les partis politiques sont tenus pour le besoin de leurs activités de disposer de comptes ouverts, auprès des banques et des institutions financières installées au Tchad, en leurs sièges et succursales implantées sur le territoire national.

Titre 4 : Des dispositions conservatoires et pénales

Article 41 : En cas de violation des lois par tout parti politique, ou en cas de trouble grave à l'ordre public, le ministre de l'intérieur *autorité compétente* peut prendre la décision immédiatement exécutoire de suspension de toute activité du parti concerné sans préjudice de poursuites pénales et ordonner la fermeture à titre provisoire de tous les locaux dudit parti. La décision de suspension est motivée et doit comporter la durée de suspension. Elle est notifiée immédiatement au représentant légal du parti et au Procureur de la République. Aucune mesure de suspension ne peut excéder trois (3) mois.

Article 42 : Le ministre de l'intérieur transmet dans les 48 heures le dossier au juge administratif qui statue dans les 15 jours qui suivent la saisine. Le parti politique concerné peut également saisir le juge administratif dans les 15 jours de la notification. Le juge doit statuer dans le même délai que ci-dessus. Au cas où les délais aux-alinéas 1 et 2 du présent article ne seraient pas respectés par le ministre de l'intérieur ou par le juge administratif, la décision de suspension devient caduque.

Article 43 : Le ministre de l'intérieur peut demander la dissolution par voie judiciaire de tout parti politique. Le juge administratif statue sur la demande de dissolution dans les 30 jours qui suivent la saisine. En cas de dissolution la décision est publiée au Journal officiel et à l'Agence Tchadienne de Presse.

Article 44 : En cas de nullité prévue par l'article 8 de la présente ordonnance, la dissolution du parti politique concerné sera prononcée par le Tribunal Civil, soit à la requête de tout intéressé, soit à la diligence du ministère public.

Article 45 : Sans préjudice des autres dispositions de la législation en vigueur en République du Tchad, quiconque en violation de la présente ordonnance fonde ou dirige un parti politique sous quelque forme ou quelque dénomination que ce soit, encourt une peine d'emprisonnement de 2 à 18 mois et une amende de 200 000 à 2 000 000 de FCFA ou l'une de ces peines seulement. Quiconque dirige ou fait partie d'un parti politique qui fonctionne pendant sa suspension ou qui se reconstitue après sa dissolution sera puni d'emprisonnement de 3 mois à 3 ans et d'une amende de 300 000 à 3 000 000 de FCFA ou l'une de ces deux peines seulement.

Article 46 : Quiconque enfreint les dispositions des articles 4, 5 et 6 de la présente ordonnance encourt les peines prévues par le code pénal. Toute infraction aux dispositions précitées et non prévues par la loi pénale sera punie d'une peine d'emprisonnement de 2 mois à 3 ans et d'une amende de 200 000 à 3 000 000 000 de FCFA ou de l'une de ces peines sans préjudice d'une mesure de suspension ou de dissolution du parti politique concerné.

Article 47 : Tout dirigeant de parti, tout membre de parti qui par ses manœuvres, écrits et déclarations publiques, incite ou invite les Forces Armées ou les Forces de Sécurité à

s'emparer du pouvoir d'État encourt la peine de travaux forcés à temps sans préjudice de dissolution du parti concerné.

Article 48 : Toute perquisition au siège d'un parti politique est interdite, sauf en cas de procédure judiciaire ou sur réquisition du juge.

Titre 5 : Des dispositions transitoires et finales

Article 49 : Le Mouvement Patriotique du Salut (MPS) menant déjà une vie publique, du fait qu'il est source et garant des institutions prévues par la Charte Nationale doit se conformer aux dispositions de la présente ordonnance, exception faite de la déclaration à titre initial.

Article 50 : Des textes d'application viendront préciser en tant que de besoin, certaines dispositions de la présente ordonnance.

Fait à N'Djamena, le 4 octobre 1991

Idriss Deby, Président de la République.



Annexe 4 : LOI PORTANT N°45/PR DU 14 DECEMBRE 1994 PORTANT CHARTE DES PARTIS POLITIQUES

Titre 1 : Dispositions générales

Article 1 : La présente charte fixe les conditions de création, de fonctionnement et de dissolution des partis politiques en République du Tchad.

Article 2 : Le parti politique est une association à but non lucratif dans laquelle des citoyens se regroupent autour d'un projet de société et d'un programme politique.

Article 3 : Les partis politiques concourent à l'expression du suffrage universel et participent à la vie politique de la nation. Ils doivent s'exprimer par des moyens légaux, démocratiques et pacifiques.

Article 4 : Les partis politiques se forment librement et exercent leurs activités dans le respect de la présente charte, des lois et règlements en vigueur, des principes de souveraineté nationale, d'intégrité territoriale, d'unité nationale et de démocratie pluraliste.

Article 5 : Tous les partis politiques doivent, par leurs objectifs, leur programme et leurs pratiques contribuer à :

- la défense de la souveraineté nationale ;
- La consolidation de l'indépendance nationale ;
- La sauvegarde de l'unité et de l'intégrité territoriale ;
- La protection de la forme républicaine et du caractère laïc de l'État ;
- La défense de la démocratie ;
- La protection des droits et libertés fondamentaux de la personne humaine et du citoyen; et au développement économique, social, culturel et au bien-être des populations.

Article 6 : Les partis politiques doivent, dans leur programme et leurs activités, proscrire L'intolérance, le tribalisme, le régionalisme, le confessionnalisme, la xénophobie, l'incitation et/ou le recours à la violence sous toutes ses formes.

Article 7 : Il est interdit aux partis politiques de recourir à des pratiques et manœuvres d'intimidation tendant à fausser le libre choix des citoyens ; utiliser des emblèmes, fanions et slogans religieux ainsi que les lieux de culte pour leurs réunions et manifestations diverses. Il en est de même de l'utilisation des symboles et attributs de l'État.

Article 8 : Il est interdit aux partis politiques de constituer des organisations militaires ou paramilitaires ; Il leur est également interdit de constituer des cellules et/ou des sections dans l'administration publique et privée.

Article 9 : Nul ne peut contraindre autrui à adhérer à un parti politique ; Nul ne peut être inquiété dans sa vie professionnelle en raison de son appartenance à un parti politique ; Nul ne peut appartenir à plus d'un parti politique.

Article 10 : Tout parti politique fondé sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'indépendance, à la souveraineté, à l'intégrité et à la sécurité du territoire national, à la forme républicaine, à la laïcité de l'État ainsi qu'à l'unité nationale est nul et de nul effet.

Titre 2 : De la création et du fonctionnement des partis politiques.

Article 11 : Tout citoyen ou groupe de citoyen peut librement prendre l'initiative de créer un parti politique.

Article 12 : Tout citoyen est libre d'adhérer au parti politique de son choix. Néanmoins les membres de la force publique, les magistrats et les membres du conseil constitutionnel ne peuvent être membres des partis politiques qu'après s'être mis en position de disponibilité.

Article 13 : Les agents de commandement, les diplomates en poste à l'étranger, peuvent adhérer aux partis politiques de leur choix sous réserve de l'observation stricte du devoir de neutralité qui s'attache à l'exercice de leurs fonctions. Il leur est cependant interdit de diriger un parti politique ou d'en animer les cellules.

Article 14 : Les membres fondateurs ou dirigeants d'un parti politique doivent remplir les conditions suivantes ; être de nationalité tchadienne d'origine ou acquis depuis au moins dix ans ; être âgé de vingt et un an révolus ; être de bonne moralité ; jouir de ses droits civiques et politiques et n'avoir pas été condamné à une peine ou infamante ; n'avoir jamais été condamné pour détournement des deniers publics ; ne pas appartenir à un autre parti politique ; avoir en ce qui concerne les dirigeants, le domicile et la résidence sur le territoire national.

Article 15 : La demande de création d'un parti politique se fait par le dépôt d'un dossier au bureau de la préfecture dans le ressort de laquelle le parti a son siège. Le préfet transmet ledit dossier au ministère de l'intérieur. Pour la ville de N'Ndjamena, les dossiers sont directement déposés au ministère de l'intérieur. Après vérification des pièces constitutives, le préfet ou le ministre de l'intérieur remet obligatoirement au déposant un récépissé mentionnant le numéro et la date d'enregistrement.

Article 16 : Le dossier à déposer comprend : une demande mentionnant les noms, prénoms, date et lieu de naissance, adresse ainsi que la profession et le domicile des membres fondateurs et de ceux qui sont chargés de la direction et/ou de l'administration du parti ; le procès-verbal de l'assemblée constitutive en triple exemplaires ; les statuts et le règlement intérieur en triple exemplaires ; les extraits d'actes de naissance des membres fondateurs et des dirigeants ; le bulletin n°3 des casiers judiciaires des membres fondateurs et des dirigeants datant de moins de trois (3) mois ; un mémorandum sur le projet de société ou le programme politique du parti ; le certificat de nationalité ; les attestations de résidences.

Article 17 : Les statuts et le règlement intérieur du parti doivent comporter les indications suivantes :

- la dénomination et le siège ; les fondements et les objectifs ;

- la composition, les modalités d'élection et de renouvellement ainsi que la durée du mandat de l'organe exécutif ;
- les dispositions financières ; la procédure de dévolution des biens en cas de dissolution volontaire du parti.

Article 18 : Le ministre de l'intérieur fait procéder à toute étude utile, toute recherche ou enquête nécessaire au contrôle de la véracité du contenu du dossier.

Article 19 : La décision autorisant l'existence légale d'un parti politique est prise par le ministre de l'intérieur dans un délai n'excédant pas quarante-cinq jours, à compter de la date de dépôt du dossier de reconnaissance.

Article 20 : L'autorisation ou le refus de fonctionner doit faire l'objet d'une notification écrite avec accusé de réception.

Article 21 : de fonctionner est publiée au Journal Officiel de la République du Tchad et dans tout autre organe public d'information.

22 En cas de rejet de la demande, le ministre de l'intérieur est tenu de procéder à une notification motivée au parti politique concerné au plus tard huit jours avant l'expiration du délai prévu à l'**article 19** : de la présente charte. Les membres fondateurs disposent de vingt et un (21) jours pour saisir la chambre administrative de la Cour Suprême qui statue en procédure d'urgence.

Article 23 : Si à l'expiration du délai de quarante-cinq (45) jours prévu à l'article 19, aucune notification du ministre de l'intérieur n'est intervenue, le dossier est réputé conforme à la loi et le parti concerné peut librement exercer ses activités.

Article 24 : L'autorisation de fonctionner confère au parti politique la personnalité morale et la capacité juridique. Le parti peut dès lors acquérir, posséder et administrer :

Les cotisations de ses membres ; les biens meubles et immeubles nécessaires à son fonctionnement ; tout bien nécessaire à son activité. Il peut ester en justice, éditer tous les journaux périodiques et documents.

Article 25 : Les partis politiques légalement constitués ont accès aux médias publics dans les conditions fixées par la loi et le Haut Conseil de la Communication.

Article 26 : Tous changements survenus dans la direction ou l'administration d'un parti politique, toute modification apportée aux statuts et au règlement intérieur doivent, dans le mois qui suit la décision de l'organe concerné, faire l'objet d'une déclaration au ministère de l'intérieur dans les conditions prévues aux articles 16, 17, 18 de la présente charte.

Article 27 : Les alliances, les regroupements et les fusions des partis politiques sont libres.

Article 28 : Dans le cas d'une alliance ou d'un regroupement, les dirigeants des partis concernés informent le ministère de l'intérieur par écrit.

Article 29 : La fusion des partis politiques entraîne obligatoirement l'accomplissement des formalités de reconnaissance prévues au présent titre.

Article 30 : Tout parti politique légalement constitué a le droit, tout en préservant son autonomie organisationnelle, d'établir des relations de coopération, de réaliser des ententes informelles avec une ou plusieurs autres formations politiques.

Article 31 : Toutes perquisitions au siège d'un parti politique est interdite, sauf sur réquisition expresse du juge. Titre 3 : Dispositions financières.

Article 32 : Les activités des partis politiques sont financées au moyens de ressources provenant des : cotisations de leurs membres ; dons, legs et libéralités ; revenus liés à leurs activités.

Article 33 : Les partis politiques fixent librement le montant des cotisations de leurs membres.

Article 34 : Les partis politiques peuvent recevoir des dons, legs et libéralités des personnes physiques et morales tant nationales qu'étrangères. L'aide extérieure ne doit pas porter atteinte à l'intégrité, à l'indépendance et à la souveraineté nationales.

Article 35 : Les partis politiques disposent librement des revenus liés à leurs activités culturelles, artistiques et aux publications et ventes de journaux.

Article 36 : Les partis politiques sont tenus de disposer de comptes ouverts auprès des banques et des institutions financières installées au Tchad.

Titre 4 : Des dispositions conservatoires.

Article 37 : En cas de violation par tout parti politique des dispositions de la présente charte et nonobstant les poursuites pénales s'il échec, le ministre de l'intérieur peut prendre la décision immédiatement exécutoire de suspension de toutes les activités du parti concerné et ordonner la fermeture à titre provisoire de tous les locaux dudit parti. La décision est motivée et doit comporter la durée de la suspension. Elle est notifiée immédiatement au représentant légal du parti et au procureur de la République. En tout état de cause, aucune mesure de suspension ne peut excéder une durée de deux mois.

Article 38 : Le parti politique concerné dispose d'un mois à compter de la date de notification de la décision suspendant ses activités pour saisir la Chambre Administrative de la Cour Suprême, laquelle statue en procédure d'urgence.

Article 39 : Le ministre de l'intérieur peut demander la dissolution par voie judiciaire de tout parti politique. La demande de dissolution est introduite auprès du tribunal de première instance qui statue dans les trente (30) jours qui suivent sa saisine. En cas de dissolution, la décision est publiée au Journal Officiel de la République du Tchad. Article 40 En cas de violation de l'article 10 de la présente charte, la dissolution du parti concerné est prononcée par le tribunal de première instance, soit à la requête de tout intéressé, soit à la diligence du ministère public.

Article 41 : Quiconque, en violation de la présente charte, fonde, dirige ou administre un parti politique sous quelque forme ou quelque dénomination que ce soit, encourt une peine d'emprisonnement de deux à dix-huit mois et une amende de 200 000 à 2 000 000 de francs CFA ou l'une des deux peines seulement et ce, sans préjudice des dispositions des autres lois en vigueur. Sera puni d'une peine d'emprisonnement de trois (3) mois à trois (3) ans et une amende de trois cent mille (300 000) à trois millions (3000000) de francs CFA ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque dirige, administre ou fait partie d'un parti politique qui se serait maintenu pendant sa suspension ou qui se serait reconstitué après sa dissolution.

Article 42 : Toute infraction aux dispositions de la présente charte non prévue par la loi pénale sera punie d'une peine d'emprisonnement de deux mois à trois ans et d'une amende de 200 000 à 3000 000 de francs CFA ou de l'une de ces deux peines seulement et ce, sans préjudice d'une mesure de suspension ou de dissolution du parti concerné.

Article 43 : Tout dirigeant de parti, tout membre de parti qui, par ses écrits, déclarations publiques et/ou démarches, incite ou invite la force publique à s'emparer du pouvoir d'État, encourt la peine de travaux forcés à temps sans préjudice de la dissolution du parti concerné. Encourt la même peine, le dirigeant de parti politique qui aura incité des citoyens à la haine ethnique ou tribale et à la diffamation ou qui les aura appelés à des troubles ou au vandalisme.

Titre 5 : Des dispositions transitoires et finales.

Article 44 Les partis politiques légalisés avant l'entrée en vigueur de la présente charte sont dispensés des formalités de reconnaissance prévues aux articles 16, 17, 18 de la présente charte. Ils conservent en outre le bénéfice de la subvention prévue à l'article 17 du décret n°1263/PR/91 du 16 décembre 1991 portant modalités d'application de l'ordonnance n°015/PR/91 du 04 octobre 1991. **Article 45** En attendant la mise en place de la Cour Suprême, les litiges relatifs à la création, au fonctionnement et à la dissolution des partis politiques sont soumis à la Chambre Administrative et Financière de la Cour d'Appel de N'Djaména.

Article 46 : Des textes d'applications viendront préciser en tant que de besoin les dispositions de la présente charte.

Article 47 : La présente charte qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et notamment l'ordonnance n°015/PR/91, sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République et exécutée comme loi de l'Etat.

IDRISS DEBY, Président de la République.



**SOURCES ET RÉFÉRENCES
BIBLIOGRAPHIQUES**

1. OUVRAGES

A. Ouvrages Généraux

Ahmadou K, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, Seuil, 1998.

Ahmadou K, *Les soleils des indépendances*, Presses de l'Université de Montréal, 1968.

Batistelle D et Vennesson P, *Dictionnaire des Relations Internationales*, Paris Dalloz, 2006.

Beaud M, *L'art de la thèse, comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout travail universitaire à l'ère du net*, Paris, La Découverte, 2006.

Bitée F, *La transition démocratique au Cameroun de 1990 à 2004*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Chinua A, *Les termitières de la savane*, Librairie Mallot, 1990.

De Bruyne P, *Dynamique de la recherche en Science Sociale*, Paris, PUF, 1984.

Ghislain B, *Le, nouveau négus de la solidarité et de la médiation africaine Idriss Deby Itno*, Lomé, les Guides.

Henry L, *Le pleur rire*, Paris, éd, Présence Africaine, 1982.

Jean C, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, Seconde Edition, 1971.

Jean J-R, *Du contrat Social*, Paris, Seuil, 1987.

Jean V, *De la tradition orale, Essai de méthode historique*, Paris, Tervuren, 1961.

Kange E, *Semences et moissons coloniales*, Yaoundé, Clé, 1985.

Machiavel N, *Le Prince*, Paris, Flammarion, 1986,

Marc B, *Apologie pour Histoire ou le métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1949.

Maurice D, *Introduction à la politique*, Paris, Gallimard 1964.

Max Liniger G, *La démocratie : Dictature camouflée, Démocratie truquée*, Paris, L'Harmattan, 1991.

Max W, *Économie et société, Tome II*, Paris, Plon, 1995.

Mongo B, *La France contre Afrique*, Paris la découverte, 1981.

Montesquieu, (Charles louis de Seconda), *De l'esprit des lois*, Paris, Flammarion, Tome I, 1979.

Nonna P et al, *Les comportements politiques*, Paris, Armand Colin, 1992.

Offerlé M, *Partis politiques*, Paris, Puf., 1987.

Owona Nguini. *L'utilité et la pertinence des ? Alliances et des coalitions, 1968*, Paris, Seuil, 1970.

Raymand A, *Démocratie et totalitarisme*, Paris, Gallimard, 1964.

Shomba K, *Méthodologie de la recherche scientifique, parcours et moyen d'y parvenir*, Kinshasa, M.E.S., 1995.

B. Ouvrages Spécialisés

Abderaman D, *Tchad : l'État retrouvé*, Paris, L'Harmattan, 1987.

Abdoulaye N, *Tchad : Radioscopie des médias*, Yaoundé, Ifriqiya, 2013.

Abdouraman K, *La bataille de Ndjamen 2 février 2008*, Paris, L'Harmattan, 2014.

Antoine B, *Les prisonniers de Tombalbaye*, Paris, Hatier, 1980,

Antoine B, *Tchad, difficile transition*, N'Djaména, Al-Mouna, 1997,

Baldé M, *La dimension panafricaine de l'armée nationale du Tchad*, Afrique communication, 2021.

Bangoura, M, T., *Violence politique et conflit en Afrique : le cas du Tchad*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Beyom A, M, *La Social-Démocratie Socle Idéologique du Mouvement Patriotique du Salut (MPS)*, Ndjamen, Imprimerie Nationale du Tchad, 2011.

Bichara I, H, *Tchad : Les partis politiques et les mouvements d'opposition armés de 1990 à 2012*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Bichara, I, H, *François Tombalbaye 1960-1975 : Déjà, le Tchad était mal parti !* Paris, L'Harmatta, 2007.

Buijtenhuijs R, *Transition et élections au Tchad, 1993-1997*, Paris, Karthala 1998.

Buijtenhuis R, *La Conférence Nationale souveraine du Tchad*, Paris, ed Karthala, 1993.

Buijtenhuis R, *Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad (1977-1984)*, Paris, Karthala, 1987.

Buijtenhuis R, *Transition et élections au Tchad, 1993-1997*, Paris, Karthala 1998.

DJONDANG E, *les droits des Hommes au Tchad : un pari difficile pour la renaissance du Tchad et de l'Afrique*, Paris, L'harmattan, 2008.

Duverger M, *Introduction à la politique*, Paris, Gallimard, 1964.

Ghislain B, *Démocratie et politique des droits de l'Homme au Tchad avec Idriss 1990-2012 Oser un bilan*, Lomé, les Guides 2013.

Ghislain B, *Le nouveau négus de la solidarité et de la médiation africaine Idriss Deby Iton*, Lomé, les Guides, 2014.

Haydar I, *Al-amnuqratiya fi Soudan*, in *Ouvrage collectif sur les "Sécuritocratie"*, ARI.2011.

Kant E, *Vers la paix perpétuelle*, Paris, Flammarion, 1795.

Mahamat T, *L'osmose ou le miracle d'Idriss Deby Iton Tchad : de l'État néant à l'État émergent*, Ndjamena, Al-Mouna, 2018.

Ngangebet M, *Peut-on encore sauver le Tchad ?* Paris, Karthala, 1984

2. Articles

Anonyme, "Réforme de la République du Tchad : Les grandes résolutions issues des débats donnent espoir ", *La Gazette du Golf Tchad*, N°646 du 29 Mars 2018 au 1ère Avril 2018.

Anonyme, " Le MPS et ses alliés ", *Journal al-chabab*, n°077, 2001.

Bayart, J.F, "La problématique de la démocratie en Afrique noire : La Baule, et puis après ?", *Politique Africaine*, n°43 d'octobre 1991.

Buijtenhuis R, "Les partis politiques africains ont-ils des projets de société ? L'exemple du Tchad", *Afrika Studie Centrum*, Leiden, 1994.

Claude A, " Tchad : chronique d'une démocratie importée ", *Journal des anthropologues*, 1993.

Gérard-François, D. "Géopolitique et population au Tchad ", *Outre-Terre* ,2007.

Haydar I, "Al-Amnuqratiya fi Soudan", in *Ouvrage collectif sur les "Sécuritocratie"*, ARI.2011.

Jean M, "François Mitterrand et le soutien à la démocratie et aux droits de l'homme", *Le Genre Humain. Journal le Temps*, n° 329 du 15 au 21 Janvier 2003.

Madjasra N "Deuxième titre Docteur honoris causa pour le président Deby", *Journal le pays*, n° 0285, 2018.

René, L., " OÙ va le Tchad ", *Afrique contemporaine*, n°215, 2005.

Souleymane A, A, " Tchad : des guerres interminables aux conséquences incalculables", *Presses Universitaires de France*, n°248, 2012.

Thoma D, "Tchad : l’Affaiblissement de pouvoir judiciaire va se faire au profil de pouvoir exécutif," *Actualité Africaine*, 2019.

3. Revues

Christian C et Hugo S, “ Le Sommet de la Baule : l’avertissement de jeune Afrique ", *Jeune Afrique*, n° 1539 du 27 Juin au 03 Juillet 1990.

Hirirot C, "Rôle de la société civile dans la transition et la consolidation démocratique en Afrique : éléments de réflexion à partir du cas du Mali", *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 9, n° 2, 2002.

Luc S, "Les pratiques dans les régimes politiques africains dans la voie de la démocratisation : hypothèses théoriques et empiriques sur la para constitutionnelle", *Revue Canadienne de Science Politique*, Vol 40, n°2, 2007.

Marie-Soleil F “ Médias en mutation : de l’émancipation aux nouvelles contraintes ”, *Politique Africaine*, vol. 97, N° 1, 2005.

Mbondji E, L’ethno- perspective ou la méthode du discours de l’ethno-anthropologie culturelle, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2005.

Otayek R "Vu d’Afrique. Société civile et démocratie. De l'utilité du regard décentré", *Revue internationale de politique comparée*, vol. Vol. 9, no. 2, 2002, pp. 193-212.

Roland M, "Le Tchad entre deux guerres ? Remarque d’un résumé complot “, *Politique Africaine*, n°130, 2013.

4. Thèses et mémoires

ABAG L, E, "Luc Georges AYOLA 1923-2006, un parcours atypique", Mémoire de Maitrise Université de Yaoundé I, 2007.

Adamou W, "Droit et pratiques politiques dans la formation du corps politique en Afrique subsaharienne. L’expérience du Tchad (1960-2017)", Thèse de Doctorat PhD en Science Politique Université de N’Gaoundéré, 2019.

Dingammadji A, "Hissein Habré et la conquête du pouvoir au Tchad (1971-1982)", Mémoire de Master en Histoire, Université de Maroua, 2012.

Fokou F, M, "Le symbole de la paix dans le processus de démocratisation des régimes monolithiques d'Afrique noire. Le cas du Cameroun", Diplôme de professeur de l'Enseignement Secondaire général 2ème grade, École Normale Supérieure, Université de Yaoundé I, 2012.

Le-Yotha N, E, "Les rébellions sous le régime d'Idriss Déby (1990-2008) ", Mémoire de Master en Sciences politiques option : Sécurité et Défense, Université Jean Moulin Lyon 3, 2008.

Mahamat M, M, "Les Gouvernements du Tchad : Hommes et enjeux (1959-2008)", Mémoire de Master Recherche en Histoire, Université de N'Gaoundéré, 2009.

Otabela J, G, "Le droit de la guerre dans les luttes armées au Cameroun". Mémoire de Master en histoire, Université de Yaoundé I, 2011.

5. Archives

Constitution de la République du Tchad, 1996

Constitution de la République du Tchad, 2005.

Constitution de la République du Tchad, 2018.

Constitution de la République du Tchad, 2020.

L'ordonnance n°15/Pr/91 relative à la création, au fonctionnement et à la dissolution des partis politiques, promulgué le 4 Octobre 1991, plus tard remplacée par Loi portant n°4 Constitution de la République du Tchad, 2018. 28 La voix n° 532 du 4 au 10 Novembre 2020 5/PR/94 portant Charte des partis politiques du 14 Décembre 1994.

Loi portant n°45/PR du 14 décembre 1994 portant charte des partis politiques.

6. Rapports

"Agence Tchadienne des Presses. La CENI, Tchad-Élections présidentielles 2 et 23 Juin 1993, Rapport de la mission exploratoire en vue des élections présidentielles."

"Comité de suivi de l'appel à la paix et la réconciliation nationale au Tchad, 2011, "

"Discours du président Idriss Deby lors du 2e congrès extraordinaire du MPS, 1991, Bulletin n°2641 du Juillet 1991, "

"Les partis politiques tchadiens quelle démocratie pour quelle paix, c'est un travail d'enquête et d'analyse réalisé par l'équipe de la coordination nationale sous la direction du comité politique. "

"Mouvement Patriotique du Salut, Conseil National du Salut, révision D'octobre 2012, les textes fondamentaux, Ndjamen, IDT. "

"Rapport des partis politique au Tchad, 2011, Les partis politiques tchadiens quelle démocratie, pour quelle paix, un travail d'enquête et d'analyse réalisé par l'équipe de la Coordination nationale sous la direction du comité politique et le comité de suivi de l'appel à la paix et la réconciliation nationale au Tchad. "

7. Journaux

Agence Tchadienne de presse, 1993.

Agence Tchadienne de presse, n° spéciale, 11 aout 2009.

Actualité Tchad, n° 1, Mars 1991,

Jeune Afrique n° 3099.2021

Jeune Afrique, Les six vies du d'Idriss Deby Iton

Journal, le Pays n° 003 du 09 au 15 Mars 2016,

N'Djamena-Hebdo n° 53/54,59 et 1992.

N'Djamena- Hebdo n° 60, 61 et 68, 1993.

N'Djamena -Hebdo n° 212, 224 et 241,1995.

N'Djamena- Hebdo n° 268/269,298 et 306, 1996.

N'djamena-Hebdo n° 8931

Journal la Voix n° 532 du 4 au 10 Novembre 2021.

Journal la Voix n° 510,19 janvier 2018.

Journal notre temps n° 247, 249,2021.

Journal Tchad et culture hors-séries, 1996.

Tchad et culture, n° spéciale, 2021.

Tchad et culture n°52, 1990.

Le monde diplomatique, 1990.

8. Sources internet

“ Idriss Deby Iton élevé à la dignité de “Grand-croix” de l'ordre national du Bénin ”, <http://www.journal-adjinakou-benin.info>, juillet 2011, consulté le 25 Septembre 2021.

Cameroun/Tchad- Idriss à Yaoundé : Le président tchadien vient de fouler le sol Camerounais, *Cameroun-info.net*, 22 Mai 2014, Consulté le 20 Septembre 2021.

<http://kessoufilsover-blogcom.over-blog.com/mon-bamina-hier-aujourd-hui>, consulté le 20 Octobre 2021.

https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Elections_municipales_tchadiennes_de_2012, Consulté le 18 Mars 2022.

<https://tchadinfos.com/politique/les-nouveaux-visages-du-gouvernement-dr-beyommalo-adrien/>, consulté, Jeudi le 12 Septembre 2021

<https://tchadinfos.com/politique/les-nouveaux-visages-du-gouvernement-dr-beyommalo-adrien/>, consulté, Jeudi le 26 Septembre 2021.

<https://tchadinfos.com/politique/luniversite-turque-karabuk-decerne-a-deby-le-titre-dedocteur-honoris-causa/>, consulté le 12 Décembre 2021.

<https://voaafrique.com/a/election-presidentielle-au-tcahd-en-photos/3278385.html>. Consulté le 25 Octobre 2021.

<https://www.anie-tchad.com/fr/article/geographie-et-climat>, consulté le 13 Octobre 2021.

<http://kessoufilsover-blogcom.over-blog.com/mon-bamina-hier-aujourd-hui>, consulté le 20 Octobre 2021.

International crisisgroup, Org consulte le 22 septembre 2021.

Dictionnaires :

Dictionnaire de politique, Le présent en question, Larousse. Lexique de Sociologie, Paris, 4e Edition, Dalloz, 2013.

Dictionnaire le petit Larousse Illustre 1995.

Dictionnaire le petit Robert.

Encyclopédie universalisa, Paris, S.A. vol .7, 1996.

Lexique des termes juridiques, paris, Dalloz, 2001.

Sources orales

	NOMS ET PRENOMS	AGES	QUALITES	LIEUX	DATES
01	Abakar Kromus administrateur	49ans	Civil membre MPS	Moundou	05/12/2021
02	Abakar Tayol	47ans	chauffeur de parti d'apposition INDR	Moundou	05/12/2021
15	Abdallah mahdi	40 ans	Enseignant	N'Djamena	01/09/2021
22	Abdel Kerim Saleh	40 ans	Enseignant	N'Djamena	10/09/2021
13	Abdel Sadik issa	47 ans	Proviseur	N'Djamena	02/08/2021
14	Abderaman Souleymane	50 ans	Censeur	N'Djamena	05/10/2021
29	Aché Mahamat	43 ans	Ménagère	N'Djamena	06/10/2021
34	Adoum Hassan issa	67 ans	Président de parti UNCT	N'Djamena	12/10/2021
11	Ahmad Mahamat Hassan	54 ans	Ex ministre de la justice	N'Djamena	08/08/2021
28	Ahmat Abdoulaye	38 ans	Sans emploi	N'Djamena	07/10/2021
19	Ahmat Hassaballah	45 ans	Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme	N'Djamena	21/09/2021
26	Alhadji Garondé Garma	70 ans	Journaliste en retraite	N'Djamena	05/10/2021
17	Alladoum Alexis	40 ans	Journaliste	N'Djamena	09/10/2021
07	Anonyme	50 ans	Personnel du Ministère de la justice	Moundou	10/12/ 2021
08	Anonyme	55 ans		N'Djamena	06/08/2021
09	Anonyme	45		Moundou	05/10/2021
10	Anonyme	75		Guerra	05/10/2021
03	Assamoni. Issa	70ans	membres de MPS	Moundou	05/12/2021
20	Dr Abdoulaye Mahadi	45 ans	Enseignant chercheur des Universités	N'Djamena	04/09/2021
21	Dr Al madhiYounous	45 ans	Secrétaire du Parti ALWASSAT	N'Djamena	12/09/2021

31	Hassan Kamis	55 ans	Baminste	N'Djamena	08/10/2021
16	Hassan mahamat	52 ans	Délégué au ministère du commerce	N'Djamena	15/11/2021
25	Honoré Routombaye	49 ans	Enseignant	N'Djamena	01/10/2021
27	Ida Amine Ali	50 ans	Commerçant	N'Djamena	05/10/2021
05	Ifogo condong	45ans	militaire de l'opposition UNDR	Moundou	05/12/2021
35	Izzadine Moustapha	45 ans	Conseil du parti UNCT	N'Djamena	12/10/2021
32	Jackna Mocksia	47 ans	Personnel du Ministère des Affaires Etrangères du Tchad	N'Djamena	13/10/2021
30	Krouma Abakar Krouma	40 ans	Personnel du Ministère des Affaires Etrangères du Tchad	N'Djamena	06/10/2021
18	Mariam Mahamat	34 ans	Enseignante	N'Djamena	20/12/2021
04	Mohomat Zakaria	75ans	Baminte /Mpe	Guerra	06/08/2021
33	Nasser Elie	60 ans	Député	N'Djamena	10/10/2021
06	Oumar mahamat	41ans	Président des jeunes de parti Al-wassal	N'Djamena	15/11/2021
23	Saleh Younous	45 ans	Journaliste	N'Djamena	09/09/2021
12	Souad Hassan	35 ans	Journaliste	N'Djamena	10/09/2021
24	Souleyman Ali	45 ans	Agriculteur	N'Djamena	18/09/2021

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
LISTE DES ILLUSTRATIONS	iv
LISTE DES SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	v
RÉSUMÉ.....	vii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
I. CONTEXTE DE L'ÉTUDE.....	2
II. ÉTUDE CONCEPTUELLE	4
III. DÉLIMITATION GÉOGRAPHIQUE ET CHRONOLOGIQUE DE L'ÉTUDE	8
a- Délimitation géographique	8
b- Justification des bornes chronologiques	12
IV. INTÉRÊT DE L'ÉTUDE	13
a- Intérêt scientifique	13
b- Intérêt politique.....	14
V. REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE	15
VI. PROBLÉMATIQUE	20
VII. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE.....	22
VIII. CADRE THÉORIQUE	23
a. La théorie Al-amnuqratiya.....	24
b. La théorie de l'Oligarchie.....	24
c. La théorie réaliste	25
IX. MÉTHODOLOGIE	25
a. Mode de collecte.....	25
b. Méthode d'analyse.....	27
X. DIFFICULTES RENCONTRÉES	28
XI. LE PLAN DU TRAVAIL.....	29
CHAPITRE I :.....	31
CONTOURS BIOGRAPHIQUE D'IDRISS DÉBY ITNO	31
I. ORIGINES, NAISSANCE ET FORMATION SCOLAIRE	32
A. NAISSANCE.....	32

1. Formation Scolaire	33
2. Parcours politique	34
3. Idriss Déby un allié indestructible de France	41
B. PRÉSIDENT DES ORGANISATIONS.....	45
II. CIRCONSTANCES FAVORISANT SON ENTRÉE DANS LA SCÈNE POLITIQUE TCHADIENNE.....	46
A. ALLIANCE ENTRE IDRIS DÉBY ET HISSEN HABRÉ AVEC WADDEYE ...	46
1. Régime Hissein Habré de 1982 à 1990	48
2. Commandant en chef des forces armées.....	48
3. Guerre de bande d'Aouzou.....	51
4. Début de la méfiance	52
B. DEMOLIES AVEC HISSEIN HABRE	52
1. Raisons de démolies : complot de Deby contre Habré.....	53
2. Persécution des cadres intellectuels Tchadiens	53
3. Refus de Hissein Habré de la démocratisation du Tchad	55
4. Prise du pouvoir d'Idriss Déby Itno	56
CHAPITRE II :.....	58
CONTEXTE HISTORIQUE DU PROCESSUS DE LA DÉMOCRATISATION DU TCHAD	58
I. FACTEURS EXERNES DE PROCESSUS DE LA DÉMOCRATISATION DU TCHAD.....	59
A. ACTION DE NATIONS UNIES EN FAVEUR DE LA PAIX ET LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE.....	60
1. Charte de l'unité africaine de la démocratie , des elections et de la gouvernance	62
2. Conférence de Baule.....	64
B. AVÈNEMENT DU MULTIPARTISME EN AFRIQUE	65
1. Acteurs extérieurs	66
2. États-Unis d'Amérique	67
II. FACTEURS INTERNES DU PROCESSUS DE LA DÉMOCRATISATION AU TCHAD.....	68
A. MOUVEMENTS D'OPPOSITION ARMÉE	68
1. Conquête du pouvoir	69
2. Congrès de Bamina et la naissance de MPS.....	70
B. IDÉOLOGIE ET LES OBJECTIFS DU MPS	73

1. Objectifs.....	74
2. Chute de l'UNIR.....	76
3. Acteurs de l'évolution démocratique.....	77
CHAPITRE III :	82
ÉVOLUTION DÉMOCRATIQUE DU TCHAD SOUS LE RÈGNE D'DRISS DÉBY ITNO (1990-2021).....	82
I. ENOUEAU DÉMOCRATIQUE DU RÉGIME DE 1990-2021	83
A. Lien ambigu du coup d'État	83
1. Avènement du multipartisme : acteurs et enjeux.....	84
2. Évolution des partis politiques au Tchad 1990-2021	86
B. MPS : du Mouvement politico-militaire au parti politique	88
1. Partis de la majorité présidentielle alliés au MPS	89
2. Référentiel idéologique et programmes des partis politiques Tchadiens	90
3. Organisation des Conférence Nationale Souveraine	94
4. Forums nationaux inclusifs.....	98
II. REFORMES DES GRANDES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET ADMINISTRATIVES	98
A. ÉTAT DE DROIT	99
1. Pouvoir Législatif	100
2. Pouvoir Exécutif.....	101
4. Pouvoir judiciaire	101
4. Quelques libertés fondamentales	102
B. ORGANISATION DES ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES	109
CHAPITRE IV :	118
PROBLÈMES LIÉS À LA DÉMOCRATIE ET LES LIMITES FONCTIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES AU TCHAD	118
I. PROBLÈMES POLITIQUES ET L'ÉCHEC DE LA DÉMOCRATISATION DU TCHAD DE 1990 À 2021	119
A. Problèmes liés à la gouvernance au Tchad	120
1. Problème d'ordre économique.....	126
2. Problème d'ordre socioculturel	127
3. Conflits intercommunautaires.....	130
B. ÉCHEC DE LA DÉMOCRATISATION DU TCHAD	131
1. Faiblesse de la justice	132
2. Laïcité mise en péril	132

3. Droits de l'Homme et tissu social.....	133
4. Démocratie de façade	134
II. LIMITES FONCTIONNELLES DU PROCESSUS DE DÉMOCRATISATION DU TCHAD.....	135
A. LIMITES LIÉES À L'EXERCICE FONCTIONNEL DES MÉDIAS ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU TCHAD.....	136
1. Faiblesses de la société civile liées à leur crédibilité et à leur quête de visibilité au processus démocratique comme limites.....	137
2. Limites des politiques d'alliances gouvernementales et des partis de l'opposition	140
B. CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE AU TCHAD	144
1. Gouvernement	144
2. Société civile, les associations des droits de l'homme et les syndicats.....	145
3. Mass médias	147
CONCLUSION GÉNÉRALE	148
ANNEXES	148
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	148
TABLE DES MATIÈRES	148
